



WIFAK INTERNATIONAL BANK

Société Anonyme au capital de 150 000 000 dinars divisé en 30 000 000 actions de nominal
5 dinars entièrement libérées

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, 4100, Médenine

Registre de Commerce : B 134782002

Tél : (+216) 70 259 000 / Fax : (+216) 70 254 000

Wifak International Bank est notée AA+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et
F1+ (tun) à court terme par l'agence de notation internationale Fitch Rating le 30 Novembre 2018

Document de Référence « WIFAK INTERNATIONAL BANK 2019 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le 15 AVR. 2019 sous le N° 19/002/ donné en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

M. Mourad Trabelsi

Chef du Pôle Finance

Tél : 70 259 850 Fax : 70 254 000

E-mail : mourad.trabelsi@wifakbank.com

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Rue du Lac Léman Centre Nawrez-1053 Les Berges du Lac

Tél : 71 960 530 Fax : 71 960 565

Bien plus qu'un intermédiaire...

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de WIFAK INTERNATIONAL BANK - Avenue Habib Bourguiba, 4100, Médenine, de Maxula Bourse - Intermédiaire en bourse - Rue lac Léman, les Berges du Lac, 1053 Tunis, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et le site internet de WIFAK INTERNATIONAL BANK : www.wifakbank.com.



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE WIFAK INTERNATIONAL BANK	7
CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES.....	9
1.1 Responsable du document de référence	9
1.2 Attestation du responsable du document de référence	9
1.3 Responsables du contrôle des comptes.....	9
1.4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence ..	13
1.5 Responsable de l'information	14
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL.....	15
2.1. Renseignements de caractère général concernant la banque	15
2.1.1. Dénomination et siège social :	15
2.1.2. Forme juridique et législation particulière :.....	15
2.1.3. Date de constitution et durée :	15
2.1.4. Objet social (Article 3 des statuts) :	15
2.1.5. Clauses statutaires particulières :	16
2.1.6. Registre du commerce	31
2.1.7. Exercice social.....	31
2.1.8. Capital social.....	31
2.1.9. Nationalité.....	31
2.1.10. Régime fiscal.....	31
2.1.11. Matricule fiscal	31
2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque	31
2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing	31
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque.....	32
2.3. Evolution du capital social.....	32
2.4 Répartition du capital et des droits de vote.....	32
2.4.1. Structure du capital au 31/01/2019 :	33
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/01/2019 :	33
2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/01/2019 :	34
2.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/01/2019:	34
2.5. Description sommaire du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2017	34
2.5.1. Présentation générale du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK :	34

2.5.2 Relations de WIFAK INTERNATIONAL BANK avec les sociétés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2017	37
2.5.3. Relations commerciales entre WIFAK INTERNATIONAL BANK et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2017.....	39
2.6. Relations de WIFAK INTERNATIONAL BANK avec les autres parties liées au 31/12/2017	40
2.6.1. Informations sur les engagements :	41
2.6.2. Transferts de ressources :	42
2.6.3. Relations commerciales :	43
2.7. Dividendes	43
2.8. Marché des titres	44
2.9. Notation de la Banque.....	44
CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE.....	46
3.1 Présentation sommaire de la banque	46
3.2 Organisation de la banque	48
3.2.1. Structure générale de l'organigramme de WIFAK INTERNATIONAL BANK :.....	48
3.2.2. Gouvernance	49
3.2.3 Contrôle Interne	58
3.2.4 Système d'information	65
3.2.5 Politique sociale	66
3.2.6 Effectif et Réseau de la banque.....	67
3.3. Activité et performance de la Banque au 31/12/2017	69
3.3.1. Les ressources	69
3.3.2. Les emplois.....	71
3.3.3. Les résultats d'exploitation	75
3.4. Activité et performance de la Banque au 30/06/2018	78
3.4.1. Les ressources	78
3.4.2. Les emplois.....	80
3.4.3. Les résultats d'exploitation	84
3.5. Indicateurs d'activité arrêtés au 31/12/2018	86
3.6. Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces).....	88
3.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la Banque	89
3.7.1. Risque de solvabilité.....	89
3.7.2. Risque de financement.....	89
3.7.3. Risque du marché.....	90
3.7.4. Risque de taux d'intérêt.....	90
3.7.5. Risque de liquidité.....	90

3.7.6. Risque de règlement	91
3.7.7. Risque juridique :.....	91
3.7.8. Le risque religieux de non-conformité avec la Chariaa:.....	91
3.7.9. Risque opérationnel	92
3.7.10. Risque de change	92
3.7.11. Risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme	92
3.8. Dépendance de l'émetteur	93
3.9. Litige ou arbitrage	94
3.10. Politique d'investissement de la Banque	94
CHAPITRE 4 - PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTAT	96
4.1. Patrimoine de la Wifak International Bank au 31/12/2017	96
4.1.1. Patrimoine immobilier de la Wifak International Bank	96
4.1.2 Portefeuilles titres d'investissement de la Wifak International Bank au 31/12/2017	97
4.2. La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la Wifak International Bank au 30/06/2018.....	98
4.2.1. Patrimoine immobilier de la Wifak International Bank au 30/06/2018	98
4.2.2 Portefeuilles titres d'investissement de la Wifak International Bank au 30/06/2018	100
4.3 Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et Financières postérieures au 30/06/2018	101
4.3.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieures au 30/06/2018	101
4.3.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au..... 30/06/2018.....	101
4.4 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31/12/2017.....	102
4.4.1. Etats financiers comparés au 31 décembre	105
4.4.2 Notes aux états financiers au 31/12/2017	109
4.4.3 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017	145
4.4.4 Notes complémentaires et rectificatives relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017.....	154
4.4.6. Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2017	165
4.4.7 Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices.....	166
4.4.8 Evolution des dividendes	166
4.4.9 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation	166
4.4.10 Evolution du résultat net.....	166
4.4.11 Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	167

4.4.12 Emprunts obligataires garantis par la Wifak International Bank	167
4.4.13 Emprunts obligataires émis par la Wifak International Bank	167
4.4.14 Emprunts obligataires souscrits par la Wifak International Bank.....	167
4.4.15 Principaux indicateurs	168
4.4.16 Principaux ratios.....	168
4.5 Renseignements Financiers sur les Etats financiers consolidés au 31/12/2017	170
4.5.1 Bilan consolidé comparé au 31 décembre 2017	171
4.5.2 Etat des engagements hors bilan comparé au 31 décembre 2017	172
4.5.3 Etat de résultat comparé au 31 décembre 2017	173
4.5.4 Etat des flux de trésorerie comparé au 31 décembre 2017	174
4.5.5 Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2017	175
4.5.6 Avis des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017.....	215
4.5.7. Notes complémentaires et rectificatives sur les états financiers du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » au 31/12/2017	222
4.6 Renseignements financiers sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2018	225
4.6.1. Bilans comparés au 30/06/2018	226
4.6.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 30/06/2018	227
4.6.3 Etats de résultat comparés au 30/06/2018	227
4.6.4 Etats des flux de trésorerie comparés au 30/06/2018	228
4.6.5 Notes aux états financiers au 30 Juin 2018.....	229
4.6.6 Avis des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers intermédiaires au 30/06/2018 258	
4.6.7. Notes complémentaires sur les états financiers individuels de la société « WIFAK INTERNATIONAL BANK » au 30/06/2018	260
4.6.8 Tableau de mouvements des capitaux propres au 30/06/2018.....	266
4.6.9 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation	267
4.6.10 Evolution du résultat net.....	267
4.6.11 Evolution de la marge brute d'auto financement.....	267
4.6.12 Principaux indicateurs	268
4.6.13 Principaux ratios.....	268
4.7. Les indicateurs Boursiers de la valeur WIFAK INTERNATIONAL BANK	269
CHAPITRE 5 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES ...	271
5.1. Membres des Organes d'Administration et de Direction	271
5.1.1. Membres du Conseil d'Administration	271
5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque.....	271

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	272
Fonctions exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années	272
5.1.4 Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent	273
5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2017	273
5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2017.....	273
5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2017	274
5.3 Contrôle.....	276
5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	276
CHAPITRE 6– RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	277
6.1. Evolution récente et Orientations stratégiques.....	277
6.1.1. Evolution récente	277
6.1.2. Orientations stratégiques.....	277
6.2. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2017-2021 par rapport aux informations prévisionnelles 2015-2019	281
6.2.1. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations des exercices 2017, 2016 et 2015 par rapport aux prévisions du Business Plan figurant dans le document de référence « El Wifack Leasing »	281
6.2.2. Analyse des modifications opérées au niveau des prévisions 2018-2022 par rapport aux informations prévisionnelles 2015-2019 publiées au niveau du document de référence.....	287
6.3. Analyse des performances réalisées au 31/12/2018 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2018.....	290
6.4. Perspectives d'avenir	291
6.4.1. Les hypothèses de prévision retenues	291
6.4.2 Les emplois de la banque	293
6.4.3 Les ressources de la banque	296
6.4.4 Les résultats d'exploitation	299
6.4.5. Risque et Couverture.....	302
6.5. Les Etats financiers prévisionnels (2018-2022).....	303
6.5.1. Bilans prévisionnels (2018-2022)	303
6.5.2. Etats de résultats prévisionnels (2018-2022).....	304
6.5.3 Etats de flux de trésorerie prévisionnels (2018-2022).....	305

6.6. Indicateurs de gestion et principaux ratios prévisionnels	307
6.6.1. Indicateurs de gestion	307
6.6.2 Principaux ratios	307
6.7 Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles	309

PRESENTATION RESUMEE DE WIFAK INTERNATIONAL BANK

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » s'est présentée en 2015 en tant que dernier né du système financier Tunisien, contribuant ainsi au développement économique de la Tunisie et proposant des perspectives encourageantes d'expansion nationale et internationale.

L'historique de la Banque remonte à 2002, quand la société de Leasing « El Wifack Leasing » a été créée avec un capital initial de 5 Millions de Dinars dont l'objet principal consiste à la réalisation des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel. Quatre ans plus tard, « El Wifack Leasing » s'est introduite en bourse des valeurs mobilières de Tunis avec une notation « BB+ » par l'agence Fitch Rating.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, « El Wifack Leasing » s'est évoluée en 2015 en une banque universelle qui s'adonne aux opérations bancaires conformément aux percepts de la finance Islamique, et a changé sa dénomination sociale à « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** ». Cette évolution a été effectuée sur 3 opérations simultanées :

1- Incorporation des réserves à concurrence de 10.000.000 TND à puiser à hauteur de 9.500.000 TND de la prime d'émission et de 500.000 TND des réserves statutaires,

2- Souscription en numéraire de 60.000.000 TND avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 TND,

3- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de 60.000.000 TND et ce par l'émission au pair de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 TND.

La Banque a démarré son activité commerciale le 28 Avril 2017, à travers 9 agences. Il s'agit de la première et la seule institution financière ayant son siège social en dehors du capital et dans le sud. Aujourd'hui, le capital de la Banque s'élève à 150 Millions de Dinars, et elle est présente sur un réseau commercial de 27 agences, qui va être renforcé progressivement pour couvrir la totalité du territoire du pays. Elle a opté pour le système d'information iMal de Path Solution, la seule solution spécialisée en finance islamique en Tunisie.

Les assises de WIFAK INTERNATIONAL BANK traduites par ses performances et son actionnariat lui ont valu de maintenir la notation « AA+ » avec des perspectives stables par l'agence de notation internationale Fitch Rating le 30 Novembre 2018.

Les chiffres clés de WIFAK INTERNATIONAL BANK relatifs aux trois derniers exercices sont résumés comme suit :

En KDT	2017	2016*	2015*	Var ₁₇₋₁₆
Encours des dépôts	106 818	3 319	2 831	3118,38%
Encours des crédits	254 167	210 686	249 340	20,64%
Produits d'exploitation bancaire	24 247	25 078	26 144	-3,31%
Charges d'exploitation bancaire	8 060	8 439	13 708	-4,49%
Produit Net Bancaire	16 188	16 639	12 435	-2,71%
Résultat net après modifications comptables	-1 688	5 133	5 140	-132,89%

(*) : Chiffres retraités à des fins de comparaison

Durant les trois derniers exercices, les principaux ratios de la banque ont évolué comme suit:

	2017	2016	2015
Tier One	37,16%	57,63%	64,82%
Ratio de solvabilité	37,51%	58,21%	65,31%
Ratio de liquidité*	132,06%	-	-
Taux de couverture des créances classées	68,56%	57,78%	72,63%
Taux des créances classées	7,42%**	11,02%	5,65%

(*) Le démarrage effectif de l'activité collecte des dépôts de la Banque n'a été effectué qu'à partir du mois d'Avril 2017.

(**) Ce taux ne tient pas compte des engagements hors bilan.

Les chiffres clés de la WIFAK INTERNATIONAL BANK à fin juin 2018 sont résumés comme suit :

En KDT	Juin-18	Juin-17	Var _{S117-S118}
Encours des dépôts	183 709	25 825	611.36%
Encours des crédits	325 865	188 866	72.54%
Produits d'exploitation bancaire	16 246	10 303	57.68%
Charges d'exploitation bancaire	5 595	3 487	60.45%
Produit Net Bancaire	10 652	6 817	56.26%
Résultat net après modifications comptables	-3 390	396	-950,06%
Ratio de liquidité	34,44%	249,65%	-
Ratio de couverture des créances classées	69,51%	54,82%	-

CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document de référence

Directeur Général de WIFAK INTERNATIONAL BANK

Monsieur Mohamed MELLOUSSE

1.2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Monsieur Mohamed MELLOUSSE

Directeur Général de WIFAK INTERNATIONAL BANK



1.3 Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017 :

- F.M.B.Z KPMG TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

Adresse : Les Jardins du Lac, BP n°317 –Rue du Lac Echkel, 1053, Tunis, Tunisie.

E-mail : tn-fmfmbz@kpmg.com

- T.C.A. FICADEX TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Béchir NEDRI.



Adresse : Résidence Nour City -Bureau A-1-3-Bloc A- Centre Urbain Nord-Tunis.

E-mail : tcauditcbn@gmail.com

Etats financiers consolidés relatifs aux exercices 2015, 2016 et 2017 :

- F.M.B.Z KPMG TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

Adresse : Les Jardins du Lac, BP n°317 –Rue du Lac Echkel, 1053, Tunis, Tunisie.

E-mail : tn-fmfmbz@kpmg.com

- T.C.A. FICADEX TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Béchir NEDRI.

Adresse : Résidence Nour City -Bureau A-1-3-Bloc A- Centre Urbain Nord-Tunis.

E-mail : tcauditcbn@gmail.com

Etats financiers intermédiaires arrêté au 30/06/2018 :

- UNIVERS AUDIT: Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur RACHID NACHI.

Adresse : Rue du Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 2 Les Berges du Lac Tunis.

E-mail : rachid.nachi@universaudit.com

- T.C.A. FICADEX TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Béchir NEDRI.

Adresse : Résidence Nour City -Bureau A-1-3-Bloc A- Centre Urbain Nord-Tunis.

E-mail : tcauditcbn@gmail.com

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2015 :

Les états financiers de la Société WIFAK INTERNATIONAL BANK, arrêtés au 31 Décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société F.M.B.Z KPMG représentée par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et la société T.C.A. FICADEX TUNISIE représentée par Mr. Béchir NEDRI selon les normes professionnelles applicable en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Opinion

“ A notre avis, les états financiers susmentionnés sont sincères et réguliers et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société WIFAK INTERNATIONAL BANK, arrêtée au 31 Décembre 2015 ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2016

Les états financiers de la société WIFAK INTERNATIONAL BANK, arrêtés au 31 Décembre 2016 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société F.M.B.Z KPMG représentée par Mr. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et la société T.C.A-FICADEX TUNISIE représentée par Mr. Béchir NEDRI selon les normes professionnelles applicable en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Opinion

“ Les états financiers susmentionnés sont sincères et réguliers et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société WIFAK BANK, arrêtée au 31 Décembre 2016 ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. ”

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels au 31/12/2017 :

Les états financiers de la Société WIFAK INTERNATIONAL BANK, arrêtés au 31 Décembre 2017 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société F.M.B.Z KPMG représentée par Mr. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et la société T.C.A-FICADEX TUNISIE représentée par Mr. Béchir NEDRI selon les normes professionnelles applicable en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Opinion

“ A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2017 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie. ”

Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés au 31/12/2016

Les états financiers consolidés de la société WIFAK INTERNATIONAL BANK relatifs à l'exercice clos au 31/12/2016, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société F.M.B.Z.KPMG représentée par M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et la société T.C.A. FICADEX TUNISIE représentée par M. Béchir NEDRI selon les normes professionnelles applicable en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Avis :

“ A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l’ensemble constitué, au 31/12/2016, par les entreprises comprises dans la consolidation du groupe WIFAK BANK.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK, fournies dans le rapport du Conseil d’Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés. ”

Extrait de l’avis sur les états financiers consolidés au 31/12/2017

Les états financiers consolidés de la société WIFAK INTERNATIONAL BANK relatifs à l’exercice clos au 31/12/2017, ont fait l’objet d’un audit effectué par la société F.M.B.Z. KPMG représentée par Mr. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et la société T.C.A. FICADEX TUNISIE représentée par Mr. Béchir NEDRI selon les normes professionnelles applicable en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Avis :

“ A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2017 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l’exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie. ”

Extrait de l’avis sur les états financiers au 30/06/2018

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2018 de la société WIFAK INTERNATIONAL BANK ont fait l’objet d’un examen limité effectué par la société T.C.A. FICADEX TUNISIE représentée par Mr. Béchir NEDRI et la société UNIVERS AUDIT représentée par Mr. Rachid NACHI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Avis

“ Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la WIFAK INTERNATIONAL BANK arrêtés au 30 juin 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. ”

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



UNIVERS AUDIT
Rachid NACHI



TCA

Béchir NEDRI



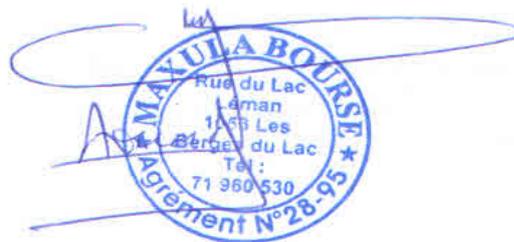
1.4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du document de référence ».

Maxula Bourse

Directeur Général

Raouf AOUADI



1.5 Responsable de l'information

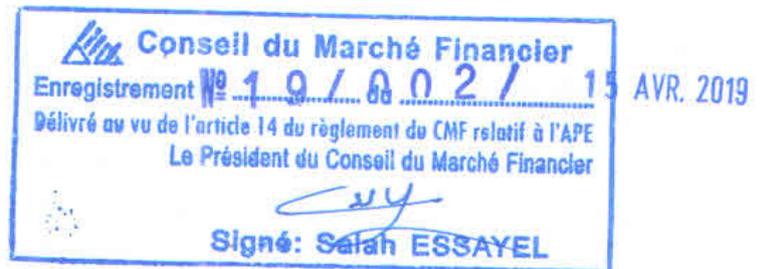
M. Mourad Trabelsi

Chef du Pôle Finance

Tél : 70 259 850

Fax : 70 254 450

E-mail : mourad.trabelsi@wifakbank.com



CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant la banque

2.1.1. Dénomination et siège social :

Dénomination sociale	: WIFAK INTERNATIONAL BANK
Siège social	: Avenue Habib Bourguiba 4100 Médenine
Téléphone	: (70) 259 000 / (70) 254 000
FAX	: (70) 254 450
Site Web	: www.wifakbank.com
E-mail	: info@wifakbank.com

2.1.2. Forme juridique et législation particulière :

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

2.1.3. Date de constitution et durée :

Date de constitution : 28/08/2015

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

2.1.4. Objet social (Article 3 des statuts) :

- 1- La banque a pour objet en Tunisie ou ailleurs l'exercice à titre habituel des opérations bancaires dans le cadre de la loi 2016-48 et les textes subséquents et en conformité avec les normes charaïques et qui comprennent :
 - La réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
 - L'octroi de financements,
 - La mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement,
 - L'exercice, à titre d'intermédiaire, des opérations de change,

La Banque peut octroyer tout type de financement et de garantie nécessaires par voie des différentes opérations de financement et d'investissement sur la base des contrats satisfaisant les normes charaïques pour les transactions financières et économiques islamiques notamment en matière de l'appropriation et de la nature des actifs financés et bénéfiques réalisés à l'instar de Mourabaha, Asalam, et Istisna'a et Ijara, AlMoucharaka et Moudharaba.

La Banque peut, en outre :

- Prendre des participations au capital d'entreprises existantes ou en création,
- Effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.

2- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte des tiers, soit seule ou dans le cadre d'un pool bancaire, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de donation en location ou en gérance de tous biens ou droit, ou autrement.

3- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et de services, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets sociaux, dans le respect des principes de la Chariaa et conformément aux dispositions de la loi 2016-48, et à la réglementation tunisienne applicable en vigueur.

2.1.5. Clauses statutaires particulières :

❖ Affectation et répartition des bénéfices (Article 38 des statuts) :

38.1 Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce après déduction de ce qui suit ;

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième au capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

38.2 L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie des bénéfices distribuables ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie des dits bénéfices, la constitution d'autres réserves.

38.3 Le bénéfice distribuable est distribué aux actionnaires au prorata de leurs actions.

❖ **Cession des titres (Article 14 des statuts) :**

14.1. Les valeurs mobilières sont négociées par leur transfert d'un compte à un autre.

14.2. La cession d'actions émises par la société est libre conformément à la législation en vigueur sous réserve des droits et obligations respectifs des actionnaires convenues extra-statutairement.

❖ **Indivisibilité des actions (Article 11 des statuts) :**

11.1 Les actions sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux, considéré par elle comme seul propriétaire.

11.2. Le ou les nu-propriétaire sont à l'égard de la société, valablement représentés par l'usufruitier. Celui-ci est le représentant aux assemblées générales et il a seul droit d'y assister et de prendre part aux votes comme s'il avait l'entière propriété des titres. En cas d'augmentation de capital, il exerce seul vis-à-vis de la société, le droit de préférence à la souscription des nouvelles actions, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.

❖ **Droits de l'action (Article 12 des statuts) :**

12.1. La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux résolutions prises par l'Assemblée Générale.

12.2. Les héritiers, créanciers, ayant droits ou autres représentants des actionnaires ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, provoquer aucune apposition de scellés, aucun inventaire, aucune licitation, aucun partage, ni s'immiscer en aucune manière dans l'administration de la société. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux délibérations de l'Assemblée Générale.

12.3. Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

12.4. Elle donne en outre droit à une part dans les bénéfices ainsi qu'il est stipulé à l'article 38 des présents statuts.

❖ **Dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires (Article 32 des statuts) :**

⇒ **Les Assemblées d'Actionnaires (Article 32.1 des statuts) :**

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des Actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois d'une Assemblée Générale Ordinaire et d'une Assemblée Générale Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée Générale régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou les incapables.

⇒ **Convocation des Assemblées (Article 32.2 des statuts) :**

Les actionnaires sont réunis chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration dans les quatre (4) premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoqués, en cas de nécessité, par l'un des commissaires aux comptes, par un mandataire nommé par le Tribunal sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au **moins 3%** du capital, par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre public de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle et enfin par le liquidateur.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze (15) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. La convocation indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

⇒ **Droit de siéger aux Assemblées Générales (Article 32.3 des statuts) :**

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président directeur général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président directeur général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.

⇒ **Bureau des Assemblées Générales - Feuille de présence (Article 32.4 des statuts) :**

L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en son absence par un administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration.

Au cas où l'assemblée est convoquée à la diligence du ou des commissaires aux comptes ou du liquidateur, l'auteur de la convocation préside l'assemblée.

Le président de l'assemblée est assisté par deux scrutateurs et d'un secrétaire. Ils forment le bureau de l'assemblée.

Les actionnaires présents désignent les scrutateurs et le secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions détenues par chacun d'eux.

Cette feuille de présence est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et est certifiée par le bureau, puis déposée au siège social et doit être communiquée à tout actionnaire.

⇒ **Ordre du jour (Article 32.5 des statuts) :**

L'ordre du jour est fixé par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant, au moins cinq pour cent (5%) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale. L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale peut toutefois en toutes circonstances révoquer, un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

⇒ **Droit de vote aux Assemblées Générales (Article 32.6 des statuts) :**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'unanimité des actionnaires, exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité. Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel et notamment lorsque cet actionnaire est l'auteur d'un apport bénéficiant de l'avantage particulier soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Si l'Assemblée réduit l'évaluation de l'apport en nature, l'approbation expresse de l'apporteur est requise.

⇒ **Les procès-verbaux (Article 32.7 des statuts) :**

Les délibérations des Assemblées Générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité d'entre eux. Le refus de l'un d'eux doit être mentionné. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, sont signés par le président du conseil et par deux administrateurs. Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par les liquidateurs ou le cas échéant, par le liquidateur unique.

Le procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue,
- Le mode de convocation,
- L'ordre du jour,
- La composition du bureau,
- Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint,
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale,
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Ce procès-verbal est signé par les membres du bureau, et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

❖ **Règles spéciales aux Assemblées Générales Ordinaires :**

⇒ **Constitution des Assemblées Générales Ordinaires (Article 33.1 des statuts) :**

Les assemblées générales ordinaires se composent de tous les actionnaires quelques soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles, y compris dans le délai imparti par la mise en demeure. Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant plus la moitié (1/2) des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau.

Entre la première et la deuxième convocation, un délai minimum de trente (30) jours doit être observé.

L'Assemblée Générale, réunie sur deuxième convocation, ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins un tiers (1/3) des actions et droits de vote de la société.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur première ou deuxième convocation, sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Toutefois, les décisions suivantes sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire à une majorité de 75% des actions et droits de vote détenus par les actionnaires présents ou représentés :

- Tout placement privé d'actions de la société ;
- Toute déclaration ou paiement de distribution de dividendes ;
- L'établissement de politique de distribution de bénéfices ou cash disponibles ;
- La nomination ou la révocation d'un administrateur indépendant ;
- L'adoption de tout plan de stock option, action bonus ou tout plan de bonification sur le capital ;
- Vente directe d'entreprise ou fonds de commerce (Trade sale) ;

- Aliénation ou constitution de charges sur les actifs représentant plus de 30% des actifs nets de la société ;
- Tout changement de droits attachés aux actions ordinaires (ou si applicable aux actions préférentielles) ;
- La poursuite de lignes d'activités significativement différentes des activités de la société ; et/ou les opérations importantes mentionnées à l'alinéa de l'article 22 des présents statuts.

Préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège social de la société à la disposition des actionnaires, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion.

⇒ **Pouvoirs des Assemblées Générales Ordinaires (Article 33.2 des statuts) :**

L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et peut conférer à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants. D'une manière générale elle règle les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elle détermine la conduite des affaires de la société.

Elle discute, approuve ou redresse les comptes, et d'une façon générale, contrôle tous les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus.

Elle prend les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes.

Elle statue sur l'affectation et la réparation des bénéfices.

Elle approuve ou rejette les nominations d'administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs ainsi que le ou les commissaires aux comptes.

Elle détermine le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration ainsi que la rémunération des commissaires aux comptes.

Elle approuve ou désapprouve les conventions mentionnées par l'article 200 du code des sociétés commerciales que le Conseil d'Administration a autorisées.

Elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

❖ **Règles spéciales aux Assemblées Générales Extraordinaires (Article 34 des statuts) :**

⇒ **Constitution des Assemblées Générales Extraordinaires (Article 34.1 des statuts) :**

Les assemblées générales extraordinaires se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations des assemblées générales extraordinaires sont prises, à la majorité de 75% au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège social de la société à la disposition des actionnaires, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion.

⇒ **Pouvoirs des Assemblées Générales Extraordinaires (Article 34.2 des statuts) :**

Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent sur la proposition du Conseil d'Administration et dans le cadre de la législation des sociétés anonymes, apporter toutes modifications aux statuts.

Par ailleurs, aucune des décisions énumérées ci-dessous n'est valable ou effective, à moins d'avoir été acceptée par l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires :

- La cession de l'intégralité ou d'une part importante de l'activité de la société excédant quinze pour cent (15%) de ses actifs totaux par comparaison au montant des dits actifs figurant aux derniers comptes de la société vérifiés par les commissaires aux comptes et réactualisé de manière adéquate,
- Toute augmentation ou réduction du capital social de la société ;
- Toute nomination d'un liquidateur ou d'administrateur judiciaire ;
- Toutes actions relatives à la liquidation, la réorganisation, la cessation d'activités ou la dissolution de la société ;
- Tout rapprochement, fusion ou unification de la société avec une autre banque ou société ;
- L'offre de valeurs mobilières de la société au public sur tout marché boursier ou l'émission de toute forme de capital ou de titres de capital par la société.

⇒ **Quorum (Article 34.3 des statuts) :**

34.3.1. Première convocation :

Les assemblées générales extraordinaires ne sont pas régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins 75% des actions et droits de vote.

34.3.2. Deuxième convocation :

Si la première assemblée n'a pas réuni les actionnaires présents ou représentés détenant 75% des actions et droits de vote de la société, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes statutaires et par deux (2) insertions faites, l'une au Journal Officiel de la République Tunisienne, l'autre dans deux journaux quotidiens de Tunis dont un est en langue arabe.

Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente assemblée.

La seconde assemblée ne peut se tenir que quinze (15) jours au plus tôt après la publication de la dernière insertion.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins deux tiers (2/3) des actions et droits de vote de la société.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant par deux (2) mois à partir de la date de convocation.

L'assemblée statue à la majorité des 75% des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote. Dans toutes les assemblées générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Direction et Administration de la Banque (Titre Trois des statuts) :

❖ Conseil d'Administration (Article 20 des statuts) :

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration doit comporter au moins deux (2) membres indépendants des actionnaires et un membre représentant les intérêts des petits actionnaires au sens de la réglementation relative au marché financier. Leur mandat peut être renouvelé une seule (1) fois.

Un actionnaire aura toujours droit à une représentation au Conseil d'Administration sous la condition que celui-ci détienne individuellement ou conjointement avec d'autres actionnaires une fraction égale ou supérieure à 15 % des droits de vote dans les Assemblées Générales de la société. Toutefois, tout actionnaire stratégique (ayant un savoir-faire dans les métiers de la banque islamique ou ayant pour mission la réalisation ou la participation aux investissements dans le cadre de partenariat avec le secteur privé dans tous les domaines économiques à caractère stratégique) aura droit à une représentation au Conseil d'Administration tant qu'il détiendra une fraction égale ou supérieure à 5% des actions et droits de vote dans les Assemblées Générales de la société.

Une personne morale, peut faire partie de son Conseil d'Administration. Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est obligée de pourvoir en même temps à son remplacement.

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être membre du Conseil d'Administration.

Un administrateur ne peut pas cumuler sa fonction d'Administrateur dans la société avec sa fonction d'Administrateur dans une autre société ayant une activité bancaire.

Les administrateurs doivent jouir de leurs droits civils et politiques et n'avoir subi aucune condamnation à une peine afflictive. Ils ne doivent pas faire l'objet des interdictions prévues dans l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales et doivent remplir les conditions prévues par la législation relative aux banques.

❖ **Durée du mandat des administrateurs (Article 21 des statuts) :**

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de trois (3) années. La nomination des membres du Conseil d'Administration prend effet dès l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux réunions du Conseil.

Chaque administrateur a droit à un nombre illimité de mandats, à l'exception du mandat des administrateurs indépendants ou l'administrateur représentant les petits actionnaires qui ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

L'Assemblée Générale aura la possibilité de réduire la durée du mandat des administrateurs.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire. Chaque Administrateur doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre Société. Le représentant légal de la société doit en informer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Ces nominations sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Au cas où, la ratification n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres du Conseil.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur. En cas d'adjonction d'un nouveau membre, l'Assemblée Générale Ordinaire qui ratifie la nomination détermine la durée du mandat.

Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder aux nominations requises ou de convoquer l'Assemblée Générale, tout actionnaire ou le(s) Commissaire(s) aux Comptes peu(ven)t demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations faites par le Conseil.

❖ **Bureau du Conseil – Délibération (Article 22 des statuts) :**

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation de son président ou encore de la moitié de ses membres aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins quatre (4) fois par an, soit au siège social, soit en tout autre lieu même en dehors de la Tunisie indiqué dans les lettres de convocation adressées aux administrateurs par télécopie confirmée par email et ce, avec un préavis de 15 jours. Toutefois le Conseil peut se réunir sur une convocation verbale et sans délai si tous les membres sont présents ou représentés.

En cas d'urgence, le Conseil d'Administration peut être convoqué par télégramme, télécopie ou email avec trois (3) jours de préavis. Sous réserve des dispositions du code des sociétés commerciales, tout administrateur peut en cas d'urgence participer à la réunion du Conseil d'Administration par vidéoconférence ou téléconférence ou tout autre moyen électronique similaire. Dans ce cas, le président du Conseil est tenu d'inscrire les observations dudit administrateur sur le procès-verbal établi à l'occasion de cette réunion. Ce procès-verbal devant être régulièrement signé par la suite par tous les administrateurs.

Le Conseil d'Administration désigne aussi un secrétaire qui peut être choisi en dehors des administrateurs.

L'ordre du jour est arrêté par le président du Conseil et communiqué aux administrateurs convoqués, accompagné des pièces et documents concernant les sujets y figurant.

Les administrateurs peuvent se faire représenter à chaque séance par un de leurs collègues.

Un administrateur ne peut représenter qu'un seul administrateur.

Le pouvoir peut être donné par lettre ou par télégramme ou encore par email.

Le conseil ne peut valablement délibérer que si les trois quarts (3/4) de ses membres sont présents ou représentés en ce compris un administrateur indépendant, avec toutefois une présence effective de la moitié au moins de ses membres.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage de voix, la voix du président est prépondérante.

Toutefois, les opérations ci-après ne peuvent être autorisées et/ou proposées à l'Assemblée Générale de la société par le Conseil d'Administration qu'après leur approbation par la majorité des trois quarts (3/4) des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- (i) La nomination, la révocation ainsi que la fixation de la rémunération et du plan de retraite du Directeur Général ;
- (ii) La nomination et la révocation du directeur de gestion des risques, sur recommandation du comité des risques. Sur recommandation du Comité des Risques, le comité de nomination et de rémunération ou le directeur général (en l'absence du comité de rémunération) fixe la rémunération et le plan de retraite du directeur de gestion des risques.

- (iii) La nomination et la révocation du directeur de l'audit interne, sur recommandation du comité d'audit. Sur recommandation du comité d'audit, le comité de nomination et de rémunération ou le directeur général (en l'absence du comité de rémunération) fixe la rémunération et le plan de retraite du directeur de l'audit interne.
- (iv) Sur proposition du directeur général et à la lumière des recommandations du comité de rémunération, la nomination, la révocation ainsi que la fixation de la rémunération et du plan de retraite des directeurs exécutifs de la société autres que le directeur de gestion des risques et le directeur de l'audit interne ;
- (v) L'établissement de la structure organisationnelle de la société ;
- (vi) Le changement d'activité de la société y compris l'extension de nouvelles activités ou d'autres territoires ;
- (vii) L'approbation de tout business plan de la société et la valeur des investissements figurant sur ce business plan ;
- (viii) Les transactions d'investissement ou de désinvestissement n'entrant pas dans le champ d'activité de la société et ce quels que soient leurs montants ;
- (ix) L'émission de valeurs mobilières, y compris la création de nouvelles actions ou de transformation d'anciennes actions de la société, réservés soit à des actionnaires, soit à des tiers, par suite d'apport en numéraire ou d'apport en nature et bénéficiant de droit, privilèges ou avantages particuliers ;
- (x) Le rachat d'actions et la cession de fonds de commerce, d'actifs matériels ou immatériels substantiels ;
- (xi) Le recrutement des personnes clés et leur rémunération ;
- (xii) La création/cession d'une filiale ou prise/désengagement de participation ;
- (xiii) Tout projet de modification des statuts ou d'adoption de nouveaux statuts de la société ;
- (xiv) Tout changement et nomination des commissaires aux comptes de la société ;
- (xv) La liquidation ou la dissolution de la société et/ou de l'une de ses filiales ;
- (xvi) Toute transaction de quelque nature que ce soit entre la société et ses actionnaires ou dirigeants ainsi que tout engagement avec des sociétés liées à ceux-ci ;
- (xvii) Toute opération sur le capital social de la société et/ou de ses filiales et sa répartition et toute opération de restructuration du capital de la société par voie de fusion ou de scission, cession substantielle d'actifs de la société au sens de la loi relative aux établissements de crédit, y compris le contrôle des filiales existantes à la date des présentes ;
- (xviii) Toute distribution de dividendes ;
- (xix) Toute modification significative dans les méthodes et règles comptables autres que celle requise par loi ;
- (xx) Toute entrée dans une joint-venture, un partenariat, un consortium ou tout accord similaire ;
- (xxi) Et toute autre opération qui aurait un impact sur les droits ou obligations des actionnaires en tant qu'actionnaires de la société ou qui entraînerait une dilution de leur pourcentage de participation dans le capital de la société.

L'administrateur représentant un de ses collègues dispose de deux voix. La justification du nombre des administrateurs en exercice et leur nomination ainsi que des pouvoirs des administrateurs ayant représenté leurs collègues absents résulte valablement et suffisamment vis-à-vis des tiers de la seule énonciation dans le procès-verbal de chacune délibération et dans les copies et extraits qui en sont délivrés des noms des administrateurs présents.

❖ **Procès-Verbaux (Article 23 des statuts) :**

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des Procès-Verbaux inscrits sur un registre spécial tenu au siège de la société et qui sont signés par le Président et le secrétaire ou par la majorité des membres présents et le secrétaire.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés soit par le président, soit par deux administrateurs.

❖ **Pouvoirs du Conseil (Article 24 des statuts) :**

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Toutefois, le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générales des actionnaires.

Dans ses rapports avec les tiers, la société est engagée même pour les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers, savait ou ne pouvait ignorer que l'acte dépassait son objet.

❖ **Le Président du Conseil et Directeur Général (Article 25 des statuts) :**

25.1. Le Président du Conseil :

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président qui a la qualité de président du Conseil.

Il doit être une personne physique et actionnaire à peine de nullité de sa nomination.

Le Président du Conseil est nommé pour une durée qui ne saurait excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible pour un ou plusieurs mandats.

Le Conseil d'Administration peut révoquer le Président du Conseil à tout moment.

Le Président du Conseil a pour mission de proposer l'ordre du jour du Conseil, de le convoquer et le présider et veiller à la réalisation des options arrêtées par celui-ci.

En cas d'empêchement, le président peut déléguer ses attributions à un membre du Conseil d'Administration. Cette délégation renouvelable est toujours donnée pour une durée limitée.

Si le Président est dans l'incapacité de donner cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office.

En cas d'absence du président, le conseil désigne pour chaque séance celui des membres présents qui remplira les fonctions de président.

25.2. Le Directeur Général :

Le Conseil nomme, en dehors de ses membres, pour une durée déterminée, un Directeur Général qui doit être une personne physique.

Le Directeur Général assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil d'Administration lui délègue les pouvoirs nécessaires à cet effet.

Le Directeur Général de la société est considéré comme commerçant.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent à l'assemblée des actionnaires et les pouvoirs spécifiques réservés au Conseil d'Administration ou au Président.

Il assiste aux réunions du Conseil d'Administration sans droit de vote.

Le Directeur Général est révocable par le Conseil d'Administration à tout moment.

Le Conseil d'Administration peut faire assister le Directeur Général, sur demande de ce dernier, d'un ou de plusieurs directeurs généraux adjoints.

En cas d'empêchement, le Directeur Général peut déléguer tout ou partie de ses attributions à un directeur général adjoint. Cette délégation renouvelable est toujours donnée pour une durée limitée. Si le Directeur Général est dans l'incapacité de donner cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office. A défaut d'un directeur général adjoint, le Conseil d'Administration peut désigner un délégué.

Le Conseil d'Administration fixe la rémunération du Directeur Général et, le cas échéant, du ou des directeurs généraux adjoints suite aux recommandations du comité de rémunération.

❖ Représentation de la société (Article 26 des statuts) :

Tous les actes concernant la société doivent revêtir la signature du Directeur Général ou de l'administrateur ayant reçu délégation en cas d'empêchement du Directeur Général, soit encore de tout mandataire ayant reçu du Directeur Général ou du Conseil d'Administration pouvoir à cet effet.

❖ Rémunération des membres du Conseil d'Administration (Article 27 des statuts) :

L'Assemblée Générale Ordinaire peut allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, une somme fixée annuellement à titre de jetons de présence. Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Le Conseil d'Administration peut allouer, conformément à la législation en vigueur, des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés aux membres du Conseil d'Administration, qui seront portées aux charges d'exploitation de la société.

❖ Conventions entre la Société et les dirigeants sociaux (Article 28 des statuts) :

28.1. Evitement des conflits d'intérêts :

Les dirigeants de la société doivent déclarer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans les contrats ou opérations conclues avec la société, ils doivent veiller à éviter tout conflit entre leurs intérêts personnels et ceux de la société et à ce que les termes des opérations qu'ils concluent avec la société qu'ils dirigent soient équitables.

28.2. Opérations soumises à autorisations :

Toute convention conclue directement ou par personne interposée entre la société d'une part et le président de son Conseil d'Administration, son administrateur délégué, son directeur général, l'un de ses administrateurs, l'un de ses directeurs généraux adjoints, l'un de ses actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieur à dix pour cent (10%) ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part est soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Ces dispositions d'appliquent également aux conventions dans lesquelles les personnes ci-dessus visées sont indirectement intéressées.

Sont également soumises à autorisation préalable les conventions conclues entre la société et une autre société lorsque le président du Conseil d'Administration, le directeur général, l'administrateur délégué, l'un des directeurs généraux adjoints ou l'un des administrateurs est associé tenu solidairement des dettes de cette société, gérant, directeur général administrateur ou d'une façon générale dirigeant de cette société.

L'intéressé ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée.

Chacune des personnes ci-dessus mentionnées doit informer le président du conseil, le directeur général ou l'administrateur délégué de toute convention soumise à ces dispositions dès qu'il en prend connaissance.

Le président du Conseil, le directeur général, ou l'administrateur délégué doit informer les commissaires aux comptes de toute convention autorisée et la soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les commissaires aux comptes établissent un rapport spécial sur ces opérations au vu duquel l'Assemblée Générale délibère.

L'intéressé qui a participé à l'opération ou qui y a un intérêt indirect ne peut prendre part au vote. Ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Les obligations et engagements pris par la société elle-même ou par une société qu'elle contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, au profit de son président du conseil, directeur général, administrateur délégué ou de l'un de ses administrateurs ou de l'un de ses directeurs généraux adjoints, concernant les éléments de leur rémunération, les indemnités ou avantages qui leurs sont attribués ou qui leurs sont dus ou auxquels ils pourraient avoir droit au

titre de la cessation ou de la modification de leurs fonctions, sont soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et l'approbation de l'Assemblée Générale.

Outre la responsabilité de l'intéressé ou du Conseil d'Administration le cas échéant, les conventions conclues en violation des dispositions ci-dessus peuvent être annulées lorsqu'elles causent préjudice à la société.

28.3. Opérations interdites :

A l'exception des personnes morales membres du Conseil d'Administration, il est interdit au président directeur général, au directeur général, à l'administrateur délégué, aux directeurs généraux adjoints et aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'aux conjoints, ascendants descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'eux de contracter sous quelque forme que ce soit des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions, ainsi que de faire cautionner ou avaliser par elle leurs engagements envers les tiers, sous peine de nullité du contrat.

La même interdiction s'applique aux représentants permanents des personnes morales membres au Conseil d'Administration.

A peine de nullité des contrats, il est interdit à tout actionnaire à son conjoint, ses ascendants descendants et toute personne interposée pour le compte de l'un d'eux de contracter sous quelque forme que ce soit des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions, afin d'utiliser pour la souscription dans les actions de la société.

28.4. Opérations libres :

Les dispositions du paragraphe cité en 28.2 ci-dessus ne s'appliquent pas aux conventions relatives aux opérations courantes conclues à des conditions normales. Les dispositions du paragraphe cité en 28.2 ci-dessus ne s'appliquent pas aux opérations courantes conclues à des conditions normales par les établissements de crédit. Cependant ces conventions doivent être communiquées par l'intéressé au président du Conseil d'Administration, au directeur général, ou à l'administrateur délégué. Une liste détaillée de ces conventions est communiquée aux membres du Conseil d'Administration et au ou aux commissaires aux comptes. Ces opérations sont auditées selon les normes d'audit d'usage.

2.1.6. Registre du commerce

B134782002 TUNIS

2.1.7. Exercice social

Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année

2.1.8. Capital social

Le capital s'élève à 150 000 000 dinars, divisé en 30 000 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées.

2.1.9. Nationalité

Tunisienne

2.1.10. Régime fiscal

Droit commun

2.1.11. Matricule fiscal

798651/L

2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque

Siège social de la banque à l'Avenue Habib Bourguiba 4100-Medenine

2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing

M. Mourad Trabelsi

Chef du Pôle Finance

Tél : 70 259 850

Fax : 70 254 450

E-mail : mourad.trabelsi@wifakbank.com

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque

Capital social	: 150 000 000 dinars
Nombre d'actions	: 30 000 000 actions
Nominal	: 5 dinars
Forme des actions	: Nominative
Catégorie	: Actions ordinaires
Libération	: Intégrale
Jouissance	: 1er janvier

2.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du Capital		Capital en circulation		
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions	Nominal
Assemblée Générale constitutive du 28 Juin 2002	Constitution	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	10
Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Octobre 2003	Augmentation par émission en numéraire	2 500 000	250 000	7 500 000	750 000	10
Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Mai 2005	Réduction du nominal de 10 à 5 dinars	0	750 000	7 500 000	1 500 000	5
Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Novembre 2006	Augmentation par émission en numéraire	2 500 000	500 000	10 000 000	2 000 000	5
Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008	Augmentation par émission en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000	5
Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012	Augmentation par émission en numéraire	5 000 000	1 000 000	20 000 000	4 000 000	5
Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Août 2015	Augmentation par incorporation des réserves	10 000 000	2 000 000	30 000 000	6 000 000	5
	Augmentation par émission en numéraire avec maintien des DPS	60 000 000	12 000 000	90 000 000	18 000 000	5
	Augmentation par émission en numéraire avec suppression des DPS	60 000 000	12 000 000	150 000 000	30 000 000	5

2.4 Répartition du capital et des droits de vote

2.4.1. Structure du capital au 31/01/2019 :

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montant en TND	% du Capital et des droits de vote
Participations Tunisiennes	592	20 342 152	101 710 760	67,81%
Personnes Morales	34	10 216 171	51 080 855	34,05%
Ayant 3% et Plus	3	9 118 778	45 593 890	30,40%
Ayant plus de 0.5% et moins de 3%	3	857 242	4 286 210	2,86%
Public ayant au maximum 0,5%	27	240 151	1 200 755	0,80%
Personnes Physiques	558	10 127 615	50 638 075	33,76%
Ayant 3% et Plus	3	7 374 460	36 872 300	24,58%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	4	1 814 007	9 070 035	6,05%
Public ayant au maximum 0,5%	551	937 514	4 687 570	3,13%
Participations Etrangères	5	9 657 721	48 288 605	32,19%
Personnes Morales	2	9 056 970	45 284 850	30,19%
Ayant 3% et Plus	1	9 000 000	45 000 000	30,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Public ayant au maximum 0,5%	1	56 970	284 850	0,19%
Personnes Physiques	3	600 751	3 003 755	2,00%
Ayant 3% et Plus	-	-	-	-
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	600 000	3 000 000	2,00%
Public ayant au maximum 0,5%	2	751	3 755	0,00%
Reste à attribuer (Rompus)		127	635	0,00%
TOTAL	597	30 000 000	150 000 000	100%

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/01/2019 :

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions	Montant en TND	%
ICD	SA	9 000 000	45 000 000	30,00%
Groupe STB	TN	4 978 152	24 890 760	16,59%
BEN AYED Med Hédi	TN	3 531 675	17 658 375	11,77%
Caisse des Dépôts et Consignations	TN	3 000 000	15 000 000	10,00%
HAMROUNI ABDELKADER	TN	1 984 293	9 921 465	6,61%
HAMROUNI ABDELLATIF	TN	1 858 479	9 292 395	6,19%
MEDIMIX	TN	1 501 255	7 506 275	5,00%
TOTAL		25 853 854	129 269 270	86,17%

2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/01/2019 :

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions	Montant en TND	%
ICD	SA	9 000 000	45 000 000	30,00%
Groupe STB	TN	4 978 152	24 890 760	16,59%
BEN AYED Med hedi	TN	3 531 675	17 658 375	11,77%
Caisse des Dépôts et Consignations	TN	3 000 000	15 000 000	10,00%
Mohamed MELLOUSSE	TN	702 112	3 510 560	2,34%
Mohamed SAIDANE	TN	451 147	2 255 735	1,50%
Mohamed Habib KARAOULI	TN	336	1 680	0,00%
Khaled Mohamed ABOODI	SA	1	5	0,00%
TOTAL		21 663 423	108 317 115	72,20%

2.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/01/2019:

Le capital de WIFAK INTERNATIONAL BANK est réparti entre 597 actionnaires :

- 36 Personnes morales
- 561 Personnes physiques

2.5. Description sommaire du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK au 31/12/2017

2.5.1. Présentation générale du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK :

2.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK :

Au 31/12/2017, WIFAK INTERNATIONAL BANK est à la tête du Groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » composé d'une société à savoir ERRAYADA SICAR.

WIFAK INTERNATIONAL BANK :

WIFAK INTERNATIONAL BANK s'est présentée en 2015 en tant que dernier né du système financier Tunisien, contribuant ainsi au développement économique de la Tunisie et proposant des perspectives encourageantes d'expansion nationale et internationale.

L'historique de la Banque remonte à 2002, quand la société de Leasing « El Wifack Leasing » a été créée avec un capital initial de 5 Millions de Dinars dont l'objet principal consiste à la réalisation des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel. Quatre

ans plus tard, « El Wifack Leasing » s'est introduite en bourse des valeurs mobilières de Tunis avec une notation « BB+ » par l'agence Fitch Rating.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, « El Wifack Leasing » s'est évoluée en 2015 en une banque universelle qui s'adonne aux opérations bancaires conformément aux concepts de la finance Islamique, et a changé sa dénomination sociale à WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Cette évolution a été effectuée sur 3 opérations simultanées :

1- Incorporation des réserves à concurrence de **10.000.000 TND** à puiser à hauteur de **9.500.000 TND** de la prime d'émission et de **500.000 TND** des réserves statutaires,

2- Souscription en numéraire de **60.000.000 TND** avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de **12.000.000** actions de valeur nominale de **5 TND**.

3- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de **60.000.000 TND** et ce par l'émission au pair de **12.000.000** actions de valeur nominale de **5 TND**.

La Banque a démarré son activité commerciale le **28 Avril 2017**, à travers 9 agences. Il s'agit de la première et la seule institution financière ayant son siège social en dehors du capital et dans le sud. Aujourd'hui, le capital de la Banque s'élève à 150 Millions de Dinars, et elle est présente sur un réseau commercial de 27 agences, qui va être renforcé progressivement pour couvrir la totalité du territoire du pays. Elle a opté pour le système d'information iMal de Path Solution, la seule solution spécialisée en finance islamique en Tunisie.

Les assises de WIFAK INTERNATIONAL BANK traduites par ses performances et son actionnariat lui ont valu la notation « AA+ » avec des perspectives stables par l'agence de notation internationale Fitch Rating.

ERRYADA SICAR :

La société ERRYADA SICAR¹ a été créée en mars 2009 avec un capital initial de **520 000 TND**. La création de cette société s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'activité de la société « El Wifack Leasing » pour saisir certaines opportunités dans ce secteur.

Le capital social a augmenté début 2010 à **920 KTND**. Cette augmentation permet de renforcer les fonds propres de la société et l'aider à jouer un rôle plus efficace dans l'effort de création de projets et de participation active de la promotion de l'investissement privé. Après la mise en place de sa politique d'intervention, la société a commencé à chercher d'opportunités d'investissements dans des projets rentables et avec de promoteurs ayant les qualités nécessaires pour mener à bon terme leurs projets.

Actuellement, la société dispose d'une base de dossiers en cours d'études et de suivi pour une éventuelle participation selon les procédures et la politique d'intervention arrêtés.

¹ Erryada SICAR : Changement de la dénomination sociale de la Société Erryada Sicar à Wifak Sicar après la tenue de l'AGE du 15/10/2018

La société a également mis en place sa politique d'intervention qui a été approuvée par le Conseil tout en tenant compte des avantages et des orientations de L'Etat vers les secteurs innovants et dans des projets créés par des nouveaux promoteurs implantés dans les zones de développement régional. La société continuera ses efforts pour conforter sa situation financière.

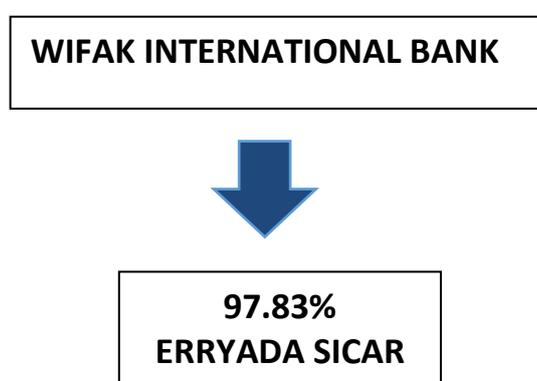
Suite à la transformation de la société mère en une banque universelle qui pratique la finance islamique, la société ERRYADA SICAR est tenue d'adopter les normes charaïques sur toutes les opérations réalisées.

En tant que SICAR, elle continuera à renforcer ses ressources et à participer activement dans l'effort national pour la promotion de l'investissement privé et de l'emploi et ce par une intervention dans des projets de développements régional, innovants, promus par des nouveaux promoteurs ou dans des projets inscrits dans le marché alternatif et qui se préparent à leur introduction en bourse. Ses interventions seront orientées vers les projets inscrits dans le marché alternatif qui offrent des bonnes opportunités à saisir et assurer sa sortie lors de leur introduction en bourse.

Résultat de la société ERRYADA SICAR :

Le bénéfice net a légèrement progressé par rapport à 2016 passant de **57 731 TND** à **65 191 TND** en 2017. La variation du résultat est étroitement liée à la variation du poste revenu.

2.5.1.2. Schéma financier du périmètre de consolidation d'ERRYADA SICAR au 31/12/2017 :



2.5.1.3. Evènements récents modifiant le schéma du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK durant l'année 2017 :

Aucun événement récent et modifiant le schéma du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK n'a été constaté au cours de l'année 2017.

2.5.1.4. Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2017 :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
WIFAK INTERNATIONAL BANK	Néant	-	-	-	Néant
ERRYADA SICAR	90 000	10	900 000	2009-2010	97,83%

2.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2017 (En KTND) :

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires (Total produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales (Total Passifs)	Charges financières
WIFAK INTERNATIONAL BANK	170 045	24 247	-1 737	- 1 688	241 807	7 411
ERRYADA SICAR	1 283	222	175	74	16 930	75

Le portefeuille-titres de la banque a connu une hausse considérable de **51%** passant de **12,017 MTND** à fin 2016 à **18,118 MTND** à fin 2017. Cette évolution s'explique par l'augmentation du montant alloué en fonds d'investissement auprès notamment d'ERRYADA SICAR totalisant **15,8 MTND** à fin 2017 à contre **11,3 MTND** en 2016, soit une progression de **40%**.

2.5.1.6 Engagements financiers du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » au 31/12/2017 :

	WIFAK INTERNATIONAL BANK	ERRYADA SICAR
Crédits bancaires (encours +1 et -1 an)	70 508 992	0
Crédits extérieurs	0	0
Emprunts obligataires	4 000 000	0
Dettes rattachées	2 275 439	0
Fonds gérés	0	15 300 000
Ressources spéciales et autres fonds empruntés	0	0
Découvert		0
Certificat de dépôt et de leasing	0	0
Leasing	0	0
Total	76 784 431	15 300 000

2.5.1.7 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe :

Afin de répondre à son besoin de financement, ERRYADA SICAR fait recours au système bancaire principalement la Wifak Bank.

2.5.2 Relations de WIFAK INTERNATIONAL BANK avec les sociétés du groupe WIFAK

INTERNATIONAL BANK au 31/12/2017

2.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Crédits reçus :

Les dépôts de la société Erryada SICAR se détaillent comme suit :

	En DT	
	Dépôt à vue	Istithmar
Erryada SICAR	1 413 365	8 800 000

Source : Filiale

Prêts octroyés :

Néant

2.5.2.2. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Données :

Néant

Reçus :

Néant

2.5.2.3. Dividendes et autres rémunérations encaissés par WIFAK INTERNATIONAL BANK et distribués par les sociétés du groupe :

Néant

2.5.2.4. Dividendes et autres rémunérations distribués par WIFAK INTERNATIONAL BANK aux sociétés du groupe en 2016 au titre de l'exercice 2015

Néant

2.5.2.5. Dividendes et autres rémunérations distribués par WIFAK INTERNATIONAL BANK aux sociétés du groupe en 2017 au titre de l'exercice 2016 :

Néant

2.5.2.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

2.5.2.6.1. Garanties et sûretés réelles

Reçues :

Néant

Données :

Néant

2.5.2.6.2. Cautions

Reçues :

Néant

Données :

Néant

2.5.2.6.3. Fonds gérés :

Jusqu'à l'exercice 2017, Wifak International Bank a signé **7** conventions de placement à capital risque avec sa filiale ERRYADA SICAR.

Le total des fonds mis à la disposition d'ERRYADA SICAR à la date de signature des différentes conventions s'élève à **15 300 000 dinars**.

A la clôture de l'exercice 2017, le solde des fonds gérés par ERRYADA SICAR s'élève à **15 300 000 DT**.

Le montant de la commission payée au cours de l'exercice 2017 s'élève à **203 397 dinars**.

Le détail de ces fonds se présente comme suit :

Placements auprès d'ERRYADA SICAR

En DT				
Date de placement	Fonds à capital risque (FACR)	Montant initial	Commissions de gestion	Montant au 31/12/2017
2009	Fonds géré 1	500 000	7 500	500 000
2012	Fonds géré 2	1 000 000	15 000	1 000 000
2013	Fonds géré 3	2 000 000	30 000	2 000 000
2014	Fonds géré 4	1 400 000	21 000	1 400 000
2015	Fonds géré 5	1 400 000	28 000	1 400 000
2016	Fonds géré 6	4 500 000	67 500	4 500 000
2017	Fonds géré 7	4 500 000	34 397	4 500 000
Total		15 300 000	203 397	15 300 000

2.5.3. Relations commerciales entre WIFAK INTERNATIONAL BANK et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2017

2.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe :

Chiffre d'affaires encaissé par WIFAK INTERNATIONAL BANK :

Néant

Chiffre d'affaires décaissé par WIFAK INTERNATIONAL BANK :

Chiffre d'affaires décaissé par WIFAK INTERNATIONAL BANK au profit des sociétés du groupe :

en TND	Montant	Nature
ERRYADA SICAR	168 288	profit sur comptes Istithmar
ERRYADA SICAR	203 397	Commissions de gestion de fonds d'investissement

2.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs :

Néant

2.5.3.3. Prestations de services reçues ou données :

Reçues :

Néant

Données :

Néant

2.5.3.4. Contrats de gestion :

Néant

2.5.3.5. Contrats de location :

Néant

2.6. Relations de WIFAK INTERNATIONAL BANK avec les autres parties liées au 31/12/2017

2.6.1. Informations sur les engagements :

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED :

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent 63 contrats IJARA et 5 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2017	Impayés au 31/12/2017	Produits de l'exercice 2017
<u>Financements IJARA</u>	<u>63</u>	<u>4 653 070</u>	<u>14 726</u>	<u>153 589</u>
Société PROSID	11	208 940	24	20 169
Société ELECTRIA	3	157 168	0	4 197
Société INTERMETAL SA	5	121 431	877	7 283
Société Nouvelle de Construction SNC	15	92 957	0	14 932
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	5 344	4	854
Société TRANSIDER	1	1	1	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	306 401	-2	13 233
Société Sens Inverse	3	44 418	7	4 166
Société SAMFI « SARL »	3	47 359	1	5 221
Société METALSHIP	2	34 742	17	3 064
Société INTER FER FORGE	1	1	2	214
Société C.C.P.S	4	2 328 154	-2	9 931
Société PROSID SUD	2	57 659	101	4 491
Société d'étude et de construction métallique	2	57 089	0	6 696
Société INTERCHAUX	3	283 354	1	29 606
IMMOBILIERE CONTEMPORAINE	0	0	0	0
STE ALULUX SUD	0	0	0	0
STE ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	13 695	26 594
STE TOUTALU	1	60 549	0	2 938
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>5</u>	<u>18 174 969</u>	<u>0</u>	<u>143 734</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 374 055	0	13 007
Société C.C.P.S	1	2 105 039	0	-
COTUNAL	1	7 454 799	0	62 924
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	0	67 803
Total	68	22 828 039	14 726	297 323

En 2017, WIFAK INTERNATIONAL BANK a conclu 11 contrats IJARA et 5 contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

Société	Nombre de contrats	Financement en hors taxes	Commissions en TTC
<u>Financements IJARA</u>	<u>11</u>	<u>1 955 776</u>	<u>1 100</u>
Société C.C.P.S	2	227 767	200
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	340 161	100
Société PROSID	1	135 845	100
Société ELECTRICA	2	172 867	200
Société INTERMETAL SA	1	78 071	100
Société PROSID SUD	1	38 153	100
Société ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	100
Société SENS INVERSE	1	48 342	100
Société TOUTALU	1	67 067	100
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>5</u>	<u>18 400 991</u>	<u>4 420</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 600 077	4 420
Société C.C.P.S	1	2 105 039	-
Société COTUNAL	2	7 454 799	-
Société INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	-
Total	16	20 356 767	5 520

Par ailleurs, la société « INTERMETAL S.A » a procédé au rachat anticipé d'un contrat de financement IJARA anciennement conclu et dont l'encours s'élève à la date de rachat à **4 428,713 TND**. L'opération de rachat a été concrétisée au prix hors taxes de **4 871,584 TND** accusant ainsi une commission en hors taxes égale à 442,871 TND.

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED :

WIFAK INTERNATIONAL BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de **10 ans**, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 TND** moyennant une marge égale à **2 620 825 TND** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2017 se sont élevés à **104 691 TND**.

Crédits reçus :

Les emprunts de billet de trésorerie accordés à la société par les parties liées s'élèvent au **31/12/2017** à **0 TND**. Les remboursements opérés par WIFAK BANK se sont élevés à ce titre en 2017 à **3 503 831 TND** et cde telle que ci-après détaillé :

Etablissement	Solde début	Utilisations	Remboursements	Solde fin
Société Tunisienne des banques	3 503 831	0	3 503 831	0
Total	3 503 831	0	3 503 831	0

2.6.2. Transferts de ressources :

Données :

Néant

Reçues :

Néant

2.6.3. Relations commerciales :

2.6.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31 Décembre 2017 :

Néant

2.6.3.2. Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées :

Convention d'acquisition d'un local auprès de l'une des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED :

La banque a procédé en 2017 à l'acquisition du local abritant son agence sise à MEGRINE auprès de la société « l'immobilière Contemporaine » appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, et ce selon la décision du conseil d'administration du **05/05/2017**, pour un montant de **540 000 TND TTC(457 627,119 TND HT)**.

2.6.3.3. Prestations de service reçues ou données :

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector":

Le conseil d'administration réuni le **18/02/2015** a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en **Février 2015**, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à **2%** du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2017, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2017, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

2.7. Dividendes

2015

2016

2017

Capital (en MTND)	150	150	150
Valeur Nominale	5	5	5
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Dividendes (en TND)	-	-	-
Dividende par action (en TND)	-	-	-
Taux de dividende en % de la valeur nominale	-	-	-
Date de détachement	-	-	-

2.8. Marché des titres

Les titres de capital de WIFAK INTERNATIONAL BANK sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

A fin février 2019, WIFAK INTERNATIONAL BANK ne dispose d'aucun emprunt obligataire coté sur le marché obligataire de la cote de la BVMT. En effet la dernière échéance de l'emprunt EL WIFACK LEASING 2013 a été remboursée le **15 avril 2018**.

2.9. Notation de la Banque

L'agence de notation internationale Fitch Rating a confirmé en date du **30 novembre 2018** les notes attribuées à la WIFAK INTERNATIONAL BANK soient :

- Note nationale à long terme : AA+ (tun) avec perspectives stables
- Note nationale à court terme : F1+ (tun)

Signification des notes

L'échelle de notation de Fitch Ratings va de AAA à D à long terme et de F1+ à D à court terme.

"AA+" : Risque d'insolvabilité très faible ; capacité très forte à honorer les engagements financiers.

"F1+" désigne une capacité exceptionnellement forte

Wifack International Bank

Update

Ratings

National Ratings

Long-Term	AA+(tun)
Short-Term	F1+(tun)

Sovereign Risk

Long-Term IDR	B+
Short-Term IDR	B

Outlooks

National Long-Term Rating	Stable
Sovereign Long-Term Foreign-Currency IDR	Negative

Financial Data

Wifack International Bank

	30 Jun 18	31 Dec 17
Total assets (USDm)	210.9	105.9
Total assets (TNDm)	556.5	411.9
Total equity (TNDm)	166.2	170.0
Operating profit (TNDm)	-3.7	-1.7
Net income (TNDm)	-3.4	-1.7
Operating profit/risk weighted assets (%)	-1.3	-0.4
Net income/average equity (%)	-4.1	-1.0
Impaired financing/gross financing (%)	6.3	7.3
Fitch Core Capital/risk weighted assets (%)	26.3	37.0

Source: Fitch Ratings, Fitch Solutions

Key Rating Drivers

Support Drives Ratings: Wifack International Bank's (Wifack) National Ratings are driven by potential support from its main strategic shareholder, the Islamic Corporation for the Development of the Private Sector (ICD; AA-/Stable). Wifack's ratings would be considerably lower than its support-driven ratings on a standalone basis.

Moderate Support from ICD: Fitch Ratings believes that ICD's ability to support Wifack is high, as reflected by its Issuer Default Rating (IDR). Its propensity to do so may be lower primarily because it controls only 30% of Wifack. We therefore view the overall probability of support as moderate. Other minority shareholders, the state-owned Groupe Société Tunisienne de Banque (18.8%) and the Tunisian Caisse des Dépôts et Consignations (10%), can also influence Wifack's strategy.

Country Risks Influence Support: Wifack is one of ICD's largest equity investments but the support assessment also factors in significant country risks associated with Tunisia that may limit Wifack's ability to use ICD's support to service its obligations. It also factors in the bank's limited performance record since starting Islamic banking operations in April 2017, its considerable management independence and its independent branding.

Niche Bank in Tunisia: Wifack, previously a leasing company, started its Islamic banking activities in April 2017. It is one of three Islamic banks in Tunisia and controls less than a 1% of market share. Wifack's sharia-compliant business model is weighted towards corporates and mainly comprises secured financing similar to leases (Ijara). Wifack's retail franchise is at an early stage of development. The bank's medium-term business plan is based on an expectation of strong growth.

Good Capitalisation: Wifack's capital ratios are high but capital is being used to fund early-stage expansion and development costs. Our assessment is that core capital ratios will be moderate as the bank grows. Wifack plans to issue subordinated sharia-compliant bonds in 2019 to help fund its ambitious growth targets.

Concentrated Funding, Strained Liquidity: As an Islamic bank, Wifack cannot access funding from the central bank, conventional banks or the domestic capital markets until a sharia-compliant framework is in place. Its funding profile is highly concentrated, mainly comprising short-term customer deposits. Wifack plans to issue sharia-compliant bonds on the domestic market for the first time in the first quarter of 2019.

Rating Sensitivities

ICD's Support and Shareholding: A reduction in the strategic importance of Wifack to ICD, for example reflected in changes to ICD's stake in Wifack, would have a negative impact on the latter's ratings. A multi-notch downgrade of ICD's IDR, which is not our base case, could also lead to a downgrade of Wifack's ratings.

A downgrade of Tunisia's sovereign ratings would not necessarily result in a downgrade of Wifack's National Ratings because its credit risk, relative to other issuers in Tunisia, could be unaffected if all issuers are affected in the same manner.

Related Research

[Tunisian Bank Reforms Inch Forwards Despite Economic Challenges \(June 2018\)](#)

[Tunisia \(December 2017\)](#)

[Fitch Ratings 2019 Outlook: Francophone African Banks \(November 2018\)](#)

[Islamic Corporation for the Development of the Private Sector \(November 2017\)](#)

Analysts

Jazmine Dow
+44 20 3530 1464
jazmine.dow@fitchratings.com

Jamal El Meftal
+44 20 3530 1969
jamal.elmeftal@fitchratings.com

CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1 Présentation sommaire de la banque

WIFAK INTERNATIONAL BANK est une institution bancaire créée en 2015 suite à la transformation de la société « El Wifack Leasing » en une banque universelle spécialisée dans les opérations bancaires islamiques, une activité régie par loi N° 2016- 48 du 11 juillet 2016 relative aux établissements de crédit.

Au cours de l'AGE du **28 Août 2015** et après les modifications apportées aux statuts et la nouvelle dénomination « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** », le capital social de la société a été augmenté de **20.000.000 DT** à **150.000.000 DT** à réaliser dans **3** opérations simultanées se détaillant comme suit :

- Incorporation des réserves à concurrence de **10.000.000 DT** à puiser à hauteur de **9.500.000 DT** de la prime d'émission et de **500.000 DT** des réserves statutaires.
- Souscription en numéraire de **60.000.000DT** avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de **12.000.000** actions de valeur nominale de 5 DT.
- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de **60.000.000 DT** et ce par l'émission au pair de **12.000.000** actions de valeur nominale de **5 DT**.

Au **28 Août 2015** le capital social s'élève à **150.000.000 DT** divisé en **30.000.000 actions** de **5 DT** chacune. Le capital de la banque est détenu à hauteur de **30%** par l'ICD, de **16,59%** et **10%** par le groupe STB et CDC respectivement.

La Banque s'appuie sur des atouts clés :

Une Spécialisation dans la Finance Islamique :

La vocation de la Banque est de proposer des produits et services conformes aux principes de la finance islamique. C'est ainsi qu'un comité de contrôle de la conformité des normes bancaires islamiques a été mis en place, composé d'experts renommés sur la place veillant au respect de ces préceptes. La Banque a aussi choisi de s'appuyer sur un global bancaire spécialisé dans la finance islamique, IMAL de Path Solutions, faisant de WIFAK INTERNATIONAL BANK la seule Banque Tunisienne adoptant ce système.

Un Caractère Global :

La vocation de la Banque est de s'adresser à tout type de clients (particuliers, professions libérales, entreprises) en leur fournissant des prestations bancaires complètes.

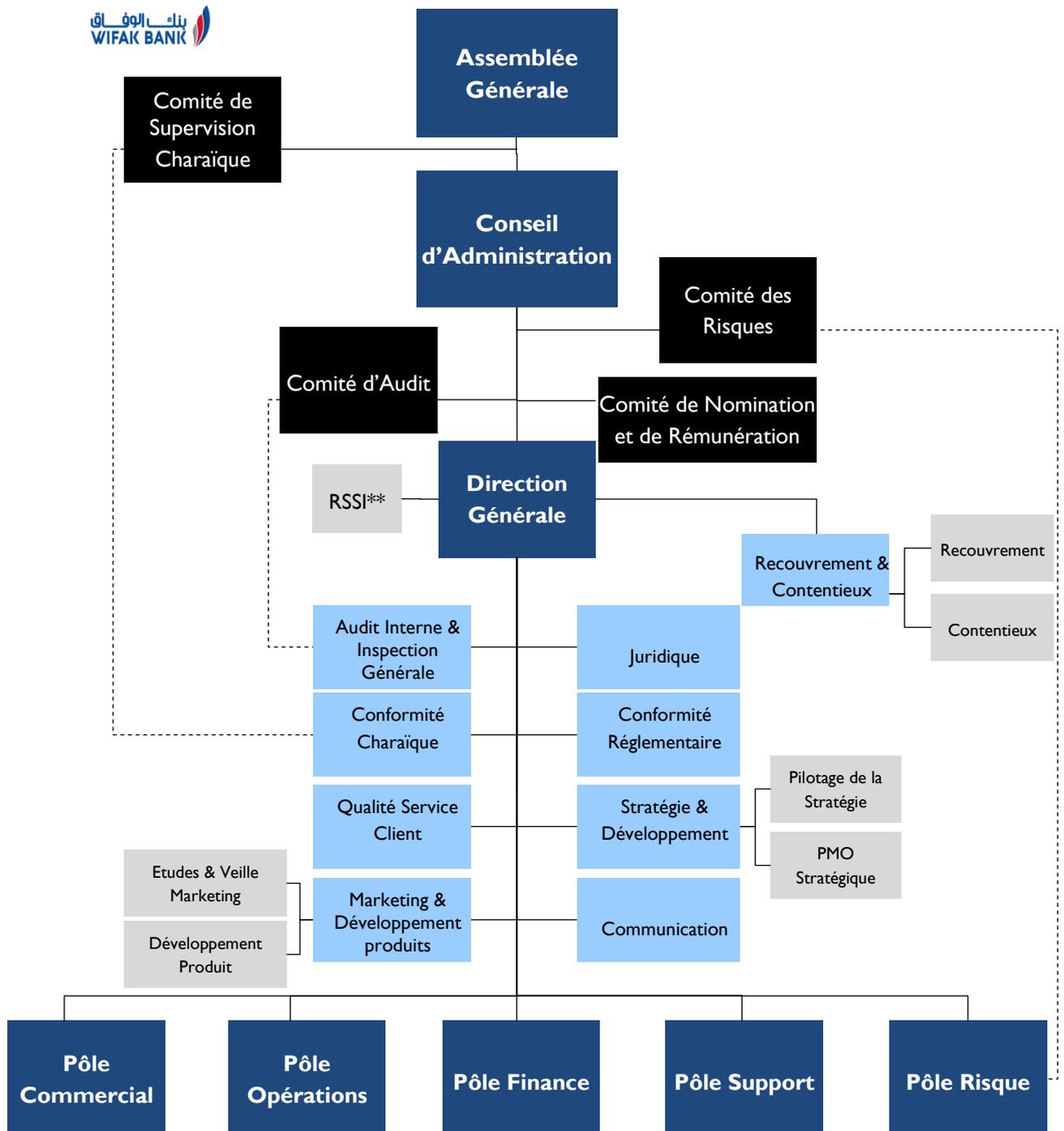
Une Offre Universelle :

WIFAK INTERNATIONAL BANK propose une large gamme de produits répondant à une volonté d'innovation, de recherche de la satisfaction client et son accompagnement dans tous ses projets de développement. WIFAK INTERNATIONAL BANK se propose d'être le partenaire de référence et de confiance de ses clients. La Banque a adopté une stratégie et un plan de développement ayant pour objectif de devenir, dans une première phase, un acteur de référence du marché financier tunisien. Elle s'est dotée des ressources humaines et d'une infrastructure logistique à même de lui permettre d'atteindre cet objectif.

3.2 Organisation de la banque

3.2.1. Structure générale de l'organigramme de WIFAK INTERNATIONAL BANK :

Organigramme Général de la WIFAK INTERNATIONAL BANK* :



*Tel qu'approuvé par le conseil d'administration du 29/05/2018.

**RSSI : Responsable de la sécurité du système d'information.

3.2.2. Gouvernance

1. Conseil d'Administration :

Mission et composition

Le conseil d'administration assume la responsabilité de gouvernance de la banque. Il est composé d'un président, un membre représentant l'ICD, un membre représentant la CDC, un membre représentant le groupe STB, des membres indépendants ainsi qu'un membre représentant les actionnaires minoritaires.

L'Assemblée Générale Ordinaire du **15 Janvier 2016** a arrêté la composition du Conseil comme suit :

- M. Khaled Mohamed EL ABOUDI : Président du Conseil nommé à l'AGO du **14 Juin 2017** ;
- M. Mohamed Maher MANNAI : Administrateur représentant l'ICD ;
- Mme. Boutheina BEN YAGHLANE : Administrateur représentant CDC ;
- M. Mohamed Hedi BEN AYED : Administrateur indépendant ;
- Mme. Rafika AKKARI : Administrateur représentant le Groupe STB ;
- M. Mahfoudh BAROUNI : Administrateur indépendant ;
- M. Mohamed Habib KARAOUli : Administrateur indépendant ;
- M. Mohamed SAIDANE : Administrateur représentant les petits actionnaires.

Le Conseil d'Administration a tenu en 2017 six réunions. L'assiduité des Administrateurs, exprimée par le taux de présence à ces réunions a été presque de 100 %. Les travaux du Conseil ont porté essentiellement sur le suivi de l'activité de la Banque en ce qui concerne les volets suivants :

- La réussite de l'opération de transformation de la Société en banque universelle.
- L'examen et l'approbation de la stratégie globale de la Banque tenant compte des effets et des retombées d'une conjoncture difficile aussi bien à l'échelle national qu'international sur les activités de la Banque qui coïncide avec le démarrage de son activité.
- L'approbation des différentes politiques, procédures et organigramme permettant la réussite de l'entrée en activités de la Banque.
- La mise en place d'un système de contrôle interne et de conformité conformément à la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques.
- La mise en place d'un dispositif d'anti-blanchiment d'argent et de financement de terrorisme.
- Le suivi des travaux des différents comités qui lui sont rattachés ainsi que l'examen et l'approbation des états financiers et des états financiers consolidés.

1.1. Direction Générale :

La Direction Générale de WIFAK INTERNATIONAL BANK est assurée par M. Mohamed MELLOUSSE, fondateur de la Banque, approuvé par le conseil d'administration du **15 janvier 2016**.

Le Conseil nomme, en dehors de ses membres, pour une durée déterminée, un Directeur Général qui doit être une personne physique.

Le Directeur Général assume sous sa responsabilité, la Direction Générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil d'Administration lui délègue les pouvoirs nécessaires à cet effet.

Le Directeur Général de la société est considéré comme commerçant.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent à l'assemblée des actionnaires et les pouvoirs spécifiques réservés au Conseil d'Administration ou au Président.

Il assiste aux réunions du Conseil d'Administration sans droit de vote.

Le Directeur Général est révocable par le Conseil d'Administration à tout moment.

Le Conseil d'Administration peut faire assister le Directeur Général, sur demande de ce dernier, d'un ou de plusieurs directeurs généraux adjoints.

1.1.1. Les structures centrales :

Les structures centrales regroupent :

- Pôle finance,
- Pôle commercial,
- Pôle risque,
- Pôle support,
- Pôle opérations,
- Direction Audit interne et inspection générale,
- Direction juridique,
- Direction conformité charaïque,
- Direction conformité réglementaire,
- Direction qualité service client,
- Direction stratégie et développement,
- Direction Marketing et développement produit,
- Direction communication.

1.1.2. Les comités internes :

Plusieurs comités internes assistent la Direction Générale dans la prise de ses décisions :

<i>Nom du Comité</i>	<i>Missions</i>
1- Comité de Direction	<p>Le comité exécutif a pour principales missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Suivre l'activité de la banque ; → aspects nécessitant un arbitrage ; → Suivre les projets stratégiques de la banque.
2- Comité d'Audit et de Conformité	<p>Le comité d'audit et de conformité est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Déterminer et définir les contrôles nécessaires pour la surveillance des opérations ou des transactions douteuses et inhabituelles ; → Mettre en œuvre les directives émises par la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et les recommandations du Groupe d'Action Financière contre le Blanchiment d'Argent (GAFI) ; → Assurer le suivi des recommandations des Commissaires Aux Comptes.
3- Comité de Trésorerie - ALM-	<p>Le comité de Trésorerie est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place les orientations stratégiques relatives à la gestion des emplois et ressources; → Evaluer les risques afférents aux politiques de la banque notamment le risque de liquidité ; → Veiller à optimiser la gestion de l'équilibre du bilan ; → Assurer le suivi de l'évolution des indicateurs de l'activité trésorerie de la banque.
4- Comité supérieur de financement	<p>Le comité de financement est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Examiner et prendre les décisions pour les dossiers de financement de la banque et ce à concurrence des limites décisionnelles attribuées à ce comité ; → Examiner et préparer les dossiers des participations directes au capital des sociétés ; → Examiner et donner son avis sur certaines catégories de financement tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement qui entraîne un dépassement des seuils fixés par le comité Risques, ▪ Financement au bénéfice des personnes ayant des liens avec l'établissement (accord, restructuration ou radiation), ▪ Financement aux clients classés chez l'établissement de crédit concerné ou chez d'autres établissements.
5- Comité de recouvrement	<p>Le comité de recouvrement a pour missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Arrêter la politique de la Banque en matière de recouvrement ; → Suivre l'activité de recouvrement ; → Prendre les décisions sur le plan d'action de recouvrement ; → Prendre les décisions du passage en contentieux.
6- Comité RH	<p>Le comité RH est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Statuer sur les recrutements ; → Réviser le processus de gestion de la performance et évaluer son efficacité ; → Mettre en place et assurer le suivi des politiques RH (équité en matière d'emploi, avantages financiers, formation et développement, gestion de la performance...).
7- Comité Achat - Vente	<p>Le comité Achat-Vente est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place la politique d'achat et de vente de la banque ; → Assurer le suivi de l'application de la politique ;

-
- Statuer sur les achats de biens et des services conformément à la politique de la banque ;
 - Statuer sur les cessions conformément à la politique de la banque.
-

1.1.3. Les Directions Régionales :

La Banque ne dispose pas de directions régionales. La mise en place de ces directions s'effectuera en fonction de l'évolution de l'activité de la Banque et son réseau.

1.1.4. Les Agences :

WIFAK INTERNATIONAL BANK a démarré son activité commerciale le 28 avril 2017 avec un réseau composé de neuf agences. Fidèle à ses valeurs d'acteur dans l'inclusion bancaire notamment dans les régions de l'intérieur et dans l'objectif d'être plus proche de ses clients, WIFAK INTERNATIONAL BANK a procédé en 2017 à l'extension du son réseau commercial par l'ouverture, outre le réseau de démarrage, de 14 nouvelles agences. Ainsi, à fin décembre 2017, WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose d'un réseau de 23 agences réparties sur 13 Gouvernorats du territoire Tunisien. Le réseau a été renforcé en 2018 par 4 nouvelles ouvertures pour atteindre 27 agences.

Année	2017	2018
Nombre d'agences	23	27

Réseau d'agences WIFAK INTERNATIONAL BANK le 31/12/2017:



Les agences assurent :

- La promotion et la vente des produits et services de la Banque ;
- La prospection commerciale ;
- Le conseil à la clientèle ;
- L'exécution des opérations bancaires ;
- Le suivi et le recouvrement des engagements.

1.2. Comité Permanent d'Audit Interne:

Mission et composition

Le Comité Permanent d'Audit Interne est composé de trois (3) membres faisant partie du Conseil d'Administration dont un membre indépendant qui assure la présidence de ce comité. Le Conseil d'Administration du **15 Janvier 2016** a arrêté la composition de ce comité comme suit :

- M. Habib KARAOULI, Président du Comité ;

- Mme. Rafika AKKARI, Membre ;
- M. Hedi BEN AYED, Membre.

Le Comité Permanent d'Audit est chargé de :

- La vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques,
- L'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne par les différentes structures de la Banque et autres organes chargés des missions de contrôle et l'adoption des mesures correctrices,
- Le contrôle et la coordination des activités de la structure d'audit interne et le cas échéant des travaux des autres structures chargées des missions de contrôle,
- Donner son avis au Conseil d'Administration sur le rapport d'activités annuel et sur les états financiers,
- Donner son avis au Conseil d'Administration sur la désignation du responsable de l'audit interne ainsi que sur sa promotion et sa rémunération,
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et/ou des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles,
- Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée de moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission.

Activité en 2017 :

En 2017, le Comité Permanent d'Audit a tenu cinq réunions. Les travaux du Comité ont porté essentiellement sur le suivi de l'activité de la Banque en ce qui concerne les volets suivants :

- Examen des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2016, les états financiers intermédiaires arrêtés au **30 Juin 2017** ainsi que les rapports d'activités de la Banque pour les mêmes périodes. Il en est de même pour les chartes du Comité d'Audit et de conformité.
- Evaluation du système de contrôle interne.
- Examen de la politique de la lutte contre le blanchiment des fonds et le financement du terrorisme et des procédures y afférentes.
- Examen du projet de l'organigramme de la Banque.

1.3. Comité des Risques :

Le Comité des Risques est composé de trois (3) administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un a la qualité de membre indépendant au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011/06 du **20/05/2011** portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit » et il assure la Présidence de ce Comité.

Le Conseil d'Administration du **15 Janvier 2016** a arrêté la composition de ce comité comme suit :

- M. Mahfoudh BAROUNI, Président du Comité ;
- M. Mohamed Maher MANNAI, Membre ;
- M. Mohamed SAIDANE, Membre ;

Le Comité des Risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Il est chargé d'assister le Conseil d'Administration notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion des risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels,
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques,
- Le contrôle du respect par l'organe de la direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée,
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de financement, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière,
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement,
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du Conseil,
- L'approbation des plans de continuité d'activité,
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération,
- Le suivi des financements accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

Le Comité recommande au Conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques.

Activité en 2017 :

En 2017, le Comité des Risques a tenu quatre réunions. Les travaux du Comité ont porté essentiellement sur le suivi de l'activité de la Banque en ce qui concerne les volets suivants :

- Suivi de la situation de liquidité de la Banque,
- Suivi de la qualité du portefeuille financement de la banque notamment sur le plan segmentation, maturité, structure ainsi qu'en termes de concentration et de qualité des risques,
- Suivi de recouvrement,
- Respect des normes prudentielles,

- Suivi de la mise en place des politiques de gestion de risques Ces politiques ont trait notamment au risque de financement, au risque de contreparties financières, au risque blanchiment ainsi qu'au risque de liquidité.

1.4. Comité de Nomination et de Rémunération :

Le Comité de Nominations et des Rémunérations est composé de trois **(3)** administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un membre indépendant qui assure la Présidence de ce Comité.

Le Conseil d'Administration du **15 Janvier 2016** a arrêté la composition de ce comité comme suit :

- M. Khaled Mohamed ABOODI, Président du Comité ;
- M. Mahfoudh BAROUNI, Membre ;
- M. Habib KARAOULI, Membre ;
- Mme Boutheyna Ben Yaghlane, Membre

Le Comité de Nomination et de Rémunération arrête les procédures et les directives liées à la rémunération des cadres de la Banque.

Son rôle est d'émettre des recommandations sur les volets suivants :

- La rémunération des cadres et la politique d'incitation ;
- Le plan d'intéressement sous forme d'actions ;
- La rémunération des administrateurs ;
- Les dispositions en matière de retraite ;
- La divulgation des rémunérations dans les documents publics de la Banque, y compris les dépôts à la Bourse et le rapport annuel.

L'examen du rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2017 a fait ressortir que le comité de nomination et de rémunération n'a tenu aucune réunion au cours de l'exercice 2017.

2. Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques :

Le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques est un organisme indépendant groupant des spécialistes dans la jurisprudence des transactions financières composé de trois **(3)** administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un membre indépendant qui assure la Présidence de ce Comité.

L'Assemblée Générale Ordinaire du **29 juin 2016** a arrêté la composition de ce comité comme suit :

- Dr. Mounir TLILI, Président du Comité ;
- Dr. Hichem GRISSA, Membre ;
- M. Borhene Neffati, Membre ;

Son rôle est d'assurer les missions suivantes :

- Valider la conformité Charaïque des produits y compris les contrats et les procédures de mise en place.
- S'assurer de la conformité des opérations réalisées par la Banque aux principes de la finance islamique.
- Examiner les questions qui lui sont soumises par la Banque, et relatives à la finance islamique (Fatwa).
- Aider la Banque à fournir des directives et des conseils ainsi que dans l'élaboration des programmes de formation en matière de respect des principes de la finance islamique.
- Approuver les rapports d'audit Charaïque préparés par la structure d'Audit Charaïque.
- Formuler des recommandations au sujet des défaillances et des infractions, tout en assurant le suivi de l'exécution de ces recommandations.
- Elaborer un rapport annuel mettant en exergue le degré du respect par la Banque des principes de la finance islamique.
- Veiller au suivi des fonds réalisés par des sources ou des moyens contraires aux normes de la finance islamique, tout en s'assurant de leur emploi à des fins caritatives.

Activité en 2017 :

Durant l'année 2017, le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques a effectué neuf réunions avec la Direction de la Banque. Il a validé les différents modèles de contrats de financement et d'investissement adoptés par la Banque dont principalement :

- Les procédures de mise en place des opérations de financement Mourabaha,
- Les différents modèles de contrats utilisés dans le financement via la technique Mourabaha,
- Les fiches de produits proposés par la Banque,
- Les conventions cadres de gestion des comptes courants et de dépôts,
- Les modèles de contrats d'investissement et d'épargne,
- Les modèles de contrats adoptés dans les opérations du commerce extérieur,
- Le tableau des commissions adopté par la Banque,
- L'approche adoptée par la Banque dans le calcul du résultat d'investissement Moudharaba où la Banque est Moudhareb.

La fréquence de ces neuf réunions se présente comme suit :

Trimestre	1 ^{er} Trimestre 2017	2 ^{eme} Trimestre 2017	3 ^{eme} Trimestre 2017	4 ^{eme} Trimestre 2017
Nombre de réunions	2	2	1	4

Par ailleurs et outre les réunions périodiques, le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques a émis au cours de l'année 2017 trente-quatre décisions suite à des consultations Charaïques sollicitées par les différentes structures de la Banque.

L'examen du rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2017 a fait ressortir que :

-La banque ne possède pas un manuel de procédure qui couvre toutes les opérations et process gérés au sein de la banque.

-L'élaboration d'un nouveau manuel comptable n'est pas encore entamé.

-La banque n'est pas dotée d'un système de comptabilité analytique.

-La banque ne dispose pas d'un manuel fiscal.

3.2.3 Contrôle Interne

En référence à la circulaire BCT n° 2006/19 du **28/11/2006** ayant pour objet « Mise en place d'un système de contrôle interne dans les établissements de crédits », le fonctionnement général du système de contrôle interne s'articule autour de trois axes :

Le dispositif de contrôle interne au sein de WIFAK INTERNATIONAL BANK est constitué des processus, des procédures et des méthodes visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection du patrimoine de la Banque, la fiabilité de l'information financière et la conformité de toutes les opérations avec les lois et la réglementation en vigueur. La Charte relative au dispositif de contrôle interne énonce les règles fondamentales sur lesquelles, repose le contrôle interne au sein de WIFAK INTERNATIONAL BANK et qui sont :

- La maîtrise des risques et la réalisation des objectifs stratégiques fixés : au minimum un contrôle par l'opérationnel sur les transactions et activités dont il est responsable et un contrôle de la hiérarchie dans le cadre de sa responsabilité managériale doivent être exercés,
- Le contrôle interne est l'affaire de chacun, quel que soit son niveau de responsabilité : Chaque collaborateur doit exercer un contrôle sur ses activités et a un devoir d'alerte sur tout dysfonctionnement ou carence dont il a connaissance,
- Le Contrôle Interne est exhaustif : il s'applique aux risques de toute nature et à toutes les entités et s'étend à l'externalisation des activités,
- La maîtrise des risques repose sur une stricte séparation des tâches : elle s'exerce entre exécution, comptabilisation, règlement et contrôle avec la mise en place des fonctions de contrôle et par une distinction nette entre Contrôle Permanent et Contrôle Périodique,
- La maîtrise des risques est proportionnelle à leur intensité,
- Le contrôle interne est traçable : il repose sur des procédures écrites et sur des pistes d'audit,
- Le dispositif de contrôle interne implique une gouvernance appropriée : le dispositif de contrôle interne est l'objet d'une gouvernance appropriée, associant les différents acteurs et couvrant les différents aspects (mesures organisationnelles, surveillance et pilotage des dispositifs, circulation d'informations, exploitation des contrôles, etc.). Le Comité des Risques et le Comité d'Audit interne en sont des instruments privilégiés.

1. Contrôle Permanent

La fonction du Contrôle Permanent permet de s'assurer de la permanence du contrôle, elle se décline en deux niveaux :

Premier niveau de contrôle : recouvre tous les aspects de contrôle des traitements des opérations exercés d'une façon immédiate et systématique par les opérationnels en application des procédures internes,

Deuxième niveau de contrôle : assuré par les managers opérationnels et les responsables hiérarchiques,

2. Contrôle Périodique

Les missions du Contrôle Périodique sont les suivantes :

- Donner à la Banque une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporter des propositions pour amélioration,
- Aider la Banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, les processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité,
- Réaliser des contrôles périodiques sur la conformité des opérations, sur le niveau de risque effectivement encouru, sur le respect des procédures, sur l'efficacité et sur le caractère approprié des dispositifs du contrôle permanent.

La mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre du Contrôle Périodique est la responsabilité des entités opérationnelles concernées. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Contrôle Périodique est assuré par les structures du Contrôle Permanent. L'Audit interne exerce la responsabilité du Contrôle Périodique pour l'ensemble des entités de WIFAK INTERNATIONAL BANK. Ses principes d'intervention sont définis dans la Charte de responsabilités. L'audit Interne au sein de WIFAK INTERNATIONAL BANK a pour missions :

- Evaluer le système de contrôle interne à travers les missions d'Audit de manière à déterminer que les actifs de la Banque sont correctement utilisés et convenablement protégés,
- Contribuer par ces contrôles à la promotion d'un climat d'efficacité financière, comptable et opérationnelle,
- S'assurer que les procédures, règlements et instructions sont bien respectés à tous niveaux et conformes aux dispositions législatives et réglementaires ainsi qu'à la politique générale de la Banque.

Les résultats des travaux de l'Audit interne sont communiqués à la Direction Générale et au Comité d'Audit.

3. Contrôle de Conformité Réglementaire

3.1. Politique de la Banque :

La politique de WIFAK INTERNATIONAL BANK en matière de contrôle de conformité est une politique d'accompagnement, de sensibilisation, de protection et de prévention contre les risques d'infraction réglementaire normative ou éthique. WIFAK INTERNATIONAL BANK a mis en place, à travers sa structure de Conformité, une feuille de route qui a porté principalement sur les aspects fondamentaux suivants :

- Aspect procédural : Elaboration des procédures nécessaires de conformité en rapport avec les lois et les règlements en vigueur,
- Aspect sécurité financière : Instauration d'un ensemble d'actions en matière de prévention contre les actes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme,
- Aspect déontologique : Elaboration d'un code de déontologie approprié à la Banque en matière des bonnes pratiques et des règles professionnelles, en cours d'approbation.

3.2. Activité en matière de Conformité réglementaire :

Dans le cadre de sa politique en matière de conformité réglementaire, WIFAK INTERNATIONAL BANK a engagé au cours de l'année 2017, d'une part, des travaux relatifs à la mise en conformité des sujets liés à l'activité quotidienne (telle que la conformité des dossiers réglementaires client, la réglementation FATCA), et d'autre part, des actions visant la mise en place des chartes et des politiques liées à des fonctionnalités transverses (telle que la charte de la fonction de conformité, le code de déontologie et la gestion des conflits d'intérêt).

- Validation et diffusion de la Charte de la fonction de contrôle de conformité : Après sa validation par le Comité d'Audit et par le Conseil d'Administration du 14 juin 2017, la charte de la fonction de contrôle de la Conformité a fait l'objet d'une diffusion à tout le personnel de la Banque. Elle est communiquée systématiquement aux nouvelles recrues dès leurs intégrations à la Banque.
- Diffusion des notes de service procédurales : Dans le cadre d'une meilleure organisation du processus réglementaire d'entrée en relation, notamment en matière de règles de vigilance, au cours de l'année 2017, des notes de service ont été diffusées organisant le processus et le suivi des entrées en relations.
- Lancement du projet FATCA : En matière de réglementation FATCA, une note du cadrage du projet a été préparée portant sur les aspects réglementaires et le choix de la solution informatique à mettre en place.
- Préparation du code de déontologie et la Politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêt : En application de la politique de la bonne gouvernance, la Banque a préparé, fin 2017, le code de déontologie et la politique de prévention et de gestion des situations des conflits d'intérêt, en cours d'approbation.
- La protection des données à caractère personnel : Par rapport aux exigences réglementaires et normatives en matière de protection des données à caractère personnel, et notamment la

loi organique 2004-63, WIFAK INTERNATIONAL BANK a préparé un plan d'action visant la mise en conformité portant sur la révision des contrats, des conventions et des formulaires afin d'ajouter des clauses et des rubriques incitant à la protection des données des clients.

- La veille réglementaire : WIFAK INTERNATIONAL BANK assure en permanence une veille réglementaire avec un plan d'action avec les structures métiers concernés.

3.3. Activité en matière de Sécurité Financière :

Dans le cadre de la politique de la Banque en matière de sécurité financière et notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme, WIFAK INTERNATIONAL BANK a lancé la mise en place du dispositif LCB/FT conformément à la Circulaire de la BCT 2017-08. Ce dispositif LCB/FT porte sur deux principaux volets : le volet politique et procédure ; et le volet système d'information (solution informatique).

Les actions entamées par la Banque, au cours de l'année 2017, pour la mise en place du dispositif LCB/FT, se présentent comme suit :

- **Politique LCB/FT :** WIFAK INTERNATIONAL BANK a mis en place une politique de prévention et de lutte contre l'usage de ses services pour des fins illicites qui ont pour but de blanchir de l'argent, de financer le terrorisme ou d'autres activités criminelles telle que l'évasion fiscale. Cette politique, approuvée par le Conseil d'Administration du 14 juin 2017, s'articule autour des principes fondamentaux suivants :
 - Un Système de vigilance renforcée (Clients et opérations),
 - Un dispositif de remontée des doutes internes et la déclaration des soupçons à la CTAF,
 - Un mécanisme de contrôle et de mise à niveau du dispositif LCB/FT,
 - Un dispositif d'information, de sensibilisation et de formation des collaborateurs,
 - Le maintien d'une piste d'audit (archivage des documents) et de reporting.
- **Procédure LCB/FT :** Les principes de la politique LCB/FT de la Banque ont été détaillés dans une procédure décrivant les processus élémentaires, les règles de vigilance renforcée ainsi que les modalités d'échange entre les différents acteurs.
- **Solution LCB/FT :** Le dispositif LCB/FT ne peut être complètement structuré qu'après la mise en place d'une solution informatique adaptée aux besoins et aux exigences réglementaires. Dans ce cadre, une étude fonctionnelle a été menée par la Banque détaillant le besoin d'un système intégré contenant :
 - Le système de filtrage : Filtrage en temps réel des clients et des transactions ;
 - Le système de contrôle KYC : Fixer des règles de gestion pour contrôler la conformité des entrées en relation et les documents exigés ;

- Le système de profilage : Déterminer le niveau du risque LCB/FT (scoring) associé à chaque relation d'affaire et déterminer son processus de validation et de contrôle, sa restitution ;
- Le système de gestion des scénarios : Conception des scénarios clés pour identifier les transactions à caractère suspect ou inhabituel ;
- Le système de gestion des alertes : Traitement des alertes avec traçabilité des échanges entre les agences.
- Les reportings : Edition des statistiques et des tableaux de bord.

3.4. Contrôle de Conformité Charaïque :

La structure d'Audit Charaïque Interne est rattachée à la Direction Générale de la Banque, elle est composée de 3 membres nommés par l'AGO du **29 juin 2016** ; Dr. Mounir TLILI, Président du Comité, Dr. Hichem GRISSA, Membre et M. Borhene Neffati, Membre qui a été remplacé par Mr Mounir Graja lors de l'AGO du **14 juin 2017**. Elle se charge notamment de :

- S'assurer de la conformité des transactions effectuées par la Banque aux avis et propositions du Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques,
- Diffuser les décisions du Comité aux différentes structures concernées de la Banque,
- Mettre à la disposition du Comité les nouveaux produits y compris les contrats et les procédures de mise en place pour validation Charaïque.

4. Gestion des Risques

Conformément à la réglementation bancaire, la Banque s'est dotée, en 2017, de plusieurs politiques de gestion de risques dont les vertus sont inspirés des standards nationaux mais qui sont adaptées au contexte national, notamment le marché bancaire, ainsi qu'au vécu et à l'expérience de la banque. L'étendu de ces politiques se résument comme suit :

4.1. Politique de gestion du risque de financement :

Cette politique porte sur les orientations d'intervention de la Banque ainsi que les limites et les règles de gestion du risque de financement. Cette politique est fondée sur une approche qui repose sur trois piliers qui convergent dans leur objectif commun d'atténuation et de maîtrise des risques de financement, mais qui se distinguent par leur nature opérationnelle ou leur pilotage. Ces piliers consistent en :

- Des limites spécifiques de concentration des financements par secteur d'activité, zone géographique, nature de produit, catégorie de client, etc. ; en vue de réduire les risques transversaux présentant des fortes corrélations. Ces limites sont appuyées par des seuils prudentiels d'exposition sur les contreparties de pilotage de la qualité des risques et de solvabilité.
- Un système de délégation qui désigne les niveaux (limites) de pouvoirs des décisions d'octroi de financement et fixe les entités décisionnelles dans le processus de financement. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux process mis en place et l'intégrité de la

personne délégataire. Chaque demande de financement transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.

- Un dispositif d'appréciation du risque individuel de chaque contrepartie qui diffère selon qu'il s'agit des contreparties stéréotypées (particuliers) pour lesquelles est utilisé un outil d'aide à la décision formaté et standard ou des contreparties disparates dans leur comportement (Corporate) pour lesquelles une approche individuelle est adoptée pour tenir compte de leurs spécificités et besoins.

4.2. Politique de gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme :

Cette politique est constituée de toutes les procédures, mesures et actions destinées à maîtriser voire circonscrire le risque d'utilisation du réseau de la Banque ou de ses activités à des fins de blanchiment des fonds provenant d'activités illicites ou terroristes. Cette politique est fondée sur une approche basée sur les risques « Based-Risk » afin de focaliser l'attention sur les profils les plus sensibles à ce risque dont l'impact est significatif et d'optimiser les contrôles et les ressources dédiées à cet égard. Cette politique, repose sur les axes et les piliers suivants :

- Le profilage de la clientèle : La Banque veille à adopter un profilage de sa clientèle et des transactions en fonction de leur exposition à ce risque, dans le sens qu'elle procède à une catégorisation de sa clientèle par profil de risque afin de pouvoir cibler l'enquête sur leur identité, l'origine de leurs avoirs, l'utilisation qu'en font et désormais leur régularité.
- La connaissance de la clientèle : La Banque veille à accorder une attention particulière à l'entrée en relation d'affaires et procède à la collecte de toutes les informations qu'elle juge nécessaires sur le client (identité, domaine d'activité, environnement bancaire et financier...) sur la base des documents officiels qui sont conservés dans le dossier client.
- La vigilance adéquate que la Banque veille à consacrer aux clients et aux transactions à profil risque élevé en leur dédiant des mesures d'identification, de surveillance et de contrôle renforcées.
- Un système de suivi et de surveillance de risque LCB-FT : la Banque veille, à travers sa structure de contrôle de la conformité, à la bonne application de toutes les diligences et mesures de vigilance édictées dans la présente politique et les procédures qui en découlent.
- La fluidité de remontée de l'information à travers la collaboration entre les structures opérationnelles et les structures internes de suivi et contrôle du risque LAB-FT.
- Des reportings périodiques adaptés à destination des organes de gouvernance et des autorités de contrôle.
- Des programmes de formation dédiés au profit du personnel de la Banque.

4.3. Politique de gestion du risque des contreparties financières :

Cette politique porte sur les orientations d'intervention de la Banque ainsi que sur les limites et les règles de gestion du risque des contreparties financières. Les objectifs de gestion du risque des contreparties financières sont les suivants :

- Optimiser l'exposition de la Banque au risque des contreparties financières ;
- Fournir des lignes directrices pour les équipes impliquées dans la gestion des relations avec les contreparties financières en termes de rôle, de responsabilité et de limite d'intervention dans le but de garantir des relations solides pour les opérations de placement, de refinancement et d'engagements par signature ;
- Garantir un développement stable de la Banque au moindre risque possible pour assurer la réalisation de l'objectif de rentabilité en ligne avec la stratégie de la Banque ;
- S'assurer du respect des exigences réglementaires en matière de risques encourus, de transactions financières et d'adossement de transactions du commerce extérieur.

La gestion des opérations interbancaires présentant un risque de contrepartie se fait à travers des limites affectées à chaque contrepartie qui sont déterminées en fonction de la notation interne attribuée à l'institution financière (sur la base de plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs concernant les fondamentaux de ladite institution) ainsi que le rating externe effectué par les agences de notation.

Toutefois, l'examen du rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2017 a relevé que :

- **La banque a entamé la définition d'un système de notation notamment par l'approbation d'un système de scoring pour les particuliers et les professionnels.**
- **Un modèle de notation interne pour les contreparties financières a été formalisé mais n'a pas encore fait l'objet d'approbation. De même une feuille de route pour la mise en place du système de notation des entreprises est déjà définie.**
- **L'application de ladite feuille de route en vue de la mise en place de ce système n'est pas encore concrétisée.**

4.4. Politique de gestion du risque de liquidité :

L'objectif premier de la Banque est d'assurer le refinancement de ses activités à un coût optimal, en gérant le risque de liquidité et en respectant les contraintes réglementaires locales et charitatives. Le dispositif de pilotage de la liquidité permet d'encadrer le bilan autour d'une structure cible d'actifs et de passifs, cohérente avec l'appétit au risque défini par le Conseil d'Administration :

- La structure d'actif doit permettre aux métiers de développer leur activité de façon économe en liquidité et compatible avec la structure du passif cible. Ce

développement doit veiller au respect des exigences réglementaires et des limites de liquidité définies au sein de l'établissement.

- La structure du passif est fonction de la capacité des métiers à collecter des ressources auprès de la clientèle et la capacité de la Banque à lever durablement des ressources sur les marchés, dans le respect de son appétit pour le risque.

3.2.4 Système d'information

Depuis Avril 2017, la banque a réussi à mettre en production son GLOBAL BANCAIRE « iMAL » et à démarrer ainsi ces activités bancaires sur son nouveau système iMAL qui est une solution Real Time centralisée et spécialisée dans la finance islamique. Ce système couvre toutes les fonctionnalités métiers FrontOffice et Back-Office de manière intégrée y compris les spécificités exigées par la réglementation tunisienne ainsi que les systèmes nationaux à l'instar du système de la télé-compensation électronique.

Ce démarrage des activités était suivi d'une phase de surveillance, de supervision et de stabilisation des traitements au niveau des différentes applications du système d'information. En parallèle, plusieurs améliorations ont été apportées sur le GLOBAL BANCAIRE « iMAL » notamment pour les opérations agence et les processus de financement. Ces améliorations sont accompagnées par le renforcement des contrôles et le développement du système de reporting relatif à la gestion des activités et de suivi de performance.

Outre le GLOBAL BANCAIRE, tous les systèmes connexes liés à l'écosystème des banques sont mis en œuvre et sont opérationnels particulièrement les plateformes télé-compensation, SWIFT, TTN, SED, etc.

Dans le cadre de la monétique, le parc est constitué de DABs et GABs de dernière génération et dispose d'un ensemble de solutions de management, d'automatisation et de supervision. Les transactions des clients WIFAK sont effectuées en ligne via l'interface Core Banking IMAL-SMT.

De plus et afin de soutenir l'activité commerciale et dans le cadre de sa stratégie digitale, la Banque lance très bientôt le service E-Banking WIFAKNET, qui englobe l'Internet Banking et le Mobile Banking. Cette solution a la particularité d'être totalement intégrée avec le Core Banking et offre aux clients, en plus des agences, de nouveaux canaux pour accéder aux différents services de la banque.

D'un autre côté, consciente de l'importance de renforcer son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme LCB/FT, la banque est en cours d'acquisition d'une nouvelle solution permettant une meilleure analyse des profils des clients et des flux des transactions ainsi que l'automatisation des processus liés à cette activité.

Toutes ces solutions logicielles fonctionnent sur des plateformes performantes, hautement disponibles et sécurisées grâce à la mise en place des solutions d'infrastructure convergées qui combinent serveurs, stockage, et équipements réseaux et sécurité. L'architecture de ces plateformes est basée sur des standards internationaux permettant une facilité de montée en charge, de protection des données et de continuité de l'activité.

L'accès à ces plateformes est assuré via des connexions en fibres optiques et il est sécurisé via équipements (hardware et software) sophistiqués de sécurité qui ont été mis en place pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des services et des données.

Toute cette infrastructure est déployée sur les deux sites de la banque, « site principale » et « site de secours », et Les données sont répliquées en temps réel.

Par ailleurs, Toutes les agences sont équipées de solutions de sécurité physique et de supervision (détection d'intrusion, détection d'incendie, Vidéosurveillance) et de solution de communication matérialisée par l'affichage dynamique permettant de diffuser de manière instantanée des informations et des contenus multimédia (cours de change, produits de la Banque, etc.) sur deux écrans (Interne et externe) à destination/à disposition des clients de la banque.

Toutefois, dans leur rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2017, les commissaires aux comptes ont mentionné que la société a procédé depuis la décision de sa transformation en une banque à la mise en place d'un nouveau système d'information. Actuellement, Plusieurs modules sont opérationnels, une deuxième phase de développement est prévue au cours de l'exercice 2018 afin de finaliser cette mise en place en vue d'une exploitation complète.

3.2.5 Politique sociale

L'effectif de la banque s'est élevé au terme de l'année 2017 à 228 employés contre 163 en 2016, soit une augmentation de 40% qui s'explique par le recrutement d'un nombre important des cadres expérimentés dans le secteur financier et bancaire afin d'accompagner les travaux d'implémentation et de lancement de la Banque.

La politique de recrutement a ciblé aussi les nouveaux diplômés issus de l'enseignement supérieur qui sont à la recherche d'un premier emploi.

1. Formation du personnel :

Plusieurs cycles de formation ont été effectués au personnel afin de développer les compétences et les connaissances des collaborateurs de la Banque. Ces cycles ont concerné aussi bien le personnel du Siège social et du Centre d'Affaires que le personnel des agences.

En 2017, le nombre de jours cumulés de formation est de 1823 jours avec la participation de 78% des collaborateurs de la Banque. Le nombre des modules de formation assuré en 2017 est de 79 modules focalisés principalement sur la formation métiers.

Les principaux indicateurs de formation pour l'année 2017 se présentent comme suit :

- Nombre de collaborateur ayant participé au moins une fois à une formation : 196
- Nombre d'heures de formation : 1 071

2. Politique d'intéressement du personnel :

- Crédits sur fonds social :

Ces crédits financent essentiellement l'acquisition, la constitution, l'aménagement de logements, l'achat de terrains, l'acquisition de voiture ainsi que d'autres dépenses.

- Œuvres sociales :

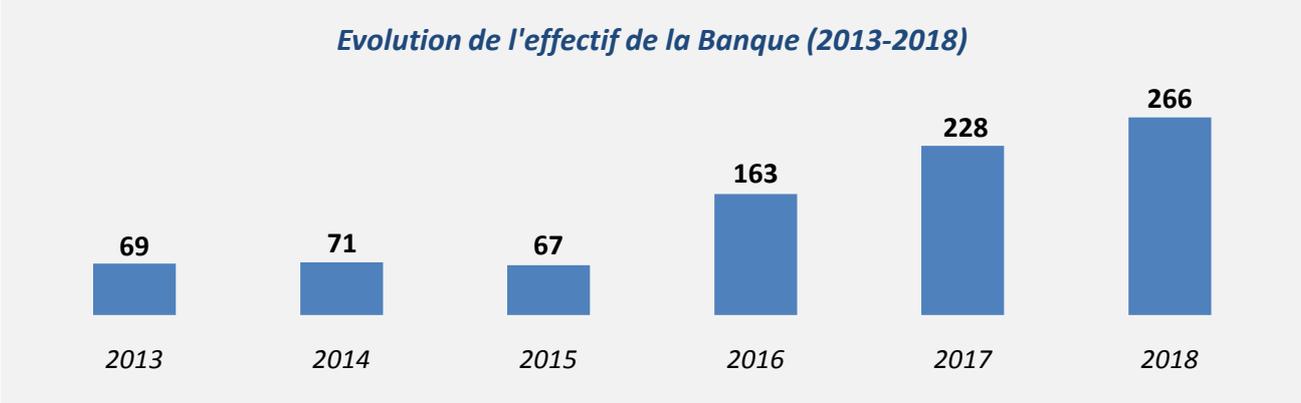
Il s'agit notamment de subventions accordées au personnel leur permettant de profiter d'activités culturelles, sportives, estivales diverses..., de primes scolaires, de ristourne de jardin d'enfants ainsi que de bons pour fêtes religieuses.

3.2.6 Effectif et Réseau de la banque

Répartition des agences & Répartition de l'effectif des Agences :

Gouvernorats	Nombre d'Agences	Effectif au 31/12/2017	Effectif au 30/06/2018
Ariana	1	4	4
Béjà	1	5	5
Ben Arous	3	15	16
Bizerte	1	4	4
Gabes	1	5	5
Gafsa	1	6	6
Kairouan	1	5	5
Médenine	4	22	23
Nabeul	1	6	6
Sousse	2	9	10
Sfax	3	17	17
Tataouine	1	4	6
Tunis	3	15	15
Total	23	117	122
Sièges et centres d'affaires		111	142
Box de change		-	2
Total		228	266

Parallèlement au développement des activités la Banque et à l'extension du réseau, l'effectif a évolué pour atteindre 228 collaborateurs au 31 décembre 2017.

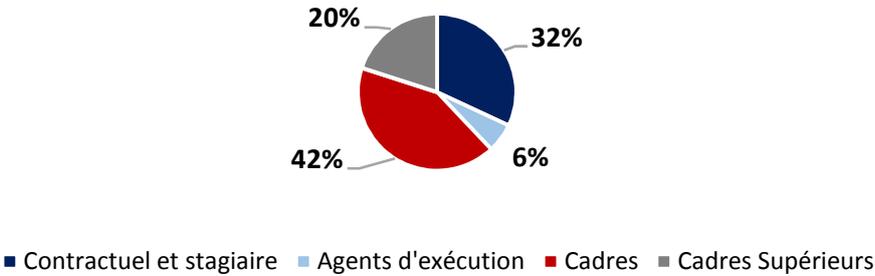


En effet, WIFAK INTERNATIONAL BANK a procédé au cours de l'année 2017 au renforcement du personnel en relation avec le démarrage de l'activité de la Banque.

A la fin du premier semestre de l'année 2018, l'effectif de la Banque a atteint 266 collaborateurs.

La répartition des fonctions adressées au personnel au sein de la Banque présente un taux d'encadrement au 31/12/2017 comme suit :

Taux d'encadrement 2017



3.3. Activité et performance de la Banque au 31/12/2017

3.3.1. Les ressources

3.3.1.1. Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts et avoirs de la clientèle présentent au **31 Décembre 2017** un solde de **106 818 162 TND** contre **3 319 186 TND** au 31 Décembre 2016 enregistrant une augmentation de **103 498 976 TND** soit une hausse de **3 118,20%** et se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Var 2017/2016
Comptes à vue	63 008 807	0		
Comptes d'épargne	22 130 250	0	0	-
Comptes Istithmar	15 800 000	0	0	-
Autres sommes dues à la clientèle	1 864 497	0	0	-
Créances rattachées sur Hisseb Tawfir	238 103	0	0	-
Autres sommes dues à la clientèle - IJARA	3 776 505	3 319 186	2 830 709	13,78%
TOTAL	106 818 162	3 319 186	2 830 709	3 118,20%

3.3.1.2. Les emprunts et les ressources spéciales :

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du **31 Décembre 2017** la somme de **76 784 431 TND** contre **99 573 956 TND** au **31 Décembre 2016** soit une baisse de **22,89%**. Le détail est comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Var 2017/2016
Emprunts (Echéances à plus d'un an) (a)	37 264 878	34 817 373	60 253 075	7,03%
Emprunts (Echéances à moins d'un an) (b)	37 244 114	60 926 754	90 115 101	-38,87%
Billets de trésorerie	0	2 000 000	12 500 000	-
Dettes rattachées	2 275 439	1 829 829	2 758 284	24,35%
TOTAL	76 784 431	99 573 956	165 626 460	-22,89%

(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 Décembre 2017 s'analysent comme suit* :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Var 2017/2016
Emprunt Obligataire	-	4 000 000	8 000 000	-
Emprunt Amen Bank	5 122 528	7 680 762	11 140 650	-33,31%
Emprunts BH	868 127	1 955 761	2 968 585	-55,61%
Emprunts BT	-	800 000	2 400 000	-
Emprunts ATB	1 400 000	3 400 000	5 653 948	-58,82%
Emprunts BTE	889 320	1 977 233	2 986 808	-55,02%
Emprunts STB	-	-	3 503 831	-
Emprunts BTL	500 000	1 500 000	2 500 000	-66,67%
Emprunts ABC Bank	988 748	2 753 617	4 399 253	-64,09%
Emprunts BNA	1 750 000	3 750 000	6 700 000	-53,33%
Emprunts QNB	4 000 000	7 000 000	10 000 000	-42,86
Emprunt MOURABAHA ZITOUNA	21 746 155	-	-	-
TOTAL	37 264 878	34 817 373	60 253 075	7,03%

*Crédit octroyés avant la transformation de société ELWifack Leasing en une banque universelle

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 Décembre 2017 s'analysent comme suit*:

En TND	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Var 2017/2016
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	4 000 000	8 000 000	8 000 000	-50,00%
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	33 244 114	56 926 754	82 115 101	-41,60%
TOTAL	37 244 114	60 926 754	90 115 101	-38,87%

*Crédit octroyés avant la transformation de société ELWifack Leasing en une banque universelle

La ventilation, au 31/12/2017, des emprunts et ressources spéciales (en TND) selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 Mois	Entre 3 mois et 1 année	Entre 1 année et 5 ans	Plus que 5 ans	Total en TND
Emprunts et autres ressources	13 994 817	23 249 297	31 334 108	5 930 770	74 508 992
Total	13 994 817	23 249 297	31 334 108	5 930 770	74 508 992

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2017 :

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2017	Remboursement 2017	Soldes 31/12/2017	Échéance à Moins d'un an Au 31/12/2017	Échéances à Plus d'un an au 31/12/2017
BT	8 000 000	2 400 000	0	1 600 000	800 000	800 000	0
BTE	5 000 000	2 986 808	0	1 009 575	1 977 233	1 087 913	889 320
STB	25 000 000	3 503 831	0	3 503 831	0	0	0
BTL	5 000 000	2 500 000	0	1 000 000	1 500 000	1 000 000	500 000
BNA	22 000 000	6 700 000	0	2 950 000	3 750 000	2 000 000	1 750 000
BH	5 000 000	2 968 585	0	1 012 824	1 955 761	1 087 634	868 127
ATB	15 000 000	5 653 947	0	2 253 947	3 400 000	2 000 000	1 400 000
ABC	8 000 000	4 390 302	0	1 645 067	2 745 235	1 756 487	988 748

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2017	Remboursement 2017	Soldes 31/12/2017	Échéance à Moins d'un an Au 31/12/2017	Échéances à Plus d'un an au 31/12/2017
AB	22 000 000	11 140 654	0	3 459 892	7 680 762	2 558 234	5 122 528
QNB	15 000 000	10 000 000	0	3 000 000	7 000 000	3 000 000	4 000 000
ELBARAKA	37 000 000	34 500 000	0	22 500 000	12 000 000	12 000 000	0
ZITOUNA	25 700 000	0	25 700 000	0	25 700 000	3 953 846	21 746 154
Takafulia	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
EO	20 000 000	8 000 000	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0
BT assurance	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
TOTAL	216 700 000	97 744 127	25 700 000	48 935 136	74 508 991	37 244 114	37 264 877

3.3.1.3. Les capitaux propres :

Les capitaux propres au **31 Décembre 2017** se sont élevés à **170 045 403 TND** contre **171 774 313 TND** au **31 Décembre 2016** soit une baisse de **1,01%**.

Le détail, en TND, des capitaux propres se présente comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Var 2017/2016
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000	-
Réserve légale	1 867 419	1 599 923	1 351 677	16,72%
Fonds social	657 219	649 464	639 638	1,19%
Réserves pour réinvestissements exonérés	16 810 000	12 310 000	7 810 000	36,56%
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000	220 000	-
Actions propres	(48 855)	0	0	-
Autres réserves	1 645 000	1 645 000	1 645 000	-
Résultats reportés	582 430	216 676	25 336	168,80%
Effet des modifications comptables	0	200 370	495 734	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	171 733 213	166 841 433	162 187 385	2,93%
Résultat de la période	(1 687 810)	4 932 880	4 644 222	-134.21%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	170 045 403	171 774 313	166 831 607	-1,01%

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Var 2017/2016
Résultat par action (en TND)	(0.050)	0,16	0,150	-

3.3.2. Les emplois

3.3.2.1. Les créances sur la clientèle :

La valeur nette de créances sur la clientèle, au **31 Décembre 2017**, a atteint **254 166 818 TND** contre **210 686 494 TND** au **31 Décembre 2016**, enregistrant une augmentation de **20,63%**.

Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Var 2017/2016
Créances IJARA	232 429 328	227 618 979	262 410 658	2,11%
Créances IJARA : Encours Financiers	212 719 679	208 369 582	243 652 591	2,09%
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	19 709 649	19 249 397	763 107	-
			17 994 960	2,39%
Créances MOURABAHA	37 498 315	-	0	-
MOURABAHA à court terme	21 389 418	-	0	-
Encours MOURABAHA à court terme	21 210 094	-	0	-
Produits à recevoir MOURABAHA à court terme	179 324	-	0	-
MOURABAHA à moyen Terme	5 291 054	-	0	-
Encours MOURABAHA à moyen terme	5 279 463	-	0	-
Produits à recevoir MOURABAHA à moyen terme	11 591	-	0	-
MOURABAHA à long Terme	10 781 591	-	0	-
Encours MOURABAHA à long terme	10 744 021	-	0	-
Produits à recevoir MOURABAHA à long terme	37 570	-	0	-
Impayés MOURABAHA	36 252	-	0	-
Autres Créances et rubriques				
Comptes débiteurs de la clientèle	64 649	-	0	-
Autres impayés	51 444	-	-	-
Effet remis à l'encaissement	296 901	141 186	21 821	110,29%
Marges IJARA constatées d'Avance	(1 117 718)	(1 082 126)	(1 193 394)	-
S/Total : Créances brutes (*)	269 222 919	226 678 039	261 239 085	18,77%
Marges réservées	(1 181 251)	(1 296 172)	(817 346)	-
Provisions – créances sur la clientèle	(13 874 850)	(14 695 373)	(11 081 699)	-
S/Total Provision	(15 056 101)	(15 991 545)	(11 899 045)	-
Créances nettes sur la clientèle (*)	254 166 818	210 686 494	249 340 040	20,64%

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

Portefeuille des créances

(En TND)

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Créances brutes bilan et hors bilan (a)	356 385 233	208 369 582	243 652 591
Créances clientèles (classes 0 et 1)	336 643 561	193 493 566	235 013 232
Classe 0	246 661 839	122 554 914	102 123 992
Classe 1	89 981 722	70 938 652	132 889 240
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3 et 4) (b)	19 741 672	14 876 016	8 639 359
Classe 2	713 543	1 743 843	172 922
Classe 3	1 430 145	1 095 839	219 637
Classe 4	17 597 984	12 036 334	8 246 800
Autres Créances clientèles (classes 0 et 1) (c)	-	6 079 022	9 169 546
Autres Créances douteuses et litigieuses (classes 2, 3, 4 et 5) (d)	-	9 851 189	5 994 705
Total Créances brutes bilan et hors bilan (e) [= (a)+(c)+(d)]	356 385 233	224 299 793	258 816 842
Total Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3,4 et 5) (f) [= (b) + (d)]	19 741 672	24 727 205	14 634 064
Provisions (individuelles + additionnelles)	12 354 268	12 990 973	9 811 592
Provisions collectives	1 520 581	1 704 400	1 270 107
Agios réservés	1 181 251	1 296 172	817 346
Provisions et agios réservés hors provisions collectives (g)	13 535 519	14 287 145	10 628 938
Provisions et agios réservés y compris provisions collectives (g')	15 056 100	15 991 545	11 899 045
Taux de couverture de l'ensemble des créances (g') / (e)	4,22%	7,13%	4,60%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (g) / (f)	68,56%	57,78%	72,63%
Taux des créances classées (f) / (e)	5,54%*	11,02%	5,65%

(*) Ce ratio est différent de celui qui a été publié par la banque (7,42%) ne tenant pas compte des engagements hors bilan.

3.3.2.2. Le portefeuille-titres :

❖ Portefeuille-titres commercial :

Le portefeuille titre commercial se compose principalement d'actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève au **31 Décembre 2017** à **136 230 TND** contre **91 021 TND** au **31 Décembre 2016** enregistrant une hausse de **49,66%**.

❖ Portefeuille-titres d'investissement :

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Var 2017/2016
Titres de participation (a)	1 123 100	1 123 100	1 123 100	-
Fonds d'investissement (b)	15 790 000	11 290 000	6 790 000	39,86%
Titres d'investissement	1 500 000	-	0	-
Emprunt obligataire national	160 000	200 000	212 471	-20,00%
Revenus courus sur titres immobilisés	60 493	7 005	0	763 ,57%
Valeur brute	18 633 593	12 620 105	8 125 571	47,65%
Provision sur portefeuille d'investissement (c)	(516 001)	(603 250)	(310 000)	-
Valeur Nette	18 117 592	12 016 855	7 815 571	50,77%

(a) Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2017 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD SA	100	1	100 000	2003	3,33%
ERRYADA IMMOBILIERE	24 600	5	123 000	2008 - 2009	12,30%
ERRYADA SICAR	180 000	5	900 000	2009 - 2010	97,83%
Institut de l'APBEF	1	100	100	2010	
Total			1 123 100		

(b) Les fonds d'investissement s'analysent au 31 Décembre 2017 comme suit :

SICAR	Montant	Date d'affectation	Nature
SODIS SICAR SA	490 000	2003 – 2004 – 2005	Fond géré
ERRYADA SICAR SA	15 300 000	2009 – 2012 – 2013 – 2014 – 2015 – 2016 - 2017	Fond géré
Total	15 790 000		

(c) Les provisions pour dépréciation des participations se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Participation MEDFOOD	100 000	100 000
Provisions / Participations directes	100 000	100 000
Participation SERPSUD	60 000	60 000
Participation MEDFOO	150 000	150 000
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	210 000	210 000
Participation SOTUMAIL	30 000	162 000
Participation SOMOCER	176 001	131 250
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	206 001	293 250
Total	516 001	603 250

3.3.2.3. Les immobilisations nettes :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Variation 2017-2016	
Immobilisations nettes	56 931 787	20 856 689	3 929 597	172,96%	

Les immobilisations nettes sont passées de **20 856 689 TND** au **31/12/2016** à **56 931 787 TND** à fin décembre 2017, soit une hausse de **172,96%** tout en tenant compte des dotations aux amortissements qui s'élèvent à **2 301 670 TND**. En valeurs brutes, les immobilisations ont augmenté de **38 395 987 TND**.

3.3.3. Les résultats d'exploitation

3.3.3.1. Le Produit Net Bancaire :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Variation 2017-2016	
				Montant	%
Marges de profits nettes	13 516 959	15 768 387	11 149 037	(2 251 428)	-14%
Commissions nettes	1 483 944	669 862	899 087	814 082	122%
Autres revenus	1 186 976	201 127	387 058	985 849	490%
Produit Net Bancaire	16 187 879	16 639 376	12 435 182	-451 497	-3%

3.3.3.2. La marge de profits nettes :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Variation 2017-2016	
				Montant	%
Marges et revenus assimilés	20 928 090	23 966 469	24 670 270	(3 038 379)	-13%
Marges encourues et assimilées	(7 411 131)	(8 198 082)	(13 708 377)	786 951	-10%
Marges de profits nettes	13 516 959	15 768 387	10 961 893	-2 251 428	-14%

3.3.3.3. Les commissions nettes :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Variation 2017-2016	
				Montant	%
Commissions (en produits)	2 127 722	904 902	1 075 603	1 222 820	135%
Commissions encourues	(643 778)	(235 040)	(176 516)	(408 738)	174%
Commissions nettes	1 483 944	669 862	899 087	814 082	122%

3.3.3.4. Les autres revenus :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Variation 2017-2016	
				Montant	%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	264 659	-	-	264 659	100%
Revenus du portefeuille d'investissement	926 947	207 010	397 686	719 937	348%
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(4 630)	(5 883)	(10 628)	1 253	-21%
Autres revenus	1 186 976	201 127	387 058	985 849	490%

3.3.3.5. Les frais généraux (Charges opératoires) :

En TND	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Variation 2017-2016	
				Montant	%
Frais de personnel (*)	9 719 174	3 998 106	3 311 171	5 721 068	143%
Charges générales d'exploitation (*)	3 336 285	1 602 479	1 578 968	1 733 806	108%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 257 352	447 662	229 042	3 809 690	851%
Total charges opératoires	17 312 811	6 048 247	5 119 181	11 264 564	186%
Coefficient d'exploitation	107%	36%	41%		

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

3.3.3.6. Les dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2017 à **699 916 TND** contre **4 071 086 TND** au 31 Décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Variation 2017-2016	
				Montant	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	2 803 864	4 639 845	3 036 295	(1 835 981)	-39,56%
Dotations au titre de la provision collective	0	434 293	200 000	(434 293)	-100%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	11 196	457 413	95 797	(446 217)	-97,55%
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(1 931 325)	(1 460 465)	(847 689)	(470 860)	-32,24%
Reprises au titre de la provision collective	(183 819)	0		(183 819)	-100%
Reprises sur provisions sur créances radiées	(1 443 571)	0		(1 443 571)	-100%
Reprise sur marges réservées liées à la radiation	(77 072)	0	(149 096)	(77 072)	-100%
Pertes sur créances	1 520 643	0	108 065	1 520 643	100%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIFS	699 916	4 071 086	2 443 372	-3 401 170	-83,54%

3.3.3.7. Le résultat net :

La Banque a clôturé l'exercice 2017 avec un résultat net négatif de -1 688 KTND contre 4 932 KTND une année auparavant, soit une baisse de 134,21%. Cette baisse est due à l'effet de l'augmentation des amortissements par rapport au résultat opérationnel.

En TND	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	Variation 2017-2016	
				Montant	%
Résultat Net de l'Exercice	(1 687 810)	4 932 880	4 644 222	-6 620 690	-134,21%

3.4. Activité et performance de la Banque au 30/06/2018

3.4.1. Les ressources

3.4.1.1. Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts et avoirs de la clientèle présentent au 30 Juin 2018 un solde de **183 709 433 TND** contre **25 825 047 TND** au 30 Juin 2017 enregistrant ainsi une augmentation de plus que 6 fois.

Le détail de cette rubrique est présenté comme suit :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Var Juin 2018/Juin 2017
Comptes à vue	93 503 643	13 145 576	63 008 807	611,29%
Comptes TAWFIR	40 234 593	4 061 165	22 130 250	890,72%
Comptes ISTITHMAR	39 294 150	3 836 000	15 800 000	924,35%
Autres sommes dues à la clientèle	3 738 377	-	1 864 497	-
Autres sommes dues à la clientèle – IJARA	5 415 249	4 782 042	3 776 505	14261%
Créance rattachées sur Hisseb Tawfir	1 556 183	10 836	238 103	13,24%
Dettes Rattachées sur dépôts	-32 762	(10 569)	-	-
Total	183 709 433	25 825 047	106 818 162	611,36%

3.4.1.2. Les emprunts et les ressources spéciales :

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du **30 juin 2018** une somme de **61 387 539 TND** contre **108 663 635 TND** enregistré durant la même période de l'année 2017, affichant ainsi une baisse de **43,51%**.

Le détail est présenté comme suit :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Var Juin 2018/Juin 2017
Emprunts (a)	60 508 014	106 372 229	74 508 992	-43,12%
Billets de trésorerie	-	-	-	-
Dettes rattachées	879 525	2 291 406	2 275 439	-61,62%
TOTAL	61 387 539	108 663 635	76 784 431	-43,51%

(a) Les emprunts au 30 juin 2018 s'analysent comme suit :

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations du 01/01/2018 au 30/06/2018	Remboursement du 01/01/2018 au 30/06/2018	Soldes 30/06/2018	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
BT	8 000 000	800 000	0	800 000	0	0	0
BTE	5 000 000	1 977 233	0	534 002	1 443 231	1 129 217	314014
BTL	5 000 000	1 500 000	0	500 000	1 000 000	1 000 000	0
BNA	10 000 000	3 750 000	0	1 000 000	2 750 000	2 000 000	750000
BH	5 000 000	1 955 761	0	534 129	1 421 632	1 127 085	294546
ATB	10 000 000	3 400 000	0	1 000 000	2 400 000	1 500 000	900000
ABC	8 000 000	2 745 236	0	861 285	1 883 951	1 825 105	58846
AB	16 000 000	7 680 762	0	1 294 638	6 386 124	2 548 267	3837857
QNB	15 000 000	7 000 000	0	1 500 000	5 500 000	3 000 000	2500000
ELBARAKA	26 500 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000	0
ZITOUNA	25 700 000	25 700 000	0	1 976 923	23 723 077	3 953 846	19769231
EO	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0	0	0
BT assurance	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
TOTAL	156 200 000	74 508 992	0	14 000 977	60 508 014	32 083 520	28 424 494

3.4.1.3. Les capitaux propres :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Var Juin
				2018/Juin 2017
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000	-
Réserve légale	1 867 419	1 867 419	1 867 419	-
Fonds social	660 645	653 591	657 219	1,08%
Réserves pour réinvestissements exonérés	16 810 000	16 810 000	16 810 000	-
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000	220 000	-
Actions Propres	(496 398)		(48 855)	-
Autres réserves	1 645 000	1 645 000	1 645 000	-
Résultats reportés	(1 105 379)	582 431	582 430	-
Effet des modifications comptables	-	-	-	-
Autres capitaux propres	-	-	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	169 601 287	171 778 441	171 733 213	1,27%
Résultat de la période	-3 389 984	396 001	(1 687 810)	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	166 211 303	172 174 442	170 045 403	-3,46%

Le résultat par action se présente comme suit :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Var Juin 2018/Juin 2017
Résultat par action	-0,112	0,013	-0,05	-

3.4.2. Les emplois

3.4.2.1. Les créances sur la clientèle :

La valeur nette de créances sur la clientèle, au **30/06/2018**, a atteint **325 864 994 TND** contre **188 866 092 TND** au **30 Juin 2017** soit une augmentation de **74%**.

Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Var Juin 2018/Juin 2017
<u>Créances IJARA</u>	<u>251 392 598</u>	<u>207 122 297</u>	<u>232 429 328</u>	<u>21,37%</u>
Créances IJARA : Encours Financiers	228 693 470	186 794 928	212 719 679	22,43%
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	22 699 128	20 327 369	19 709 649	11,67%
<u>Créances MOURABAHA</u>	<u>91 823 141</u>	-	<u>37 498 315</u>	-
<i>MOURABAHA à court terme</i>	<i>59 490 823</i>	-	<i>21 398 418</i>	-
Encours MOURABAHA à court terme	58 878 423	-	21 210 094	-
Produits à recevoir MOURABAH à court terme	612 400	-	179 324	-
<i>MOURABAH à moyen Terme</i>	<i>16 014 747</i>	-	<i>5 291 054</i>	-
Encours MOURABAHA à moyen terme	15 920 296	-	5 279 463	-
Produits à recevoir MOURABAH à moyen terme	94 451	-	11 591	-
<i>MOURABAHA à long Terme</i>	<i>14 298 435</i>	-	<i>17 781 591</i>	-
Encours MOURABAHA à long terme	14 249 836	-	10 744 021	-
Produits à recevoir MOURABAH à long terme	48 599	-	37 570	-
<i>Impayés MOURABAHA</i>	<i>2 019 138</i>	-	<i>36 252</i>	-
<u>Autres Créances et rubriques</u>				
Comptes débiteurs de la clientèle	210 498	13 790	64 649	1426,45%
Autres Impayés			51 444	-
Effet remis à l'encaissement	222 873	-	296 901	-
Marges IJARA constatées d'Avance	(1 182 616)	(983 972)	(1 117 718)	-
S/Total : Créances brutes	342 466 496	206 152 115	269 222 919	66,12%
Marges réservées	(1 300 887)	(1 651 271)	(1 181 251)	-
Provisions – créances sur la clientèle	(15 300 615)	(15 634 752)	(13 874 850)	-
S/Total Provision	(16 601 502)	-17 286 023	(15 056 101)	-
Créances nettes sur la clientèle	325 864 994	188 866 092	254 166 818	72,54%

Portefeuille des créances

(En TND)

Désignations	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Créances brutes bilan et hors bilan (a)	439 358 414	186 794 829	356 385 233
Créances clientèles (classes 0 et 1)	417 662 495	169 574 303	336 643 561
Classe 0	232 301 665	106 307 736	246 661 839
Classe 1	185 360 830	63 266 567	89 981 722
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3 et 4) (b)	21 695 919	17 220 625	19 741 672
Classe 2	1 444 802	1 701 328	713 543
Classe 3	1 485 679	1 570 474	1 430 145
Classe 4	18 765 438	13 948 823	17 597 984
Autres Créances clientèles (classes 0 et 1) (c)	-	11 847 538	-
Autres Créances douteuses et litigieuses (classes 2, 3, 4 et 5) (d)	-	10 818 696	-
Total Créances brutes bilan et hors bilan (e) [= (a)+(c)+(d)]	439 358 414	209 461 063	356 385 233
Total Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3,4 et 5) (f) [= (b) + (d)]	21 695 919	28 039 321	19 741 672
Provisions (individuelles + additionnelles)	13 780 033	13 930 352	12 354 268
Provisions collectives	1 520 581	1 704 400	1 520 581
Agios réservés	1 300 887	1 651 271	1 181 251
Provisions et agios réservés hors provisions collectives (g)	15 080 920	15 581 623	13 535 519
Provisions et agios réservés y compris provisions collectives (g')	16 601 501	17 286 023	15 056 100
Taux de couverture de l'ensemble des créances (g') / (e)	3,78%	8,25%	4,22%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (g) / (f)	69,51%	55,57%	68,56%
Taux des créances classées (f) / (e)	4,94%*	13,39%	5,54%

(*) Ce ratio est différent de celui qui a été publié par la banque (6,42%) ne tenant pas compte des engagements hors bilan.

3.4.2.2. Le portefeuille-titres :

❖ Portefeuille-titres commercial :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Portefeuille-titres commercial	186 199	136 231	136 230

❖ Portefeuille-titres d'investissement :

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Var Juin 2018/Juin 2017
Titres de participation (a)	1 123 100	1 123 100	1 123 100	-
Fonds d'investissement (b)	15 790 000	15 790 000	15 790 000	-
Titres d'investissement	1 500 000	1 500 000	1 500 000	-
Emprunt obligataire national	120 000	160 000	160 000	-25%
Revenus courus sur titres immobilisés	60 493	-	60 493	-
Valeur brute	18 593 593	18 573 100	18 633 593	0,11%
Provision sur portefeuille d'investissement (c)	(516 001)	(603 250)	(516 001)	-
Valeur Nette	18 077 592	17 969 850	18 117 592	0,60%

(a) Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2018 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD SA	100	1	100 000	2 003	3,33%
ERRYADA IMMOBILIERE	24 600	5	123 000	2008 – 2009	12,30%
ERRYADA SICAR	18 000	5	900 000	2009 – 2010	97,83%
Institut de l'APBEF	1	100	100	2 010	
Total			1 123 100		

(b) Les fonds d'investissement s'analysent au 30 Juin 2018 comme suit :

SICAR	Montant	Date d'affectation	Nature
SODIS SICAR SA	490 000	2003 – 2004 – 2005	Fond géré
ERRYADA SICAR SA	15 300 000	2009 – 2012 – 2013 – 2014 – 2015 – 2016 – 2017	Fond géré
Total	15 790 000		

(c) Les provisions pour dépréciation des participations se détaillent comme suit :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Participation MEDFOOD	100 000	100 000	100 000
Provisions / Participations directes	100 000	100 000	100 000
Participation SERPSUD	60 000	60 000	60 000
Participation MEDFOO	150 000	150 000	150 000
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	210 000	210 000	210 000
Participation SOTUMAIL	30 000	162 000	30 000
Participation SOMOCER	176 001	131 250	176 001
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par ERRYADA SICAR	206 001	293 250	206 001
Total	516 001	603 250	516 001

3.4.2.3 Les immobilisations nettes :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Variation Juin 2018- Juin 2017
Immobilisations nettes	57 754 609	53 400 091	56 931 787	8,15%

Les immobilisations nettes ont affiché au 30 juin 2018 une augmentation de **8,15%** par rapport au **30 juin 2018** pour atteindre **57 754 609 TND**.

3.4.3. Les résultats d'exploitation

3.4.3.1. Le Produit Net Bancaire :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	Variation S1 2018-2017		31/12/2017
			Montant	%	
Marges de profits nettes	7 193 271	6 433 246	760 025	12%	13 516 959
Commissions nettes	1 696 671	388 070	1 308 601	337%	1 483 944
Autres revenus	1 761 782	(4 630)	1 766 412	38 151%	1 186 976
Produit Net Bancaire	10 651 724	6 816 686	3 835 038	56%	16 187 879

3.4.3.2. Marges de profits nettes:

En TND	30/06/2018	30/06/2017	Variation S1 2018-S12017		31/12/2017
			Montant	%	
Marges et revenus assimilés	12 526 837	9 867 426	2 659 411	27%	20 928 090
Charges encourus et assimilées	(5 333 566)	(3 434 180)	(1 899 386)	55%	(7 411 131)
Marges de profits nettes	7 193 271	6 433 246	760 025	12%	13 516 959

3.4.3.3. Les commissions nettes :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	Variation S1 2018-2017		31/12/2017
			Montant	%	
Commissions (en produits)	1 957 757	436 026	1 521 731	349%	2 127 722
Commissions encourues	(261 086)	(47 956)	(213 130)	444%	(643 778)
Commissions nettes	1 696 671	388 070	1 308 601	337%	1 483 944

3.4.3.4. Les autres revenus :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	Variation S1 2018-2017		31/12/2017
			Montant	%	
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	1 405 761	0	1 405 761	100%	264 659
Revenus du portefeuille d'investissement	356 021	0	356 021	100%	926 947
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	0	(4 630)	4 630	-100%	(4 630)
Autres revenus	1 761 782	(4 630)	1 766 412	38 151%	1 186 976

3.4.3.5. Les frais généraux :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	Variation S1 2018-2017		31/12/2017
			Montant	%	
Frais de personnel (*)	6 526 792	3 840 257	2 686 535	70%	9 719 174
Charges générales d'exploitation (*)	2 962 883	1 082 895	1 879 988	174%	3 336 285
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	3 389 371	1 211 898	2 177 473	180%	4 257 352
Total charges opératoires	12 879 046	6 135 050	6 743 996	110%	17 312 811
Coefficient d'exploitation	121%	90%			107%

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

3.4.3.6. Les dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	Variation		31/12/2017
			S1 2018-S1 2017 Montant	%	
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 476 868	2 504 093	(27 225)	-1%	2 803 864
Dotations aux provisions collectives	0	0	0	0%	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	0	0	0	0%	11 196
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(1 051 103)	(1 564 714)	513 611	-33%	(3 558 716)
Reprises sur provision sur autres actifs	0	0	0	0%	-
Pertes sur créances	0	0	0	0%	1 520 643
Reprise sur marges réservées lies à la radiation	0	0	0	0%	(77 072)
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIFS	1 425 765	939 379	486 386	52%	699 915

3.4.3.7. Le résultat net :

En TND	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Résultat Net de l'Exercice	(3 389 984)	396 001	(1 687 810)

3.5. Indicateurs d'activité arrêtés au 31/12/2018

En milliers de dinars

	Du		Au	Au 31/12/2017 *	Variation	
	01/10/18	01/10/17			Montant	%
	Au 31/12/18	Au 31/12/17	31/12/2018			
1- Produits d'exploitation bancaires	14 496	8 762	41 559	24 248	17 311	71,40%
Marges et revenus assimilés	9 291	6 093	29 084	20 928	8 156	39,00%
Commissions en produits	2 795	1 477	5 798	2 128	3 670	172,50%
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	2 189	265	6 100	265	5 835	2201,90%
Revenus du portefeuille d'investissement	221	927	577	927	-350	-37,80%
2- Charges d'exploitation bancaires	6 624	2 807	16 590	8 060	8 530	105,80%
Charges encours et assimilées	5 858	2 235	15 472	7 411	8 061	108,80%
Commissions encourues	766	572	1 118	644	474	73,60%
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	0	0	0	5	-5	-100,00%
3-Produit net bancaire	7 872	5 955	24 969	16 188	8 781	54,20%
4- Charges opératoires:	6 347	6 717	25 498	17 312	8 186	47,30%
Frais de personnel	4 478	3 344	13 990	9 719	4 271	43,90%
Charges générales d'exploitation	840	1 344	5 105	3 336	1 769	53,00%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 029	2 029	6 403	4 257	2 146	50,40%
5- Structure du Portefeuille			18 139	18 254	-115	-0,60%
Portefeuille- titres commercial			184	136	48	35,30%
Portefeuille- titres d'investissement			17 955	18 118	-163	-0,90%
6- Encours des financements à la clientèle **			406 863	254 167	152 696	60,10%
7- Encours des dépôts dont :			287 514	106 818	180 696	169,20%
Dépôt à vue			98 896	63 009	35 887	57,00%
Epargne			53 869	22 130	31 739	143,40%
Compte Istithmar			116 465	15 800	100 665	637,10%
8- Emprunts et Ressources Spéciales			64 585	76 784	-12 199	-15,90%
9- Capitaux propres ***			169 604	170 045	-441	-0,30%

* Chiffres certifiés au 31/12/2017,

** L'encours des financements à la clientèle ne tient pas compte de la dotation aux provisions au 31/12/2018,

*** Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2018.

LES FAITS SAILLANTS AU 31/12/2018 :

Les réalisations de WIFAK INTERNATIONAL BANK relatives au quatrième trimestre de 2018 sont présentées ci-après :

- L'encours des Financements à la clientèle ont évolué de 60,1%.
- L'encours des dépôts et avoirs de la clientèle ont augmenté de 169,2%.
- Le Produit Net Bancaire a augmenté de 54,2% par rapport au 31 décembre 2017. Cet accroissement est dû principalement à l'effet conjugué de l'augmentation des produits d'exploitation bancaire de 71,4%, et des charges d'exploitation bancaire de 105,8%.
- Les charges opératoires ont enregistré une augmentation de 47,3% par rapport au 31 décembre 2017. Cet accroissement est principalement dû au sursaut des frais de personnel par 43,9% suite au recrutement des experts métiers.
- Le quatrième trimestre de l'exercice 2018 a été marqué également par :
- La confirmation de la notation de la Banque de **AA+** avec perspective stable par l'agence de notation de Fitch Ratings.
- Le renforcement du réseau des agences de la Banque par l'ouverture d'une nouvelle agence située à Kebili pour atteindre un nombre total de 27 agences.

3.6. Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

Points Forts :

- Structure financière saine ;
- Maîtrise des risques et du niveau des créances classées ;
- Amélioration continue de la part de marché ;
- Mise en place du système d'information iMAL de PATH SOLUTION, seule solution spécialisée en finance islamique.

Points Faibles :

- Banque nouvellement créée ;
- Réseau d'agences en développement nécessitant des ressources importantes ;
- Coût des ressources supérieur à la moyenne du secteur ;
- Coefficient d'exploitation élevé.

Opportunités :

- Transformation en banque universelle islamique avec des partenaires techniques et financiers solides ;
- Capacité à croître sur le marché des banques islamiques en Tunisie porteur ;
- Forte croissance de la finance islamique et large éventail des produits.

Menaces :

- Conjoncture économique sensible aux chocs internes et externes ;
- Problème de liquidité du marché bancaire tunisien ;
- Développement du réseau des grandes banques concurrentes ;
- Difficultés et importance des coûts de transformation de l'activité.

3.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la Banque

Le dispositif de Gestion des Risques chez WIFAK INTERNATIONAL BANK repose sur les **6** principes suivants :

- Un dispositif de gestion des risques conforme aux exigences réglementaires locales et internationales.
- La séparation des rôles : la stricte séparation entre les tâches opérationnelles, qui comprennent l'engagement des opérations et les fonctions de surveillance des risques.
- L'existence de fonctions clés contribuant à la gestion des risques : Les fonctions opérationnelles, le Pôle Risques, la Direction Comptable (Contrôle et Rapprochement comptables) et l'Audit Interne.
- Un dispositif de gouvernance globale et une comitologie des Risques reposant au niveau stratégique sur le Conseil d'Administration assisté par le Comité des Risques et au niveau exécutif par la Direction Générale appuyée par le comité ALCO.
- La gestion intégrée des risques via le Pôle Risques qui apporte une vision 360° des risques couvrant l'ensemble des risques identifiés et qui dispose des moyens nécessaires à son fonctionnement pour la surveillance dudit risque.
- Trois lignes de défense pour la surveillance, la gestion et la maîtrise du risque de liquidité distinguant clairement les fonctions opérantes dans le premier niveau (qui sont les fonctions opérationnelles), les fonctions du deuxième niveau (Pôle Risques, Structure de Contrôle Comptable), et les fonctions de troisième ligne de défense (qui sont les fonctions de contrôle périodique notamment l'audit).

3.7.1. Risque de solvabilité

Afin de se prémunir contre le risque de solvabilité (les actifs pondérés ne couvrent pas les dettes de la banque), WIFAK INTERNATIONAL BANK suit d'une manière préventive et rapprochée son exposition par rapport à ses limites réglementaires.

En effet, ces ratios sont largement supérieurs aux limites réglementaires :

	31/12/2017	30/06/2018
RATIO DE SOLVABILITE (RS)	37,71%	28,44%
RATIO TIER 1 (RT1)	37,37%	28,44%

3.7.2. Risque de financement

Le risque de financement est le risque majeur du secteur bancaire, à ce titre WIFAK INTERNATIONAL BANK a procédé au développement d'une politique de financement et de gestion des risques afférents.

La politique de gestion des risques de financement de la banque traduit les orientations d'intervention de la banque ainsi que les limites et les règles de gestion du risque de financement.

Le pilotage de ce risque est fondé sur trois piliers :

- Des limites spécifiques de concentration des financements par secteur d'activité, zone géographique, nature de produit, catégorie de client entre autres les parties liées, etc.
- Un système de délégation qui désigne les niveaux (limites) de pouvoirs des décisions d'octroi de financement et fixe les entités décisionnelles dans le processus de financement.
- Un dispositif d'appréciation du risque individuel de chaque contrepartie qui diffèrent selon le profil qu'il s'agit de corporate ou de retail.

3.7.3. Risque du marché

De par sa spécificité, WIFAK INTERNATIONAL BANK exerce l'activité bancaire conformément aux precepts de la finance islamique, ainsi, l'exposition à ce risque n'est pas prononcée.

Pour le marché de change, WIFAK INTERNATIONAL BANK a mis en place des limites d'intervention et un schéma délégataire par combiste en fonction de la valeur de l'opération.

Le suivi de la position de change se fait quotidiennement et au fil de l'eau. La banque a toujours respecté ses limites réglementaires.

Pour le marché interbancaire, WIFAK INTERNATIONAL BANK a mis en place des limites d'intervention et un schéma délégataire selon la notation de la contrepartie financière et le montant du deal pour éviter toute concentration du risque ou une exposition à une contrepartie financière à haut profil du risque.

3.7.4. Risque de taux d'intérêt

Comme le risque de taux d'intérêt fait partie des risques de marché, WIFAK INTERNATIONAL BANK étant une banque islamique, et n'est pas directement exposée à ce risque.

Par ailleurs, elle est exposée au risque de taux translaté, auquel elle a mis en place un politique propre pour garantir sa compétitivité sur le marché malgré l'hostilité des taux d'intérêt et la concurrence rude.

Aussi et afin de maîtriser le risque de nivellement de taux (manque à gagner) sur son portefeuille financement qui pourrait se répercuter sur la rémunération des déposants à adopter une politique de financement mourabaha axée sur les financements à court terme afin de pouvoir réajuster à temps ses tarifs par rapport à son coût de ressources.

Cette politique porte sur les orientations de la banque pour l'encadrement de ses rapports financiers avec ses déposants et la gestion des risques y afférents en ce sens qu'elle fixe notamment les règles de partage des profits avec les déposants

3.7.5. Risque de liquidité

Pour la gestion de ce risque, WIFAK INTERNATIONAL BANK est regardante à la structure de ses emplois et ses ressources et observe des seuils et limites d'exposition de liquidité pour éviter d'encourir un risque élevé et couteux.

Ces limites sont définies sous trois axes à savoir :

- Des limites d'adéquation à court terme qui sont déterminées sur la base du ratio réglementaire de liquidité à court terme (LCR) ainsi que sur la base des gaps de liquidité à court terme.
- Des limites d'adéquation à moyen et long terme qui consistent principalement au GAP de liquidité à moyen et long terme et au ratio de levier Bâle III ; et
- Des limites d'adéquation par nature de dépôts et catégorie de déposants.

Par ailleurs, en l'absence de refinancement destinés aux banques islamiques et compte tenu de la crise de liquidité, la banque combat pour accroître son activité d'une part et respecter la limite réglementaire d'autre part, en attendant la promulgation de la circulaire qui donnerait les banques islamiques accès au marché monétaire :

	31/12/2017	30/06/2018
Ratio LCR	132,06%	34,40%

3.7.6. Risque de règlement

Le risque de non règlement est pris en charge par la gestion des risques de financement à travers des études en amont effectuées par la structure de Risque de Financement sur les dossiers de financement (y compris les lettres de crédit).

La banque se protège par les garanties nécessaires pour avant de notifier l'accord à son client

3.7.7. Risque juridique :

Au niveau du rapport spécial, il est indiqué que lors des exercices précédents il y a eu émission de billets de trésorerie par la banque.

Dans ce cadre, il est à rappeler que l'émission de billets de trésorerie ne peut être effectuée que par des sociétés et entreprises autres que les établissements de crédit et ce, conformément aux dispositions de l'article 5 de la circulaire des établissements de crédit n°2005-9. "

3.7.8. Le risque religieux de non-conformité avec la Chariaa:

La banque encourt un risque opérationnel dû au risque de non-conformité des opérations bancaires avec les principes de la loi islamique "Chariaa compliance risk". Certaines infractions peuvent être régularisées sans incidence financière pour la banque mais d'autres peuvent être invalidées définitivement sans possibilité de corrections par le comité consultatif de Chariaa.

En effet il ressort des états financiers et des notes complémentaires fournies par la banque l'existence de produits non conformes aux percepts charaïques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le comité charaïque de la banque qui sont portés dans un compte de passif "Nafaa elaam" ainsi que l'existence de titres participatifs au niveau du portefeuille d'investissement."

3.7.9. Risque opérationnel

Après son démarrage et la mise en place des processus métiers clés, Wifak Bank a accordé une importance accrue à ce risque moyennant l'instauration d'une structure dédiée au pilotage des risques opérationnels.

Sur le plan institutionnel, Wifak bank a émis un politique propre à ce risque ainsi qu'une approche d'identification et évaluation de son impact sur la banque.

Le diagnostic de ce risque a été arrêté au début 2019 pour démarrer les plans d'actions correctifs des risques relevés.

Toutefois, l'examen du rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2017 a fait ressortir que la banque ne dispose pas encore d'un dispositif de gestion du risque opérationnel. Ce dispositif est en cours de conception en vue d'une éventuelle approbation et adoption.

3.7.10. Risque de change

Le risque de change susceptible d'être encouru par la banque concerne les opérations en devises réalisées dans le cadre de l'activité de commerce international et de l'activité marché.

Les soldes en devise sont convertis en dinars sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture à savoir au **31/12/2017**. Les différences sont portées en résultat.

Conformément à la circulaire n° 97-08 du 9 mai 1997, la banque est tenue de respecter en permanence un rapport maximum de 10% entre le montant de la position de change dans chaque devise et le montant des fonds propres nets, ainsi qu'un rapport maximum de 20% entre le montant de la position de change globale et le montant des fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié au **31-12-2017** de position de change dans une devise quelconque dépassant le seuil de 10% des fonds propres nets de la banque. En outre, la position de change globale se trouve en dessous de la limite de **20%** des fonds propres nets.

3.7.11. Risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme

Wifak Bank suit des orientations, mesures et actions destinées à maîtriser voire circonscrire le risque que la banque soit utilisée à travers son réseau, ses produits, services et transactions pour des fins de lavage et de dissimulation de l'origine de fonds provenant d'activités illicites et terroristes.

Elle est fondée sur une approche « based-risk » qui repose sur les piliers suivants :

- La connaissance de la clientèle et les bénéficiaires effectifs ;
- Le profilage de la clientèle ;
- La vigilance adéquate que la banque doit consacrer aux clients et transactions à profil risque élevé ;
- Un système de suivi et de surveillance de risque LCB-FT;
- Des reporting périodiques adaptés...

Les principes de la politique LCB/FT émise par WIFAK INTERNATIONAL BANK en 2017, ont été détaillés ensuite dans des procédures et notes services décrivant les processus élémentaires, les règles de vigilance et vigilance renforcée ainsi que les modalités d'échange entre les différents acteurs.

Par ailleurs, il est à signaler que :

- La banque a défini les procédures (Sous forme de notes de procédures et de notes de services) relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent. Toutefois, ces procédures ne sont pas encore validées par le comité d'audit, ni approuvées par le conseil d'administration.
- Un avancement important est enregistré en 2018 dans le processus d'acquisition d'une solution informatique permettant l'automatisation du processus d'analyse en vue de la détection des alertes en matière de blanchiment d'argent. En 2017, ces activités sont réalisées manuellement.
- La banque n'a pas encore procédé à un audit du dispositif anti-blanchiment d'argent.

3.8. Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°91-24 du **17 décembre 1991** telle que modifiée par les textes subséquents à travers l'application des articles :

Article 1 :

Cet article précise que le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à **5 %** des fonds propres nets corrigés de la Banque soit **8 295 KTND** ne doit pas excéder **3** fois les fonds propres nets corrigés soit **497 720 KTND**.

Au 31/12/2017, les exigences de cette norme est respecté par la banque.

Article 2

Les risques pris sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder **25%** des fonds propres nets du bailleur soit **41 476 631 DT (165 906 525 DT x 25%)**. Ce montant n'a été dépassé par aucun bénéficiaire.

Au 31/12/2017, les exigences de cette norme est respecté par la banque.

Article 3

L'Article 3 (nouveau) de la circulaire aux établissements de crédit n°2012-09 du 29 juin 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements stipule que le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du **11 juillet 2016** relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets de l'établissement de crédit.

Au 31/12/2017, les exigences de cette norme est respecté par la banque.

Article 4

Cet article indique que les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins **10%** du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus. Les fonds propres nets de base ne peuvent être inférieurs en permanence à **7%** des risques encourus.

Les fonds propres nets de la société « WIFAK INTERNATIONAL BANK » soit **165 906 525 DT** au **31 Décembre 2017** représentent plus de **10%** des risques encourus.

Les fonds propres nets de base de la société « WIFAK INTERNATIONAL BANK » soit **164 385 944 DT** au **31 Décembre 2017** représentent plus de **7%** du total de son actif pondéré en fonction des risques encourus.

Au 31/12/2017, les exigences de cette norme est respecté par la banque.

3.9. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par WIFAK INTERNATIONAL BANK en dehors des contentieux inhérents à l'activité de la banque.

3.10. Politique d'investissement de la Banque

La Banque a mis en place un Système d'Information moderne et évolutif pour un coût (licence, implémentation et maintenance) de **6,8 MDT**. Le reliquat du coût de la première phase sera honoré en 2019 (soit **40%**).

Les investissements relatifs à l'infrastructure et matériels informatiques en matière de Réseau, logiciels, serveurs, DAB, GAB, atteindront **15,5 MDT** durant la période 2018-2022.

La Banque prévoit également le renouvellement d'une partie des investissements à partir de la 5ème année qui concerne entre autres une partie du matériel informatique.

La Banque s'est investi également dans un logiciel de lutte contre le blanchiment d'argent.

Le coût total de la construction du siège social est de 8 MD HTVA réparti entre 2021 et 2022 (**50%** du coût chaque année)

En ce qui concerne son réseau commercial, la Banque a prévu l'extension de son réseau des agences durant les cinq années à venir, pour atteindre **74** agences vers la fin de l'année 2022 avec un nombre moyen des ouvertures des agences de **9** agences par an dont 2 acquises.

Le coût d'acquisition moyen est de **360 KDT** par agence, le loyer mensuel moyen est de **3 684 DT** et le coût d'aménagement moyen est de **460 KDT**.

Les investissements de la Banque en immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent comme suit :

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Immobilisations incorporelles	130	710	5 390	2 277	1 882	2 236
Immobilisations corporelles	30 611	3 341	5 938	7 045	11 605	12 133
Immobilisations incorporelles en cours	3 094	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	4 560	0	0	0	0	0
Charges à répartir*	-	2 714	2 396	483	0	0
Total investissements	38 396	6 765	13 724	9 806	13 487	14 369

() Frais préliminaires liés au démarrage de la banque capitalisés sur trois ans.*

CHAPITRE 4 - PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTAT

4.1. Patrimoine de la Wifak International Bank au 31/12/2017

4.1.1. Patrimoine immobilier de la Wifak International Bank

4.1.1.1. Situation des immobilisations

En TND

	31/12/2016	Acquisitions / Dotations	Régul amort antérieur	Cessions/ reprises	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	636 255	130 454		3 609 834	4 376 543
Logiciels	99 325	0		3 609 834	3 709 159
Licences	536 930	130 454		0	667 384
Amortissement	-230 456	-442 593		0	-672649
Logiciels	-99 325	-252 455		0	-351 780
Licences	-131 131	-189 738		0	-320 869
Total Net (1)	405 799	-	-	3 609 834	3 703 894
Immobilisations corporelles	7 926 635	30 611 136		15 470 534	54 008 305
Terrains (*)	4 804 474	4 704 632		0	9 509 106
Constructions (*)	979 901	20 874 034		7 847 635	29 701 570
Agenc. & Aménag. Des Constructions et Installations Générales (*)	324 548	1 470 143		3 997 181	5 791 872
DAB/GAB	0	654 758		0	654 758
Matériel de transport	920 380	179 000		-211 569	887 811
Matériel informatique	735 656	2 068 949		3 317 717	6 122 322
Equipements de bureau	160 694	659 620		519 570	1 339 884
Autres Immobilisations corporelles	982			0	982
Amortissement	-1 500 737	-1 859 477		-207 598	-3 152 616
Constructions (*)	-241 884	-643 740		0	-885 624
Agenc. & Aménag. Des Constructions et Installations Générales (*)	-205 680	-313 879		0	-519 559
DAB/GAB	0	-65 982		0	-65 982
Matériel de transport	-642 442	-99 376		-207 598	-534 220
Matériel informatique	-278 152	-683 144		0	-961 296
Equipements de bureau	-132 021	-53 258		0	-185 279
Autres Immobilisations corporelles	-558	-98		0	-656
Total Net (2)	6 425 898	28 751 659	-	15 262 936	50 855 689
Immobilisations incorporelles en cours (3)	1 700 976	3 094 391		-3 609 834	1 185 533
Immobilisations corporelles en cours (4)	5 294 118	4 560 006		-8 770 751	1 083 373
Avances sur immobilisations (5)	7 029 898			-6 926 600	103 298
Total Général : (1) +(2) +(3) +(4) +(5)	20 856 689	36 406 056	-	-	56 931 787

(*) : Les données 2016 sont retraitées à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

4.1.1.2 Constructions

La situation des constructions de Wifak International Bank à la date de 31/12/2017 se présente comme suit :

En TND

Nature	Montant	Amortissement antérieur	Amortissement 2017	Total amortissement	VCN au 31/12/2017
Construction Cité Olympique	186 502	103 776	9 314,094	113 091	73 411
Construction Megrine	457 627	0	188,066	188	457 439
Construction agence Médenine	477 000	0	196,027	196	476 804
Construction Jerba	729 073	92 382	36 453,625	128 836	600 236
Construction Le Kram	26 866 006	0	563 082,044	563 082	26 302 924
Construction Majida Boulila	921 035	0	31 289,966	31 290	889 745
Construction Médenine	64 327	45 725	3 216,350	48 941	15 386
Total	29 701 570	241 884	643 740	885 624	28 815 946

4.1.1.3 Terrains

La situation des terrains de Wifak International Bank à la date de 31/12/2017 se présente comme suit :

En TND

Nature	VCN 31/12/2017
Terrain cité olympique Tunis centre urbain nord	608 522,13
Terrain au centre urbain Nord	2 291 768,30
Terrain siège Médenine	1 904 184,00
Terrain centre d'affaire le KRAM	4 704 631,66
Total	9 509 106,09

4.1.2 Portefeuilles titres d'investissement de la Wifak International Bank au 31/12/2017

En TND

	Parts dans les entreprises liées	Titres de participation	Fonds gérés	Titres participatifs	Emprunt obligataire national	Total 31/12/2017
Valeur Brute au 31/12/2017	900 000	223 100	15 790 000	1 500 000	160 000	18 573 100
Valeur au 1er Janvier	900 000	223 100	11 290 000	0	200 000	12 613 100
Acquisition/Souscription	0	0	4 500 000	1 500 000	0	6 000 000
Cession	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	0	0	0	40 000	40 000
Créances Rattachées				60 493		60 493
Provisions au 31/12/2017	0	100 000	416 001	0		516 001
Provision au 1er Janvier	0	100 000	503 250	0		603 250
Dotation de l'exercice	0	0	0	0		0
Reprise de provisions	0	0	87 249	0		87 249
Valeur Nette au 31/12/2017	900 000	123 100	15 373 999	1 560 493	160 000	18 117 592
Valeur nette au 31/12/2016	900 000	123 100	10 786 750	0	200 000	12 016 855

4.1.2.1. Part dans les entreprises liées

En TND

Titre	Montant Brut	Provision	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré 2017
ERRYADA SICAR	900 000	0	900 000	97,83%	0
Total au 31/12/2017	900 000	0	900 000	97,83%	0

4.1.2.2. Autres titres de participation

En TND

Titre	Montant Brut	Provision	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré 2017
MED FOOD SA	100 000	100 000	0	3,33%	0
ERRYADA IMMOBILIERE	123 000	0	123 000	12,30%	0
Institut de l'APBEF	100	0	100	0,01%	0
Total au 31/12/2017	223 100	100 000	123 100	-	0

4.2. La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la Wifak International Bank au 30/06/2018

4.2.1. Patrimoine immobilier de la Wifak International Bank au 30/06/2018

4.2.1.1. Situation des immobilisations

En TND

	30/06/2017	31/12/2017	Acquisitions/ Dotations	Régul amort antérieur	Cessions/ reprises	30/06/2018
Immobilisations incorporelles	4 286 255	4 376 543	40 568		0	4 417 111
Logiciels	99 325	3 709 159	0		0	3 709 159
Licences	4 186 930	667 384	40 568		0	707 952
Amortissement	-412 720	-672 649	-309 386		0	-309 386
Logiciels	-99 325	-351 780	-207 926		0	-207 926
Licences	-313 395	-320 869	-101 460		0	-101 460
Total Net (1)	3 873 535	3 703 894	-	-	0	3 435 076
Immobilisations corporelles	47 681 449	54 008 305	251 2191		-151 708	56 368 788
Terrains (*)	4 804 474	9 509 106	1 500		0	9 510 606
Constructions (*)	33 471 575	29 701 570	41 258		0	29 742 829
Agenc. & Aménag. Des Constructions et Installations Générales (*)	3 142 388	5 791 872	1 538 399		172 812	7 503 082
DAB/GAB	406 710	654 758	229 620		0	884 379
Matériel de transport	1 099 380	887 811	0		-324 520	563 291
Matériel informatique	4 572 497	6 122 322	609 291		0	6 731 613
Equipements de bureau	183 443	1 339 884	92 123		0	1 432 007
Autres Immobilisations corporelles	982	982	0		0	982
Amortissement	-1 942 138	-3 152 616	-1 759 569		-317 710	-1 759 569
Constructions (*)	-277 192	-885 624	-737 320		0	-737 320

Agenc. & Aménag. Des Constructions et Installations Générales (*)	-260 711	-519 559	-355 559	0	-355 559
DAB/GAB	-10 121	-65 982	-78 903	0	-78 903
Matériel de transport	-687 820	-534 220	-45 431	0	-45 431
Matériel informatique	-569 911	-961 296	-475 615	0	-475 615
Equipements de bureau	-135 817	-185 279	-65 692	0	-65 692
Autres Immobilisations corporelles	-566	-656	-49	0	-49
Total Net (2)	45 739 311	50 855 689	752 622	-	51 774 313
Immobilisations incorporelles en cours (3)	874 562	1 185 533	55 829	0	1 241 362
Immobilisations corporelles en cours (4)	609 301	1 083 373	354 680	-172 812	1 265 241
Avances sur immobilisations (5)	2 303 382	103 298	9 993	-74 675	38 616
Total Général : (1) +(2) +(3) +(4) +(5)	53 400 091	56 931 787	1 173 124	-	57 754 609

4.2.1.2 Constructions

La situation des constructions de la Wifak International Bank à la date du 30/06/2018 se présente comme suit :

En TND

Nature	Montant Brut au 30/06/2018	Amortissement antérieur	Amortissement au 30/06/2018	Total amortissement	VCN au 30/06/2018
Construction Cité Olympique	186 502	113 091	4 624	117 715	68 787
Construction Mégrine	457 627	188	11 347	11 535	446 092
Construction agence Médenine	509 758	196	12 639	12 835	496 922
Construction Djerba	729 073	128 836	18 077	146 913	582 159
Construction Le Kram	26 874 508	563 082	666 202	1 229 283	25 645 224
Construction Majida Boulila	921 035	31 290	22 837	54 127	866 909
Construction Médenine	64 327	48 941	1 595	50 536	13 791
Totaux	29 742 829	885 624	737 320	1 622 943	28 119 885

4.2.1.3 Terrains

La situation des terrains de Wifak International Bank à la date de 30/06/2018 se présente comme suit :

En TND

Nature	VCN 30/06/2018
Terrain cité olympique Tunis centre urbain nord	608 522,13
Terrain au centre urbain Nord	2 291 768,30
Terrain siège Médenine	1 904 184,00
Terrain centre d'affaire le KRAM	4 706 131,57
Total	9 510 606,00

4.2.2 Portefeuilles titres d'investissement de la Wifak International Bank au 30/06/2018

En TND

	Parts dans les entreprises liées	Titres de participation	Fonds gérés	Titres participatifs	Emprunt obligataire national	Total au 30/06/2018
Valeur Brute au 30/06/2018	900 000	223 100	15 790 000	1 500 000	120 000	18 533 100
Valeur au 1er Janvier 2018	900 000	223 100	15 790 000	1 500 000	160 000	18 573 100
Acquisitions/Souscriptions	0	0	0	0	0	0
Cession	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	0	0	0	40 000	40 000
Créances Rattachées				60 493		60 493
Provisions au 30/06/2018	0	100 000	416 001	0		516 001
Provisions au 1er Janvier 2018	0	100 000	416 001	0		516 001
Dotations de l'exercice	0	0	0	0		0
Reprises de provisions	0	0	0	0		0
Valeur Nette au 30/06/2018	900 000	123 100	15 373 999	1 560 493	120 000	18 077 592

4.2.2.1. Part dans les entreprises liées

Titre	Montant Brut	Provision	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré 30/06/2018
ERRYADA SICAR	900 000	0	900 000	97,83%	0
Total au 30/06/2018	900 000	0	900 000	97,83%	0

4.2.2.2. Autres titres de participation

Titre	Montant Brut	Provision	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré 30/06/2018
MED FOOD SA	100 000	100 000	0	3,33%	0
ERRYADA IMMOBILIERE	123 000	0	123 000	12,30%	0
Institut de l'APBEF	100	0	100	0,01%	0
Total au 30/06/2018	223 100	100 000	123 100	-	0

4.3 Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et Financières postérieures au 30/06/2018

4.3.1. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieures au 30/06/2018

En TND

	Acquisition	Cession / Sortie
Immobilisations corporelles		
Matériel de Transport	223 499	27 400
Agencement aménagement	2 564 327	-
Installations Générales	69 052	-
Matériel Informatique	101 138	-
Mobilier de Bureau	106 610	-
Total des immobilisations corporelles	3 064 626	27 400
Immobilisations incorporelles		
Licence	339 243	-
Total des immobilisations incorporelles	339 243	-
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	3 403 869	27 400

4.3.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2018

En TND

	Acquisition	Cession / Sortie
Erryada Immobilière	-	123 000
Total des immobilisations financières	-	123 000

4.4 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31/12/2017

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2017, ne s'accrochent pas systématiquement aux dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment les points suivants:

- L'état des flux de trésorerie présente de façon compensée les émissions d'emprunt avec les remboursements d'emprunt et ce, contrairement à l'annexe 4 relatif au modèle de l'état de flux de trésorerie de la norme NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- La dotation aux résorptions des frais d'emprunt figure au niveau de la rubrique "dotations aux amortissements des immobilisations propres et aux résorptions des charges à répartir" et ce, contrairement aux dispositions de la NC10 qui stipule que la dotation de l'exercice aux amortissements des frais d'émission et de remboursement des emprunts doit figurer parmi les charges financières de l'exercice.
- Les états financiers de la banque ne font pas apparaître les postes définis par deux lettres en majuscule suivis d'un chiffre et ce contrairement aux modèles des états financiers prévus par la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Aussi les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les informations et les notes obligatoires telles qu'exigées par les normes comptables en vigueur notamment :

- Une note sur les créances sur les établissements bancaires et financiers conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les créances sur la clientèle, conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur le portefeuille titres commercial, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 susvisée et du paragraphe 48 de la NC25 relative au portefeuille-titres dans les établissements bancaires.
- Une note sur le portefeuille d'investissement, conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 33 de la NC 21 et du paragraphe 49 de la NC 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires.

- Une note sur les valeurs immobilisées, conformément aux dispositions du paragraphe 49 de la NC 05 relative aux immobilisations corporelles et du paragraphe 32 de la NC 06 relative aux immobilisations incorporelles.
- Une note sur les autres actifs, conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les dépôts et avoirs de la clientèle, conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 33 de la NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les emprunts et ressources spéciales conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 33 de la NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les autres passifs, conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les capitaux propres, conformément aux dispositions des normes NC01 norme générale, NC02 relative aux capitaux propres et NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les cautions, avals et autres garanties données, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les crédits documentaires, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les actifs donnés en garantie, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les engagements de financement donnés, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les garanties reçues, conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.

- Une note sur les marges et revenus assimilés, conformément aux dispositions du paragraphe 23 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les revenus du portefeuille d'investissement, conformément aux dispositions du paragraphe 23 de la NC21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les marges encourues et assimilées, conformément aux dispositions du paragraphe 23 de la NC21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur les charges générales d'exploitation, conformément aux dispositions du paragraphe 23 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur la rubrique solde en gain/ perte sur autres éléments ordinaires, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Une note sur la rubrique solde en gain/ perte provenant d'éléments extraordinaires et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC21 relative à la présentation des établissements bancaires.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions des normes susvisées ainsi qu'à compléter ses états financiers par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2018 et suivants.

4.4.1. Etats financiers comparés au 31 décembre

4.4.1.1. Bilans comparés au 31 décembre

En TND

	Notes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015*	31/12/2015
Actifs					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3	15 819 835	103 663	1 601	-
Créances sur les établissements bancaires et financiers	4	28 838 883	36 099 552	89 665 786	89 667 387
Créances sur la clientèle (*)	5	254 166 818	210 686 494	249 340 040	249 340 040
Portefeuille-titres commercial	6	136 230	91 021	77 198	77 198
Portefeuille d'investissement	7	18 117 592	12 016 855	7 815 571	7 803 100
Valeurs immobilisées	8	56 931 787	20 856 689	4 237 859	3 929 597
Autres actifs (*)	9	37 840 995	8 952 348	5 236 364	5 248 835
TOTAL ACTIF		411 852 140	288 806 622	356 374 419	356 066 157
Passifs					
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		7 184 346	13 954	15 403	15 403
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	106 818 162	3 319 186	2 830 709	2 830 709
Emprunts et ressources spéciales	11	76 784 431	99 573 956	165 626 460	165 626 460
Autres passifs	12	51 019 798	14 125 213	21 070 240	20 962 348
TOTAL PASSIF		241 806 737	117 032 309	189 542 812	189 434 920
Capitaux Propres					
Capital		150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Actions propres		-48 855	-	-	-
Réserves		20 322 419	15 554 923	10 806 677	10 806 677
Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000	220 000	220 000
Autres capitaux propres		657 219	649 464	639 638	639 638
Résultat reportés		582 430	216 676	25 336	25 336
Effets des modifications comptables		0	200 370	495 734	315 141
Résultat de l'exercice		-1 687 810	4 932 880	4 644 222	4 624 445
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	170 045 403	171 774 313	166 831 607	166 631 237
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		411 852 140	288 806 622	356 374 419	356 066 157

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

4.4.1.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre

En TND

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Passifs éventuels				
Cautions, avals et autres garanties données		8 481 088	-	-
Crédits documentaires		-	-	-
Actifs donnés en garantie		-	-	-
Total des Passifs éventuels		8 481 088	-	-
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés		81 753 006	14 261 340	9 387 075
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts		-	-	12 958 145
Engagements sur titres		-	-	-
Total des engagements donnés		81 753 006	14 261 340	22 345 220
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus		-	-	-
Garanties reçues	26	39 696 811	22 527 381	29 710 807
Intérêts à échoir sur contrats actifs		-	-	39 969 100
Total des engagements reçus		39 696 811	22 527 381	69 679 907

4.4.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre

En TND

	Notes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015*	31/12/2015
Produits d'exploitation bancaire					
Marges et revenus assimilés	14	20 928 090	23 966 469	24 670 270	24 670 270
Commissions (en produits)	15	2 127 722	904 902	1 075 603	1 075 603
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		264 659	0	-	-
Revenus du portefeuille d'investissement	16	926 947	207 010	397 686	397 686
Total des Produits d'Exploitation Bancaire		24 247 418	25 078 381	26 143 559	26 143 559
Charges d'exploitation bancaire					
Marges encourues et assimilées	17	-7 411 131	-8 198 082	-13 521 233	-13 521 233
Commissions encourues		-643 778	235 040	-176 516	-176 516
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-4 630	-5 883	-10 628	-10 628
Total des Charges d'Exploitation Bancaire		-8 059 539	-8 439 005	-13 708 377	-13 708 377
Produits Net Bancaire		16 187 879	16 639 376	12 435 182	12 435 182
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	-699 916	-4 071 086	-2 443 372	-2 443 372
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		87 249	-304 779	-110 000	-110 000
Autres produits d'exploitation		891	0	-	-
Frais Personnel (*)	19	-9 719 174	-3 998 106	-3 296 497	-3 296 497
Charges générales d'exploitation (*)	20	-3 336 285	-1 602 479	-1 546 749	-1 546 749
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations	21	-4 257 352	-447 662	-226 910	-257 336
Résultat d'exploitation		-1 736 708	6 215 264	4 811 654	4 781 228
Solde en gain/perte provenant des Eléments ordinaires		104 416	-	-	-
Impôts sur les bénéfices		-50 518	-778 140	-167 432	-156 783
Résultat des Activités ordinaires		-1 682 810	5 437 124	4 644 222	4 624 445
Solde en gain/perte provenant des Eléments extraordinaires		-5000	-504 244	-	-
Résultat Net de l'exercice		-1 687 810	4 932 880	4 644 222	4 624 445
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		0	200 370	495 734	315 141
Résultats après modifications comptables		-1 687 810	5 133 250	5 139 956	4 939 586

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

4.4.1.4 Etats des flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En TND

	Notes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015*	31/12/2015
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) (*)		23 091 637	25 163 378	-	-
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-7 172 429	-9 084 226	-14 141 113	-14 141 113
Dépôts/Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-	-5 000 000	-	-
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)		-27 025 349	31 640 102	155 420 269	155 450 676
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle		102 803 554	-	-	-
Titres de placement		-45 209	-33 529	9 227	-
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créditeurs divers (*)		-23 867 375	-16 438 307	-138 297 019	-138 297 019
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 649 644	102 142	-278 873	-278 873
Impôts sur les bénéfices payés		-360 580	-	-1 853 419	-1 853 419
Flux de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	23	69 073 893	26 349 560	859 072	880 252
Activités d'investissement					
Marges et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-	19 706	-	-
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-5 960 000	-4 500 000	-1 400 000	-1 400 000
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-38 272 352	-15 312 630	10 997	10 997
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement	24	-44 232 352	-19 792 924	-1 389 003	-1 389 003
Activités de Financement					
Emission d'actions		-	-	120 000 000	120 000 000
Rachat d'actions		-48 855	-	-	-
Emission/Remboursement d'emprunts		-23 235 136	-65 124 049	-25 932 128	-25 932 128
Augmentation/diminution ressources spéciales		-	-	-	-
Dividendes versés		-	-	2 600 000	2 600 000
Flux de Trésorerie affectés aux activités de financement	25	-23 283 991	-65 124 049	91 467 872	91 467 872
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0	0	0
Variation de trésorerie		1 557 550	-58 567 413	90 937 941	90 959 121
Trésorerie au début de l'exercice	22	30 880 596	89 448 009	-1 489 932	-1 401 634
Trésorerie à la clôture de l'exercice		32 438 146	30 880 596	89 448 009	89 557 487

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

4.4.2 Notes aux états financiers au 31/12/2017

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

L'historique de la société se présente ainsi :

La société **EL WIFAK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016, et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à Cinq millions (**5.000.000**) de Dinars divisé en Cinq cent mille (**500.000**) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2003 a décidé de porter le capital à **7.500.000 DT** par la création de **250.000** actions nouvelles de **10 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de **10 DT** à **5 DT**, et de porter le capital à **10.000.000 DT** par la création de **500.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008, a décidé de porter le capital à **15.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **1,500 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012, a décidé de porter le capital à **20.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **8 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Août 2015 a décidé, outre les modifications apportées aux statuts ayant adoptés la nouvelle dénomination « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** », d'augmenter le capital de la société de **20.000.000 DT** à **150.000.000 DT** à réaliser dans 3 opérations simultanées se détaillant comme suit :

- Incorporation des réserves à concurrence de 10.000.000 DT à puiser à hauteur de 9.500.000 DT de la prime d'émission et de 500.000 DT des réserves statutaires.
- Souscription en numéraire de 60.000.000 DT avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.
- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de 60.000.000 DT et ce par l'émission au pair de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 Juin 2017 à la somme de **150.000.000 DT** divisé en **30.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

La société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Et les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41) ;
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 Mars 1999 et les textes subséquents.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit:

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Comptabilisation des engagements et revenus y afférents

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara, et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement ou Ijara sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de **WIFAK BANK**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et Ressources Spéciales** ».

2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit.

Bien que WIFAK BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées.

Pour les financements ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
 - Promotion immobilière
 - Services
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMM_{gi} selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N et évalués sur la base des engagements de l'année N) ;

- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

Certains ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs. Ces ajustements consistent à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement dépasse largement la moyenne observée.

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2017. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2017}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2016}}$$

La banque a opté pour la neutralisation de l'effet du facteur scalaire qui avait pour objectif en 2011 la correction de l'impact des arrangements et rééchelonnements accordés dans un contexte bien particulier. Ainsi, Le facteur scalaire retenu par la banque en 2017 pour tous les secteurs d'activités est égal à **1**.

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2016 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur les risques additionnels de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

- v. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } gi \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FSi \times TPM_{gi}$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2017 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptes charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa elaam ».

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

2-13 : Faits saillants de la période

L'exercice 2017 est marqué par les événements suivants :

- La confirmation de la notation de la banque par Fitch Rating : AA+ avec perspectives stables ;
- La clôture de la phase homologation du système d'information et le démarrage de la phase production.
- Le démarrage effectif de l'activité en tant que banque universelle vendredi 28 avril 2017.
- La finalisation des travaux d'aménagement du Centre d'Affaires à Tunis
- L'inauguration de vingt-et-une agences situées à l'Ariana, Ben Arous, Ezzahra, Nabeul, Gafsa, Djerba, Sfax Gremda, Sfax-M. Boulila, Sfax Sakiet Eddaier, Gabes, Sousse Sahloul, Zarzis, Ben Gerdane, Béja, Médenine, Kairouan, Bizerte, Mutuelle-ville, Tataouine, Mégrine et Tunis Hadi-CHAKER.
- La tenue de l'assemblée générale extraordinaire statuant sur la mise à jour des statuts et la séparation entre les fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général.
- Recrutement des cadres disposant d'expertise et d'expérience dans le secteur financier et bancaire et des jeunes diplômés,
- Le renforcement des cycles de formation dédiée au personnel de la banque.

2-14 : Changement de méthode de présentation

Pour des besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 31/12/2016 ont été retraité en proforma, et ce au titre des modifications apportées au regroupement des certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

- Les dépôts et les créances liées aux placements MOUDHARABA détenus sur les établissements bancaires sont présentés en 2016 au niveau de la note relative au poste des états financiers « Créances sur les établissements bancaires et financiers » dans la rubrique dénommée « Banques ». En 2017, les dépôts détenus au 31/12/2017 sont présentés au niveau de la même note sous la rubrique « Banque », alors que les placements MOUDHARABA opérés auprès des banques confrères sont présentés sous la rubrique « Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires ». De même, les créances rattachées aux dits dépôts et placements sont présentés séparément.
- Les biens acquis dans le cadre de contrats IJARA et demeurant la propriété de la banque à la date d'arrêté sont présentés en 2016 parmi les « Créances sur la clientèle » au niveau de la note « Encours des créances non encore mis en force ». En 2017, ces biens sont présentés parmi les « Autres actifs ».
- En 2016, le tableau fait apparaître les « Agencements et aménagements des constructions » et les « Installations générales » sous des rubriques distinctes. En 2017, ces 2 rubriques sont présentées sous la même rubrique dénommée « Agencements et aménagement des constructions et installations générales »
- Les échéances à court terme et les échéances à long terme relatives aux prêts au personnel sont présentés en 2016 séparément au niveau de la note relative aux « autres actifs ». En 2017, ces échéances sont présentées au niveau de la même note sous la dénomination « Prêts fond social ».
- Les frais de restauration du personnel sont présentés en 2016 parmi les « charges générales d'exploitation » au niveau de la note « Achat fournitures ». En 2017, ces frais sont présentés parmi les « Charges du personnel ».
- En 2016, les produits d'exploitation bancaire encaissés et les remboursements des financements par la clientèle sont présentés au niveau de l'état de flux sous la rubrique « Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ; y compris les marges et les autres revenus bancaires », de même, les décaissements relatifs aux déblocage des financements matérialisés par le règlement des fournisseurs sont présentés sous la rubrique « Sommes versées au personnel, fournisseurs et créditeurs divers ». En 2017, les produits d'exploitation bancaire encaissés sont présentés au niveau de l'état de flux sous la rubrique « Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) ». Le solde des financements et des remboursements des échéances par la clientèle est présenté sous la rubrique « Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ».

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT

Les avoirs détenus en caisse et chez la Banque Centrale de Tunisie se présentent au 31/12/2017 comme suit :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Avoirs détenus chez la BCT	11 343 566	99 583
Caisse	4 476 269	4 080
Total	15 819 835	103 663

NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS :

L'analyse des Créances sur les établissements bancaires et financiers se présente comme suit :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Banques (*)	1 802 657	17 590 887
Créances rattachées aux comptes de dépôt (*)	0	298 098
Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires (*)	22 000 000	13 200 000
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA (*)	47 196	49 607
Certificats de Leasing	5 000 000	5 000 000
Produit courus sur certificats de Leasing	51 507	23 437
Total	28 901 360	36 162 029
Provisions	(62 477)	(62 477)
Créances nettes	28 838 883	36 099 552

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

La valeur nette de créances sur la clientèle, au 31 Décembre 2017, a atteint **254 166 818 DT** contre **210 686 494 DT** au 31 Décembre 2016, enregistrant une augmentation de **43 480 324 DT**.

Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

	(en DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Créances IJARA	232 429 328	227 618 979
Créances IJARA : Encours Financiers	212 719 679	208 369 582
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	19 709 649	19 249 397
Créances MOURABAHA	37 498 315	0
MOURABAHA à court terme	21 389 418	0
Encours MOURABAHA à court terme	21 210 094	0
Produits à recevoir MOURABAHA à court terme	179 324	0
MOURABAHA à moyen Terme	5 291 054	0
Encours MOURABAHA à moyen terme	5 279 463	0
Produits à recevoir MOURABAHA à moyen terme	11 591	0

MOURABAHA à long Terme	10 781 591	0
Encours MOURABAHA à long terme	10 744 021	0
Produits à recevoir MOURABAH à long terme	37 570	0
Impayés MOURABAHA	36 252	0
<u>Autres Créances et rubriques</u>		
Comptes débiteurs de la clientèle	64 649	0
Autres impayés	51 444	
Effet remis à l'encaissement	296 901	141 186
Marges IJARA constatées d'Avance	(1 117 718)	(1 082 126)
S/Total : Créances brutes (*)	269 222 919	226 678 039
Marges réservées	(1 181 251)	(1 296 172)
Provisions – créances sur la clientèle	(13 874 850)	(14 695 373)
S/Total Provision	(15 056 101)	(15 991 545)
Créances nettes sur la clientèle (*)	254 166 818	210 686 494

() : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)*

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	164 701 395	74 485 633	417 767	876 539	9 471 923	249 953 257
Impayés	37 800	8 608 720	253 909	504 496	6 708 785	16 113 710
Avances et acomptes reçus	(2 864 793)	-	-	-	(911 712)	(3 776 505)
Autres créances	436 472	775 754	41 867	49 110	2 328 988	3 632 191
Produits à recevoir	220 900	7 585	-	-	-	228 485
Engagements du bilan	162 531 774	83 877 692	713 543	1 430 145	17 597 984	266 151 138
Engagements Hors bilan	84 130 065	6 104 030	0	0	0	90 234 095
Total des engagements (Bilan et hors bilan)	246 661 839	89 981 722	713 543	1 430 145	17 597 984	356 385 233
Produits réservés			(26 500)	(64 989)	(1 089 762)	(1 181 251)
Provisions suivant circulaire 91-24			(35 477)	(210 485)	(11 950 837)	(12 196 799)
Provisions additionnelles			-	-	(157 469)	(157 469)
Provisions collectives	1 520 581					(1 520 581)
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	1 520 581		(61 977)	(275 474)	(13 198 068)	(15 056 100)
ENGAGEMENT NET	335 122 979		651 566	1 154 671	4 399 916	341 329 133

<i>Taux des créances classées au 31/12/2017</i>	0,27%	0,54%	6,61%
	7,42%		
<i>Taux des créances classées au 31/12/2016</i>	1%	0,83%	9,21%
	11%		
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2017</i>	8,69%	19,26%	75,00%
	68,56%		
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2016</i>	5,48%	21,34%	66,59%
	57,7%		

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

Le portefeuille titre commercial se compose principalement d'actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève au 31 Décembre 2017 à **136 230 DT** contre **91 021 DT** au 31 Décembre 2016.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Titres de participation (a)	1 123 100	1 123 100
Fonds d'investissement (b)	15 790 000	11 290 000
Titres d'investissement	1 500 000	0
Emprunt obligataire national	160 000	200 000
Revenus courus sur titres immobilisés	60 493	7 005
Valeur brute	18 633 593	12 620 105
Provision sur portefeuille d'investissement (c)	(516 001)	(603 250)
Valeur Nette	18 117 592	12 016 855

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2017 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD SA	100	1	100 000	2003	3,33%
ERRYADA IMMOBILIERE	24 600	5	123 000	2008 - 2009	12,3%
ERRYADA SICAR	180 000	5	900 000	2009 - 2010	97,83%
Institut de l'APBEF	1	100	100	2010	
Total			1 123 100		

(b) : Les fonds d'investissement s'analysent au 31 Décembre 2017 comme suit :

SICAR	Montant	Date d'affectation	Nature
SODIS SICAR SA	490 000	2003 – 2004 – 2005	Fond géré
ERRYADA SICAR SA	15 300 000	2009 – 2012 – 2013 – 2014 – 2015 – 2016 – 2017	Fond géré
Total	15 790 000		

(c) : Les provisions pour dépréciation des participations se détaillent comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
<i>Provisions / Participations directes</i>		
Participation MEDFOOD	100 000	100 000
<i>Provisions / Participations directes</i>	100 000	100 000
<i>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR</i>		
Participation SERPSUD	60 000	60 000
Participation MEDFOO	150 000	150 000
<i>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR</i>	210 000	210 000
<i>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par ERRYADA SICAR</i>		
Participation SOTUMAIL	30 000	162 000
Participation SOMOCER	176 001	131 250
<i>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR</i>	206 001	293 250
Total	516 001	603 250

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées au 31 Décembre 2017 se sont élevées à **56 931 787 DT** contre **20 856 689 DT** au 31 Décembre 2016, enregistrant une augmentation nette de **36 075 098 DT**.

Les acquisitions et les cessions de l'exercice **2017** se détaillent comme suit :

Désignation	Montant en DT
<u>Acquisitions</u>	
Licences	130 454
Terrains et Constructions	25 578 666
<i>Terrain centre d'affaire KRAM</i>	4 704 632
<i>Construction Centre d'affaire KRAM</i>	26 866 007
<i>Constructions (Agences Médenine et Mégrine)</i>	934 627
<i>Avances payées pour l'acquisition du centre d'affaire KRAM</i>	(6 926 600)
Installations, Agencements et Aménagements des agences	1 470 143
Acquisition des DAB et GAB	654 758
Matériel de Transport	179 000
Matériel informatique	2 068 949
Equipement de bureau	659 620
Immobilisations en cours et Avances sur immobilisations	7 654 397
<i>Immobilisations corporelles en cours – Aménagement des constructions</i>	4 560 006
<i>Immobilisations en cours – Système d'information</i>	3 094 391
TOTAL	38 395 987

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Au 31 Décembre 2017

(Exprimé en dinars)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS CUMULES				Valeur Comptable Nette au 31/12/2017
	Au 31/12/2016	Acquisition du	Cession - Reclassements	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Dotations aux amortissements	Réintégration des Amortissements	Au 31/12/2017	
Logiciels	99 325		3 609 834	3 709 159	99 325	252 455	-	351 780	3 357 379
Licences	536 930	130 454	0	667 384	131 131	189 738	-	320 869	346 515
Immobilisations incorporelles	636 255	130 454	3 609 834	4 376 543	230 456	442 193	-	672 649	3 703 894
Terrains (*)	4 804 474	4 704 632	-	9 509 106		-	-	0	9 509 106
Constructions (*)	979 901	20 874 034	7 847 635	29 701 570	241 884	643 740	-	885 624	28 815 946
Agenc. & Aménag. Des Constructions et Installations Générales (*)	324 548	1 470 143	3 997 181	5 791 872	205 680	313 879	-	519 559	5 272 313
DAB/GAB		654 758	-	654 758		65 982	-	65 982	588 776
Matériel de transport	920 380	179 000	(211 569)	887 811	642 442	99 376	(207 598)	534 220	353 591
Matériel informatique	735 656	2 068 949	3 317 717	6 122 322	278 152	683 144	-	961 296	5 161 026
Equipements de bureau	160 694	659 620	519 570	1 339 884	132 021	53 258	-	185 279	1 154 605
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	558	98	-	656	326
Immobilisations corporelles	7 926 635	30 611 136	15 470 534	54 008 305	1 500 737	1 859 477	(207 598)	3 152 616	50 855 689
Immobilisations incorporelles en cours	1 700 976	3 094 391	(3 609 834)	1 185 533	-	-	-	-	1 185 533
Immobilisations corporelles en cours	5 294 118	4 560 006	(8 770 751)	1 083 373	-	-	-	-	1 083 373
Avances sur immobilisations	7 029 898	-	(6 926 600)	103 298	-	-	-	-	103 298
TOTAUX	22 587 882	38 395 987	(226 817)	60 757 052	1 731 193	2 301 670	(207 598)	3 825 265	56 931 787

(*) : Les données 2016 sont retraitées à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Charges à répartir	5 659 459	3 694 544
Avances aux fournisseurs	2 557 836	45 993
Prêts fonds social (*)	265 240	322 600
Prêts MOURABAHA au personnel	1 415 853	-
Etat, Retenues à la source récupérables	42 084	66 902
Crédit de TVA à reporter	8 322 272	190 524
Report d'impôt sur les sociétés	836 378	1 103 453
Acomptes provisionnels	0	293 827
TVA à régulariser	679 814	597 454
Autres impôts et taxes à régulariser	7 069	
Personnel avances	266 823	21 694
Compte d'attente	388 126	213 345
Débiteurs divers	43 614	47 760
Avances sur rachat des actions propres	450 648	-
Dépôt et cautionnement versées	405 343	405 343
Charges constatées d'avance	492 312	317 025
Produits à recevoir	1 982 033	1 325 405
TCL à régulariser	88 159	88 159
Comptes d'ajustement devises débit	10 285	-
Compensation reçue	444 653	-
Autres valeurs à l'encaissement	1 498 548	-
Biens acquis par dans le cadre des financements IJARA (*)	5 180 995	904 800
Biens acquis par dans le cadre des financements MOURABAHA	7 566 799	-
TOTAL VALEUR BRUTE	38 604 343	9 638 828
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(763 348)	(686 480)
TOTAL NET	37 840 995	8 952 348

(*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

(a) Les charges à répartir de détaillent comme suit :

Désignation	VB au 01/01/2017	Dépenses du 01/2017 au 31/12/2017	VB au 31/12/2017	Cumul résorptions au 01/01/2017	Résorption du 01/01/2017 au 31/12/2017	Cumul résorptions au 31/12/2017	VCN au 31/12/2017
Frais d'émission des emprunts	1 141 394	-	1 141 394	917 974	91 584	1 009 558	131 836
Dépenses liées à l'augmentation du capital	2 753 859	2 317 169	5 071 028	198 508	1 392 615	1 591 123	3 479 905
Dépenses liées à la mise en place du SI	51 558	49 126	100 684	-	30 394	30 394	70 290
Dépenses liées à la communication	16 051	356 643	372 694	-	72 660	72 660	300 034
Location des agences	448 325	384 356	832 681	-	215 851	215 851	616 830
Dépenses liées à l'organisation	302 523	86 232	388 755	-	108 359	108 359	280 396
Dépenses liées au système monétaire	6 001	29 820	35 821	-	6 150	6 150	29 671
Dépenses liées au système SWIFT	11 852	17 961	29 813	-	8 956	8 956	20 857
Dépenses liées au système de télé	79 213	-	79 213	-	26 402	26 402	52 811

compensation							
Autres charges à répartir	283 465	-	283 465	283 215	250	283 465	-
Dotations aux amortissements	-	190 893	190 893	-	42 416	42 416	148 477
Prime de démarrage	-	679 290	679 290	-	150 938	150 938	528 352
Total	5 094 241	4 111 490	9 205 731	1 399 697	2 146 575	3 546 272	5 659 459

NOTE 10 : DEPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts et avoirs de la clientèle présentent au 31 Décembre 2017 un solde de **106 818 162 DT** contre **3 319 186 DT** au 31 Décembre 2016 enregistrant une augmentation de **103 498 976 DT** et se détaillent comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes à vue	63 008 807	0
Comptes d'épargne	22 130 250	0
Comptes ISTITHMAR	15 800 000	0
Autres sommes dues à la clientèle	1 864 497	0
Créance rattachées sur Hisseb Tawfir	238 103	0
Autres sommes dues à la clientèle - IJARA	3 776 505	3 319 186
Total	106 818 162	3 319 186

NOTE 11 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2017 la somme de **76 784 431 DT** contre **99 573 956 DT** au 31 Décembre 2016. Le détail est comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts (Echéances à plus d'un an) (a)	37 264 878	34 817 373
Emprunts (Echéances à moins d'un an)	37 244 114	60 926 754
Billets de trésorerie	0	2 000 000
Dettes rattachées	2 275 439	1 829 829
TOTAL	76 784 431	99 573 956

(a) : Les emprunts à plus d'un an au 31 Décembre 2017 s'analysent comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Emprunt Obligataire	0	4 000 000
Emprunt Amen Bank	5 122 528	7 680 762
Emprunts BH	868 127	1 955 761
Emprunts BT	0	800 000
Emprunts ATB	1 400 000	3 400 000
Emprunts BTE	889 320	1 977 233
Emprunts STB	0	-
Emprunts BTL	500 000	1 500 000
Emprunts ABC Bank	988 748	2 753 617
Emprunts BNA	1 750 000	3 750 000

Emprunts QNB	4 000 000	7 000 000
Emprunt MOURABAHA ZITOUNA	21 746 155	
TOTAL	37 264 878	34 817 373

(a) Les emprunts à moins d'un an au 31 Décembre 2017 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	4 000 000	8 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	33 244 114	56 926 754
TOTAL	37 244 114	60 926 754

La ventilation, au 31/12/2017, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 Mois	Entre 3 mois et 1 année	Entre 1 année et 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Emprunts et autres ressources	13 994 817	23 249 297	31 334 108	5 930 770	74 508 992
Total	13 994 817	23 249 297	31 334 108	5 930 770	74 508 992

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2017

(Exprimé en DT.)

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2017	Remboursement 2017	Soldes 31/12/2017	Échéance à Moins d'un an Au 31/12/2017	Échéances à Plus d'un an au 31/12/2017
BT 10	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
BT 11	1 500 000	450 000	0	300 000	150 000	150 000	0
BT 12	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
BT 13	500 000	150 000	0	100 000	50 000	50 000	0
	8 000 000	2 400 000	0	1 600 000	800 000	800 000	0
BTE4	5 000 000	2 986 808	0	1 009 575	1 977 233	1 087 913	889 320
	5 000 000	2 986 808	0	1 009 575	1 977 233	1 087 913	889 320
STB5	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
STB6	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
STB7	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
STB8	3 000 000	303 831	0	303 831	0	0	0
STB9	2 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
STB10	1 000 000	100 000	0	100 000	0	0	0
STB11	1 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
STB12	3 000 000	600 000	0	600 000	0	0	0
STB13	6 000 000	1 200 000	0	1 200 000	0	0	0
	25 000 000	3 503 831	0	3 503 831	0	0	0
BTL6	3 000 000	1 500 000	0	600 000	900 000	600 000	300 000
BTL7	2 000 000	1 000 000	0	400 000	600 000	400 000	200 000
	5 000 000	2 500 000	0	1 000 000	1 500 000	1 000 000	500 000

BNA 02	4 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
BNA 03	3 000 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BNA 04	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
BNA 05	1 000 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BNA 06	1 000 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BNA 07	5 000 000	2 750 000	0	1 000 000	1 750 000	1 000 000	750 000
BNA CUN 1	5 000 000	3 000 000	0	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
	22 000 000	6 700 000	0	2 950 000	3 750 000	2 000 000	1 750 000
BH 09	5 000 000	2 968 585	0	1 012 824	1 955 761	1 087 634	868 127
	5 000 000	2 968 585	0	1 012 824	1 955 761	1 087 634	868 127
ATB 9	2 000 000	100 000	0	100 000	0	0	0
ATB 10	1 500 000	75 000	0	75 000	0	0	0
ATB 11	1 500 000	78 947	0	78 947	0	0	0
ATB 12	5 000 000	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0
ATB 13	3 000 000	1 800 000	0	600 000	1 200 000	600 000	600 000
ATB 14	2 000 000	1 600 000	0	400 000	1 200 000	400 000	800 000
	15 000 000	5 653 947	0	2 253 947	3 400 000	2 000 000	1 400 000
ABC 10	7 000 000	3 798 408	0	1 442 151	2 356 257	1 540 972	815 285
ABC 11	1 000 000	591 894	0	202 916	388 978	215 515	173 463
	8 000 000	4 390 302	0	1 645 067	2 745 235	1 756 487	988 748
						Échéance à Moins d'un an Au 31/12/2017	Échéances à Plus d'un an au 31/12/2017
AB31	1 000 000	56 031	0	56 031	0	0	0
AB32	1 000 000	56 135	0	56 135	0	0	0
AB33	2 000 000	336 184	0	336 184	0	0	0
AB34	1 000 000	168 344	0	168 344	0	0	0
AB35	1 000 000	211 146	0	211 146	0	0	0
AB36	1 000 000	250 000	0	200 000	50 000	50 000	0
AB37	2 000 000	1 142 856	0	285 714	857 142	285 714	571 428
AB38	2 000 000	1 214 286	0	285 714	928 572	285 714	642 858
AB39	2 000 000	1 285 714	0	285 714	1 000 000	285 714	714 286
AB40	2 000 000	1 285 715	0	285 714	1 000 001	285 714	714 287
AB41	2 000 000	1 285 715	0	285 714	1 000 001	285 714	714 287
AB42	1 500 000	1 178 095	0	283 326	894 769	304 794	589 975
AB43	1 500 000	1 130 248	0	319 548	810 700	343 863	466 837
AB44	2 000 000	1 540 185	0	400 608	1 139 577	431 007	708 570
	22 000 000	11 140 654	0	3 459 892	7 680 762	2 558 234	5 122 528
QNB 01	4 000 000	2 600 000	0	800 000	1 800 000	800 000	1 000 000
QNB 02	3 000 000	1 950 000	0	600 000	1 350 000	600 000	750 000
QNB 03	3 000 000	1 950 000	0	600 000	1 350 000	600 000	750 000
QNB 04	3 000 000	2 100 000	0	600 000	1 500 000	600 000	900 000
QNB 05	2 000 000	1 400 000	0	400 000	1 000 000	400 000	600 000
	15 000 000	10 000 000	0	3 000 000	7 000 000	3 000 000	4 000 000
ELBARAK 1	26 500 000	24 000 000	0	12 000 000	12 000 000	12 000 000	0
ELBARAK 2	500 000	500 000	0	500 000	0	0	0
ELBARAK 3	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
ELBARAK 4	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
	37 000 000	34 500 000	0	22 500 000	12 000 000	12 000 000	0
MOURABA ZITOUNA 1	25 700 000	0	25 700 000		25 700 000	3 953 846	21 746 154
	25 700 000	0	25 700 000	0	25 700 000	3 953 846	21 746 154

Takafulia 1	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
EO 2013	20 000 000	8 000 000	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0
	20 000 000	8 000 000	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0
BT							
Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
TOTAL	216 700 000	97 744 127	25 700 000	48 935 136	74 508 991	37 244 114	37 264 877

NOTE 12 : Autres passifs

Le solde de cette rubrique au 31/12/2017 a atteint **51 019 798DT** contre **14 125 213 DT** au 31/12/2016 et s'analyse comme suit :

(En DT)

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Fournisseurs d'immobilisations Ijara et Mourabaha	14 818 349	1 752 287
Fournisseurs factures non parvenues	2 297 812	471 398
Fournisseurs, effets à payer	18 532 032	2 724 116
Fournisseurs divers	2 124 747	1 686 009
Dettes provisionnées pour congés payés	503 046	237 374
Personnel, rémunérations dues	6 625	58 836
Avance sur TFP	109 963	70 038
Etat impôts et taxes	2 966 554	1 278 826
Organismes sociaux	891 383	461 348
Charges à payer	1 302 802	3 054 724
Compte d'attente	1 772 298	271 620
Autres comptes créditeurs	19 125	19 166
Etat impôts et taxes (contribution conjoncturelle)	0	536 638
Impôt sur les bénéfices	171 228	1 037 192
Assurance clients	585 491	223 670
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	295 226	241 971
Compensation à régler	21 354	0
Exigibles après encaissement	1 040 649	0
Débit à régulariser	3 561 114	0
Total	51 019 798	14 125 213

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 Décembre 2017 se sont élevés à **170 045 403 DT** contre **171 774 313 DT** au 31 Décembre 2016.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Capital	150 000 000	150 000 000
Réserve légale	1 867 419	1 599 923
Fonds social	657 219	649 464
Réserves pour réinvestissements exonérés	16 810 000	12 310 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000
Actions propres	(48 855)	0
Autres réserves	1 645 000	1 645 000
Résultats reportés	582 430	216 676
Effet des modifications comptables	0	200 370
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	171 733 213	166 841 433
Résultat de la période	(1 687 810)	4 932 880
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	170 045 403	171 774 313

Le résultat par action se présente comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat par action	(0,050)	0,160

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 Décembre 2017

(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Actions propres	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvestissement	Autres Réserves	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 Décembre 2015	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 624 445	166 811 830
Retraitement 2014 – Effet Correction d’erreur	-	-	-	-	-	-	-	-	19 777	19 777
Solde au 31 Décembre 2015 après retraitement	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 644 222	166 831 607
Affectations approuvées par l'AGO su 29/06/2016	-	-	248 246	-	4 500 000	-	191 340	(315 141)	(4 624 445)	-
Reclassement 2016 - Effet Correction d’erreur (**)	-	-	-	-	-	-	-	19 777	(19 777)	-
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	9 826	-	-	-	-	-	9 826
Résultat au 31 Décembre 2016									4 932 880	4 932 880
Solde au 31 Décembre 2016	150 000 000	-	1 599 923	649 464	12 310 000	1 865 000	216 676	200 370	4 932 880	171 774 313
Affectations approuvées par l'AGO su 14/06/2017	-	-	267 496	-	4 500 000	-	365 754	(200 370)	(4 932 880)	-
Rachat Actions propres	-	(48 855)	-	-	-	-	-	-	-	(48 855)
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	7 755	-	-	-	-	-	7 755
Résultat au 31 Décembre 2017									(1 687 810)	(1 687 810)
Solde au 31 Décembre 2017	150 000 000	(48 855)	1 867 419	657 219	16 810 000	1 865 000	582 430	-	(1 687 810)	170 045 403

NOTE 14 : MARGES ET REVENUS ASSIMILES

Les revenus se sont élevés au 31 Décembre 2017 à **20 928 090 DT** contre **23 966 469 DT** au 31 Décembre 2016 accusant ainsi une diminution de l'ordre de **3 038 379 DT**.

L'analyse des revenus se présente ainsi :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 594 511	1 792 525
Revenus d'Ijara	18 949 013	22 652 771
Variation des produits réservés	37 849	(478 827)
Revenus MOURABAHA	346 717	0
Total	20 928 090	23 966 469

NOTE 15 : COMMISSIONS

Le détail de cette Rubrique au 31/12/2017 est le suivant :

(En DT)

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<u>Effets, chèques et opérations diverses</u>	<u>58 277</u>	<u>0</u>
Effets à l'encaissement	1 297	0
Opérations diverses sur effets	4 431	0
Opérations de virement	6 284	0
Opérations par chèques en Dinars ou en Dinars convertible	46 265	0
Opérations sur titres	0	0
<u>Commerce extérieur et change</u>	<u>92 181</u>	<u>0</u>
Remise documentaire	83 017	0
Commissions sur prélèvements	228	0
Virements et chèques en devise	7 416	0
Retraits et versements en devise	1 420	0
Autres	100	0
<u>Autres commissions</u>	<u>1 977 264</u>	<u>0</u>
Frais de tenue de compte	89 780	0
Opérations monétiques	113 555	0
Frais de rejet	384 810	429 742
Frais de dossiers et de suivi	263 243	159 244
Frais de résiliation, produits sur rachat & cession	843 592	315 916
Commissions SMS Banking	4 332	0
Commissions/ EPS	100	0
Frais de clôture de compte	100	0
Commissions/ Assurance Ijara	277 752	0
Total	2 127 722	904 902

NOTE 16 : REVENU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Cette rubrique a enregistré une valeur de **926 947 DT** au 31/12/2017 contre **207 010 DT** au 31/12/2016, soit une variation de **719 937 DT**.

NOTE 17 : MARGES ENCOURUES ET ASSIMILEES

Le solde de cette rubrique a atteint **7 411 131 DT** au 31/12/2017 contre **8 198 082 DT** au 31/12/2016, soit une diminution de **786 951 DT**. Il représente principalement des charges encourues sur les ressources financières.

NOTE 18 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2017 à **699 916 DT** contre **4 071 086 DT** au 31 Décembre 2016 et s'analyse comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	2 803 864	4 639 845
Dotations au titre de la provision collective	-	434 293
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	11 196	457 413
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(1 931 325)	(1 460 465)
Reprises au titre de la provision collective	(183 819)	-
Reprises sur provisions sur créances radiées	(1 443 571)	-
Reprise sur marges réservées liées à la radiation	(77 072)	-
Pertes sur créances	1 520 643	-
TOTAL	699 916	4 071 086

NOTE 19 : FRAIS DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et compléments de salaires	9 961 552	4 090 666
Dotations aux provisions pour congés à payer	272 183	236 365
C.N.S.S	2 086 902	813 815
Accident de travail	48 063	24 044
Autres charges de personnel (Restauration...) (*)	189 351	83 561
Assurance groupe	211 733	126 750
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	53 255	64 686
Sous-total	12 823 039	5 439 887
Transfert de charges	(3 103 865)	(1 441 781)
Total des charges de personnel	9 719 174	3 998 106

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 20 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31/12/2017 à **3 336 285 DT** contre **1 602 479 DT** au 31/12/2016. Elles sont analysées comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Achat fournitures (*)	240 901	90 033
Carburant	64 380	58 585
Impôts et taxes	393 542	241 653
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	431 230	329 997
Frais postaux et télécommunication	289 868	172 355
Entretien, réparation et maintenance	480 595	223 504
Services extérieurs (Gardiennage, nettoyage...)	157 830	-
Déplacements, missions et réceptions	153 633	93 052
Dons et subventions	6 665	6 325
Location	461 596	100 597
Jetons de présence	102 500	93 125
Charges BVMT & STICODEVAM	68 404	52 562
Publicité publication et relations publiques	215 536	40 769
Primes d'assurance	109 805	37 087
Etudes et recherches	63 966	59 755
Electricité et eau	158 835	37 767
Autres	13 106	0
Sous-total	3 380 840	1 637 166
Transfert de charges	(76 107)	(34 687)
TOTAL	3 336 285	1 602 479

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré, au 31 Décembre 2017 une augmentation de **3 809 690DT** par rapport au 31 Décembre 2016. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	442 193	84 365
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 859 477	203 322
Dotations aux résorptions des charges à répartir	2 146 575	159 975
Sous-total	4 448 245	447 662
Capitalisation	(190 893)	-
Total	4 257 352	447 662

NOTE 22 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » au niveau de l'état de flux de trésorerie se présente comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	15 819 835	103 663
Banques et Placements à court terme auprès des banques	23 802 657	30 790 887
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(7 184 346)	(13 954)
Total	32 438 146	30 880 596

NOTE 23 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent, au 31 Décembre 2017, **69 073 893 DT** contre **26 349 560 DT** au 31 Décembre 2016.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) (*)	23 091 637	25 163 378
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(7 172 429)	(9 084 226)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	(5 000 000)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)	(27 025 349)	31 640 102
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	102 803 554	-
Titres de placement	(45 209)	(33 529)
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créditeurs divers (*)	(23 867 375)	(16 438 307)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 649 644	102 142
Impôts sur les bénéfices payés	(360 580)	-
TOTAL DES FLUX PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	69 073 893	26 349 560

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 24 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 Décembre 2017, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent **(44 232 352) DT** contre **(19 792 924) DT** au 31 Décembre 2016 présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	19 706
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement	(5 960 000)	(4 500 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	(38 272 352)	(15 312 630)
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT	(44 232 352)	(19 792 924)

NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 Décembre 2017, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement présentent un total de **(23 283 991) DT** contre **(65 124 049) DT** au 31 Décembre 2016.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	<i>(En DT)</i>	
	31/12/2017	31/12/2016
Emission d'actions	-	-
Rachat d'actions	(48 855)	-
Emission / Remboursement d'emprunts	(23 235 136)	(65 124 049)
Augmentation \ diminution ressources spéciales	-	-
Dividendes versés	-	-
TOTAL	(23 283 991)	(65 124 049)

NOTE 26 : Garanties reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 31/12/2017 à **39 696 811 DT** contre **21 088 884DT** au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Garanties réelles reçues des clients	39 338 300	19 226 614
Garanties financières-SOTUGAR	358 511	1 862 270
TOTAL	39 696 811	21 088 884

NOTE 27 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2017** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 28 Mai 2018 date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société ;et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

NOTE 28 : PARTIES LIEES

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ ERRYADA SICAR	Filiale
▪ ERRYADA IMMOBILIERE	Société à dirigeants communs
▪ SOCIETE TUNISIENNE DES BANQUES	Société siégeant au conseil
▪ Islamic corporation for the development of the private sector	d'administration et à dirigeants communs avec WIB
▪ Les administrateurs, le Président du conseil d'administration, le Directeur Général et les membres proches de leurs familles	
▪ Société appartenant au Groupe BEN AYED	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	
- Société PROSID SUD	
- Société d'étude et de construction métallique	
- Société INTERCHAUX	
- Société L'immobilière Contemporaine	
- Société ALULUX SUD	
- Société ROYAL OLIVE OIL	
- Société TOUTALU	
- Société COTUNAL	
- Société INTERNATIONAL TRDING COMPANY	

Sociétés détenues par
l'administrateur HEDI BEN AYED

ERRYADA SICAR

Conventions de fonds gérés conclues avec la société ERRYADA SICAR

La société a mis à la disposition de sa filiale « ERRYADA SICAR » la somme de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **34 397 DT** en HT.

Par ailleurs, les sommes placés par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2016 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **67 500 DT**.

- Placement au cours de l'exercice 2015 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017 à 28 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2014 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017 à 21 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017 à 30 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017 à 15 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017 à 7 500 DT**.

Placements opérés par ERRYADA SICAR auprès de WIFAK BANK

Le solde des fonds déposés par **ERRYADA SICAR** auprès de **WIFAK BANK** au 31/12/2017 s'élève à **10 213 365 DT**. Parmi ces fonds, ERRYADA SICAR a procédé au cours de l'exercice **2017** à deux placements en compte ISTITHMAR pour des montants s'élevant à **4 500 000 DT** et **4 300 000 DT** pour des périodes respectives de 6 mois et de 3 mois. Les produits générés par ces placements se sont respectivement élevés à **115 274 DT** et à **53 014 DT**.

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **63** contrats IJARA et 5 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

(En DT)

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2017	Impayés au 31/12/2017	Produits de l'exercice 2017
<u>Financements IJARA</u>	<u>63</u>	<u>4 653 070</u>	<u>14 726</u>	<u>153 589</u>
Société PROSID	11	208 940	24	20 169
Société ELECTRIA	3	157 168	0	4 197
Société INTERMETAL SA	5	121 431	877	7 283
Société Nouvelle de Construction SNC	15	92 957	0	14 932
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	5 344	4	854
Société TRANSIDER	1	1	1	0
				141

Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	306 401	(2)	13 233
Société Sens Inverse	3	44 418	7	4 166
Société SAMFI « SARL »	3	47 359	1	5 221
Société METALSHIP	2	34 742	17	3 064
Société INTER FER FORGE	1	1	2	214
Société C.C.P.S	4	2 328 154	(2)	9 931
Société PROSID SUD	2	57 659	101	4 491
Société d'étude et de construction métallique	2	57 089	0	6 696
Société INTERCHAUX	3	283 354	1	29 606
IMMOBILIERE CONTEMPORAINE	0	0	0	0
STE ALULUX SUD	0	0	0	0
STE ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	13 695	26 594
STE TOUTALU	1	60 549	0	2 938
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>5</u>	<u>18 174 969</u>	<u>0</u>	<u>143 734</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 374 055	0	13 007
Société C.C.P.S	1	2 105 039	0	-
COTUNAL	1	7 454 799	0	62 924
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	0	67 803
Total	68	22 828 039	14 726	297 323

En 2017, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **11** contrats IJARA et **5** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur **HEDI BEN AYED** se détaillant comme suit :

(En DT)

Société	Nombre de contrats	Financement en hors taxes	Commissions en TTC
<u>Financements IJARA</u>	<u>11</u>	<u>1 955 776</u>	<u>1 100</u>
Société C.C.P.S	2	227 767	200
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	340 161	100
Société PROSID	1	135 845	100
Société ELECTRICA	2	172 867	200
Société INTERMETAL SA	1	78 071	100
Société PROSID SUD	1	38 153	100
Société ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	100
Société SENS INVERSE	1	48 342	100
Société TOUTALU	1	67 067	100
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>5</u>	<u>18 400 991</u>	<u>4 420</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 600 077	4 420
Société C.C.P.S	1	2 105 039	-
Société COTUNAL	2	7 454 799	-
Société INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	-
Total	16	20 356 767	5 520

Par ailleurs, la société « INTERMETAL S.A » a procédé au rachat anticipé d'un contrat de financement IJARA anciennement conclu et dont l'encours s'élève à la date de rachat à **4 428,713 DT**. L'opération de rachat a été concrétisée au prix hors taxes de **4 871,584 DT** accusant ainsi une commission en hors taxes égale à **442,871 DT**.

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

WIFAK BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en **2017** se sont élevés à **104 691 DT**.

Convention d'acquisition d'un local auprès de l'une des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED

La banque a procédé en **2017** à l'acquisition du local abritant son agence sise à Mégrine auprès de la société « l'immobilière Contemporaine » appartenant au Groupe HEDI Ben Ayed, et ce selon la décision du conseil d'administration du 05/05/2017, pour un montant de **540 000 DT TTC(457 627,119 DT.HT)**.

Convention de l'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à **2017**, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En **2017**, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice **2017** est fixée par décision du conseil d'administration du **28 Juin 2017** à un montant net annuel de **240 000 DT** en plus d'une prime annuelle nette au titre du même exercice pour **240 000 DT**. Par ailleurs, et en vertu de la décision du même conseil, le Directeur Général a bénéficié en 2017 d'une prime d'intéressement proportionnel au résultat de l'exercice **2016** s'élevant à un montant net de **246 644 DT** et un complément au titre des salaires de l'exercice 2016 pour un montant net de **121 856 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.

- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2017** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **1 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2017** s'élèvent à un montant brut de **115 625 DT** dont **102 500 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.

4.4.3 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac, 6 Rue Riyal
Les Berges du Lac
Tunis, Tunisie
MF : 810663T/A/M/000
Téléphone : + 216 71 194 344
Télécopie : + 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS - MF : 0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com

Tunis le 7 Juin 2018

A l'attention des actionnaires de
WIFAK INTERNATIONAL BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de **411 852 140 Dinars** et un résultat déficitaire de **1 687 810 Dinars**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2017 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2017 un solde de **254 166 818 Dinars**, dans le bilan de la Banque (62%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de **872 539 Dinars**) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement détenu à travers les fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, et telle que indiqué au niveau de la note aux états financiers « 7 – Portefeuille d'investissement », l'encours des placements en fonds gérés SICAR s'élève à un montant brut de **15 790 000 Dinars**, couverts par des provisions de **516 001 Dinars**, soit un montant net de **15 273 999 Dinars**.

Les fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers « 2-4 : Portefeuille investissement ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant, en valeur brute, 85% du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers « 14 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2017, à **19 295 730 Dinars**, dont **18 949 013 Dinars** proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le

principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUNGA ZAMMOURI



TCA
Béchar NEDRI





F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac, 6 Rue Riyal
Les Berges du Lac
Tunis, Tunisie
MF : 810663T/AM/000
Téléphone : + 216 71 194 344
Télécopie : + 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS - MF : 0895221K/AM/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com

Tunis le 7 Juin 2018

A l'attention des actionnaires de
WIFAK INTERNATIONAL BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

Objet : Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et aux articles 43 et 62 de la loi 2016-48 – Exercice 2017

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- 1- Le conseil d'administration réuni le 5 Mai 2017 a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice 2017 à **34 397,260 DT**.
- 2- La société a conclu, au courant de l'exercice 2017, onze (11) contrats IJARA et Cinq (5) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe Hedi Ben Ayed, administrateur de la société « **WIFAK BANK** », pour un total de **1 955 776 DT** en hors taxes. Les produits d'intérêts générés par ces contrats se sont élevés en 2017 à **67 256 DT HT**. Les frais de dossiers se sont élevés à leur titre à **1 100 DT TTC**. Par ailleurs, la société « **INTERMETAL S.A** » a procédé au rachat anticipé d'un contrat de financement IJARA anciennement conclu et dont l'encours s'élève à la date de rachat à **4 428,713 DT**. L'opération de rachat a été concrétisée au prix hors taxes de **4 871,584 DT** accusant ainsi une commission en hors taxes égale à **442,871 DT**.
- 3- Le solde des fonds déposés par **ERRYADA SICAR** auprès de **WIFAK BANK** au 31/12/2017 s'élève à **10 213 365 DT**. Parmi ces fonds, **ERRYADA SICAR** a procédé au cours de l'exercice 2017 à deux placements en compte **ISTITHMAR** pour des montants s'élevant à **4 500 000 DT** et **4 300 000 DT** pour des périodes respectives de 6 mois et de 3 mois. Les produits générés par ces placements se sont respectivement élevés à **115 274 DT** et à **53 014 DT**.

- 4- **WIFAK BANK** a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur **HEDI BEN AYED** d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en **2017** se sont élevés à **104 691 DT**. Le conseil d'administration a été informé et a autorisé cette opération dans sa réunion du **29 Décembre 2017**.
- 5- La banque a procédé au cours de l'exercice **2017** à l'acquisition d'un local abritant son agence sise à Megrine auprès de la société « l'immobilière Contemporaine » appartenant au Groupe **HEDI Ben Ayed** pour un montant de **540 000 DT TTC (457 627,119 DT.HT)**. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration de la banque lors de sa réunion tenue le **05/05/2017**.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets :

- 6- Le conseil d'administration réuni le **25 Mars 2016** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **67 500 DT**.
- 7- Le conseil d'administration réuni le **31 Mars 2015** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **28 000 DT**.
- 8- Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2014** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **21 000 DT**.
- 9- Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2013** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **30 000 DT**.
- 10- Le conseil d'administration de la société réuni le **27 Avril 2012** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **15 000 DT**.
- 11- Le conseil d'administration réuni le **25 Décembre 2009** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **7 500 DT**.
- 12- Le conseil d'administration réuni le **18/02/2015** a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à **2%** du montant des capitaux apportés par le dit partenaire. Antérieurement à **2017**, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En **2017**, Aucune somme n'a été facturée ou payée à ce titre.
- 13- **WIFAK BANK** a conclu au cours de l'exercice **2017** et des exercices antérieures des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe **HEDI BEN AYED**, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au **31/12/2017** des cours et des impayés ainsi que des produits générés en **2017** relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaillent comme suit :

Désignation	Solde des en cours au 31/12/2017	Solde des impayés au 31/12/2017	Produits de l'exercice 2017
IJARA	4 653 070	14 726	153 589
MOURABAHA et autres financements bancaires	18 174 969	0	143 734
Groupe BEN AYED	22 828 039	14 726	297 323

- 14- Les emprunts et billets de trésorerie accordés à la société par les parties liées s'élèvent au 31/12/2017 à 0 DT. Les remboursements opérés par WIFAK BANK se sont élevés à ce titre en 2017 à 3 503 831 DT et cde telle que ci-après détaillé :

Etablissement	Solde début	Utilisations	Remboursements	Solde fin
Société Tunisienne des banques	3 503 831	0	3 503 831	0
Total	3 503 831	0	3 503 831	0

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 15- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2017 est fixée par décision du conseil d'administration du 28 Juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT en plus d'une prime annuelle nette au titre du même exercice pour 240 000 DT. Par ailleurs, et en vertu de la décision du même conseil, le Directeur Général a bénéficié en 2017 d'une prime d'intéressement proportionnel au résultat de l'exercice 2016 s'élevant à un montant net de 246 644 DT et un complément au titre des salaires de l'exercice 2016 pour un montant net de 121 856 DT. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant
- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2017 est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 Juin 2016 à un montant net de 2 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de 1 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à un montant brut de 115 625 DT dont 102 500 DT au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les commissaires aux comptes

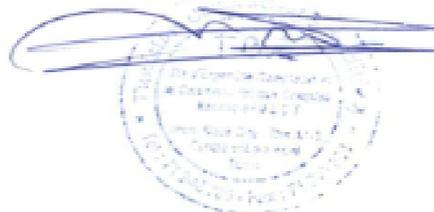
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



TCA

Béehir NEDRI



4.4.4 Notes complémentaires et rectificatives relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2017

Note complémentaire portant sur les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

La rémunération et les avantages en nature sont fixés par décision du conseil d'administration du 28 Juin 2017. (PV de conseil d'administration du 28 Juin 2017).

Note complémentaire sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers du 31/12/2017

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 28 Mai 2018 date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

Note complémentaire sur les catégories d'avantages postérieures à l'emploi accordés au personnel au 31/12/2017

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié. Ces avantages sont le salaire brut, CAVIS et cotisation sociale.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

Note complémentaires portant sur les Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers ont totalisé **28 838 883 DT** au 31 décembre 2017.

Description	31.12.2017
Créances sur les établissements Bancaires (1)	23 787 376
Créances sur les établissements Financiers	5 051 507
Total	28 838 883

(1) Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2017, à **23 787 376 DT** et se détaille comme suit :

Description	31.12.2017
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	1,802,657
Placements MOUDHARABA interbancaire	22,000,000
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	47,196
Total des créances brut	23,849,853
Provisions	(62,477)
Total créances sur les établissements bancaires	23,787,376

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	23 787 376	-	-	-	23 787 376
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	1 802 657				1 802 657
Placements MOUDHARABA interbancaire	22 000 000				22 000 000
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	47 196				47 196
Provisions	(62 477)				(62 477)
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en comptes sur les établissements financiers					-
Certificats de leasing					-
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers					-
Total	23 787 376	-	-	-	23 787 376

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	0	0	23 787 376	23 787 376
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	1 802 657	1 802 657
Prêts aux établissements bancaires	-	-	22 000 000	22 000 000
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	47 196	47 196
Provisions			(62 477)	(62 477)
Etablissements financiers	0	0	0	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	-
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	-	-
Total	-	-	23 787 376	23 787 376

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

La banque n'a pas constaté des profits en tant que profits réservés.

Note complémentaire portant sur le portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève au 31 Décembre 2017 à **136 231 DT**. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque se présente comme suit :

Description	31.12.2017
Titres de transactions	136 231
Titres cotés	78 300
Titres Aami	18 901
Titres Artes	3 100
Titres Banque de l'habitat	7 104
Titres Euro-Cycles	18 900
Titres Telnet	2 380
Titres Tunis Re	16 760
Titres Unimed	11 155
Titres non cotés	57 931
Titres FCP	57 931
Titres de placement	-
Total	136 231

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Titres de transactions				136 231	136 231
Titres cotés				78 300	78 300
Titres Aami				18 901	18 901
Titres Artes				3 100	3 100
Titres Banque de l'habitat				7 104	7 104
Titres Euro-Cycles				18 900	18 900
Titres Telnet				2 380	2 380
Titres Tunis Re				16 760	16 760
Titres Unimed				11 155	11 155
Titres non cotés				57 931	57 931
Titres FCP				57 931	57 931
Titres de placement				-	-
Total				136 231	136 231

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Note complémentaire portant sur les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2017 un solde **7 184 346 DT**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2017
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	7 184 346
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-
Total	7 184 346

Quant aux dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31.12.2017
Avoirs des Etablissements Bancaires	7 184 346
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	7 184 346

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	7 184 346	-	-	-	7 184 346
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	7 184 346	-	-	-	7 184 346
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars		-	-	-	
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises		-	-	-	
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires		-	-	-	
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers		-	-	-	
Total	7 184 346	-	-	-	7 184 346

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	7 184 346	7 184 346
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	7 184 346	7 184 346

Les dépôts des établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

Note complémentaire portant sur les dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 décembre 2017 un solde de **106 818 162 DT** et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2017
Dépôts à vue	63 008 807
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	43 809 354
Tawfir	22 130 250
Istithmar	16 038 103
Istithmar en dinars	15 800 000
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	238 103
Istithmar en devises	-
Dettes rattachées sur istithmar en devises	-
Autres sommes dues à la clientèle	5 641 002
Total	106 818 162

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Ne disposant pas de maturité	Total
Dépôts à vue	63 008 807	-	-	-	-	63 008 807
Epargne	22 130 250	-	-	-	-	22 130 250
Dépôts à terme	8 054 000	7 746 000	-	-	-	15 800 000
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	5 641 002	5 641 002
Dettes rattachées	238 103	-	-	-	-	238 103
Total	93 431 160	7 746 000	-	-	5 641 002	106 818 162

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Dépôts à vue	10 213 365	-	52 795 442	63 008 807
Epargne	-	-	22 130 250	22 130 250
Dépôts à terme	-	-	16 038 103	16 038 103
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	5 641 002	5 641 002
	10 213 365	-	96 604 797	106 818 162

Note complémentaire portant sur le emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **76 784 431 DT**, et se détaille comme suit :

Description	31.12.2017
Emprunts Matérialisés	76 784 431
Ressources Spéciales	-
Total	76 784 431

Le solde des emprunts matérialisés se détail comme suit au 31.12.2017:

Description	31.12.2017
Emprunts Matérialisés	74 508 992
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	2 275 439
Total	76 784 431

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	74 508 992	74 508 992
Ressources spéciales	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	74 508 992	74 508 992

Note complémentaire portant sur les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit au 31 décembre 2017 :

Description	31.12.2017
Provisions pour passifs et charges	798 272
Provisions pour passifs et charges	798 272
Comptes d'attente et de régularisation	50 221 526
<i>Comptes d'attente</i>	<i>2 274 976</i>
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>4 863 916</i>
Créditeurs divers	38 696 818
Fournisseurs	37 735 987
Dépôts du personnel	6 046
Prestataire de services	954 785
<i>Etat, impôts et taxes</i>	<i>3 266 870</i>
<i>Autres</i>	<i>1 118 946</i>
Total Autres passifs	51 019 798

Note complémentaire portant sur le capital social

Le capital social se présente comme suit :

Description	31.12.2017
Nombre d'action	30 000 000
Valeur Nominale	5
Capital social	150 000 000,000

Résultat par action :

Description	31.12.2017
Résultat net	(1 687 810)
Nombre moyen d'actions	29 993 018
Résultat de base par action (en DT)	(0,056)
Résultat dilué par action (en DT)	(0,056)

Notes complémentaires sur les cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève **8 481 088 DT** au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2017
Cautions (1)	8 481 088
Avals	-
Autres garanties données	-
Total	8 481 088

(1) L'encours des cautions se détaille au 31 décembre 2017 comme suit :

Description	31.12.2017
Cautions en faveur des banques	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-
Cautions en faveur de la clientèle	8 481 088
Total	8 481 088

La ventilation des cautions par nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	8 481 088	8 481 088
Total	-	-	8 481 088	8 481 088

Note complémentaire portant sur les actifs donnés en garantie

Aucun actif n'a pas été donné en garantie.

Note complémentaire portant sur les marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élèvent à **20 928 090 DT** au 31 décembre 2017. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 556 743
Opérations avec la clientèle	19 371 347
Portefeuille Murabaha	346 717
Portefeuille Ijara	18 949 013
Profits réservés	37 849
Autres Marges et revenus assimilés	37 768
Total	20 928 090

Note complémentaire portant sur les gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2017 :

Description	31.12.2017
Plus value de cession sur titres de transaction	-
Moins value de cession sur titres de transaction	-
Plus value de réévaluation sur titres de transaction	-
Moins value de réévaluation sur titres de transaction	-
Dividendes Reçus sur titres de transaction	-
Gain/Perte net sur opérations de change	264 659
Total	264 659

Note complémentaire portant sur les revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2017 un montant de **926 947 DT**.

Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2017
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	866 454
Fonds Gérés	866 237
Créances sur l'état	217
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	60 493
Total	926 947

Note complémentaire portant sur les marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé en 2017 un montant de **7 411 131 DT**. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(1,997,993)
Opérations avec la clientèle	(1,012,641)
Marges sur dépôts a vue	(85,712)
Marges sur comptes Tawfir	(299,289)
Marges sur dépôts Isthithmar	(475,972)
Marges sur certificats de dépôts	(151,667)
Emprunt et ressources spéciales	(4,400,497)
Autres Marges et charges	-
Total	(7,411,131)

Note complémentaire portant sur les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2017 :

Description	31.12.2017
Titres de Transaction	(4 630)
Plus value de cession sur titres de transaction	-
Moins value de cession sur titres de transaction	-
Plus value de réévaluation sur titres de transaction	-
Moins value de réévaluation sur titres de transaction	(4 630)
Dividendes Reçus sur titres de transaction	-
Total	(4 630)

Note complémentaire portant sur les dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur portefeuille d'investissement

Dotations aux provisions et résultat des corrections des corrections des valeurs sur portefeuille d'investissement se détaillent comme suit en 2017 :

Description	31.12.2017
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(44 751)
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	132 000
Total	87 249

Note complémentaire portant sur les charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent au 31-12-2017 à **3 336 285 DT**. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2017
Frais d'exploitation non bancaires	(1 432 115)
Loyer	(442 298)
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(638 426)
Travaux et façons exécuter par des tiers	(19 298)
Primes d'assurance	(109 805)
Frais d'abonnement	(141 504)
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(80 784)
Autres charges d'exploitation	(1 904 170)
Impôts et taxes	(317 434)
Fournitures et produits énergétiques consommables	(432 800)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(457 954)
Transport et déplacement	(153 633)
Frais divers de gestion	(542 348)
Total	(3 336 285)

Note complémentaire portant sur le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 décembre 2017, Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires se situé à un niveau de **104 416 DT** et qui se détaillent comme suit :

Description	31.12.2017
Perte Ordinaire	(266)
Plus value sur cession d'actifs récupérable	104 682
Total	104 416

Note complémentaire portant sur le solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de **5 000 DT** en 2017, provenant de la contribution conjoncturelle.

Note rectificative sur les taux des créances classées publié au 31/12/2017 et au 30/06/2018

Les taux des créances classées publiés au niveau des états financiers individuel est d'ordre de 7,42% et 6,42% au 31/12/2017 et au 30/06/2018 respectivement, ne tiennent compte que des engagements bilanciaux, toutefois, les taux des créances classées tenant compte de tous les engagements (Bilan et Hors Bilan) est d'ordre de 5,54% et 4,94% au 31/12/2017 et au 30/06/2018 respectivement.

A cet effet, les détails de calcul des taux des créances classées comme suit :

	31/12/2017	30/06/2018
Total créances classées (a)	19 741 672	21 695 919
Total engagements Bilanciels (b)	266 151 138	337 800 492
Total engagements hors bilan (c)	90 234 095	101 557 922
Total engagements (Bilan et hors bilan (d=b+c))	356 385 233	439 358 414
Taux des créances classées (Bilanciels) (a/b)	7,42%	6,42%
Taux des créances classées (Tout engagement confondu) (a/d)	5,54%	4,94%

4.4.6. Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2017

(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Actions propres	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvestissement	Autres Réserves	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 Décembre 2015	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 624 445	166 811 830
Retraitement 2014 – Effet Correction d’erreur	-	-	-	-	-	-	-	-	19 777	19 777
Solde au 31 Décembre 2015 après retraitement	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 644 222	166 831 607
Affectations approuvées par l'AGO su 29/06/2016	-	-	248 246	-	4 500 000	-	191 340	(315 141)	(4 624 445)	-
Reclassement 2016 - Effet Correction d’erreur (**)	-	-	-	-	-	-	-	19 777	(19 777)	-
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	9 826	-	-	-	-	-	9 826
Résultat au 31 Décembre 2016									4 932 880	4 932 880
Solde au 31 Décembre 2016	150 000 000	-	1 599 923	649 464	12 310 000	1 865 000	216 676	200 370	4 932 880	171 774 313
Affectations approuvées par l'AGO su 14/06/2017	-	-	267 496	-	4 500 000	-	365 754	(200 370)	(4 932 880)	-
Rachat Actions propres	-	(48 855)	-	-	-	-	-	-	-	(48 855)
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	7 755	-	-	-	-	-	7 755
Résultat au 31 Décembre 2017									(1 687 810)	(1 687 810)
Solde au 31 Décembre 2017	150 000 000	(48 855)	1 867 419	657 219	16 810 000	1 865 000	582 430	-	(1 687 810)	170 045 403

4.4.7 Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices

En KDT	2017	2016	2015
Résultat Net de l'exercice *	-1 688	5 133	5 140
Résultats reportés	582	217	25
Bénéfice distribuable	-1106	5350	5165
Réserves légales	1 867	1 600	1 352
Réserves pour réinvestissement exonérés	16 810	12 310	7 810
Autres réserves	1 645	1 645	1 645
Bénéfice disponible	-21428	-10205	-5642
Réserves pour fonds social	657	649	640
Report à nouveau	-22085	-10854	-6282

(*) Après modifications comptables

4.4.8 Evolution des dividendes

	2017	2016	2015
Capital en KDT	150 000	150 000	150 000
Nominal en DT	5	5	5
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Dividendes en DT	-	-	-
Dividende par action en DT	-	-	-
Taux de dividende en % de la valeur nominale	-	-	-
Date de détachement	-	-	-

4.4.9 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

	2017	2016	2015
Total des produits d'exploitation en KDT	24 247	25 078	26 144
Produit Net Bancaire en KDT	16 188	16 639	12 435
Résultat d'exploitation en KDT	-1 737	6 215	4 812
Capital social en KDT	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Produits d'exploitation/action en DT	0,81	0,84	0,87
Produit Net Bancaire/action en DT	0,54	0,56	0,42
Résultat d'exploitation/action en DT	-0,06	0,21	0,16

4.4.10 Evolution du résultat net

	2017	2016*	2015*
Capital social en KDT	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Bénéfice avant impôt en KDT	-1 632	6 215	4 812
Bénéfice net en KDT	-1 688	5 133	5 140
Bénéfice consolidé avant impôt en KDT	-1 532	6 316	4 918
Bénéfice net consolidé en KDT	-1 655	5 322	5 287
Bénéfice avant impôt/action en DT	-0,05	0,21	0,16
Bénéfice net par action en DT	-0,06	0,17	0,17
Bénéfice consolidé avant impôt par action en DT	-0,05	0,21	0,16
Bénéfice net consolidé/action en DT	-0,06	0,18	0,18

(*) Après modifications comptables

4.4.11 Evolution de la marge brute d'autofinancement

en KDT	2017	2016	2015
Bénéfice net	-1 688	5 133	5 140
Dotations aux provisions sur créances et passifs (nettes)	670	4 071	2 443
Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement (nettes)	-87	305	110
Dotations aux amortissements	4 257	448	227
Marge brute d'autofinancement	3 182	9 957	7 920

4.4.12 Emprunts obligataires garantis par la Wifak International Bank

Néant

4.4.13 Emprunts obligataires émis par la Wifak International Bank

Intitulé	Montant en DT	Dernière échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2017
EL WIFACK LEASING 2013	20 000 000	15/04/2018	6,6% & TMM+1,6%	5 ans	4 000 000

- Structure des souscripteurs à taux fixe :

Souscripteurs	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	%
OPCVM	7	43 000	4 300 000	32.82%
FCPR / SICAR	2	9 650	965 000	7.37%
SICAF	1	10 000	1 000 000	7.63%
Compagnies d'assurance	2	8 000	800 000	6.11%
Banques	2	50 000	5 000 000	38.17%
AUTRES	1	10 350	1 035 000	7.90%
TOTAUX	15	131 000	13 100 000	100.00%

- Structure des souscripteurs à taux variable

Souscripteurs	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	%
SICAV	1	9 000	900 000	13,04%
Banques	3	60 000	6 000 000	86.96%
TOTAUX	4	69 000	6 900 000	100,00%

4.4.14 Emprunts obligataires souscrits par la Wifak International Bank

Intitulé	Montant en DT	Date de souscription	Dernière échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2017
Emprunt Obligataire National 2014 Catégorie B	200 000	13/06/2014	13/06/2021	6,15%	7 ans	160 000

4.4.15 Principaux indicateurs

en KDT	2017	2016	2015*
Dépôts de la clientèle	106 818	3 319	2 831
Créances nettes sur la clientèle	254 167	210 686	249 340
Capitaux propres avant résultat	171 733	166 841	162 187
Capitaux propres après résultat	170 045	171 774	166 832
Capital social	150 000	150 000	150 000
Total Bilan	411 852	288 807	356 374
Produit Net Bancaire	16 188	16 639	12 435
Commissions nettes	1 484	670	899
Frais de personnel	9 719	3 998	3 296
Charges générales d'exploitation	3 336	1 602	1 547
Frais généraux (Frais de personnel + Charges générales d'exploitation + Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations)	17 312	6 048	5 070
Total engagements (bilan et hors bilan)	356 385	245 358	281 162
Créances classées	19 742	24 727	14 634
Total provisions sur créances clientèles (individuelles + additionnelles)	12 354	12 991	9 812
Agios réservés	2 702	3 001	2 087
Provisions et agios réservés	15 056	15 992	11 899
Résultat d'exploitation	-1 737	6 215	4 812
Résultat Net après modifications comptables	-1 688	5 133	5 140
Dividendes	-	-	-
Nombre d'actions (en milliers)	30 000	30 000	30 000
Effectif	228	163	67
Nombre d'agences	23	7	7
Effectif/agence	10	23	9

(*) Chiffres 2015 retraités pour des besoins de comparabilité

4.4.16 Principaux ratios

▪ Ratios de structure

	2017	2016	2015
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	41,29%	59,48%	46,81%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	61,71%	72,95%	69,97%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	25,94%	1,15%	0,79%
Dépôts de la clientèle / Créances sur la clientèle	42,03%	1,58%	1,14%

▪ Ratios de productivité

	2017	2016	2015
Coefficient d'exploitation (Frais généraux / PNB)	106,94%	36,35%	40,77%
Commissions nettes/Frais de personnel	15,27%	16,76%	27,28%
Dépôts de la clientèle / Effectif en KDT	468,50	20,36	42,25
Frais généraux/ Effectif en KDT	75,93	37,10	75,67
Frais de personnel/ Effectif en KDT	42,63	24,53	49,19
PNB/ Effectif en KDT	71,00	102,08	185,60

▪ **Ratios de rentabilité**

	2017	2016	2015
ROE	-0,99%	2,99%	3,08%
ROA	-0,41%	0,18%	1,44%
Bénéfice Net/PNB	-10,43%	30,85%	41,33%
Dividende/Capital Social	-	-	-
Commissions nettes/PNB	9,17%	4,03%	7,23%

▪ **Ratios réglementaires**

	2017	2016	2015
Ratio de solvabilité	37,51%	58,21%	65,31%
Ratio de liquidité (LCR)*	132,06%	-	-
Taux des créances classées	7,42%**	11,02%	5,65%
Taux de couverture des créances classées	68,56%	57,78%	72,63%

(*) Le démarrage effectif de l'activité collecte de dépôts de la WIB n'a été effectué qu'à partir du 28 Avril 2017.

(**) Ce taux ne tient pas compte des engagements hors bilan.

4.5 Renseignements Financiers sur les Etats financiers consolidés au 31/12/2017

- **Le rapport général des Commissaire Aux Comptes sur les états financiers consolidés ne fait pas état d'une évaluation du contrôle interne du groupe et ce contrairement aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier. Ladite évaluation doit figurer non seulement au niveau du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels mais aussi au niveau du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés.**

En outre, Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017, ne s'accommodent pas systématiquement aux dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne les points suivants:

- La dotation aux résorptions des frais d'emprunt figure au niveau de la rubrique "dotations aux amortissements des immobilisations propres et aux résorptions des charges à répartir" et ce, contrairement aux dispositions de la NC10 qui stipule que la dotation de l'exercice aux amortissements des frais d'émission et de remboursement des emprunts doit figurer parmi les charges financières de l'exercice.

Aussi, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes et informations obligatoires exigées par les normes comptables en vigueur, il s'agit notamment de:

- Une note sur la présentation du groupe, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note complémentaire sur l'évolution de l'encours Ijara portant sur les données comparées de l'exercice précédent et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 20 de la NC01 norme générale.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions des normes susvisées ainsi qu'à compléter ses états financiers par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2018 et suivants.

4.5.1 Bilan consolidé comparé au 31 décembre 2017

En TND

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Actifs			
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	3	15 819 863	103 804
Créances sur les établissements bancaires et financiers	4	29 612 873	40 469 226
Créances sur la clientèle (*)	5	254 166 818	210 686 494
Portefeuille-titres commercial	6	616 798	2 670 195
Portefeuille d'investissement	7	8 058 994	5 815 546
Valeurs immobilisées	8	56 936 418	20 861 736
Autres actifs (*)	9	36 640 813	8 586 090
TOTAL ACTIF		401 852 577	289 193 091
Passifs			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		7 184 346	13 954
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	96 604 797	3 319 186
Emprunts et ressources spéciales	11	76 784 431	99 573 956
Autres passifs	12	50 591 371	13 903 364
TOTAL PASSIF		231 164 945	116 810 460
Capitaux Propres			
Capital		150 000 000	150 000 000
Actions propres		-48 855	-
Prime d'émission		-	-
Réserves consolidées		20 636 978	15 731 506
Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000
Autres capitaux propres consolidés		657 219	649 464
Résultat reportés consolidés		848 657	431 684
Effets des modifications comptables		0	200 370
Total des capitaux propres consolidés avant résultat		172 313 999	167 233 024
Résultat consolidé		-1 654 573	5 122 075
Total des capitaux propres du groupe		170 659 426	172 355 099
Intérêts des minoritaires		28 206	27 532
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	170 687 632	172 382 631
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		401 852 577	289 193 091

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

4.5.2 Etat des engagements hors bilan comparé au 31 décembre 2017

En TND

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Passifs éventuels			
Cautions, avals et autres garanties données		8 481 088	-
Crédits documentaires		-	-
Actifs donnés en garantie		-	-
Total des Passifs éventuels		8 481 088	-
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés		81 753 006	14 261 340
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts		-	-
Engagements sur titres		-	-
Total des engagements donnés		81 753 006	14 261 340
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus		-	-
Garanties reçues	29	39 696 811	22 527 381
Intérêts à échoir sur contrats actifs		-	-
Total des engagements reçus		39 696 811	22 527 381

4.5.3 Etat de résultat comparé au 31 décembre 2017

En TND

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation bancaire			
Marges et revenus assimilés	14	20 928 090	23 966 469
Commissions (en produits)	15	21 143 671	913 808
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		264 659	0
Revenus du portefeuille d'investissement	16	758 790	207 010
Total des Produits d'Exploitation Bancaire		24 095 210	25 087 287
Charges d'exploitation bancaire			
Marges encourues et assimilées	17	-7 411 131	-8 198 082
Commissions encourues		-272 093	-99 967
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-79 380	-5 883
Total des Charges d'Exploitation Bancaire		-7 762 604	-8 303 932
Produits Net Bancaire		16 332 606	16 783 355
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	-699 916	-4 071 534
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	87 249	-304 779
Autres produits d'exploitation		3 391	0
Frais Personnel (*)	20	9 735 495	-4 012 154
Charges générales d'exploitation (*)	21	-3 364 046	-1 628 409
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations	22	-4 259 933	-450 815
Résultat d'exploitation		-1 636 144	6 315 665
Solde en gain/perte provenant des Eléments ordinaires		104 146	-
Impôts sur les bénéfices	23	-116 158	-679 630
Résultat des Activités ordinaires		-1 648 156	5 636 035
Solde en gain/perte provenant des Eléments extraordinaires		-5000	-511 774
Résultat Net de l'exercice		-1 653 156	5 124 261
Part des intérêts minoritaires		-1 417	-2 186
Résultat consolidé		1 654 573	5 122 075
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	200 370
Résultats consolidés après modifications comptables		-1 654 573	5 322 445

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

4.5.4 Etat des flux de trésorerie comparé au 31 décembre 2017

En TND

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) (*)		23 179 175	25 375 225
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-7 004 924	-9 084 226
Dépôts/Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-	5 000 000
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)		-27 025 349	31 640 102
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle		92 590 189	0
Titres de placement		262 306	-732 529
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créiteurs divers (*)		-24 003 111	-16 474 718
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 665 547	90 613
Impôts sur les bénéfices payés		-386 729	0
Flux de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	25	59 277 104	25 823 467
Activités d'investissement			
Marges et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		46 698	33 288
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-1 743 113	-1 341 679
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-38 272 352	-15 312 630
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement	26	-39 968 767	-16 621 021
Activités de Financement			
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		-48 855	-
Remboursement d'emprunts		-23 235 136	-65 124 049
Augmentation/diminution ressources spéciales		-	-
Dividendes versés		-	-
Flux de Trésorerie affectés aux activités de financement	27	-23 283 991	-65 124 049
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Variation de trésorerie		-3 975 654	-55 921 603
Trésorerie au début de l'exercice (*)		37 244 137	93 165 740
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)	24	33 268 483	37 244 137

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

4.5.5 Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2017

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017 :

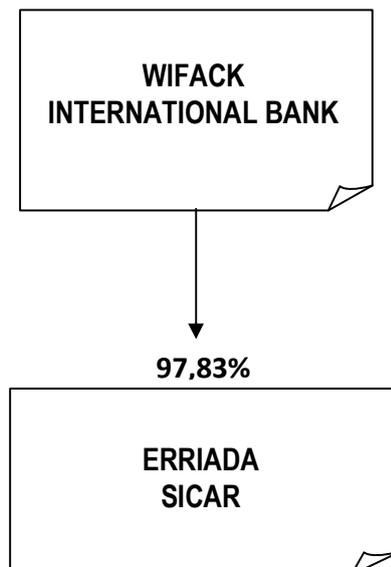
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« **WIFACK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFACK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de **20 millions** de dinars à **150 millions** de dinars.

Le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** a été constitué après la création des sociétés suivantes dans le capital desquelles la société **WIFACK INTERNATIONAL BANK** détient des participations :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
ERRIADA SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** relatifs à l'exercice 2017 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** et de la société composant le groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** à savoir **ERRIADA SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK**.

1.2- Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **WIFAK INTERNATIONAL BANK** et de sa filiale **ERRIADA SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
ERRIADA SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir

d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata tempore si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances, les dettes, et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe **WIFACK INTERATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement	10%
Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit.

Bien que WIFAK BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit :

- vi. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :
 - Commerce

- BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
 - Promotion immobilière
 - Services
- vii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMM_{gi} selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N et évalués sur la base des engagements de l'année N) ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}.

Certains ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs. Ces ajustements consistent à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement dépasse largement la moyenne observée.

- viii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2017. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2017}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2016}}$$

La banque a opté pour la neutralisation de l'effet du facteur scalaire qui avait pour objectif en 2011 la correction de l'impact des arrangements et rééchelonnements accordés dans un contexte bien particulier. Ainsi, Le facteur scalaire retenu par la banque en 2017 pour tous les secteurs d'activités est égal à 1.

- ix. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2016 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur les risques additionnels de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

- x. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } g_i 0 \text{ et } 1) \times TMM_{gi} \times FSi \times TPM_{gi}$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;

- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa elaam ».

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005 a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite tel que stipulé par la convention collective du secteur financier est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers consolidés du groupe sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT).

2-13 : Faits saillants de la période

L'exercice 2017 est marqué par les événements suivants :

- La confirmation de la notation de la banque par Fitch Rating : AA+ avec perspectives stables ;
- La clôture de la phase homologation du système d'information et le démarrage de la phase production.
- Le démarrage effectif de l'activité en tant que banque universelle vendredi 28 avril 2017.
- La finalisation des travaux d'aménagement du Centre d'Affaires à Tunis
- L'inauguration de vingt-et-une agences situées à l'Ariana, Ben Arous, Ezzahra, Nabeul, Gafsa, Djerba, Sfax Gremda, Sfax-M. Boulila, Sfax Sakiet Eddaier, Gabes, Sousse Sahloul, Zarzis, Ben Gerdane, Béja, Médenine, Kairouan, Bizerte, Mutuelle-ville, Tataouine, Mégrine et Tunis Hadi-CHAKER.
- La tenue de l'assemblée générale extraordinaire statuant sur la mise à jour des statuts et la séparation entre les fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général.
- Recrutement des cadres disposant d'expertise et d'expérience dans le secteur financier et bancaire et des jeunes diplômés,
- Le renforcement des cycles de formation dédiée au personnel de la banque.

2-14 : Changement de méthode de présentation

Pour des besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 31/12/2016 ont été retraité en proforma, et ce au titre des modifications apportées au regroupement des certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

- Les dépôts et les créances liées aux placements MOUDHARABA détenus sur les établissements bancaires sont présentés en 2016 au niveau de la note relative au poste des états financiers « Créances sur les établissements bancaires et financiers » dans la rubrique dénommée « Banques ». En 2017, les dépôts détenus au 31/12/2017 sont présentés au niveau de la même note sous la rubrique « Banque », alors que les placements MOUDHARABA opérés auprès des banques confrères sont présentés sous la rubrique « Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires ». De même, les créances rattachées aux dits dépôts et placements sont présentés séparément.

- Les biens acquis dans le cadre de contrats IJARA et demeurant la propriété de la banque à la date d'arrêté sont présentés en 2016 parmi les « Créances sur la clientèle » au niveau de la note « Encours des créances non encore mis en force ». En 2017, ces biens sont présentés parmi les « Autres actifs ».
- En 2016, le tableau fait apparaître les « Agencements et aménagements des constructions » et les « Installations générales » sous des rubriques distinctes. En 2017, ces 2 rubriques sont présentées sous la même rubrique dénommée « Agencements et aménagement des constructions et installations générales »
- Les échéances à court terme et les échéances à long terme relatives aux prêts au personnel sont présentés en 2016 séparément au niveau de la note relative aux « autres actifs ». En 2017, ces échéances sont présentées au niveau de la même note sous la dénomination « Prêts fond social ».
- Les frais de restauration du personnel sont présentés en 2016 parmi les « charges générales d'exploitation » au niveau de la note « Achat fournitures ». En 2017, ces frais sont présentés parmi les « Charges du personnel ».
- En 2016, les produits d'exploitation bancaire encaissés et les remboursements des financements par la clientèle sont présentés au niveau de l'état de flux sous la rubrique « Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ; y compris les marges et les autres revenus bancaires », de même, les décaissements relatifs aux déblocage des financements matérialisés par le règlement des fournisseurs sont présentés sous la rubrique « Sommes versées au personnel, fournisseurs et créditeurs divers ». En 2017, les produits d'exploitation encaissés sont présentés au niveau de l'état de flux sous la rubrique « Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) ».

Le solde des financements et des remboursements des échéances par la clientèle est présenté sous la rubrique « Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle »

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT CCP ET TGT

Les avoirs détenus en caisse et chez la Banque Centrale de Tunisie se présente au 31/12/2017 comme suit :

(En DT)

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Avoirs détenus chez la BCT	11 343 594	99 583
Caisse	4 476 269	4 221
Total	<u>15 819 863</u>	<u>103 804</u>

NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

L'analyse des Créances sur les établissements bancaires et financiers se présente comme suit :

	<i>(En DT)</i>	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Banques (*)	2 576 647	21 960 561
Créances rattachés – Comptes de dépôts (*)	-	298 098
Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires (*)	22 000 000	13 200 000
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA (*)	47 196	49 607
Certificats de Leasing	5 000 000	5 000 000
Créances rattachées – Certificats de Leasing	51 507	23 437
Total (*)	<u>29 675 350</u>	<u>40 531 703</u>
Provisions sur actifs financiers	(62 477)	(62 477)
Créances nettes	<u>29 612 873</u>	<u>40 469 226</u>

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. **Note 2-14**)

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

La valeur nette des créances sur la clientèle au 31 décembre 2017 a atteint **254 166 818 DT** contre **210 686 494 DT** au 31 décembre 2016 enregistrant une diminution de **43 480 324 DT**.

Les encours financiers et les créances d'Ijara s'analysent comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>Créances IJARA</u>	<u>232 429 328</u>	<u>227 618 979</u>
Créances IJARA : Encours Financiers	212 719 679	208 369 582
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	19 709 649	19 249 397
<u>Créances MOURABAHA et autres financements</u>	<u>37 498 315</u>	<u>0</u>
<u>MOURABAHA et autres financements à court</u>	<u>21 389 418</u>	<u>0</u>

terme		
Encours MOURABAHA à court terme	21 210 094	0
Produits à recevoir MOURABAH à court terme	179 324	0
MOURABAHA et autres financements à moyen	5 291 054	0
Terme		
Encours MOURABAHA à moyen terme	5 279 463	0
Produits à recevoir MOURABAH à moyen terme	11 591	0
MOURABAHA et autres financements à long Terme	10 781 591	0
Encours MOURABAHA à long terme	10 744 021	0
Produits à recevoir MOURABAH à long terme	37 570	0
Impayés MOURABAHA et autres financements	36 252	0
<u>Autres Créances et rubriques</u>		
Comptes débiteurs de la clientèle	64 649	0
Autres impayés	51 444	
Effet remis à l'encaissement	296 901	141 186
Marges IJARA constatées d'Avance	(1 117 718)	(1 082 126)
S/Total : Créances brutes (*)	269 222 919	226 678 039
Marges réservées	-1 181 251	-1 296 172
Provisions – créances sur la clientèle	-13 874 850	-14 695 373
S/Total Provision	-15 056 101	-15 991 545
Créances nettes sur la clientèle (*)	254 166 818	210 686 494

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

5.1 : Evolution de l'encours IJARA

L'évolution des encours financiers des contrats IJARA au cours de l'exercice 2017 se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>
	Montant
Encours au 31/12/2016	208 369 582
Investissements de l'exercice	104 047 291
Encours des contrats conclus suite relocation	5 887 308
Consolidation d'impayés	-

Capital facturé	(95 483 856)
Encours des contrats reloués	(5 114 397)
Cessions à la fin du contrat (Valeur résiduelle)	(292)
Cessions anticipées	(585 590)
Rachats anticipés	(3 398 951)
Encours des créances radiées	(1 001 416)
Encours au 31/12/2017	212 719 679

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	164 701 395	74 485 633	417 767	876 539	9 471 923	249 953 257
Impayés	37 800	8 608 720	253 909	504 496	6 708 785	16 113 710
Avances et acomptes reçus	(2 864 793)	-	-	-	(911 712)	(3 776 505)
Autres créances	436 472	775 754	41 867	49 110	2 328 988	3 632 191
Produits à recevoir	220 900	7 585	-	-	-	228 485
Engagements du bilan	162 531 774	83 877 692	713 543	1 430 145	17 597 984	266 151 138
Engagements Hors bilan	84 130 065	6 104 030	0	0	0	90 234 095
Total des engagements (Bilan et hors bilan)	246 661 839	89 981 722	713 543	1 430 145	17 597 984	356 385 233
Produits réservés			(26 500)	(64 989)	(1 089 762)	(1 181 251)
Provisions suivant circulaire 91-24			(35 477)	(210 485)	(11 950 837)	(12 196 799)
Provisions additionnelles			-	-	(157 469)	(157 469)
Provisions collectives	1 520 581					(1 520 581)
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	1 520 581		(61 977)	(275 474)	(13 198 068)	(15 056 100)
ENGAGEMENT NET	335 122 979		651 566	1 154 671	4 399 916	341 329 133

<i>Taux des créances classées au 31/12/2017</i>	0,27%	0,54%	6,61%
	7,42%		
<i>Taux des créances classées au 31/12/2016</i>	1%	0,83%	9,21%
	11%		
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2017</i>	8,69%	19,26%	75,00%
	68,56%		
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2016</i>	5,48%	21,34%	66,59%
	57,7%		

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

Le portefeuille titre commercial s'élève au 31 Décembre 2017 à **616 798DT** contre **2 670 195DT** au 31 Décembre 2016 et se détaille comme suit :

(En DT)

	<u><u>31/12/2017</u></u>	<u><u>31/12/2016</u></u>
Portefeuille titres	811 230	807 719
Placements SICAV	56 319	1 993 726
Portefeuille titre commercial brut	867 549	2 801 445
Provision (a)	(250 751)	(131 250)
	616 798	2 670 195

(a) Provision relative aux titres SOMOCER acquis en 2016.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

(En DT)

	<u><u>31/12/2017</u></u>	<u><u>31/12/2016</u></u>
Titres de participation (a)	6 228 501	5 630 541
Fonds d'investissement (b)	490 000	490 000
Titres d'investissement	1 500 000	-
Emprunt obligataire national	160 000	200 000
Créances rattachées à l'emprunt obligataire	60 493	7 005
Valeur brute	8 438 994	6 327 546
Provision (c)	(380 000)	(512 000)
Valeur Nette	8 058 994	5 815 546

(a) Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2017 comme suit :

(en DT)

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100	1 000	100 000	2003	3,33%
ERRIADA IMMOB	24 600	5	123 000	2008-2009	12,3%
Société SERP SUD	4 000	10	40 000	2010	10%
INSTITUT DE L'APBEF	1	100	100		-
Société les céramiques du sud	200 000	5	1 000 000	2013	8,33%
Société SOTEMAIL	200 000	25	500 000	2013	1,91%
Banque d'Affaire de Tunisie BAT	5 000	100	500 000	2015	6,74%
Société JOB BETON	200 500	10	2 005 000	2015-2017	19,15%
Société OFFICE PLAST	134 530	1,633	219 722	2015	2,24%
	158 606	3,1	491 679	2016	5,02%
Société SNACKS SA	55 000	10	550 000	2016	26,89%
Société SERFIM	3 000	100	300 000	2016	18,18%
MAGIC FOOD	39 900	10	399 000	2017	49,87%
TOTAL			6 228 501		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 décembre 2017 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	490.000	2003-2004-2005	Fonds Gérés
TOTAL	490.000		

(c) Les provisions affectées au portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

(en DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Participation SERPSUD	40 000	40 000
Participation SERPSUD (à travers fond géré SODIS SICAR)	60 000	60 000
Participation MEDFOOD	100 000	100 000
Participation MEDFOOD (à travers fond géré SODIS SICAR)	150 000	150 000
Participation SOTEMAIL	30 000	162 000
Total provisions	380 000	512 000

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La valeur brute des Valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2017 à **56 936 418DT**.

Les acquisitions de l'exercice **2017** se détaillent comme suit :

Désignation	Montant en DT
<u>Acquisitions</u>	
Licences	130 454
Terrains et Constructions	25 578 666
Terrain centre d'affaire KRAM	4 704 632
Construction Centre d'affaire KRAM	26 866 007
Constructions (Agences Médenine et Mégrine)	934 627
Avances payées pour l'acquisition du centre d'affaire KRAM	-
	6 926 600
Installations, Agencements et Aménagements des agences	1 470 143
Acquisition des DAB et GAB	654 758
Matériel de Transport	179 000
Matériel informatique	2 071 114
Equipement de bureau	659 620
Immobilisations en cours et Avances sur immobilisations	7 654 397
Immobilisations corporelles en cours – Aménagement des constructions	4 560 006
Immobilisations en cours – Système d'information	3 094 391
TOTAL	38 398 152

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Au 31 Décembre 2017

(Exprimé en dinars)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS CUMULES				Valeur Comptable Nette au 31/12/2017
	Au 31/12/2016	Acquisition du	Cession - Reclassements	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Dotations aux amortissements	Réintégration des Amortissements	Au 31/12/2017	
Logiciels	104 997		3 609 834	3 714 831	102 832	253 567	-	356 399	3 358 432
Licences	536 930	130 454	0	667 384	131 131	189 738	-	320 869	346 515
Immobilisations incorporelles	641 927	130 454	3 609 834	4 382 215	233 963	443 305	-	677 268	3 704 947
Terrains (*)	4 804 474	4 704 632	-	9 509 106		-	-	-	9 509 106
Constructions (*)	979 901	20 874 034	7 847 635	29 701 570	241 884	643 740	-	885 624	28 815 946
Agenc. & Aménag. Des Constructions et Installations Générales (*)	324 548	1 470 143	3 997 181	5 791 872	205 680	313 879	-	519 559	5 272 313
DAB/GAB		654 758	-	654 758		65 982	-	65 982	588 776
Matériel de transport	920 380	179 000	(211 569)	887 811	642 442	99 376	(207 598)	534 220	353 591
Matériel informatique	738 387	2 071 114	3 317 717	6 127 218	280 561	683 475	-	964 036	5 163 182
Equipements de bureau	166 383	659 620	519 570	1 345 573	135 150	54 396	-	189 546	1 156 027
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	558	98	-	656	326
Immobilisations Corporelles	7 935 055	30 613 301	15 470 534	54 018 890	1 506 275	1 860 946	(207 598)	3 159 623	50 859 267
Immobilisations incorporelles en cours	1 700 976	3 094 391	(3 609 834)	1 185 533	-	-	-	-	1 185 533
Immobilisations corporelles en cours	5 294 118	4 560 006	(8 770 751)	1 083 373	-	-	-	-	1 083 373
Avances sur immobilisations	7 029 898	-	(6 926 600)	103 298	-	-	-	-	103 298
TOTAUX	22 601 974	38 398 152	(226 817)	60 773 309	1 740 238	2 304 251	(207 598)	3 836 891	56 936 418

() : Les données 2016 sont retraitées à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)*

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

(En DT)

	31/12/ 2017	31/12/2016
Charges à répartir (a)	5 659 459	3 694 544
Avances aux fournisseurs	2 557 836	45 993
Prêt fonds social (*)	265 241	322 601
Prêts MOURABAHA au personnel	1 415 853	-
Etat retenue à la source	42 084	-
Crédit de TVA à reporter	8 322 272	190 524
Etat impôts et taxes	836 378	1 497 401
Autres impôts et taxes à régulariser	7 069	-
TVA à régulariser	679 814	597 454
Personnel avances	266 823	21 694
Compte d'attente	385 404	210 624
Débiteurs divers	76 889	47 797
Avances - Compte de rachat des actions propres	450 648	-
Dépôt et cautionnement versées	407 343	407 343
Charges constatées d'avance	492 312	317 026
Produits à recevoir	416 051	634 269
TCL à régulariser	88 159	88 159
Actifs d'impôts différés	225 613	256 150
Comptes d'ajustement devises débit	10 285	-
Compensation reçue	444 653	-
Valeurs à l'encaissement	1 498 548	-
Autres comptes actifs – Clients des sociétés du groupe	108 081	36 640
Biens acquis par dans le cadre des opérations de financements MOURABAHA	12 747 794	904 800
Biens MOURABAHA	7 566 799	-
Biens IJARA (*)	5 180 995	904 800
TOTAL VALEUR BRUTE	37 404 609	9 273 019
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(763 796)	(686 929)
TOTAL NET	36 640 813	8 586 090

(*) : Colonne comparative Retraité à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

(b) Les charges à répartir de détaillent comme suit :

(En DT)

Désignation	VB au 01/01/2017	Dépenses du 01/2017 au 31/12/2017	VB au 31/12/2017	Cumul résorptions au 01/01/2017	Résorption du 01/01/2017 au 31/12/2017	Cumul résorptions au 31/12/2017	VCN au 31/12/2017
Frais d'émission des emprunts	1 141 394	-	1 141 394	917 974	91 584	1 009 558	131 836
Dépenses liées à l'augmentation du capital	2 753 859	2 317 169	5 071 028	198 508	1 392 615	1 591 123	3 479 905
Dépenses liées à la mise en place du SI	51 558	49 126	100 684	-	30 394	30 394	70 290
Dépenses liées à la communication	16 051	356 643	372 694	-	72 660	72 660	300 034
Location des agences	448 325	384 356	832 681	-	215 851	215 851	616 830
Dépenses liées à l'organisation	302 523	86 232	388 755	-	108 359	108 359	280 396
Dépenses liées au système monétique	6 001	29 820	35 821	-	6 150	6 150	29 671
Dépenses liées au système SWIFT	11 852	17 961	29 813	-	8 956	8 956	20 857
Dépenses liées au système de télécompensation	79 213	-	79 213	-	26 402	26 402	52 811
Autres charges à répartir	283 465	-	283 465	283 215	250	283 465	-
Dotations aux amortissements	-	190 893	190 893	-	42 416	42 416	148 477
Prime de démarrage	-	679 290	679 290	-	150 938	150 938	528 352
Total	5 094 241	4 111 490	9 205 731	1 399 697	2 146 575	3 546 272	5 659 459

NOTE 10 : DEPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes à vue	52 795 442	0
Comptes d'épargne	22 130 250	0
Comptes ISTITHMAR	15 800 000	0
Autres sommes dues à la clientèle	1 864 497	0
Créance rattachées sur Hisseb Tawfir	238 103	0
Autres sommes dues à la clientèle - IJARA	3 776 505	3 319 186
Total	96 604 797	3 319 186

NOTE 11 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2017 la somme de **76 784 431 DT** contre **99 573 956DT** au 31 Décembre 2016. Le détail est comme suit :

		<i>(en DT)</i>	
		31/12/2017	31/12/2016
Emprunts (Echéances à plus d'un an)	(a)	37 264 878	34 817 373
Emprunts (Echéances à moins d'un an)		37 244 114	60 926 754
Billets de trésorerie		0	2 000 000
Dettes rattachées		2 275 439	1 829 829
TOTAL		76 784 431	99 573 956

(a) : Les emprunts à plus d'un an au 31 Décembre 2017 s'analysent comme suit :

		<i>(en DT)</i>	
		31/12/2017	31/12/2016
Emprunt Obligataire		-	4 000 000
Emprunt Amen Bank		5 122 528	7 680 762
Emprunts BH		868 127	1 955 761
Emprunts BT		-	800 000
Emprunts ATB		1 400 000	3 400 000
Emprunts BTE		889 320	1 977 233
Emprunts BTL		500 000	1 500 000
Emprunts ABC Bank		988 748	2 753 617
Emprunts BNA		1 750 000	3 750 000
Emprunts QNB		4 000 000	7 000 000
Emprunt MOURABAHA ZITOUNA		21 746 155	-
TOTAL		37 264 878	34 817 373

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 Décembre 2017 s'analysent comme suit :

		<i>(en DT)</i>	
		31/12/2017	31/12/2016
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire		4 000 000	4 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme		33 244 114	56 926 754
TOTAL		37 244 114	60 926 754

La ventilation, au 31/12/2017, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

(en DT)

Désignation	Jusqu'à 3 Mois	Entre 3 mois et 1 année	Entre 1 année et 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Emprunts et autres ressources	13 994 817	23 249 297	31 334 108	5 930 770	74 508 992
Total	13 994 817	23 249 297	31 334 108	5 930 770	74 508 992

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2017
(Exprimé en DT.)

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2017	Remboursement 2017	Soldes 31/12/2017	Échéance à Moins d'un an Au 31/12/2017	Échéances à Plus d'un an au 31/12/2017
BT 10	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
BT 11	1 500 000	450 000	0	300 000	150 000	150 000	0
BT 12	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
BT 13	500 000	150 000	0	100 000	50 000	50 000	0
	8 000 000	2 400 000	0	1 600 000	800 000	800 000	0
BTE4	5 000 000	2 986 808	0	1 009 575	1 977 233	1 087 913	889 320
	5 000 000	2 986 808	0	1 009 575	1 977 233	1 087 913	889 320
STB5	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
STB6	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
STB7	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
STB8	3 000 000	303 831	0	303 831	0	0	0
STB9	2 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
STB10	1 000 000	100 000	0	100 000	0	0	0
STB11	1 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
STB12	3 000 000	600 000	0	600 000	0	0	0
STB13	6 000 000	1 200 000	0	1 200 000	0	0	0
	25 000 000	3 503 831	0	3 503 831	0	0	0
BTL6	3 000 000	1 500 000	0	600 000	900 000	600 000	300 000
BTL7	2 000 000	1 000 000	0	400 000	600 000	400 000	200 000
	5 000 000	2 500 000	0	1 000 000	1 500 000	1 000 000	500 000
BNA 02	4 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
BNA 03	3 000 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BNA 04	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
BNA 05	1 000 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BNA 06	1 000 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BNA 07	5 000 000	2 750 000	0	1 000 000	1 750 000	1 000 000	750 000
BNA CUN 1	5 000 000	3 000 000	0	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
	22 000 000	6 700 000	0	2 950 000	3 750 000	2 000 000	1 750 000
BH 09	5 000 000	2 968 585	0	1 012 824	1 955 761	1 087 634	868 127
	5 000 000	2 968 585	0	1 012 824	1 955 761	1 087 634	868 127
ATB 9	2 000 000	100 000	0	100 000	0	0	0
ATB 10	1 500 000	75 000	0	75 000	0	0	0

ATB 11	1 500 000	78 947	0	78 947	0	0	0
ATB 12	5 000 000	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0
ATB 13	3 000 000	1 800 000	0	600 000	1 200 000	600 000	600 000
ATB 14	2 000 000	1 600 000	0	400 000	1 200 000	400 000	800 000
	15 000 000	5 653 947	0	2 253 947	3 400 000	2 000 000	1 400 000
ABC 10	7 000 000	3 798 408	0	1 442 151	2 356 257	1 540 972	815 285
ABC 11	1 000 000	591 894	0	202 916	388 978	215 515	173 463
	8 000 000	4 390 302	0	1 645 067	2 745 235	1 756 487	988 748
Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 017	Remboursement 2017	Soldes 31/12/2017	Échéance à Moins d'un an Au 31/12/2017	Échéances à Plus d'un an au 31/12/2017
AB31	1 000 000	56 031	0	56 031	0	0	0
AB32	1 000 000	56 135	0	56 135	0	0	0
AB33	2 000 000	336 184	0	336 184	0	0	0
AB34	1 000 000	168 344	0	168 344	0	0	0
AB35	1 000 000	211 146	0	211 146	0	0	0
AB36	1 000 000	250 000	0	200 000	50 000	50 000	0
AB37	2 000 000	1 142 856	0	285 714	857 142	285 714	571 428
AB38	2 000 000	1 214 286	0	285 714	928 572	285 714	642 858
AB39	2 000 000	1 285 714	0	285 714	1 000 000	285 714	714 286
AB40	2 000 000	1 285 715	0	285 714	1 000 001	285 714	714 287
AB41	2 000 000	1 285 715	0	285 714	1 000 001	285 714	714 287
AB42	1 500 000	1 178 095	0	283 326	894 769	304 794	589 975
AB43	1 500 000	1 130 248	0	319 548	810 700	343 863	466 837
AB44	2 000 000	1 540 185	0	400 608	1 139 577	431 007	708 570
	22 000 000	11 140 654	0	3 459 892	7 680 762	2 558 234	5 122 528
QNB 01	4 000 000	2 600 000	0	800 000	1 800 000	800 000	1 000 000
QNB 02	3 000 000	1 950 000	0	600 000	1 350 000	600 000	750 000
QNB 03	3 000 000	1 950 000	0	600 000	1 350 000	600 000	750 000
QNB 04	3 000 000	2 100 000	0	600 000	1 500 000	600 000	900 000
QNB 05	2 000 000	1 400 000	0	400 000	1 000 000	400 000	600 000
	15 000 000	10 000 000	0	3 000 000	7 000 000	3 000 000	4 000 000
ELBARAKA 1	26 500 000	24 000 000	0	12 000 000	12 000 000	12 000 000	0
ELBARAKA 2	500 000	500 000	0	500 000	0	0	0
ELBARAKA 3	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
ELBARAKA 4	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
	37 000 000	34 500 000	0	22 500 000	12 000 000	12 000 000	0
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	0	25 700 000		25 700 000	3 953 846	21 746 154
	25 700 000	0	25 700 000	0	25 700 000	3 953 846	21 746 154
Takafulia 1	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
EO 2013	20 000 000	8 000 000	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0
	20 000 000	8 000 000	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0

BT Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
TOTAL	216 700 000	97 744 127	25 700 000	48 935 136	74 508 991	37 244 114	37 264 877

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique au 31/12/2017 a atteint **50 591 371 DT** contre **13 903 364 DT** au 31/12/2016 et s'analyse comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs d'immobilisations Ijara & Mourabaha	14 818 349	1 752 287
Fournisseurs factures non parvenues	2 297 812	471 398
Fournisseurs effets à payer	18 532 032	2 724 116
Fournisseurs divers	2 187 754	1 686 358
Dettes provisionnées pour congés payés	503 707	238 549
Personnel rémunérations dues	13 020	58 836
Avance sur TFP	109 963	70 038
Etat impôts et taxes	2 966 554	1 303 405
Organismes sociaux	893 335	462 136
Charges à payer	817 422	2 780 182
Compte d'attente	1 772 298	271 620
Créditeurs divers	4 063	19 166
Etat autres impôts et taxes (Contribution conjoncturelle)	-	544 168
Impôt sur les bénéficiaires	171 228	1 055 463
Assurance clients	585 491	223 671
Provision pour indemnité de départ à la retraite	295 226	241 971
Compensation à régler	21 354	-
Exigibles après encaissement	1 040 649	-
Débits à régulariser	3 561 114	-
TOTAL	50 591 371	13 903 364

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2017 se sont élevés à **170 659 426 DT** contre **172 355 099 DT** au 31 Décembre 2016.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2017	31/12/2016
Capital	150 000 000	150 000 000
Actions Propres	(48 855)	-
Réserves légales consolidés	1 867 972	1 600 476
Fonds social	657 219	649 464
Réserves pour réinvestissements exonérés	16 590 000	12 310 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000
Autres réserves consolidés	2 179 006	1 809 713
Résultats reportés consolidés	848 657	443 001
Effet des modifications comptables	-	200 370
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	172 313 999	167 233 024
Résultat consolidé de la période	(1 654 573)	5 122 075
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AVANT AFFECTATION – Part du groupe	170 659 426	172 355 099
INTERETS DES MINORITAIRES	28 206	27 532

Le résultat par action consolidé se présente ainsi comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2017	31/12/2016
Résultat par action	(0,055)	0,166

Les intérêts des minoritaires présentent le détail suivant :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2017	31/12/2016
Parts des minoritaires dans le capital	20 000	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	9 623	5 346
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	(1 417)	2 186
Total	28 206	27 532

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Au 31 Décembre 2017
(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Actions propres	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvestissement	Autres Réserves	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 Décembre 2015	150 000 000	0	1 352 230	639 638	7 810 000	1 977 517	159 042	495 734	4 769 260	16 7203 421
Retraitement 2015 – Effet Correction d’erreur									19 777	19 777
Solde au 31 Décembre 2015 après retraitement	150 000 000	0	1 352 230	639 638	7 810 000	1 977 517	159 042	495 734	4 789 037	167 223 198
Affectations du résultat 2015			248 246		4 500 000	52 196	283 959	(315 141)	(4 769 260)	
Reclassement 2016 - Effet Correction d’erreur								19 777	(19 777)	
Dividendes versés en 2016				9 826						9 826
Intérêts sur fonds social										
Résultat au 31 Décembre 2016									5 122 075	5 122 075
Solde au 31 Décembre 2016	150 000 000	0	1 600 476	649 464	12 310 000	2 029 713	443 001	200 370	5 122 075	172 355 099
Affectations du résultat 2016			267 496		4 500 000	149 293	405 656	(200 370)	(5 122 075)	0
Rachat d'actions propres		(48 855)								(48 855)
Dividendes versés en 2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts sur fonds social				7 755						7 755
Résultat au 31 Décembre 2017									(1 654 673)	(1 654 673)
Solde au 31 Décembre 2017	150 000 000	(48 855)	1 867 972	657 219	16 810 000	2 179 006	848 657	0	(1 654 673)	170 659 426

NOTE 14 : MARGES ET REVENUS ASSIMILES

Les revenus se sont élevés au 31/12/2017 à **20 928 090DT** contre **23 966 469 DT** au 31/12/2016 accusant ainsi une diminution de l'ordre de **3 038 379 DT** soit de **12 68%**.

L'analyse des revenus IJARA se présente ainsi :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 594 511	1 792 525
Revenus d'Ijara	18 949 013	22 652 771
Variation des produits réservés	37 849	(478 827)
Revenus MOURABAHA	346 717	-
Total	20 928 090	23 966 469

NOTE 15 : COMMISSIONS

Le détail de cette rubrique au 31/12/2017 est le suivant :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
<u>Effets, chèques et opérations diverses</u>	58 277	0
Effets à l'encaissement	1 297	0
Opérations diverses sur effets	4 431	0
Opérations de virements	6 284	0
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	46 265	0
Opérations sur titres	0	0
<u>Commerce extérieur et change</u>	92 181	0
Remises documentaires	83 017	0
Commissions sur prélèvements	228	0
Virements et chèques en devises	7 416	0
Retrait et versement en devises	1 420	0
Autres	100	0
<u>Autres commissions</u>	1 993 213	913 808
Frais de tenue de compte	89 649	0
Opérations monétiques	113 555	0
Frais de rejet	384 810	429 742
Frais de dossiers et de suivi	263 243	159 244
Frais de résiliation, Produits sur rachat & cession	843 592	315 916
Commissions SMS BANKING	4 332	0
Commissions sur EPS	100	0
Commission de gestion	0	0
Commission d'étude	16 080	8 906
Frais de clôture de compte	100	0
Commissions/assurance Ijara	277 752	0
TOTAL	2 143 671	913 808

NOTE 16 : REVENU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Cette rubrique a enregistré une valeur de **758 790DT** au 31/12/2017 contre **207 010 DT** au 31/12/2016 soit une augmentation de **551 780 DT**.

NOTE 17 : MARGES ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Le solde de cette rubrique a atteint **7 411 131 DT** au 31/12/2017 contre **8 198 082 DT** au 31/12/2016 soit une variation de **(-786 951 DT)**. Il représente principalement les charges financières sur les crédits obtenus.

NOTE 18 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2017 à **699 916 DT** contre **4 071 534 DT** au 31 Décembre 2016 et s'analyse comme suit :

(En DT)

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	2 803 864	4 640 293
Dotations au titre de la provision collective	-	434 293
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	11 196	457 413
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(1 931 325)	(1 460 465)
Reprise au titre de la provision collective	(183 819)	-
Reprises sur provisions sur créances radiées	(1 443 571)	-
Reprise sur marges réservées liées à la radiation	(77 072)	-
Pertes sur créances	1 520 643	-
TOTAL	699 916	4 071 534

NOTE 19 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Le solde de cette rubrique a atteint **87 249DT** au 31 Décembre 2017 contre **304 779 DT** au 31 Décembre 2016.

NOTE 20 : FRAIS DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

(En DT)

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Salaires et compléments de salaires	9 976 265	4 102 665
Dotations aux provisions pour congés à payer	271 668	236 365
C.N.S.S	2 089 025	815 864
Accident de travail	48 063	24 044
Autres charges de personnel (Restauration...) (*)	189 351	83 561
Assurance groupe	211 733	126 750
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	53 255	64 686
Sous-total	12 839 360	5 453 935
Transfert de charges	(3 103 865)	(1 441 781)

Total des charges de personnel	9 735 495	4 012 154
---------------------------------------	------------------	------------------

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. **Note 2-14**)

NOTE 21 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 Décembre 2017 à **3 364 046 DT** contre **1 628 409 DT** au 31 Décembre 2016. Elles sont analysées comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Achat fournitures(*)	241 340	90 069
Carburant	64 380	58 585
Impôts et taxes	395 001	242 842
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	439 817	338 697
Frais postaux et télécommunication	290 033	172 644
Entretien réparation et maintenance	480 850	223 504
Services extérieurs (Nettoyage, Gardiennage...)	157 831	-
Déplacements missions et réceptions	153 633	93 052
Dons et subventions	6 665	6 325
Location	477 809	116 038
Jetons de présence	102 500	93 125
Charges BVMT & STICODEVAM	68 404	52 562
Publicité publication et relations publiques	215 536	40 769
Primes d'assurance	109 805	37 087
Etude recherche	63 966	59 755
Electricité et eau	158 835	37 860
Autres	13 748	182
Sous total	3 440 153	1 663 096
Transfert de charges	(76 107)	(34 687)
TOTAL	3 364 046	1 628 409

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. **Note 2-14**)

NOTE 22 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de **3 809 119 DT** par rapport au 31 Décembre 2016. Elles se détaillent au 31 Décembre 2017 comme suit :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	443 306	85 479
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (*)	1 860 945	205 361
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	2 146 575	159 974
Sous-total	4 450 826	450 814
Capitalisation	(190 893)	-
Total	4 259 933	450 814

NOTE 23 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de l'impôt sur les bénéfices de **35%**. Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu d'un réinvestissement d'un montant de **4 500 000 DT** et de la déductibilité des provisions sur dépréciation des créances et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2017 comparé à l'année 2016 se présente comme suit :

	(En DT)	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Impôt sur les bénéfices	85 620	813 280
Produit d'impôt différé	-	(133 650)
Charge d'impôt différé	30 538	-
Impôt sur les bénéfices de la période	<u>116 158</u>	<u>679 630</u>

NOTE 24 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » au niveau de l'état de flux de trésorerie se présente comme suit :

	(En DT)	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Caisse	4 476 269	4 221
Avoirs détenus chez la BCT	11 343 594	99 583
Banques et placements à court terme chez les banques	24 576 647	35 160 561
Portefeuille titre commercial – Placements SICAV	56 319	1 993 726
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(7 184 346)	(13 954)
Total	<u>33 268 483</u>	<u>37 244 137</u>

NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 31 Décembre 2017 à **59 277 104 DT** contre **25 823 467 DT** au 31 Décembre 2016.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) (*)	23 179 175	25 375 225
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(7 004 924)	(9 084 226)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	(5000000)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)	(27 025 349)	31 640 102
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	92 590 189	0
Titres de placement	262 306	(723 529)
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créiteurs divers (*)	(24 003 111)	(16 474 718)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 665 547	90 613
Impôts sur les bénéfices payés	(386 729)	0

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2017 les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent (-) **39 968 767 DT** contre (-) **16 621 021 DT** au 31 décembre 2016 présentant le détail suivant :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	46 698	33 288
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement	(1 743 113)	(1 341 679)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	(38 272 352)	(15 312 630)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(39 968 767)	(16 621 021)

NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 Décembre 2017, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement présentent un total de (-) **23 283 991 DT** contre (-) **65 124 049 DT** au 31 Décembre 2016.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

(En DT)

	31/12/2017	31/12/2016
Emission d'actions	-	-
Emission d'emprunts	(48 855)	-
Remboursement d'emprunts	(23 235 136)	(65 124 049)
Augmentation \ diminution ressources spéciales	-	-
Dividendes versés	-	-
TOTAL	(23 283 991)	(65 124 049)

NOTE 28 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2017** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 28 Mai 2018 date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

NOTE 29 : GARANTIES RECUES

Les garanties reçues se détaillent comme suit :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Garanties réelles reçues des clients	39 338 300	20 665 111
Garanties financières – SOTUGAR	358 511	1 862 270
Total	39 696 811	22 527 381

NOTE 30 : PARTIES LIEES

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ ERRYADA IMMOBILIERE 	Société à dirigeants communs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ SOCIETE TUNISIENNE DES BANQUES ▪ Islamic corporation for the development of the private sector 	Société siégeant au conseil d'administration et à dirigeants communs avec WIB
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les administrateurs, le Président du conseil d'administration, le Directeur Général et les membres proches de leurs familles 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société appartenant au Groupe BEN AYED - Société PROSID - Société ELECTRIA - Société INTERMETAL SA - Société Nouvelle de Construction SNC - Société Technique Industrielle et Commerciale - Société SITEL - Société TRANSIDER - Société Nouvelle de Coupe Industrielle - Société Sens Inverse - Société SAMFI « SARL » - Société METALSHIP - Société INTER FER FORGE - Société C.C.P.S - Société PROSID SUD - Société d'étude et de construction métallique - Société INTERCHAUX - Société L'immobilière Contemporaine - Société ALULUX SUD - Société ROYAL OLIVE OIL 	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED

- Société TOUTALU
- Société COTUNAL
- Société INTERNATIONAL TRADING COMPANY

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **63** contrats IJARA et **5** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2017	Impayés au 31/12/2017	Produits de l'exercice 2017
Financements IJARA	63	4 653 070	14 726	153 589
Société PROSID	11	208 940	24	20 169
Société ELECTRIA	3	157 168	0	4 197
Société INTERMETAL SA	5	121 431	877	7 283
Société Nouvelle de Construction SNC	15	92 957	0	14 932
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	5 344	4	854
Société TRANSIDER	1	1	1	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	306 401	(2)	13 233
Société Sens Inverse	3	44 418	7	4 166
Société SAMFI « SARL »	3	47 359	1	5 221
Société METALSHIP	2	34 742	17	3 064
Société INTER FER FORGE	1	1	2	214
Société C.C.P.S	4	2 328 154	(2)	9 931
Société PROSID SUD	2	57 659	101	4 491
Société d'étude et de construction métallique	2	57 089	0	6 696
Société INTERCHAUX	3	283 354	1	29 606
IMMOBILIERE CONTEMPORAINE	0	0	0	0
STE ALULUX SUD	0	0	0	0
STE ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	13 695	26 594
STE TOUTALU	1	60 549	0	2 938
MOURABAHA et autres financements bancaires	5	18 174 969		143 734
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 374 055	0	13 007
Société C.C.P.S	1	2 105 039	0	-
COTUNAL	1	7 454 799	0	62 924
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	0	67 803
Total	68	22 828 039	14 726	297 323

En 2017, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **11** contrats IJARA et **5** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur **HEDI BEN AYED** se détaillant comme suit :

Société	Nombre de	Financement	Commissions
---------	-----------	-------------	-------------

	contrats	en hors taxes	en TTC
<u>Financements IJARA</u>	<u>11</u>	<u>1 955 776</u>	<u>1 100</u>
Société C.C.P.S	2	227 767	200
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	340 161	100
Société PROSID	1	135 845	100
Société ELECTRICA	2	172 867	200
Société INTERMETAL SA	1	78 071	100
Société PROSID SUD	1	38 153	100
Société ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	100
Société SENS INVERSE	1	48 342	100
Société TOUTALU	1	67 067	100
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>5</u>	<u>18 400 991</u>	<u>4 420</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 600 077	4 420
Société C.C.P.S	1	2 105 039	-
Société COTUNAL	2	7 454 799	-
Société INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	-
Total	16	20 356 767	5 520

Par ailleurs, la société « INTERMETAL S.A » a procédé au rachat anticipé d'un contrat de financement IJARA anciennement conclu et dont l'encours s'élève à la date de rachat à **4 428,713 DT**. L'opération de rachat a été concrétisée au prix hors taxes de **4 871,584 DT** accusant ainsi une commission en hors taxes égale à **442,871 DT**.

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

WIFAK BANK a financé, par un contrat MOURABAHA, sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en **2017** se sont élevés à **104 691 DT**.

Convention d'acquisition d'un local auprès de l'une des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED

La banque a procédé en 2017 à l'acquisition du local abritant l'agence de la banque sise à Mégrine auprès de la société « l'immobilière Contemporaine » appartenant au Groupe HEDI Ben Ayed, et ce selon la décision du conseil d'administration du 05/05/2017, pour un montant de **540 000 DT TTC(457 627,119 DT.HT)**.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une

banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2017, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2017, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice **2017** est fixée par décision du conseil d'administration du **28 Juin 2017** à un montant net annuel de **240 000 DT** en plus d'une prime annuelle nette au titre du même exercice pour **240 000 DT**. Par ailleurs, et en vertu de la décision du même conseil, le Directeur Général a bénéficié en 2017 d'une prime d'intéressement proportionnel au résultat de l'exercice **2016** s'élevant à un montant net de **246 644 DT** et un complément au titre des salaires de l'exercice **2016** pour un montant net de **121 856 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant
- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2017** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **1 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2017** s'élèvent à un montant brut de **115 625 DT** dont **102 500 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration

4.5.6 Avis des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac, 6 Rue Riyal
Les Berges du Lac
Tunis, Tunisie
MF : 810663T/A/M/000
Téléphone : + 216 71 194 344
Télécopie : + 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Résidence NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS - MF : 0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbsn@gmail.com

Tunis le 7 Juin 2018

A l'attention des actionnaires de
WIFAK INTERNATIONAL BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2017, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **401 852 577 Dinars** et un résultat consolidé déficitaire de **1 654 573 Dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, du groupe au 31 Décembre 2017 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

WIFAK INTERNATIONAL BANK – Rapport des commissaires aux comptes – Etats financiers consolidés - Exercice 2017.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2017 un solde de **254 166 818 Dinars**, dans le bilan consolidé du groupe (**63%**), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de **872 539 Dinars**) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe « **2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes** ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par le groupe au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par le groupe en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement

Risque identifié

Au 31 Décembre 2017, et telle que indiqué au niveau de la note aux états financiers consolidés « 7 – Portefeuille d'investissement », l'encours brut du portefeuille d'investissement s'élève à un montant brut de **8 438 994 Dinars**, couverts par des provisions de **380 000 Dinars**, soit un montant net de **8 058 994 Dinars**.

Le portefeuille d'investissement est constitué par des participations (cotées et non cotées) et par d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers consolidés « 2-4 : Portefeuille investissement ».

En raison du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « 14 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2017, à **19 295 730 Dinars**, dont **18 949 013 Dinars** proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.4. Identification des impôts différés et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

Risque identifié

Les états financiers consolidés font apparaître parmi les autres actifs (**Note 9 : Autres actifs**) un actif d'impôt différé pour un montant de **225 613 DT**, ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation des participations, détenues tant par la société mère WIFAK BANK que par sa filiale ERRYADA SICAR, qui ne sont pas admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les provisions comptabilisées seront réalisées.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la part de jugement devant être exercée par la direction par rapport aux incertitudes relatives au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 Décembre 2017. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité du groupe WIFAK BANK de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber ;

- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

WIFAK INTERNATIONAL BANK – Rapport des commissaires aux comptes – Etats financiers consolidés - Exercice 2017.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUA
ZANMOURI



TCA
Béchir NEDRI



WIFAK INTERNATIONAL BANK – Rapport des commissaires aux comptes – Etats financiers consolidés - Exercice 2017

4.5.7. Notes complémentaires et rectificatives sur les états financiers du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » au 31/12/2017

Note complémentaire portant sur la présentation du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK

Les renseignements sur l'entreprise filiale de la banque « Wifak Sicar » se présentent comme suit :

Description	Adresse	Activité	Nombre d'actions	Nombre d'actions détenues	Participation détenue	Capitaux Propres en 2018	Résultat net
Wifak Sicar	Avenue de la Terre Résidence Ines Bloc "B" Centre Urbain Nord Tunis	SICAR	92 000	90 000	97,83%	920 000	65 191

Note complémentaire portant sur l'évolution de l'encours Ijara

L'évolution des encours financiers des contrats IJARA au cours de l'exercice 2017 se présente comme suit :

	31.12.2017	31.12.206
Encours début d'exercice	208 369 582	243 652 591
Investissements de l'exercice	104 047 291	70 779 010
Encours des contrats conclus suite relocation	5 887 308	3 548 230
Consolidation d'impayés	-	195 433
Capital facturé	(95 483 856)	(102 747 367)
Encours des contrats reloués	(5 114 397)	(3 656 659)
Cessions à la fin du contrat (Valeur résiduelle)	(292)	(408)
Cessions anticipées	(585 590)	(276 641)
Rachats anticipés	(3 398 951)	(3 124 607)
Encours des créances radiées	(1 001 416)	
Encours au 31/12/2017	212 719 679	208 369 582

Note complémentaire portant sur le portefeuille d'investissement

Les deux sociétés SNACK SA et MAGIC FOOD dont Wifak International Bank détient respectivement plus que 20% et plus que 40% du capital n'entrent pas dans le périmètre de consolidation du fait que la banque ne détient pas un contrôle permanent sur ces sociétés et sa participation est faite à travers les fonds gérés de WIFAK SICAR. Donc selon la NCT 36 la banque ne détient pas un contrôle permanent.

Note complémentaire portant sur les capitaux propres

Le résultat par action consolidé se présente ainsi comme suit :

Description	31.12.2017	31.12.2016
Résultat de base par action (en DT)	(0.055)	0.166

Note complémentaire portant sur les marges encourues et assimilées

Le solde de cette rubrique a atteint **7 502 715 DT** au 31/12/2017 contre **8 198 082 DT** au 31/12/2016, soit une diminution de **695 367 DT**. Il représente principalement des charges encourues sur les ressources financières.

Note complémentaire sur les dotations aux amortissements des immobilisations propres et aux résorptions des charges à répartir

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de **3 717 535 DT** par rapport au 31 décembre 2016. Elles se détaillent au 31 Décembre 2017 comme suit :

	31.12.2017	31.12.2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	443 306	85 479
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 860 945	205 361
Dotations aux résorptions des charges à répartir	2 054 991	159 974
Sous-total	4 359 242	450 814
Capitalisation	(190 893)	-
Total	4 168 349	450 814

Etat de résultat consolidé rectifié

Désignation		Notes	Du 1 ^{er} janvier au 31	
			2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			24 095 210	25 087 287
PR01	Marges et revenus assimilés	14	20 928 090	23 966 469
PR02	Commissions en produits	15	2 143 671	913 808
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		264 659	0
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement	16	758 790	207 010
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			(7 854 188)	(8 303 932)
CH01	Marges encourus et charges assimilées	17	(7 502 715)	(8 198 082)
CH02	Commissions encourues		(272 093)	(99 967)
CH03	Perte sur portefeuille titres commerciaux et opérations financiers		(79 380)	(5 883)
PRODUIT NET BANCAIRE			16 241 022	16 783 355
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	(699 916)	(4 071 534)
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	87 249	(304 779)
PR07	Autres produits d'exploitation		3 391	-
CH06	Frais de personnel	20	(9 735 495)	(4 012 154)
CH07	Charges générales d'exploitation	21	(3 364 046)	(1 628 409)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	22	(4 168 349)	(450 814)
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 636 144)	6 315 665
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires		104 146	-
CH011	Impôt sur les bénéfices	23	(116 158)	(679 630)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			(1 648 156)	5 636 035
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		(5 000)	(511 774)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			(1 653 156)	5 124 261
Part des intérêts minoritaires			(1 417)	(2 186)
Résultat consolidé			(1 654 573)	5 122 075
Effet des modifications comptables (net d'impôts)			-	200 370
Résultats consolidés après modifications comptables			(1 654 573)	5 322 445

4.6 Renseignements financiers sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2018

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 30/06/2018, ne s'accommodent pas systématiquement aux dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment les points suivants:

- L'état des flux de trésorerie présente de façon compensée les émissions d'emprunt avec les remboursements d'emprunt et ce, contrairement à l'annexe 8 relatif au modèle de l'état de flux de trésorerie de la norme NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- La dotation aux résorptions des frais d'emprunt figure au niveau de la rubrique "dotations aux amortissements des immobilisations propres et aux résorptions des charges à répartir" et ce, contrairement aux dispositions de la NC10 qui stipule que la dotation de l'exercice aux amortissements des frais d'émission et de remboursement des emprunts doit figurer parmi les charges financières de l'exercice.
- Les états financiers de la banque ne font pas apparaître les postes définis par deux lettres en majuscule suivis d'un chiffre et ce contrairement aux modèles des états financiers prévus par la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Aussi, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes et informations obligatoires exigées par les normes comptables en vigueur, il s'agit notamment de:

- Une note portant déclaration que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de la banque pendant la période intermédiaire et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur les capitaux propres, conformément aux dispositions des normes NC01 norme générale et la NC02 relative aux capitaux propres.

La banque s'engage à compléter ses états financiers intermédiaires par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019 et suivants.

4.6.1. Bilans comparés au 30/06/2018

En TND

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Actifs				
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT		39 851 025	7 945 694	15 819 835
Créances sur les établissements bancaires et financiers	3	20 641 055	32 373 252	28 838 883
Créances sur la clientèle (*)	4	325 864 994	188 866 092	254 166 818
Portefeuille-titres commercial		186 199	136 231	136 230
Portefeuille d'investissement	5	18 077 592	17 969 850	18 117 592
Valeurs immobilisées	6	57 754 609	53 400 091	56 931 787
Autres actifs (*)	7	94 080 145	27 884 732	37 840 995
TOTAL ACTIF		556 455 619	328 575 942	411 852 140
Passifs				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		53 270 699	-	7 184 346
Dépôts et avoirs de la clientèle	8	183 709 433	25 825 047	106 818 162
Emprunts et ressources spéciales	9	61 387 539	108 663 635	76 784 431
Autres passifs	10	91 876 645	21 912 818	51 019 798
TOTAL PASSIF		390 244 316	156 401 500	241 806 737
Capitaux Propres				
Capital		150 000 000	150 000 000	150 000 000
Actions propres		-496 398	-	-48 855
Réserves		20 322 419	20 322 419	20 322 419
Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000	220 000
Autres capitaux propres		660 645	653 591	657 219
Résultat reportés		-1 105 379	582 431	582 430
Effets des modifications comptables		-	-	-
Résultat de l'exercice		-3 389 984	396 001	-1 687 810
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11	166 211 303	172 174 442	170 045 403
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		556 455 619	328 575 942	411 852 140

(*) Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

4.6.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 30/06/2018

En TND

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Passifs Eventuel				
Cautions, avals et autres garanties donnés		15 167 694	8 974 340	8 481 088
Crédits documentaires		-	-	-
Actifs donnés en garantie		-	-	-
Total des Passifs éventuels		15 167 694	8 974 340	8 481 088
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés		86 390 227	23 082 110	81 753 006
Engagements sur marges et commissions sur emprunts		-	13 326 026	-
Engagements sur titres		-	-	-
Total des engagements donnés		86 390 227	36 408 136	81 753 006
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus		-	-	-
Garanties reçues		63 102 068	28 567 124	39 696 811
Marges à échoir sur contrats actifs		-	26 935 639	-
Total des engagements reçus		63 102 068	55 502 763	39 696 811

4.6.3 Etats de résultat comparés au 30/06/2018

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Produits d'exploitation bancaire				
Marges et revenus assimilés	12	12 526 837	9 867 426	20 928 090
Commissions (en produits)	13	1 957 757	436 026	2 127 722
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		1 405 761	-	264 659
Revenus du portefeuille d'investissement		356 021	-	926 947
Total des Produits d'Exploitation Bancaire		16 246 376	10 303 452	24 247 418
Charges d'exploitation bancaire				
Marges encourues et assimilées	14	-5 333 566	-3 434 180	-7 411 131
Commissions encourues		-261 086	-47 956	-643 778
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-4 630	-4 630
Total des Charges d'Exploitation Bancaire		-5 594 652	-3 486 766	8 059 539
Produits Net Bancaire		10 651 72	6 816 686	16 187 879
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	15	-1 425 765	-939 379	-699 916
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-	-	87 249
Autres produits d'exploitation		269	4 913	891
Frais Personnel (*)	16	-6 526 792	-3 840 257	-9 719 174
Charges générales d'exploitation (*)	17	-2 962 883	-1 082 895	-3 336 285
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations	18	-3 389 371	-1 211 898	-4 257 352
Résultat d'exploitation		-3 652 818	-252 830	-1 736 708
Solde en gain/perte provenant des Eléments ordinaires		299 299	652 063	104 416
Impôts sur les bénéfices	19	-36 465	-3 232	-50 518
Eléments extraordinaires contribution budget d'état		-	-	-5 000
Résultat Net de l'exercice		-3 389 984	396 001	-1 687 810
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	-
Résultats après modifications comptables		-3 389 984	396 001	-1 687 810

(*) Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

4.6.4 Etats des flux de trésorerie comparés au 30/06/2018

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		-38 950 627	10 082 731	23 091 637
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-4 373 567	-6 061 817	-7 172 429
Dépôts/Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-	5 000 000	-
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-18 970 194	12 526 965	-27 025 349
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle		75 605 954	22 505 594	102 803 554
Titres de placement		-49 968	-45 210	-45 209
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créditeurs divers		-6 543 611	-3 843 624	-23 867 375
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-18 758 031	230 206	1 649 644
Impôts sur les bénéfices payés		-36 465	-	-360 580
Flux de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	21	-12 076 509	40 394 845	69 073 893
Activités d'investissement				
Marges et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		356 021	7 005	-
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		40 000	-5 960 000	-5 960 000
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-4 212 193	-33 755 301	-38 272 352
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement	22	-3 816 172	-39 708 296	-44 232 352
Activités de Financement				
Rachat des actions		-447 543	-	-48 855
Emission/Remboursement d'emprunts		-14 000 979	35 700 000	-23 235 136
Augmentation/diminution ressources spéciales		-	-27 097 897	-
Dividendes versés		-	-	-
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	23	-140 448 522	8 628 103	-23 283 991
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-
Variation de trésorerie		-30 341 203	9 314 652	1 557 550
Trésorerie au début de l'exercice		32 438 146	30 880 595	30 880 596
Trésorerie à la clôture de l'exercice	20	2 096 943	40 195 247	32 438 146

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

L'historique de la société se présente ainsi :

La société **EL WIFAK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016, et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à Cinq millions (**5.000.000**) de Dinars divisé en Cinq cent mille (**500.000**) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2003 a décidé de porter le capital à **7.500.000 DT** par la création de **250.000** actions nouvelles de **10 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de **10 DT** à **5 DT**, et de porter le capital à **10.000.000 DT** par la création de **500.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008, a décidé de porter le capital à **15.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **1,500 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012, a décidé de porter le capital à **20.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **8 DT** par action portant

jouissance le 1er Janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Août 2015 a décidé, outre les modifications apportées aux statuts ayant adoptés la nouvelle dénomination «**WIFAK INTERNATIONAL BANK** », d'augmenter le capital de la société de **20.000.000 DT** à **150.000.000 DT** à réaliser dans 3 opérations simultanées se détaillant comme suit :

- Incorporation des réserves à concurrence de 10.000.000 DT à puiser à hauteur de 9.500.000 DT de la prime d'émission et de 500.000 DT des réserves statutaires.
- Souscription en numéraire de 60.000.000 DT avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.
- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de 60.000.000 DT et ce par l'émission au pair de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 Juin 2018 à la somme de **150.000.000 DT** divisé en **30.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

La société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Et les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)

- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 Mars 1999 et les textes subséquents ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement	10%
Divers	
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Comptabilisation des engagements et revenus y afférents

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara, et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement ou Ijara sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de **WIFAK BANK**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et Ressources Spéciales** ».

2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit.

Bien que WIFAK BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées.

Pour les financements ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
 - Promotion immobilière
 - Services

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMMgi selon la formule suivante :

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N et évalués sur la base des engagements de l'année N) ;
 - TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.
- Certains ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs. Ces ajustements consistent à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement dépasse largement la moyenne observée.

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2017. La formule de calcul est la suivante :

$$FSgi = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2017}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2016}}$$

La banque a opté pour la neutralisation de l'effet du facteur scalaire qui avait pour objectif en 2011 la correction de l'impact des arrangements et rééchelonnements accordés dans un contexte bien particulier. Ainsi, Le facteur scalaire retenu par la banque en 2017 pour tous les secteurs d'activités est égal à **1**.

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2016 :

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur les risques additionnels de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

- v. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = (\text{Engagements } gi \text{ 0 et 1}) \times TMMgi \times FSi \times TPMgi$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat relatif au 30 Juin 2018 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptes charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaaelaam ».

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT).

2-13 : Faits saillants de la période

Le premier semestre de l'année 2018 a été marqué par :

- L'accroissement du PNB de 56.24% par rapport à la même période en 2017.
- L'augmentation de l'encours des dépôts de la clientèle de 72% par rapport à son niveau au 31/12/2017.
- L'augmentation des amortissements de la banque de 180% comparé à leur niveau de la même période de 2017 et ce en rapport avec le développement de son infrastructure logistique et de son réseau.
- Augmentation des charges opératoires de 93% due à :
 - L'accroissement des charges générales d'exploitation de 157%
 - L'accroissement des frais de personnel de 73% suite au renforcement des ressources humaines de la banque par le recrutement d'experts métiers
- L'émission des titres participatifs « CHAHADAT WIFAK BANK 2018 » fin du mois de juin 2018 pour un total de 30.000.000 DT. La période de la souscription a été ouverte le 02 juillet 2018.

2-14 : Changement de méthode de présentation

Pour des besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 30/06/2017 ont été retraité en proforma, et ce au titre des modifications apportées au regroupement des certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

- Au 30/06/2017, les produits d'exploitation bancaire encaissés et les remboursements des financements par la clientèle sont présentés au niveau de l'état de flux sous la

rubrique « Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ; y compris les marges et les autres revenus bancaires », de même, les décaissements relatifs aux déblocage des financements matérialisés par le règlement des fournisseurs sont présentés sous la rubrique « Sommes versées au personnel, fournisseurs et créiteurs divers ». Au 30/06/2018, les produits d'exploitation encaissés sont présentés au niveau de l'état de flux sous la rubrique « Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) ». Le solde des financements et des remboursements des échéances par la clientèle est présenté sous la rubrique « Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ».

- Les biens acquis dans le cadre de contrats IJARA et demeurant la propriété de la banque à la date d'arrêté sont présentés au 30 juin 2017 parmi les « Créances sur la clientèle » au niveau de la note « Encours des créances non encore mis en force ». Au 30/06/2018, ces biens sont présentés parmi les « Autres actifs ».
- Les dépôts et les créances liées aux placements MOUDHARABA détenus sur les établissements bancaires sont présentés au 30 juin 2017 au niveau de la note relative au poste des états financiers « Créances sur les établissements bancaires et financiers » dans la rubrique dénommée « Banques ». au 30 juin 2018, les dépôts détenus au 30/06/2018 sont présentés au niveau de la même note sous la rubrique « Banque », alors que les placements MOUDHARABA opérés auprès des banques confrères sont présentés sous la rubrique « Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires ». De même, les créances rattachés aux dits dépôts et placements sont présentés séparément
- Les échéances à court terme et les échéances à long terme relatives aux prêts au personnel sont présentés au 30 juin 2016 séparément au niveau de la note relative aux « autres actifs ». au 30 juin 2018, ces échéances sont présentées au niveau de la même note sous la dénomination « Prêts fond social ».
- Les frais de restauration du personnel sont présentés au 30 juin 2016 parmi les « charges générales d'exploitation » au niveau de la note « Achat fournitures ». au 30 juin 2018, ces frais sont présentés parmi les « Charges du personnel ».

NOTE 3 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS :

L'analyse des Créances sur les établissements bancaires et financiers se présente comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Banques(*)	5 421 995	10 749 555	1 802 657
Certificats de Leasing	5 000 000	-	5 000 000
Produit courus sur certificats de Leasing	158 318	-	51 507
Créances rattachées aux comptes de dépôt	0	-	47 196
Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires (*)	10 094 622	21 500 000	22 000 000
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	28 597	186 174	-
TOTAL	20 703 532	32 435 729	28 901 360
Provisions sur actifs financiers	(62 477)	(62 477)	(62 477)
Créances nettes	20 641 055	32 373 252	28 838 883

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

La valeur nette de créances sur la clientèle, au 30/06/2018, a atteint **325864994DT** contre **188 866 092 DT** au 30 Juin 2017 soit une augmentation de 74%..

Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Créances IJARA	251 392 598	207 122 297	232 429 328
Créances IJARA : Encours Financiers	228 693 470	186 794 928	212 719 679
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	22 699 128	20 327 369	19 709 649
Créances MOURABAHA	91 823 141	-	37 498 315
MOURABAHA à court terme	59 490 823	-	21 398 418
Encours MOURABAHA à court terme	58 878 423	-	21 210 094
Produits à recevoir MOURABAH à court terme	612 400	-	179 324
MOURABAH à moyen Terme	16 014 747	-	5 291 054
Encours MOURABAHA à moyen terme	15 920 296	-	5 279 463
Produits à recevoir MOURABAH à moyen terme	94 451	-	11 591
MOURABAHA à long Terme	14 298 435	-	17 781 591
Encours MOURABAHA à long terme	14 249 836	-	10 744 021
Produits à recevoir MOURABAH à long terme	48 599	-	37 570
Impayés MOURABAHA	2 019 138	-	36 252
Autres Créances et rubriques			
Comptes débiteurs de la clientèle	210 498	13 790	64 649
Autres Impayés			51 444
Effet remis à l'encaissement	222 873	-	296 901
Marges IJARA constatées d'Avance	(1 182 616)	(983 972)	(1 117 718)
S/Total : Créances brutes	342 466 496	206 152 115	269 222 919
Marges réservées	(1 300 887)	(1 651 271)	(1 181 251)
Provisions – créances sur la clientèle	(15 300 615)	(15 634 752)	(13 874 850)
S/Total Provision	(16 601 502)	(17 286 023)	(15 056 101)
Créances nettes sur la clientèle (*)	325 864 994	188 866 092	254 166 818

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL au 30-06-18
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours en principal	151 632 895	154 370 921	955 526	871 279	9 911 405	317 742 026
Impayés	74 486	12 120 825	414 596	572 925	7 534 510	20 717 342
Autres créances	421 288	900 338	74 680	41 475	2 563 143	4 000 924
Avances et acomptes reçus	- 4 163 334	- 8 295	-	-	- 1 243 620	- 5 415 249
PAR	485 307	270 142	-	-	-	755 449
ENGAGEMENTS BILANTIELS	148 450 642	167 653 931	1 444 802	1 485 679	18 765 438	337 800 492
ENGAGEMENTS HORS BILAN	83 851 023	17 706 899	-	-	-	101 557 922
TOTAL ENGAGEMENTS DEF	232 301 665	185 360 830	1 444 802	1 485 679	18 765 438	439 358 414
<i>Dont Créances Classées</i>			1 444 802	1 485 679	18 765 438	21 695 919
Agios réservés	-	-	- 62 019	- 67 980	- 1 170 888	- 1 300 887
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	- 42 359	- 96 639	- 12 787 408	- 12 926 406
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	853 627	853 627
Provisions collectives	-	1 520 581	-	-	-	1 520 581
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	1 520 581	104 378	164 620	14 811 922	16 601 501
ENGAGEMENTS NETS	232 301 665	185 360 830	1 340 424	1 321 059	3 953 516	422 756 913
<i>Taux des créances classées au 30/06/2018</i>		0,43%	0,44%	5,56%		
		6,42%				
<i>Taux des créances classées au 31/12/2017</i>		0,27%	0,54%	6,61%		
		7,42%				
<i>Ratio de couverture des créances classées au 30/06/2018</i>		7,22%	11,08%	78,93%		
		69,51%				
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2017</i>		8,69%	19,26%	75,00%		
		68,56%				

NOTE 5: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Titres de participation (a)	1 123 100	1 123 100	1 123 100
Fonds d'investissement (b)	15 790 000	15 790 000	15 790 000
Titres d'investissement	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Emprunt obligataire national	120 000	160 000	160 000
Revenus courus sur titres immobilisés	60 493	-	60 493
Valeur brute	18 593 593	18 573 100	18 633 593
Provision sur portefeuille d'investissement (c)	(516 001)	(603 250)	(516 001)
Valeur Nette	18 077 592	17 969 850	18 117 592

(a) : Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2018 comme suit :

Emetteur	Nombre actions	Valeur nominale	Total	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD SA	100	1	100 000	2 003	3,33%
ERRYADA IMMOBILIERE	24 600	5	123 000	2008 – 2009	12,30%
ERRYADA SICAR	18 000	5	900 000	2009 – 2010	97,83%
Institut de l'APBEF	1	100	100	2 010	
Total			1 123 100		

(b) : Les fonds d'investissement s'analysent au 30 juin 2018 comme suit :

SICAR	Montant	Date d'affectation	Nature
SODIS SICAR SA	490 000	2003 – 2004 – 2005	Fond géré
ERRYADA SICAR SA	15 300 000	2009 – 2012 – 2013 – 2014 – 2015 – 2016 – 2017	Fond géré
Total	15 790 000		

(c) : Les provisions pour dépréciation des participations se détaillent comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Provisions / Participations directes			
Participation MEDFOOD	100 000	100 000	100 000
Provisions / Participations directes	100 000	100 000	100 000
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR			
Participation SERPSUD	60 000	60 000	60 000
Participation MEDFOO	150 000	150 000	150 000
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	210 000	210 000	210 000
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par ERRYADA SICAR			
Participation SOTEMAIL	30 000	162 000	30 000

Participation SOMOCER	176 001	131 250	176 001
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	206 001	293 250	206 001
Total	516 001	603 250	516 001

NOTE 6: VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées brutes au 30 juin 2018 se sont élevées à **63 331 118 DT** contre **60 757 052 DT** au 31 Décembre 2017, enregistrant une augmentation de **2 574 066 DT**.

Les acquisitions et les cessions de 1^{er} semestre 2018 se détaillent comme suit :

Désignation	Montant en DT
<u>Acquisitions</u>	
Licences	40 568
Terrains et Constructions	42 758
Installations, Agencements et Aménagements des agences	1 538 399
Acquisition des DAB et GAB	229 620
Matériel informatique	609 291
Equipement de bureau	92 123
Immobilisations en cours et Avances sur immobilisations	420 502
<i>Immobilisations corporelles en cours – Aménagement des constructions</i>	354 680
<i>Immobilisations en cours – Système d’information</i>	55 829
CESSIONS ET RECLASSEMENTS	
Cessions Matériel de Transport	(324520)
Reclassements	(74 675)
TOTAL	2 574 066

Le tableau d'amortissement au 30 juin 2018 se présente ainsi :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
AU 30 Juin 2018 (Exprimé en dinars)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS CUMULES				Valeur Comptable Nette au 30/06/2018
	Au 31/12/2017	Acquisition du 01/01/2018 au 30/06/2018	Cession - Reclassements	Au 30/06/2018	Au 31/12/2017	Dotations aux amortissements	Réintégration des Amortissements	Au 30/06/2018	
Logiciels	3 709 159			3 709 159	351 780	207 926	0	559 706	3 149 453
Licences et système d'information	667 384	40 568		707 952	320 869	101 460	0	422 329	285 623
Immobilisations incorporelles	4 376 543	40 568	0	4 417 111	672 649	309 386	0	982 035	3 435 076
Terrains	9 509 106	1 500	0	9 510 606	0			0	9 510 606
Constructions	29 701 570	41 258	0	29 742 829	885 624	737 320	0	1 622 943	28 119 885
Agenc. & Aménag. Des Constructions Installations générales	5 791 872	1 538 399	172 812	7 503 082	519 559	355 559		875 118	6 627 964
DAB/GAB	654 758	229 620		884 379	65 982	78 903		144 885	739 493
Matériel de transport	887 811	0	-324 520	563 291	534 220	45 431	317 710	262 941	300 350
Matériel informatique	6 122 322	609 291	0	6 731 613	961 296	475 615	0	1 436 911	5 294 703
Equipements de bureau	1 339 884	92 123	0	1 432 007	185 279	65 692	0	250 971	1 181 036
Autres Immobilisations corporelles	982	0	0	982	656	49	0	705	277
Immobilisations corporelles	54 008 305	2 512 191	-151 708	56 368 788	3 152 616	1 759 569	317 710	4 594 475	51 774 313
Immobilisations incorporelles en cours	1 185 533	55 829	0	1 241 362	0	0	0	0	1 241 362
Immobilisations corporelles en cours	1 083 373	354 680	-172 812	1 265 241	0	0	0	0	1 265 241
Avances sur immobilisations	103 298	9 993	-74 675	38 616	0	0	0	0	38 616
TOTAUX	60 757 052	2 973 261	-399 195	63 331 118	3 825 265	2 068 955	317 710	5 576 510	57 754 609

NOTE 7: AUTRES ACTIFS

Le total des autres actifs est passé de **27 884 732 DT** au 30/06/2017 à **94 080 145 DT** au 30/06/2018. Le détail de cette rubrique est présenté comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Charges à répartir (a)	4 455 993	6 765 099	5 659 459
Avances aux fournisseurs	18 683 074	159 907	2 557 836
Prêts fonds social	242 059	288 777	265 240
Prêts MOURABAHA au personnel	3 093 886	-	1 415 853
Etat, Retenues à la source récupérables	4 502	119 700	42 084
Crédit de TVA à reporter	10 572 072	6 226 601	8 322 272
Report d'impôt sur les sociétés	891 241	794 904	836 378
Acomptes provisionnels	-	-	-
TVA à régulariser	679 771	597 454	679 814
Autres impôt et taxes à régulariser	-	-	7 069
Personnel avances	318 122	9 604	266 823
Compte d'attente	18 581 130	1 471 028	388 126
Débiteurs divers	63 416	63 544	43 614
Avances sur achats des actions propres	-	-	450 648
Dépôt et cautionnement versées	408 390	405 343	405 343
Charges constatées d'avance	396 858	293 933	492 312
Produits à recevoir	2 501 097	1 977 468	1 982 033
TCL à régulariser	88 159	88 159	88 159
Comptes d'ajustement devises débit	-	634	10 285
Compensation reçue	6 573 291	307 144	444 653
Autres valeurs à l'encaissement	-	-	1 498 548
Biens acquis par dans le cadre des financements IJARA (*)	10 853 605	9 001 914	5 180 995
Biens acquis par dans le cadre des financements MOURABAHA	16 436 827	-	7 566 799
TOTAL VALEUR BRUTE	94 843 493	28 571 213	38 604 343
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(763 348)	(686 481)	(763 348)
TOTAL NET	94 080 145	27 884 732	37 840 995

(*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

(c) Les charges à répartir de détaillent comme suit :

Désignation	VB au 01/01/2018	Dépenses du 01/2018 au 30/06/2018	VB au 30/06/2018	Cumul résorptions au 01/01/2018	Résorption du 01/01/2018 au 30/06/2018	Cumul résorptions au 30/06/2018	VCN au 30/06/2018
Frais d'émission des emprunts	1 141 394	-	1 141 394	1 009 558	42 429	1 051 987	89 407
Dépenses liées à l'augmentation du capital	5 071 028		5 071 028	1 591 123	835 563	2 426 686	2 644 342
Dépenses liées à la mise en place du système d'information	100 684	-	100 684	16 359	30 394	46 753	53 931
Dépenses liées à la communication	372 694	-	372 694	72 660	62 089	134 749	237 945
Location des agences	832 681	43 085	875 766	215 851	107 355	323 206	552 560
Dépenses liées à l'organisation	388 755	42 455	431 210	108 359	56 062	164 421	266 789
Dépenses liées au système monétique	35 821	-	35 821	5 970	6 150	12 120	23 701
Dépenses liées au système SWIFT	29 813	-	29 813	4 962	8 956	13 918	15 895
Dépenses liées au système de télécompensation	79 213	-	79 213	13 201	26 402	39 603	39 610
Dotations aux amortissements	190 893	-	190 893	42 416	31 812	74 228	116 665
Prime de démarrage	679 290	-	679 290	150 938	113 204	264 142	415 148
Total	9 205 731	85 540	9 007 806	3 546 272	1 320 416	4 551 813	4 455 993

NOTE 8 : DEPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle présentent au 30 Juin 2018 un solde de **183 709 433 DT** contre **25 825 047 DT** au **30 Juin 2017** enregistrant ainsi une augmentation de plus que 6 fois. Le détail de cette rubrique est présenté comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes à vue	93 503 643	13 145 576	63 008 807
Comptes TAWFIR	40 234 593	4 061 165	22 130 250
Comptes ISTITHMAR	39 294 150	3 836 000	15 800 000
Autres sommes dues à la clientèle	3 738 377	-	1 864 497
Autres sommes dues à la clientèle – IJARA	5 415 249	4 782 042	3 776 505
Créance rattachées sur HissebTawfir	1 556 183	10 836	238 103
Dettes Rattachées sur dépôts	(32 762)	(10 569)	-
Total	183 709 433	25 825 047	106 818 162

NOTE 9 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 30 juin 2018 une somme de **61 387 539 DT** contre **108 663 635 DT** enregistré durant la même période de l'année 2017. Le détail est présenté comme suit :

	(En DT)		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunts	60 508 014	106 372 229	74 508 992
Billets de trésorerie		-	0
Dettes rattachées	879 525	2 291 406	2 275 439
TOTAL	61 387 539	108 663 635	76 784 431

(a) Les emprunts au 30 juin 2018 s'analysent comme suit :

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations du 01/01/2018 au 30/06/2018	Remboursement du 01/01/2018 au 30/06/2018	Soldes 30/06/2018	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
BT 10	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
BT 11	1 500 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BT 12	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
BT 13	500 000	50 000	0	50 000	0	0	0
	8 000 000	800 000	0	800 000	0	0	0
BTE4	5 000 000	1 977 233	0	534 002	1 443 231	1 129 217	314 014
	5 000 000	1 977 233	0	534 002	1 443 231	1 129 217	314 014
BTL6	3 000 000	900 000	0	300 000	600 000	600 000	0
BTL7	2 000 000	600 000	0	200 000	400 000	400 000	0
	5 000 000	1 500 000	0	500 000	1 000 000	1 000 000	0
BNA 07	5 000 000	1 750 000	0	500 000	1 250 000	1 000 000	250 000
BNA CUN 1	5 000 000	2 000 000	0	500 000	1 500 000	1 000 000	500 000
	10 000 000	3 750 000	0	1 000 000	2 750 000	2 000 000	750 000
BH 09	5 000 000	1 955 761	0	534 129	1 421 632	1 127 085	294 546
	5 000 000	1 955 761	0	534 129	1 421 632	1 127 085	294 546
ATB 12	5 000 000	1 000 000	0	500 000	500 000	500 000	0
ATB 13	3 000 000	1 200 000	0	300 000	900 000	600 000	300 000
ATB 14	2 000 000	1 200 000	0	200 000	1 000 000	400 000	600 000
	10 000 000	3 400 000	0	1 000 000	2 400 000	1 500 000	900 000
ABC 10	7 000 000	2 356 258	0	755 201	1 601 057	1 601 057	0
ABC 11	1 000 000	388 978	0	106 084	282 894	224 048	58 846
	8 000 000	2 745 236	0	861 285	1 883 951	1 825 105	58 846
AB36	1 000 000	50 000	0	50 000	0	0	0
AB37	2 000 000	857 142	0	142 857	714 285	285 714	428 571
AB38	2 000 000	928 572	0	142 857	785 715	285 714	500 000
AB39	2 000 000	1 000 000	0	142 857	857 143	285 714	571 429
AB40	2 000 000	1 000 001	0	142 857	857 144	285 714	571 429
AB41	2 000 000	1 000 001	0	142 857	857 144	285 714	571 429
AB42	1 500 000	894 769	0	149 679	745 090	316 099	428 990
AB43	1 500 000	810 700	0	168 834	641 866	356 671	285 196
AB44	2 000 000	1 139 577	0	211 839	927 738	446 926	480 813
	16 000 000	7 680 762	0	1 294 638	6 386 124	2 548 267	3 837 857
QNB 01	4 000 000	1 800 000	0	400 000	1 400 000	800 000	600 000
QNB 02	3 000 000	1 350 000	0	300 000	1 050 000	600 000	450 000
QNB 03	3 000 000	1 350 000	0	300 000	1 050 000	600 000	450 000
QNB 04	3 000 000	1 500 000	0	300 000	1 200 000	600 000	600 000
QNB 05	2 000 000	1 000 000	0	200 000	800 000	400 000	400 000
	15 000 000	7 000 000	0	1 500 000	5 500 000	3 000 000	2 500 000
ELBARAKA 1	26 500 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000	0

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations du 01/01/2018 au 30/06/2018	Remboursement du 01/01/2018 au 30/06/2018	Soldes 30/06/2018	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
	26 500 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000	0
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	25 700 000		1 976 923	23 723 077	3 953 846	19 769 231
	25 700 000	25 700 000	0	1 976 923	23 723 077	3 953 846	19 769 231
EO 2013	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0	0	0
	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0	0	0
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
TOTAL	156 200 000	74 508 992	0	14 000 977	60 508 014	32 083 520	28 424 494

NOTE 10 : Autres passifs

Le solde des « Autres Passifs » au 30/06/2018 a atteint **91 876 645 DT** contre **21 912 818 DT** enregistré au 30/06/2017. Le détail de cette rubrique est présenté comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Fournisseurs divers	65 065 176	13 833 802	37 772 940
Dettes provisionnées pour congés payés	553 046	473 156	503 046
Personnel, rémunérations dues	2 797	924	6 625
Avance sur TFP	222 290	70 038	109 963
Etat impôts et taxes	1 567 626	1 268 396	2 966 554
Organismes sociaux	992 653	622 292	891 383
Charges à payer	2 264 396	3 837 056	1 302 802
Compte d'attente	1 333 296	51 787	1 772 298
Autres comptes créditeurs	-	-	19 125
Impôt sur les bénéfices	152 176	372 841	171 228
Assurance clients	-	394 566	585 491
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	315 226	361 971	295 226
Comptes d'ajustement devises crédit	166 850	-	-
Compensation à régler	4 146 382	97 195	21 354
Exigibles après encaissement	7 853 022	18 811	1 040 649
Débit à régulariser	1 241 709	509 983	3 561 114
Autres avances	6 000 000	-	-
Total	91 876 645	21 912 818	51 019 798

NOTE 11 : Capitaux Propres :

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Réserve légale	1 867 419	1 867 419	1 867 419
Fonds social	660 645	653 591	657 219
Réserves pour réinvestissements exonérés	16 810 000	16 810 000	16 810 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000	220 000
Actions Propres	(496 398)		(48 855)
Autres réserves	1 645 000	1 645 000	1 645 000
Résultats reportés	(1 105 379)	582 431	582 430
Effet des modifications comptables	-	-	-
Autres capitaux propres	-	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	169 601 287	171 778 441	171 733 213
Résultat de la période	(3 389 984)	396 001	(1 687 810)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	166 211 303	172 174 442	170 045 403

Le résultat par action se présente comme suit :

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Résultat par action	(0,112)	0,013	(0,050)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Au 30 Juin 2018
(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Actions propres	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvestissements	Autres Réserves	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 Décembre 2015	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 624 445	166 811 830
Retraitement 2014 – Effet Correction d’erreur	-	-	-	-	-	-	-	-	19 777	19 777
Solde au 31 Décembre 2015 après retraitement	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 644 222	166 831 607
Affectations approuvées par l'AGO su 29/06/2016	-	-	248 246	-	4 500 000	-	191 340	(315 141)	(4 624 445)	-
Reclassement 2016 - Effet Correction d’erreur (**)	-	-	-	-	-	-	-	19 777	(19 777)	-
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	9 826	-	-	-	-	-	9 826
Résultat au 31 Décembre 2016									4 932 880	4 932 880
Solde au 31 Décembre 2016	150 000 000	-	1 599 923	649 464	12 310 000	1 865 000	216 676	200 370	4 932 880	171 774 313
Affectations approuvées par l'AGO su 14/06/2017	-	-	267 496	-	4 500 000	-	365 754	(200 370)	(4 932 880)	-
Rachat Actions propres	-	(48 855)	-	-	-	-	-	-	-	(48 855)
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	7 755	-	-	-	-	-	7 755
Résultat au 31 Décembre 2017									(1 687 810)	(1 687 810)
Solde au 31 Décembre 2017	150 000 000	(48 855)	1 867 419	657 219	16 810 000	1 865 000	582 430	-	(1 687 810)	170 045 403
Affectations approuvées par l'AGO au 29/06/2018	-	-	-	-	-	-	(1 687 810)	-	1 687 810	-
Rachat Action propres	-	(447 543)	-	-	-	-	-	-	-	(447 543)
Intérêt sur fond social	-	-	-	3 427	-	-	-	-	-	3 427
Résultat au 30/06/2018									(3 389 984)	(3 389 984)
Solde au 30/06/2018	150 000 000	(496 398)	1 867 419	660 646	16 810 000	1 865 000	(1 105 380)		(3 389 984)	166 211 303

NOTE 12: MARGES ET REVENUS ASSIMILES

Les revenus se sont élevés à **12 526 837DT** au 30/06/2018 contre **9 867 426 DT** au 30/06/2017 enregistrant ainsi une augmentation de **2 659 411 DT**.

L'analyse des revenus se présente ainsi :

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	-	15 512	1 594 511
Revenus d'Ijara	10 335 138	9 588 662	18 949 013
Variation des produits réservés	(119 636)	(355 099)	37 849
Revenu des dépôts auprès des établissements financiers	187 642	618 351	
Revenus MOURABAHA	2 123 693	-	346 717
TOTAL des marges et revenus assimilés	12 526 837	9 867 426	20 928 090

NOTE 13 : COMMISSIONS

Le détail des commissions en produit au 30/06/2018 est présenté comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Effets, chèques et opérations diverses	217 247	1 205	58 277
Effets à l'encaissement	3 603	1 205	1 297
Opérations diverses sur effets	21 687	-	4 431
Opérations de virements	18 526	-	6 284
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	173 431	-	46 265
Opérations sur titres	-	-	-
Commerce extérieur et change	306 373	4 800	92 181
Remises documentaires	271 447	4 800	83 017
Commissions sur prélèvements	961	-	228
Virements et chèques en devises	26 427	-	7 416
Retrait et versement en devises	7 138	-	1 420
Autres	400	-	100
Autres commissions	1 434 137	430 021	1 977 264
Frais de tenue de compte	193 370	10 569	89 780
Opérations monétiques	133 203	14 068	113 555
Frais de rejet	214 932	198 727	384 810
Frais de dossiers et de suivi	639 780	38 133	263 243
Frais de résiliation, produits sur rachat & cession	242 140	168 524	843 592
Commissions SMS BANKING	4 992	-	4 332
Commissions sur EPS	-	-	100
Frais de clôture de compte	360	-	100
Comm/assurance ijara	-	-	277 752
Comm/ financements	5 360	-	-
TOTAL	1 957 757	436 026	2 127 722

NOTE 14 : MARGES ENCOURUES ET ASSIMILEES

Le solde de cette rubrique a atteint **5 333 566 DT** au 30/06/2018 contre **3 434 180 DT** au 30/06/2017, soit une augmentation de **1 899 386 DT**. Il représente principalement des charges encourues sur les ressources financières.

NOTE 15 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIFS*(En DT)*

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 476 868	2 504 093	2 803 864
Dotations aux provisions collectives	-	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	11 196
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(1 051 103)	-1564 714	-3 558 716
Reprises sur provision sur autres actifs	-	-	-
Pertes sur créances	-	-	1 520 643
Reprise sur marges réservées lies à la radiation	-	-	-77 072
Total	1 425 765	939 379	699 916

NOTE 16 : FRAIS DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Salaires et compléments de salaires	5 200 084	4 215 543	9 961 552
C.N.S.S	983 460	890 492	2 086 902
Accident de travail	25 307	21 018	48 063
Autres charges de personnel (Restauration..)(*)	115 780	66 200	189 351
Assurance groupe	114 096	101 923	211 733
Provisions départ à la retraite	20 000	120 000	53 255
Dotations aux provisions pour congés à payer	50 000	235 782	272 183
Autres charges sociales	18 065	-	-
Transfert des charges	-	(1 810 701)	(3 103 865)
Total des charges de personnel	6 526 792	3 840 257	9 719 174

(*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 17 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Le détail des charges générales d'exploitation est présenté comme suit : *(En DT)*

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Achat fournitures	199 310	151 269	240 901
Carburant	27 689	33 555	64 380
Impôts & taxes	263 898	178 146	393 542
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	207 694	102 539	431 230
Frais postaux & télécommunication	543 604	132 745	289 868
Entretien, réparation et maintenance	281 951	112 593	480 595
Services extérieurs (Gardiennage, nettoyage...)	203 773	-	157 830

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Déplacements, missions et réceptions	44 624	45 642	153 633
Dons et subventions	-	14 007	6 665
Location	536 244	133 041	461 596
Jetons de présence	55 000	13 125	102 500
Charges BVMT & Tunisie Clearing	26 001	49 692	68 404
Publicité publication & relations publiques	237 129	3 685	215 536
Primes d'assurance	55 652	7 104	109 805
Etude, recherche	15 804	20 301	63 966
Electricité et eau	85 708	13 571	158 835
Cotisations	173 934	-	-
Autres(*)	4 867	117 225	13 106
Sous Total	2 962 882	1 128 240	3 412 392
Transfert des charges	-	(45 345)	(76 107)
TOTAL	2 962 882	1 082 895	3 336 285

(*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions au 30/06/2018 sont présentées comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 068 955	432 770	2 110 777
Dotations aux résorptions des charges à répartir	1 320 416	779 128	2 146 575
TOTAL	3 389 371	1 211 898	4 257 352

NOTE 19 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de l'impôt sur les bénéfices de **35%**.

L'impôt sur les bénéfices au 30/06/2018 comparé à 30/06/2017 se présente comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Impôt sur les bénéfices	36 465	3 232	50 518
Impôt sur les bénéfices de la période	36 465	3 232	50 518

NOTE 20 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » au niveau de l'état de flux de trésorerie se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	39 851 025	7 945 694	15 819 835
Banques et Placements à court terme auprès des banques	15 516 617	32 249 553	23 802 657
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2 270 699)	-	(7 184 346)
Emprunt Mourabhaa CT (-3mois)	(51 000 000)	-	-
Total	2 096 943	40 195 247	32 438 146

NOTE 21 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 30 Juin 2018 (12 076 509) DT contre 40 394 845 DT au 30 Juin 2017

Le détail de cette rubrique se présente comme suit : (En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Produit d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)(*)	(38 950 627)	10 082 731	23 091 637
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)	(18 970 194)	12 526 965	(27 025 349)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	75 605 954	22 505 594	102 803 554
Charges d'exploitation bancaire décaissées (Charge sur Crédits et Commissions)	(4 373 567)	(6 061 817)	(7 172 429)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	5 000 000	-
Titres de placement	(49 968)	(45 210)	(45 209)
Sommes versées au personnel, aux Fournisseurs et créditeurs divers (*)	(6 543 611))	(3 843 624)	(23 867 375)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(18 758 031)	230 206	1 649 644
Impôts sur les bénéfices payés	(36 465)	-	(360 580)
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	(12 076 509)	40 394 845	69 073 893

(*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 22 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 30 Juin 2018, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent **(3 816 172) DT** contre **(39 708 296) DT** au 30 Juin 2017 présentant le détail suivant :

	(En DT)		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Marges et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	356 021	7 005	-
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement	40 000	(5 960 000)	(5 960 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	(4 212 193)	(33 755 301)	(38 272 352)
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT	(3 816 172)	(39 708 296)	(44 232 352)

NOTE 23 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 30 Juin 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement présentent un total de 14 448 522 DT contre 8 628 103 DT au 30 Juin 2017.

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emission d'actions		-	
Rachat des actions	(447 543)		(48 855)
Emission / Remboursement d'emprunts	(14 000 979)	35 700 000	(23 235 136)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(27 071 897)	
Dividendes et autres distributions		-	
TOTAL	(14 448 522)	8 628 103	23 283 991

NOTE 24 : EVENEMENT POSTERIEURS A LA DATE DU CLÔTURE

Les états financiers intermédiaires arrêtés au **30 Juin 2018** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 27 Aout 2018 date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la banque ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Par ailleurs, aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

4.6.6 Avis des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers intermédiaires au 30/06/2018



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Immeuble NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 2
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE WIFAK INTERNATIONAL
BANK**

Av. Habib BOURGUIBA- MEDENINE

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la WIFAK INTERNATIONAL BANK, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états intermédiaires font un total de bilan de **556 455 619 DT** et un résultat déficitaire de de la période s'élevant à **3 389 984 DT**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas

d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la WIFAK INTERNATIONAL BANK arrêtés au 30 juin 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Aout 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA

Béehir NEDRI



UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI



4.6.7. Notes complémentaires sur les états financiers individuels de la société « WIFAK INTERNATIONAL BANK » au 30/06/2018

Note complémentaire portant sur les principes et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2018 utilisent les même méthodes et principes comptables par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2017.

Note Complémentaire portant sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers du 30/06/2018

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2018 tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 27 Aout 2018 date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture jusqu'à ce jour.

Notes complémentaires portant sur les créances sur les établissements bancaires et financiers

Description	30/06/2018	30/06/2017	31.12.2017	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	5,358,818	10,687,078	1,802,657	3,556,161	197%
Prêts aux établissements bancaires	10,094,622	21,500,000	22,000,000	(11,905,378)	(54%)
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	29,297	186,174	47,196	(17,899)	(38%)
Total créances sur les établissements bancair	15,482,737	32,373,251	23,787,376	(16,890,515)	(71%)
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	0	0	0	-	-
Prêts aux établissements financiers	5,000,000	0	5,000,000	5,000,000	-
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	158,318	0	51,507	158,318	-
Total créances sur les établissements financie	5,158,318	0	5,051,507	5,158,318	-
Total	20,641,055	32,373,251	28,838,883	(8,197,827)	(28%)

Note complémentaire portant sur les créances sur la clientèle

Description	30/06/2018	30/06/2017	31.12.2017	Variation	%
Kardh Hassan	433,372	13,790	361,550	71,822	20%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	325,431,621	188,852,302	253,805,267	71,626,354	28%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	285,985,886	188,852,302	253,805,267	32,180,619	13%
Financement Mourabaha	52,377,406	0	37,549,759	14,827,648	39%
Financement Ijara	250,209,982	206,138,325	231,311,610	18,898,372	8%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-15,300,615	-15,634,752	-13,874,850	(1,425,765)	10%
Profits réservés sur créances	-1,300,887	-1,651,271	-1,181,251	(119,636)	10%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	39,445,735	0	0	39,445,735	0%
Total	325,864,994	188,866,092	254,166,818	136,998,902	54 %

Note complémentaire portant sur le portefeuille titres commercial

Description	30/06/2018	30/06/2017	31.12.2017	Variation	%
Titres de transaction	186,199	136,231	136,231	49,968	37 %
Titres de placement	-	-	-	-	-
Total	186,199	136,231	136,231	49,969	137 %

Note complémentaire portant sur les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Description	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	53,270,699	0	7,184,346	46,086,353	641%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	0	0	0	-	-
Total	53,270,699	-	7,184,346	53,270,699	741%

Note complémentaire portant sur les dépôts et avoirs de la clientèle

Description	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017	Variation	%
Dépôts à vue	93,503,643	13,145,576	61,725,807	31,777,836	51%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	90,205,790	12,679,471	45,092,355	45,113,435	100%
Tawfir	40,234,593	4,061,165	22,130,250	18,104,343	82%
Istithmar	39,294,150	3,836,000	16,038,103	23,256,047	145%
Autres sommes dues à la clientèle	10,677,047	4,782,306	6,924,003	3,753,044	54%
Total	183,709,433	25,825,047	106,818,162	76,891,271	72%

Note complémentaire portant sur les emprunts et ressources spéciales

Description	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017	Variation	%
Emprunts Matérialisés	61,387,539	108,663,635	76,784,431	(15,396,892)	(20%)
Ressources Spéciales	0	0	0	-	-
Total	61,387,539	108,663,635	76,784,431	(15,396,892)	(20%)

Note complémentaire portant sur les marges et revenus assimilés

Description	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	176,623	633,863	1,556,743	(457,240)	-72.14%
Opérations avec la clientèle	12,350,214	9,233,563	19,371,347	3,116,651	33.75%
Portefeuille Murabaha	2,123,693	-	346,717	2,123,693	-
Portefeuille Ijara	10,335,138	9,588,662	18,949,013	746,476	7.78%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	-	-	-	-	-
Profits réservés	(119,636)	(355,099)	37,849	235,463	-66.31%
Autres Marges et revenus assimilés	11,019	-	37,768	11,019	-
Total	12,526,837	9,867,426	20,928,090	2,659,411	12.71%

Note complémentaire portant sur les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Description	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Variation	%
Gain/Perte net sur titres de transaction	209,729	-	-	209,729	-
Gain/Perte net sur titres de placement	-	-	-	-	-
Gain/Perte net sur opérations de change	1,196,031	-	264,659	1,196,031	-
Total	1,405,761	-	264,659	1,405,761	-

Note complémentaire portant sur les revenus du portefeuille d'investissement

Description	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	356,021	-	866,454	356,021	-
Fonds Gérés	356,021	-	866,237	356,021	-
Créances sur l'état	-	-	217	-	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	-	-	60,493	-	-
Total	356,021	-	926,947	356,021	-

Note complémentaire portant sur les marges encourues et charges assimilées

Description	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(1,173,131)	(185,713)	(1,997,993)	(987,418)	531.69%
Opérations avec la clientèle	(2,178,468)	(10,836)	(1,012,641)	(2,167,632)	20003.24%
Marges sur dépôts a vue	(230,713)	-	(85,712)	(230,713)	-
Marges sur comptes Tawfir	(711,676)	(10,836)	(299,289)	(700,839)	6467.45%
Marges sur dépôts Istithmar	(1,160,664)	-	(475,972)	(1,160,664)	-
Marges sur certificats de dépôts	(75,417)	-	(151,667)	(75,417)	-
Emprunt et ressources spéciales	(1,981,967)	(1,187,390)	(4,400,497)	(794,577)	66.92%
Autres Marges et charges	-	(2,050,241)	-	2,050,241	-100.00%
Total	(5,333,566)	(3,434,180)	(7,411,131)	(1,899,386)	-55.31%

Note complémentaire portant sur les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Description	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Variation	%
Perte nettes sur titres de placement	-	(4,630)	(4,630)	4,630	-
Perte nettes sur opération de change	-	-	-	-	-
Total	-	(4,630)	(4,630)	4,630	-

Note complémentaire portant sur les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières les charges générales d'exploitation

Description	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(1,586,985)	(443,437)	(1,432,115)	(1,143,547)	257.88%
Loyer	(511,682)	(133,041)	(442,298)	(378,641)	284.61%
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(485,724)	(112,593)	(638,426)	(373,132)	331.40%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(24,562)	-	(19,298)	(24,562)	-
Primes d'assurance	(55,652)	(7,104)	(109,805)	(48,547)	683.37%
Frais d'abonnement	(385,634)	(175,864)	(141,504)	(209,770)	119.28%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(123,731)	(14,836)	(80,784)	(108,895)	734.01%
Autres charges d'exploitation	(1,375,897)	(705,658)	(1,904,170)	(670,239)	94.98%
Impôts et taxes	(263,898)	(132,801)	(317,434)	(131,097)	98.72%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(371,610)	(166,448)	(432,800)	(205,162)	123.26%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(262,445)	(169,806)	(457,954)	(92,639)	54.56%
Transport et déplacement	(44,624)	(45,642)	(153,633)	1,018	-2.23%
Frais divers de gestion	(433,320)	(190,961)	(542,348)	(242,359)	126.92%
Total	(2,962,882)	(1,149,096)	(3,336,285)	(1,813,786)	-157.84%

Note complémentaire portant sur les cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2018 à **15 167 694 DT** contre **8 974 340 DT** au 30 juin 2017 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2018	30.06.2017	Variation	%
Cautions (1)	15 167 694	8 974 340	6 193 354	69%
Autres garanties données	-	-	-	-
Total	15 167 694	8 974 340	6 193 354	69,01%

(1) L'encours des cautions se détaille au 30 juin 2018 comme suit :

Description	30.06.2018	31.06.2017	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	15 167 694	8 974 340	6 193 354	69%
Total	15 167 694	8 974 340	6 193 354	69%

La ventilation des cautions par nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	15 167 694	15 167 694
Total	-	-	15 167 694	15 167 694

Note complémentaire relative aux engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 30 juin 2018 à **86 390 227 DT** contre **23 082 110 DT** au 30 juin 2017 enregistrant ainsi une diminution de 274 % et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2018	30.06.2017	Variation	%
Engagements de financement donnés	86 390 227	23 082 110	63 308 117	274%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	86 390 227	23 082 110	63 308 117	274%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	86 390 227	23 082 110	63 308 117	274%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	24 950 484	21 342 210	3 608 273	17%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués Mourabha	61 439 744	1 739 900	59 699 844	3 431%
Total	86 390 227	23 082 110	63 308 117	274%

Note complémentaire relative aux garanties reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30 juin 2018 à **63 102 503 DT** contre **28 567 123 DT** au 30 juin 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30 juin 2018 comme suit :

Description	30.06.2018	30.06.2017	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	-	-	-	-
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	1 096 565	-	1 096 565	100%
Garanties reçues de la clientèle	62 005 503	28 567 123	33 438 380	117%
Total	63 102 068	28 567 123	34 534 945	121%

4.6.8 Tableau de mouvements des capitaux propres au 30/06/2018

(En DT)

	Capital Social	Actions propres	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvestissements	Autres Réserves	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 Décembre 2015	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 624 445	166 811 830
Retraitement 2014 – Effet Correction d’erreur	-	-	-	-	-	-	-	-	19 777	19 777
Solde au 31 Décembre 2015 après retraitement	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 644 222	166 831 607
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2016	-	-	248 246	-	4 500 000	-	191 340	(315 141)	(4 624 445)	-
Reclassement 2016 - Effet Correction d’erreur (**)	-	-	-	-	-	-	-	19 777	(19 777)	-
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	9 826	-	-	-	-	-	9 826
Résultat au 31 Décembre 2016									4 932 880	4 932 880
Solde au 31 Décembre 2016	150 000 000	-	1 599 923	649 464	12 310 000	1 865 000	216 676	200 370	4 932 880	171 774 313
Affectations approuvées par l'AGO du 14/06/2017	-	-	267 496	-	4 500 000	-	365 754	(200 370)	(4 932 880)	-
Rachat Actions propres	-	(48 855)	-	-	-	-	-	-	-	(48 855)
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	7 755	-	-	-	-	-	7 755
Résultat au 31 Décembre 2017									(1 687 810)	(1 687 810)
Solde au 31 Décembre 2017	150 000 000	(48 855)	1 867 419	657 219	16 810 000	1 865 000	582 430	-	(1 687 810)	170 045 403
Affectations approuvées par l'AGO au 29/06/2018	-	-	-	-	-	-	(1 687 810)	-	1 687 810	-
Rachat Action propres	-	(447 543)	-	-	-	-	-	-	-	(447 543)
Intérêts sur fond social	-	-	-	3 427	-	-	-	-	-	3 427
Résultat au 30/06/2018									(3 389 984)	(3 389 984)
Solde au 30/06/2018	150 000 000	(496 398)	1 867 419	660 646	16 810 000	1 865 000	(1 105 380)		(3 389 984)	166 211 303

4.6.9 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

en KDT	Juin-18	Juin-17	Déc-2017
Total des produits d'exploitation en KDT	16 246	10 303	24 247
Produit Net Bancaire en KDT	10 652	6 817	16 188
Résultat d'exploitation en KDT	-3 653	-253	-1 737
Capital social en KDT	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions en <i>Milliers</i>	30 000	30 000	30 000
Produits d'exploitation/action en DT	0,54	0,34	0,81
Produit Net Bancaire/action en DT	0,36	0,23	0,54
Résultat d'exploitation/action en DT	-0,12	-0,01	-0,06

4.6.10 Evolution du résultat net

en KDT	Juin-18	Juin-17	Déc-2017
Capital social en KDT	150 000	150 000	150 000
Nombre d'actions en <i>Milliers</i>	30 000	30 000	30 000
Bénéfice avant impôt en KDT	-3 354	399	-1 632
Bénéfice net en KDT	-3 390	396	-1 688
Bénéfice avant impôt/action en DT	-0,11	0,01	-0,05
Bénéfice net par action en DT	-0,11	0,01	-0,06

4.6.11 Evolution de la marge brute d'auto financement

en KDT	Juin-18	Juin-17	Déc-2017
Bénéfice net	-3 390	396	-1 688
Dotations aux provisions sur créances et passifs (nettes)	1 426	939	670
Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement (nettes)	-	-	-87
Dotations aux amortissements	3 389	1 212	4 257
Marge brute d'autofinancement	1 425	2 547	3 182

4.6.12 Principaux indicateurs

en KDT	Juin-18	Juin-17	Déc-2017
Dépôts de la clientèle	183 709	25 825	106 818
Créances nettes sur la clientèle	325 865	188 866	254 167
Capitaux propres avant résultat	169 601	171 778	171 733
Capitaux propres après résultat	166 211	172 174	170 045
Capital social <i>en Milliers</i>	150 000	150 000	150 000
Total Bilan	556 456	328 576	411 852
Produit Net Bancaire	10 652	6 817	16 188
Commissions nettes	1 697	388	1 484
Frais de personnel	6 527	3 840	9 719
Charges générales d'exploitation	2 963	1 083	3 336
Frais généraux (Frais de personnel + Charges générales d'exploitation + Dotations aux amortissements sur immobilisations)	12 879	6 135	17 313
Total engagements (hors bilan et bilan)	439 358	239 074	356 385
Créances classées	21 696	28 039	19 742
Provisions et agios réservés	16 602	17 286	15 056
Résultat d'exploitation	-3 653	-253	-1 737
Résultat Net	-3 390	396	-1 688
Dividendes	-	-	-
Nombre d'actions (en milliers)	150 000	150 000	150 000
Effectif	228	163	228
Nombre d'agences	23	7	7
Effectif/agence	10	23	33

4.6.13 Principaux ratios

- Ratios de structure

	Juin-18	Juin-17	Déc-2017
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	29,87%	52,40%	41,29%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	58,56%	57,48%	61,71%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	33,01%	7,86%	25,94%
Dépôts de la clientèle / Créances sur la clientèle	56,38%	13,67%	42,03%

- Ratios de productivité

	Juin-18	Juin-17	Déc-2017
Frais généraux / PNB	120,90%	90,00%	106,95%
Commissions nettes/Frais de personnel	15,93%	5,69%	15,27%
Dépôts de la clientèle / Effectif en KDT	805,74	158,44	468,50
Frais généraux/ Effectif en KDT	56,49	37,64	75,93
Frais de personnel/ Effectif en KDT	28,63	23,56	42,63
PNB/ Effectif en KDT	46,72	41,82	71,00

- Ratios de rentabilité

	juin-18	juin-17	déc-17
ROE	-2,04%	0,23%	-0,99%
ROA	-0,61%	0,12%	-0,41%
Bénéfice Net/PNB	-31,83%	5,81%	-10,43%
Dividende/Capital Social	-	-	-
Commissions nettes/PNB	15,93%	5,69%	9,17%

- **Ratios réglementaires**

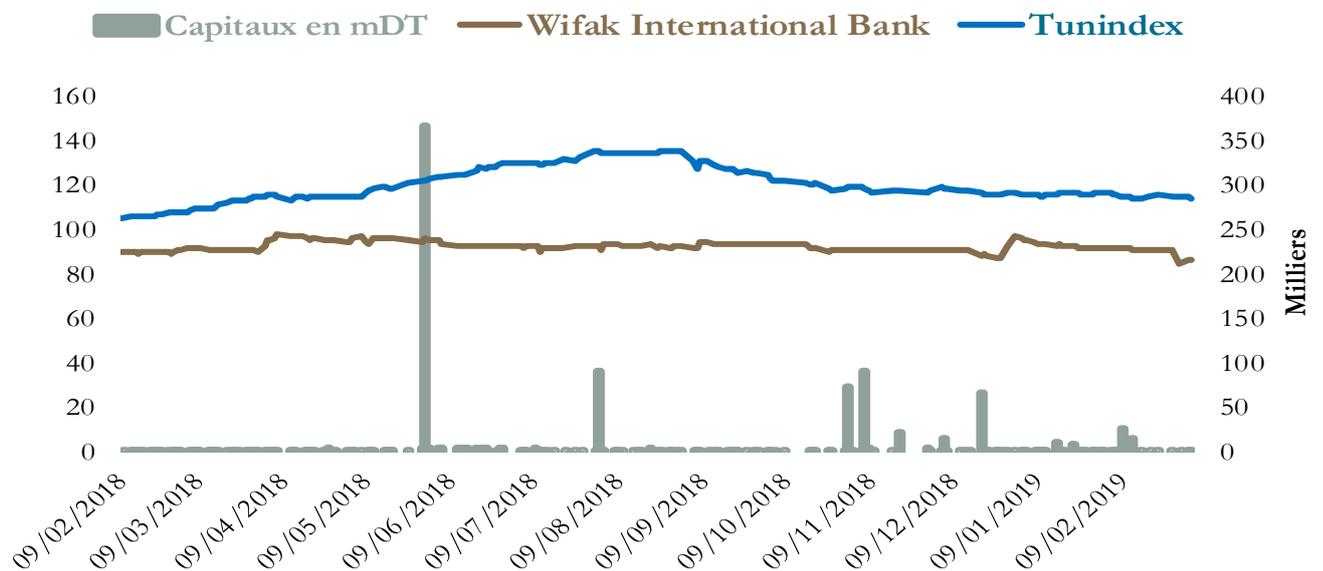
	Juin-18	Juin-17	Déc-2017
Ratio de solvabilité	28,44%%	51,14%	37,51%
Ratio de liquidité (LCR)	34,44%	249,65%	132,06%
Taux des créances classées	6,42%*	13,85%	7,42%*
Taux de couverture des créances classées	69,51%	54,82%	68,56%

(*) Ces taux ne tiennent pas compte des engagements hors bilan.

4.7. Les indicateurs Boursiers de la valeur WIFAK INTERNATIONAL BANK

	2016	2017	2018	2019*
Cours d'introduction en Bourse : 10-07-2006 au prix de 5,600 DT et de Valeur Nominale 5 DT.				
Nombre de titres admis	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Cours fin de période (en DT)	7,600	7,330	7,200	6,390
Capitalisation boursière (en KDT)	228 000	219 900	216 000	191 700
Nombre de titres traités	482 727	481 545	975 504	69 180
Rendement de la période	7,04%	-3,55%	-1,77%	-11,25%
Capitaux propres (en KDT)	171 774	170 045	168 210	168 014
FP par action (en DT)	5,72	5,66	5,61	5,60
Cours plus haut (en DT)	7,600	7,600	7,500	7,15
Cours plus bas (en DT)	5,240	6,400	6,320	6,56
Bénéfice net (en KDT)	4 933	-1 688	-1 885	-195
Bénéfice par action (en DT)	0,16	ns	ns	-0,01
Dividende par action (en DT)	-	-	-	-
PER (Cours fin de période/Bénéfice par action)	46,22	ns	ns	n.s
P/BV (Cours fin de période/FP par action)	1,32	1,29	1,28	1,23
DividendYield	-	-	-	-
Capitaux échangés(en KDT)	3 072	3 598	6 775	468
Taux de rotation	1,34%	1,63%	3,14%	0,24%

(*) 28 Mars 2019.



CHAPITRE 5 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1. Membres des Organes d'Administration et de Direction

5.1.1. Membres du Conseil d'Administration

Membres	Qualité	Représenté par	Mandats
Mr Khaled Mohamed ALABOODI ⁽¹⁾	Président	Lui-même	2016-2018
ICD ⁽²⁾	Représentant ICD	Mr Mohamed Maher MANNAI	2016-2018
STB ⁽²⁾	Représentant STB	Mme Hanen HAJ SALAH	2016-2018
CDC ⁽²⁾	Représentant CDC	Mme Bouthayna BEN YAGHLENE	2016-2018
Mr Mohamed SAIDANE ⁽²⁾	Représentant petits porteurs	Lui-même	2016-2018
Mr Mohamed Hedi BEN AYED ⁽²⁾	Lui-même	Lui-même	2016-2018
Mr Habib KARAOULI ⁽²⁾	Administrateur indépendant	Lui-même	2016-2018
Mr Mahfoudh BAROUNI ⁽²⁾	Administrateur indépendant	Lui-même	2016-2018

(1) Nomination approuvée par le Conseil d'Administration du 14 Juin 2017

(2) Nomination approuvée par l'AGO du 15 Janvier 2016

5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Mandat
Mr Mohamed MELLOUSSE	Directeur Général	14 Juin 2017*	5 ans

*Nommé par le conseil d'administration réuni le 14 Juin 2017

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Mr Khaled Mohamed ALABOODI	CEO SALIC
Mr Mohamed Maher MANNAI	Directeur à ICD Administrateur à Thimar
Mme Bouthayna BEN YAGHLENE	Directeur général de CDC
Mme Hanen HAJ SALAH	Directeur à STB Chargée de mission auprès des filiales de la STB
Mr Mohamed SAIDANE	Gérant-Fondateur de PROSID Administrateur à Intermetal
Mr Mohamed Hedi BEN AYED	Président Directeur Général du Groupe Ben Ayed Président Directeur Général de Intermetal
Mr Habib KARAOULI	Président Directeur Général de CAP Bank Président du Conseil d'Administration du CAPSA Capital Partner
Mr Mahfoudh BAROUNI	Administrateur à Zaitouna Takafol Administrateur à SOTUMAG Membre du comité charaique de la BTS Président Directeur Général de ATID SICAF Président du conseil d'administration de ATID

5.1.4 Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société ou l'Etablissement qu'ils représentent

Membres	Fonction dans la société qu'il représente
Mr Mohamed Maher MANNAI	Program Manager au sein de Islamic financial Institution Program
Mme Hanen HAJ SALAH	Chargé de la direction centrale de l'Investment Banking STB
Mme Bouthayna BEN YAGHLENE	Directrice Générale de la Caisse de dépôts et de conciliation

5.2 Intérêts des dirigeants dans la banque au 31/12/2017

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2017

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2017 est fixée par décision du Conseil d'Administration du **28 Juin 2017** à un montant net annuel de **240 000 TND** en plus d'une prime annuelle nette au titre du même exercice pour **240 000 TND**. Par ailleurs, et en vertu de la décision du même conseil, le Directeur Général a bénéficié en 2017 d'une prime d'intéressement proportionnel au résultat de l'exercice 2016 s'élevant à un montant net de **246 644 TND** et un complément au titre des salaires de l'exercice 2016 pour un montant net de **121 856 TND**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de **500** litres de carburant

- La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2017 est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 TND** représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **1 000 TND** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à un montant brut de **115 625 TND** dont **102 500 TND** au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration.

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2017

- WIFAK INTERNATIONAL BANK a financé, par un contrat MOURABAHA, sur une durée de **10 ans**, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 TND** moyennant une marge égale à **2 620 825 TND** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2017 se sont élevés à **104 691 TND**.
- La société a conclu, au courant de l'exercice 2017, onze **(11)** contrats IJARA et Cinq **(5)** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe Hedi Ben Ayed, administrateur de la société « WIFAK BANK », pour un total de **1 955 776 DT** en hors taxes. Les produits d'intérêts générés par ces contrats se sont élevés en 2017 à **67 256 DT HT**. Les frais de dossiers se sont élevés à leur titre à **1 100 DT TTC**. Par ailleurs, la société « INTERMETAL S.A» a procédé au rachat anticipé d'un contrat de financement IJARA anciennement conclu et dont l'encours s'élève à la date de rachat à **4 428,713 DT**. L'opération de rachat a été concrétisée au prix hors taxes de **4 871,584 DT** accusant ainsi une commission en hors taxes égale à **442,871 DT**.
- Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent 63 contrats IJARA et 5 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2017	Impayés au 31/12/2017	Produits de l'exercice 2017
Financements IJARA	63	4 653 070	14 726	153 589
Société PROSID	11	208 940	24	20 169
Société ELECTRIA	3	157 168	0	4 197
Société INTERMETAL SA	5	121 431	877	7 283
Société Nouvelle de Construction SNC	15	92 957	0	14 932
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	5 344	4	854
Société TRANSIDER	1	1	1	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	306 401	(2)	13 233
Société Sens Inverse	3	44 418	7	4 166
Société SAMFI « SARL »	3	47 359	1	5 221
Société METALSHIP	2	34 742	17	3 064
Société INTER FER FORGE	1	1	2	214
Société C.C.P.S	4	2 328 154	(2)	9 931

Société PROSID SUD	2	57 659	101	4 491
Société d'étude et de construction métallique	2	57 089	0	6 696
Société INTERCHAUX	3	283 354	1	29 606
IMMOBILIERE CONTEMPORAINE	0	0	0	0
STE ALULUX SUD	0	0	0	0
STE ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	13 695	26 594
STE TOUTALU	1	60 549	0	2 938
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	5	18 174 969	0	143 734
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 374 055	0	13 007
Société C.C.P.S	1	2 105 039	0	-
COTUNAL	1	7 454 799	0	62 924
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	0	67 803
Total	68	22 828 039	14 726	297 323

En 2017, WIFAK INTERNATIONAL BANK a conclu **11** contrats IJARA et **5** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

Société	Nombre de contrats	Financement en hors taxes	Commissions en TTC
<u>Financements IJARA</u>	11	1 955 776	1 100
Société C.C.P.S	2	227 767	200
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	340 161	100
Société PROSID	1	135 845	100
Société ELECTRICA	2	172 867	200
Société INTERMETAL SA	1	78 071	100
Société PROSID SUD	1	38 153	100
Société ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	100
Société SENS INVERSE	1	48 342	100
Société TOUTALU	1	67 067	100
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	5	18 400 991	4 420
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 600 077	4 420
Société C.C.P.S	1	2 105 039	-
Société COTUNAL	2	7 454 799	-
Société INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	-
Total	16	20 356 767	5 520

Par ailleurs, la société « INTERMETAL S.A » a procédé au rachat anticipé d'un contrat de financement IJARA anciennement conclu et dont l'encours s'élève à la date

de rachat à **4 428,713 DT**. L'opération de rachat a été concrétisée au prix hors taxes de **4 871,584 DT** accusant ainsi une commission en hors taxes égale à **442,871 DT**.

5.3 Contrôle

- Commissaires aux comptes

Membres	Adresse	Mandat
T.C.A- FICADEX TUNISIE Représentée par Mr. Béchir NEDRI Commissaire aux comptes, Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Résidence NOUR CITY – Bureau A-1-3- Bloc A – CENTRE URBAIN TUNIS NORD –TUNIS- Téléphone : + 216 71 948 785 Télécopie : + 216 71 949 804 E-mail : tcaauditcbn@gmail.com	2017-2019*
UNIVERS AUDIT Représentée par Mr. Rachid NACHI Commissaire aux comptes, Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22 Les Berges du Lac 1053 Tunis- Tél : 71 964 692 Fax : 71 964 741 E-mail : rachid.nachi@universaudit.com	2018-2020**

*Mandat renouvelé par l'AGE du 14/06/2017

**Mandat nommé par l'AGO du 29/06/2018

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Le Conseil d'Administration réuni le **18/02/2015** a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à **2%** du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2017, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2017, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

CHAPITRE 6– RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Evolution récente et Orientations stratégiques

6.1.1. Evolution récente

Courant l'année 2017, l'activité de la banque s'est caractérisée par un accroissement des créances sur la clientèle de 20,64% par rapport à fin décembre 2016, pour atteindre un encours de 254,16 MDT. Quant aux dépôts, ils ont affiché un sursaut pour atteindre 106,81 MDT infime, permettant à la banque de faire grimper sa part de marché dans le secteur en termes de dépôts.

En matière d'exploitation bancaire, la banque affiche un PNB de 16,19MDT en légère baisse par rapport à 2016 (-2,71%). Cette situation est la résultante de l'évolution mitigée des trois composantes du PNB à savoir ;

- Repli de la marge et revenus nets de 14,28% ;
- Bond de l'ordre de 121,53% dans la marge sur commissions, élément le moins cher et le plus rémunérateur du PNB ;
- Sursaut de l'ordre de 490,16% des revenus sur portefeuille.

Au terme du quatrième trimestre 2018, la banque affiche une croissance notable de 60,08% au niveau des financements à la clientèle à 406,86 MDT et de 169,16% au niveau des dépôts de la clientèle à 287,51 MDT.

Les produits d'exploitation bancaire de la banque ont atteint 41,56 MDT à fin Décembre 2018 en ascension de 71,4% par rapport à la même période en 2017. Quant aux charges d'exploitation bancaires, elles se sont élevées à 16,59 MDT, en montée de 105,83%.

A cet égard, le PNB de la WIFAK INTERNATIONAL BANK s'est soldé à 24,97 MDT, au terme de Décembre 2018 contre 16,19 MDT à la même date en 2017, soit une appréciation de 54,23%.

6.1.2. Orientations stratégiques

WIFAK INTERNATIONAL BANK vient d'enrichir le paysage bancaire pour répondre aux besoins croissants des entreprises et aux attentes des particuliers en quête des moyens de financements alternatifs.

La vocation de la Banque est de s'adresser à tout type de clients en proposant une large gamme de produits qui répondent à une volonté d'innovation, de recherche de la satisfaction client ainsi que de son accompagnement dans tous ses projets de développement fournissant aux entreprises, aux particuliers et aux professions libérales une prestation bancaire riche.

La banque vise à être à la fois :

- La banque des corporates qui couvrira les besoins de financement, d'investissement et de fonds de roulement notamment les PME et TPE,
- La banque de détail orientée vers les particuliers notamment la clientèle réticente vis-à-vis de l'offre bancaire conventionnelle,
- La banque de proximité et d'inclusion financière dont la couverture va s'étendre non seulement dans les régions fortement bancarisées mais aussi dans les régions faiblement desservies par le réseau bancaire actuel.

La banque se différenciera par les atouts suivants :

- Positionnement géographique stratégique : Une institution financière historiquement implantée dans le sud ayant une profonde connaissance des spécificités du tissu économique régional ;
- Conformité, richesse et innovation des offres par rapport aux principes charaïques : La banque offrira une gamme des produits Islamiques et bénéficiera de l'apport technique de l'ICD, son partenaire stratégique pour déployer les meilleures pratiques du secteur;
- Bonne qualité de service: Les recrutements seront sélectifs et appuyés par des programmes de formation adaptés ;
- Implémentation d'un Global bancaire moderne et évolutif, permettant d'exploiter les nouvelles technologies afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des opérations.

Segmentation de la clientèle :

Vu son activité historique, le processus de financement de la banque a été principalement dédié aux clients professionnels. Ceci étant, grâce à la diversification de sa gamme de techniques de financements, la cible devient de plus en plus étendue pour inclure les clients particuliers, mettant à profit d'autres niches de rentabilité :

- **Particuliers** : répartis en 3 groupes (la haute gamme, les salariés de classe moyenne et ceux à faible revenu).
- **Corporates**: répartis en 4 groupes (les institutionnels, les multinationales, les groupes tunisiens et les PME/TPE).

Une large offre Islamique complète et innovante :

L'extension de la gamme des techniques de financement en plus de Mourabaha et Ijara, couvrant ainsi un large éventail de besoins de financement court, moyen et long terme (Moudharabaha&moucharaka...).

- La part de marché cible à fin 2022 sera de l'ordre de 1,4% en terme de financements ;
- Le taux de croissance annuel moyen de l'activité de financement sera de 39,20% sur toute la période 2018-2022 ;
- La préservation du fonds de commerce Ijara et la consolidation de la part des financements Mourabaha pour atteindre une structure de 55% / 45% vers la fin de l'année 2022 ;
- La perpétuelle progression de la part des financements aux particuliers pour atteindre une part de 30% vers la fin de l'année 2022 contre une part de 70% pour les corporates.
- La poursuite d'une politique rigoureuse et sélective en matière de risque de financement.
- Le maintien d'un taux de créances classées moyen de l'ordre de 4,44% sur la période 2018-2022 avec une différenciation selon les segments et les lignes de produits.
- La conformité du taux de couverture moyen des créances classées à hauteur de 70%, sur toute la période prévisionnelle, par rapport aux exigences de la Banque Centrale.
- La part de marché de WifakBank en termes de dépôts de la clientèle, sera de l'ordre de 1,24% vers la fin de l'exercice 2022.
- La stratégie de la collecte des dépôts sera orientée progressivement vers les particuliers, et favorise principalement les dépôts à vue, tout en gardant un équilibre entre les dépôts Istithmar et Tawfir.
- L'hypothèse retenue, pour une meilleure adéquation entre les emplois et les ressources, sera d'adosser les financements de long terme, les financements mourabaha à moyen terme et ijara sur la base de :
 - 90% des Dépôts à Vue et des dépôts d'épargne,
 - Les fonds propres nets des investissements,
 - Les ressources sur le marché financier (Sukuk, lignes extérieures, etc.)
- Le reliquat des besoins en ressources nécessaire pour la couverture des emplois à court terme sera imputé sur des ressources interbancaires (moudharaba...).
- La politique d'investissement retenue prévoit un programme d'investissements arrêté en fonction des besoins réels, en vue de doter la banque d'une infrastructure informatique sécurisée et d'un patrimoine immobilier et mobilier important reflétant sa taille et ses ambitions.

- La banque a mis en place un Système d'Information moderne et évolutif (licence, implémentation et maintenance) pour un coût de 6,8 MDT. Le reliquat du coût de la première phase sera honoré en 2019 (soit 40%).
- Les investissements relatifs à l'infrastructure et matériels informatiques en matière de Réseaux, logiciels, serveurs, DAB, GAB, atteindront 15,5 MD durant la période 2018-2022.
- La banque envisage également, le renouvellement d'une partie des investissements à partir de la 5ème année qui concerne entre autres une partie du matériel informatique.
- La banque espère étendre son réseau d'agences durant les cinq années à venir, pour atteindre 74 agences à fin 2022.
- Le choix des zones d'implantation tiendra compte des spécificités économiques et sociodémographiques des régions avec une orientation vers les zones à fort potentiel.

La banque a continué le renforcement de son capital humain, par le recrutement d'experts métier du secteur bancaire ainsi que des jeunes diplômés pour soutenir les efforts nationaux en matière d'emploi.

6.2. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2017-2021 par rapport aux informations prévisionnelles 2015-2019

6.2.1. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations des exercices 2017, 2016 et 2015 par rapport aux prévisions du Business Plan figurant dans le document de référence « El Wifack Leasing »

La confrontation des réalisations des exercices écoulés 2017, 2016 et 2015 avec les prévisions établies pour la période (2015-2017), telle que publiée au niveau du document de référence « **El Wifak Leasing 2015** », enregistré par le CMF en date du 29/09/2015 sous le N° 15/009, fait ressortir les taux de réalisation suivants :

(En KDT)

Créances sur les établissements bancaires et financiers	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	28 839	36 100	89 666	Les écarts sont tributaires à l'évolution de la trésorerie de la banque courant la période (2015-2017).
Business Plan	8 000	4 000	0	
Ecart	20 839	32 100	89 666	
Taux de réalisation	360,49%	902,49%	-	

(En KDT)

Financements à la clientèle	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	254 167	210 686	249 340	Les écarts sont principalement constatés au niveau des exercices 2016 et 2017, trouvant leurs origines dans le décalage de la date du démarrage effectif de l'activité de la banque du 1 Janvier 2016 à 28 Avril 2017.
Business Plan	579 994	377 757	259 041	
Ecart	-325 827	-167 071	-9 701	
Taux de réalisation	43,82%	55,77%	96,26%	

(En KDT)

Portefeuille titres - Commercial	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	136	91	77	Les écarts enregistrés sont dus à la composition du portefeuille titre commercial.
Business Plan	6 000	5 000	0	
Ecart	-5 864	-4 909	77	
Taux de réalisation	2,27%	1,82%	-	

(En KDT)

Portefeuille titres d'investissement	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	18 118	12 017	7 816	Les réalisations sont presque conformes aux objectifs tracés au niveau du Business Plan.
Business Plan	18 777	11 277	8 277	
Ecart	-659	740	-461	
Taux de réalisation	96,49%	106,56%	94,43%	

(En KDT)

Valeurs immobilisées	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	56 932	20 857	4 238	Retard au niveau de la concrétisation des investissements dont notamment l'ouverture des agences, leurs aménagements ainsi que les projets liés à l'infrastructure informatique de la banque.
Business Plan	58 272	57 074	57 035	
Ecart	-1 340	-36 217	-52 797	
Taux de réalisation	97,70%	36,54%	7,43%	

(En KDT)

Dépôts et avoirs de la clientèle	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	106 818	3 319	2 831	Le démarrage effectif de l'activité « collecte de dépôts » de la banque n'a eu lieu qu'en 2017.
Business Plan	362 221	142 693	0	
Ecart	-255 403	-139 374	2 831	
Taux de réalisation	29,49%	2,33%	-	

(En KDT)

Dettes de financements et ressources spéciales	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	76 784	99 574	165 626	Les écarts constatés trouvent leur origine dans le remboursement des dettes de financement de la banque, et ce pour la mise en conformité avec les principes de la finance islamique.
Business Plan	144 657	151 460	148 075	
Ecart	-67 873	-51 886	17 551	
Taux de réalisation	53,08%	65,74%	111,85%	

(En KDT)

Marges et revenus assimilés	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	20 928	23 966	24 670	Répercussion du retard du démarrage de l'activité de la banque sur les profits et revenus assimilés.
Business Plan	45 442	31 240	25 160	
Ecart	-24 514	-7 274	-490	
Taux de réalisation	46,05%	76,72%	98,05%	

(En KDT)

Commissions reçues	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	2 128	905	1 076	Le décalage du démarrage effectif de la banque a induit des écarts au niveau des commissions perçues.
Business Plan	12 207	7 821	0	
Ecart	-10 079	-6 916	1 076	
Taux de réalisation	17,43%	11,57%	-	

(En KDT)

Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	265	0	0	L'entrée en activité de la banque n'a été effectuée qu'en Avril 2017.
Business Plan	280	113	0	
Ecart	-15	-113	0	
Taux de réalisation	94,52%	0,00%	-	

(En KDT)

Revenus du portefeuille d'investissement	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	927	207	398	L'évolution des revenus du portefeuille d'investissement est essentiellement redevable aux opérations sur fonds d'investissement gérés par la banque.
Business Plan	206	41	70	
Ecart	721	166	328	
Taux de réalisation	449,97%	504,90%	568,12%	

(En KDT)

Charges encourues et assimilées	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	7 411	8 198	13 521	La banque est en pleine phase de transformation.
Business Plan	19 054	12 353	13 432	
Ecart	-11 643	-4 155	89	
Taux de réalisation	38,90%	66,37%	100,66%	

(En KDT)

Produit net bancaire	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	16 188	16 639	12 435	Résultante des écarts constatés dans les produits et charges
Business Plan	39 081	26 862	11 798	d'exploitation bancaires.
Ecart	-22 893	-10 223	637	
Taux de réalisation	41,42%	61,94%	105,40%	

(En KDT)

Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, bilan et passif	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	670	4 071	2 443	Les écarts au niveau des « Dotations aux provisions et résultat
Business Plan	7 271	4 249	915	des corrections de valeurs sur créances, bilan et passif » sont
Ecart	-6 571	-178	1 528	redevables à une politique rigoureuse et sélective d'octroi des
Taux de réalisation	9,63%	95,81%	267,04%	financements à la clientèle, soit une meilleure maîtrise de
				risque au terme de l'exercice 2017.

(En KDT)

Frais du personnel	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	9 719	3 998	3 296	Le niveau global d'évolution des frais du personnel courant la période (2015-2017) a été déterminé en fonction de l'évolution de l'activité de la Wifak Bank, couplée à la politique sociale de la banque en termes de recrutements et d'augmentations salariales.
Business Plan	10 428	6 937	3 808	
Ecart	-709	-2 939	-512	
Taux de réalisation	93,20%	57,63%	86,57%	

(En KDT)

Charges générales d'exploitation	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	3 336	1 602	1 547	Les écarts enregistrés au niveau des charges générales d'exploitation sont justifiés par les objectifs de coefficient d'exploitation fixés par la banque.
Business Plan	5 533	4 033	2 795	
Ecart	-2 197	-2 431	-1 248	
Taux de réalisation	60,30%	39,73%	55,34%	

(En KDT)

Résultat Net	2017	2016	2015	Commentaire
Réalisations	-1 688	5 133	5 140	Effet de la variation des éléments de calcul du résultat (PNB, charges et dotations).
Business Plan	9 466	8 486	3 464	
Ecart	-11 154	-3 353	1 676	
Taux de réalisation	-117,86%	60,49%	148,38%	

6.2.2. Analyse des modifications opérées au niveau des prévisions 2018-2022 par rapport aux informations prévisionnelles 2015-2019 publiées au niveau du document de référence

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « *El Wifack Leasing 2015* » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes :

ACTIF

Créances sur les établissements bancaires et financiers

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	16 000	Ecart justifié par la situation de trésorerie de la banque.
Nouveau BP	45 247	
Ecart en valeur	29 247	
Ecart en %	182,79%	

Financements à la clientèle

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	1 083 016	La révision à la baisse des financements à la clientèle est tributaire à l'effet conjugué du décalage du démarrage de l'activité de la banque et l'application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie relative au ratio LTD (Crédits/Dépôts) qui ne doit pas excéder 120%.
Nouveau BP	556 058	
Ecart en valeur	-526 958	
Ecart en %	-48,66%	

LTD : Loans To Deposit Ratio

Portefeuille Titre Commercial

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	20 000	Ecart justifié par la composition du portefeuille (titres de placement).
Nouveau BP	186	
Ecart en valeur	-19 814	
Ecart en %	-106,53%	

Port. Titre d'investissement

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	42 877	Réajustement du portefeuille titre d'investissement tout en s'alignant avec la stratégie globale d'investissement de la banque.
Nouveau BP	28 043	
Ecart en valeur	-14 834	
Ecart en %	-34,60%	

Immobilisations

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	63 537	La politique d'investissement adoptée par la banque est

Nouveau BP	64 316	axée sur la mise en place d'une infrastructure informatique sécurisée, adjointe à un patrimoine immobilier et mobilier conséquent reflétant sa taille et ses ambitions.
Ecart en valeur	779	
Ecart en %	1,23%	

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	5 000	La progression de Moudharba interbancaire est en étroite liaison avec les ressources sur le marché.
Nouveau BP	19 588	
Ecart en valeur	14 588	
Ecart en %	291,76%	

Dépôts et avoirs de la clientèle

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	903 138	Compte tenu de la conjoncture économique d'une part, et le retard du démarrage de l'activité de la banque d'autre part, les dépôts et avoirs de la clientèle ont été revus à la baisse. Chiffres à l'appui, le nombre d'agences prévu dans l'ancien BP devrait atteindre 36 en 2018), alors que les succursales inaugurées jusqu'à l'heure totalisent 27.
Nouveau BP	470 822	
Ecart en valeur	-432 316	
Ecart en %	-47,87%	

Dettes de financements et ressources spéciales

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	148 714	Remboursement des emprunts en vue de s'aligner au nouveau statut de la banque (banque islamique universelle).
Nouveau BP	78 749	
Ecart en valeur	-69 965	
Ecart en %	-47,05%	

ETAT DE RESULTAT

Marges et revenus assimilés

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	86 759	L'écart est essentiellement dû à la variation des profits Mourabha et Ijara.
Nouveau BP	45 290	
Ecart en valeur	-41 469	
Ecart en %	-47,80%	

Commissions reçues

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	21 261	Retard du démarrage de la banque.
Nouveau BP	7 812	
Ecart en valeur	-13 449	
Ecart en %	-63,26%	

Gains sur port.-titre com.et opé.finan.

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	794	La progression des gains sur portefeuille titres commerciales et opérations financières est principalement tributaire aux gains générés par les opérations de change.
Nouveau BP	7 107	
Ecart en valeur	6 313	
Ecart en %	795,09%	

Revenus du port. D'investissement

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	894	Révision à la hausse des volumes des opérations sur fonds d'investissement gérés par la banque.
Nouveau BP	954	
Ecart en valeur	60	
Ecart en %	6,71%	

Charges encourues et assimilées

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	37 978	Ecart justifié par le volume des dépôts de la clientèle.
Nouveau BP	22 814	
Ecart en valeur	-15 164	
Ecart en %	-39,93%	

Charges encourues et assimilées

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	71 730	Combinaison des écarts constatés au niveau du chiffre d'affaires de la banque et les charges d'exploitation bancaires.
Nouveau BP	37 395	
Ecart en valeur	-34 335	
Ecart en %	-47,87%	

Produit Net Bancaire

En KDT	2019	Commentaire
--------	------	-------------

Ancien BP	12 978	Combinaison des écarts constatés au niveau du chiffre d'affaires de la banque et les charges d'exploitation bancaires.
Nouveau BP	6 120	
Ecart en valeur	-6 858	
Ecart en %	-52,84%	

Dotations aux provisions

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	12 978	La révision à la baisse des dotations aux provisions est tributaire au retard du démarrage de l'activité, couplé à une stratégie plus sélective des engagements.
Nouveau BP	6 120	
Ecart en valeur	-6 858	
Ecart en %	-52,84%	

Charges opératoires*

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	34 873	Ecart essentiellement dû au décalage de l'amorçage de l'activité de la Wifak Bank.
Nouveau BP	31 341	
Ecart en valeur	-3 532	
Ecart en %	-10,13%	

() Charges opératoires : Frais de personnel + Charges générales d'exploitation + Dotations aux amortissements sur immobilisations*

Résultat Net

En KDT	2019	Commentaire
Ancien BP	20 454	Effet de la variation des éléments de calcul du résultat (PNB, charges opératoires et dotations).
Nouveau BP	-195	
Ecart en valeur	-20 649	
Ecart en %	-100,95%	

6.3. Analyse des performances réalisées au 31/12/2018 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2018

La confrontation des réalisations au 31/12/2018, telle que reflétée par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2018 fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En KTND	Réalisations au 31/12/2018	Prévisions 2018	Taux de réalisation
Produits d'exploitation bancaire	41 559	38 731	107,30%
Marges et revenus assimilés	29 084	69 175	42,04%
Commissions (en produits)	5 798	9 646	60,11%
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	6 100	8 660	70,44%
Revenus du portefeuille d'investissement	577	1 011	57,07%
Charges d'exploitation bancaire	16 590	8 059	205,86%
Charges encourues et assimilées	15 472	12 341	125,37%
Commissions encourues	1 118	867	128,95%
Produit Net Bancaire	24 969	25 522	97,83%
Charges opératoires	25 498	24 511	104,03%
Portefeuille-titres commercial	184	186	98,92%
Portefeuille d'investissement	17 955	18 118	99,10%
Encours des dépôts	287 514	267 055	107,66%
Encours des financements à la clientèle	406 863	373 295	108,99%
Emprunts et ressources spéciales	64 585	56 497	114,32%
Capitaux propres*	169 604	170 094	99,71%

*Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2018.

Nous constatons que les principaux indicateurs d'activité réalisés au 31/12/2018, de la Wifak Bank sont en phase avec les projections 2018 escompté au niveau du Business Plan (2018-2022).

6.4. Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de la WIFAK INTERNATIONAL BANK pour la période (2018 – 2022) ont été tracées sur la base d'une estimation pour les deux derniers mois de l'exercice 2018 tout en prenant en considération les objectifs fixés pour l'année en cours. Les prévisions de la banque et les hypothèses sous-jacentes de la période (2018 – 2022) ont été approuvées par le Conseil d'Administration du **29/11/2018**.

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.4.1. Les hypothèses de prévision retenues

Le plan prévisionnel est construit sur la base du budget et des objectifs arrêtés pour l'année écoulée. Pour les années qui suivent, les hypothèses sont retenues sur la base des objectifs stratégiques ainsi que du cadre économique et conjoncturel.

Rubrique	Hypothèses retenues
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	L'évolution annuelle moyenne retenue pour cette rubrique sera de l'ordre de 11,66%.
Créances sur les établissements bancaires et financiers	En ce qui concerne les créances sur les établissements bancaires et financiers, le taux d'évolution moyen retenu avoisinera les 12,26%.
Créances sur la clientèle	<p>Les soldes prévisionnels du poste « Créances à la clientèle » présenteraient un taux d'évolution moyen de 40,70%. Cette forte croissance sera principalement due à l'extension du réseau des agences avec une moyenne de 10 agences chaque année.</p> <p>En outre, le taux des créances classées retenu connaîtra une croissance annuelle moyenne de 4,44% durant toute la période 2018-2022 et ce, en relation avec l'adoption d'une politique rigoureuse et sélective de maîtrise du risque. (Objectif stratégique).</p> <p>De plus, le taux moyen d'évolution du stock des agios réservés sera de 31,5%, alors que le taux d'encaissement des agios réservés enregistrera une évolution annuelle moyenne de près de 25%.</p> <p>Par ailleurs, le taux de couverture des créances classées retenu sera de 70% (objectif stratégique).</p> <p>Ainsi, le taux des provisions collectives progressera à un taux annuel moyen de 0,7% (objectif stratégique).</p>
Le portefeuille-titres commercial	Le portefeuille-titres commercial sera essentiellement composé des titres de placement. Le taux de croissance annuel moyen appliqué sera de 120%.
Le portefeuille-titres d'investissement	A compter de l'exercice 2019, le portefeuille-titres d'investissement sera renforcé par des contrats Moudharaba et Moucharaka.
Les valeurs immobilisées	Le taux d'évolution annuel appliqué sera de 33.54%.
Les autres actifs	Les immobilisations d'exploitation nettes croîtront à un taux de croissance annuel moyen de 7%.
Les autres actifs	Ce taux tiendra compte des nouvelles acquisitions, des agencements, des aménagements et des équipements des nouvelles agences.
Banque Centrale et CCP	Les autres actifs évolueront à un taux de croissance annuel moyen de 12.66%.
Dépôts et avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	Le recours au refinancement auprès de la banque centrale sera concrétisé à partir de l'année 2019 avec « Alwakala Belistithmar ».
Dépôts et avoirs de la clientèle	La Moudharabainter-bancaire sera remplacée progressivement par d'autres ressources, et tendra à s'annuler vers la fin de l'année 2019.
Dettes de financements et	Le taux moyen d'évolution des dépôts de la clientèle s'élèvera à 62%. Cette croissance si importante, sera soutenue par l'expansion de l'activité de la banque ainsi que du réseau des agences.
Dettes de financements et	Les ressources relatives au Moudharaba bancaires vont être

ressources spéciales	substituées par l'émission des Sukuk et ce à partir de l'année 2019. Ainsi, le taux d'évolution moyen de cette rubrique est de 20%. Les amortissements des Moudharaba Bancaire seront d'une moyenne de 2.5 MTND par an.
Autres passifs	Les autres passifs progresseront à un taux de croissance moyen annuel de 3.21%.
Profit et revenus assimilés	Le taux d'évolution moyen annuel sera de 48% en relation avec l'accroissement du rythme de déblocage des financements accordés aux clients.
Commissions reçues	Les commissions reçues enregistreront une évolution annuelle moyenne de 47%. Cette progression proviendra de l'accélération de l'activité de la banque.
Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	Le taux d'évolution moyen annuel des gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières sera de 113%.
Revenus du portefeuille d'investissement	Les revenus du portefeuille d'investissement connaîtront une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 4.16%
Charges encourues et assimilées	Les charges encourues et assimilées progresseront à un taux d'évolution moyen annuel de 52.21%.
Commissions encourus :	Le taux d'évolution moyen annuel des commissions encourues sera de 14.55%.
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	Le taux d'évolution moyen annuel des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif sera de l'ordre de 81,23% et ce, suite à une politique sélective d'octroi des financements.
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement atteindront (150 KDT) à l'horizon 2022.
Frais de personnel	Le taux d'évolution moyen annuel des frais de personnel sera de 28,31%. Cette amélioration est proportionnelle à la croissance du réseau des agences ainsi que l'activité de la banque.
Charges générales d'exploitation	Les charges générales d'exploitation croîtront à un taux d'évolution moyen annuel de 31,55%, soit en fonction de l'extension du réseau des agences de la banque durant la période prévisionnelle.
Dotations aux amortissements et aux provisions	Les dotations aux amortissements et aux provisions marqueront un accroissement moyen annuel de l'ordre de 14,08%.
Résultat Net	Le résultat net se situera à fin 2022 à 39 013KDT, soit un sursaut de 283,31% sur la période (2017-2022).

6.4.2 Les emplois de la banque

6.4.2.1 Les créances nettes sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle vont progresser avec un taux de croissance moyen de 40,70% pour atteindre un encours de 1 401 578 KDT au 31/12/2022. Ces crédits évolueront comme suit :

(En KDT)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Mourabaha	37 498	136 202	229 178	363 550	551 159	803 585	84,59%
Particuliers	14 162	23 920	68 811	162 737	277 603	427 338	97,66%
Tranche haut de gamme	5 029	8 669	24 797	58 649	100 649	155 318	98,59%
Tranche classe moyenne	6 519	11 360	32 555	77 280	133 687	208 111	99,91%
Tranche à faible revenu	2 615	3 891	11 459	26 807	43 267	63 909	89,51%
Entreprises	23 072	112 282	160 367	200 813	273 557	376 247	74,77%
Institutionnels	2 307	11 228	16 020	20 056	27 314	37 561	74,72%
Multinationales	3 461	16 843	24 031	30 085	40 972	56 342	74,72%
Groupes tunisiens	8 075	39 298	56 099	70 240	95 673	131 578	74,75%
PME/PMI	9 229	44 914	64 217	80 433	109 597	150 766	74,84%
Ijara	212 720	230 720	326 270	425 421	528 927	630 320	24,27%
Entreprises	212 720	230 720	326 270	425 421	528 927	630 320	24,27%
Institutionnels	21 272	23 072	32 619	42 514	52 838	62 949	24,23%
Multinationales	31 908	34 608	48 929	63 771	79 257	94 424	24,23%
Groupes tunisiens	31 908	80 752	114 167	148 800	184 932	220 323	47,17%
PME/PMI	127 632	92 288	130 555	170 335	211 901	252 624	14,63%
Encours fin de période Bruts	250 218	366 922	555 448	788 971	1 080 086	1 433 905	41,79%
Provisions + Agios	15 056	18 868	25 631	34 091	45 947	61 567	32,53%
Autres créances	19 005	25 241	26 241	27 241	28 241	29 241	9,00%
Encours fin de période Nets	254 167	373 295	556 058	782 121	1 062 381	1 401 578	40,70%

La banque table sur un taux de croissance, de l'ordre de 48,96%, de son activité de financement, entre les exercices 2018 et 2019. En outre, la WIB envisage de :

- Préserver le fonds de commerce Ijara et consolider la part des financements Mourabaha pour aboutir à une structure adéquate, soit de (40% / 60%) vers la fin de l'année 2019.
- Evoluer progressivement la part des financements aux particuliers pour atteindre une part de 12% vers la fin de l'année 2019 contre une part de 88% pour les corporates.

Par ailleurs, la moyenne du taux de sortie des financements Ijara, sur la période prévisionnelle (2018-2022) est estimée à 10,29%. Quant aux financements Mourabaha, le taux moyen de sortie envisageable est de 9,6%.

6.4.2.2 Le portefeuille-titres

(En KDT)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
----------	------	------	------	------	------	------	------

Portefeuille commercial 136 186 186 3 000 5 000 7 000 119,94%

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Titres de transaction	136	186	186	3 000	5 000	7 000	119,94%
Portefeuille d'investissements	18 118	18 118	28 043	37 893	52 463	76 930	33,54%
Moudharaba	0	0	4 963	9 888	14 813	19 738	58,44%*
Encours (fin d'année)	0	0	5 000	10 000	15 000	20 000	58,44%*
Encours net des prov. (fin d'année)	0	0	4 963	9 888	14 813	19 738	58,44%*
Moucharaka	0	0	4 963	9 888	14 813	19 738	58,44%*
Encours (fin d'année)	0	0	5 000	10 000	15 000	20 000	58,74%*
Encours net des prov. (fin d'année)	0	0	4 963	9 888	14 813	19 738	58,44%*
Titres d'investissement	18 118	18 118	18 118	18 118	22 838	37 455	15,63%

(*) TCAM calculé sur la base de la période (2019-2022).

La banque mise sur une croissance moyenne notoire de l'ordre de 119,94% sur la période (2017-2022), pour effleurer les 7 000 KDT à l'horizon 2022.

S'agissant de son portefeuille titres investissement, l'encours se monterait à 76 930 KDT au terme de 2022, moyennant un TCAM de l'ordre de 33,54% courant la période (2017-2022). Cet accroissement est la combinaison de ces deux facteurs :

- La progression des titres Moudharaba et Moucharka de 58,44% chacun sur la période (2019-2022).
- L'amélioration moyenne de l'encours des titres d'investissement de 15,63% courant la période (2017-2022).

6.4.2.3 Les immobilisations

Les immobilisations nettes de la banque connaîtront une croissance sur toute la période (2017-2022) pour effleurer les 79 880 KDT à l'horizon 2022. Cette évolution est due à l'importance du programme d'investissement visant notamment, la mise en place d'un système d'Information moderne et évolutif, l'expansion du réseau d'agences de la banque, ainsi que l'acquisition d'un logiciel de lutte contre leblanchiment d'argent. Les investissements sur la période (2017– 2022) se détaillent comme suit :

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Immobilisations incorporelles	130	710	5 390	2 277	1 882	2 236
Immobilisations corporelles	30 611	3 341	5 938	7 045	11 605	12 133
Immobilisations incorporelles encours	3 094	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles encours	4 560	0	0	0	0	0
Charges à répartir*	-	2 714	2 396	483	0	0
Total investissements	38 396	6 765	13 724	9 806	13 487	14 369

Les immobilisations de la banque connaîtront l'évolution suivante :

(*) Frais préliminaires liés au démarrage de la banque capitalisés sur trois ans.

Immobilisations incorporelles	4 377	6 272	11 662	13 939	15 821	18 057	32,77%
Amortissements des Immobilisations incorporelles	673	1 415	2 787	4 969	7 681	10 497	73,24%
Immobilisations incorporelles nettes	3 704	4 857	8 875	8 970	8 140	7 559	15,34%
<i>Taux de croissance annuel</i>		31,14%	82,71%	1,08%	-9,25%	-7,14%	-
Immobilisations corporelles	54 008	58 536	64 474	71 519	83 124	95 258	12,02%
Amortissements des Immobilisations corporelles	3 153	5 818	9 032	12 901	17 528	22 937	48,72%
Réintégration des amortissements							
Immobilisations corporelles nettes	50 856	52 718	55 442	58 619	65 596	72 321	7,30%
<i>Taux de croissance annuel</i>		3,66%	5,17%	5,73%	11,90%	10,25%	-
Immobilisations incorporelles Encours	1 186	0	0		0	0	-
Immobilisations corporelles Encours	1 187	0	0		0	0	-
Total	56 932	57 575	64 316	67 589	73 736	79 880	7,01%
<i>Taux de croissance annuel</i>		1,13%	11,71%	5,09%	9,10%	8,33%	-

6.4.3 Les ressources de la banque

6.4.3.1 Les dépôts et avoirs de la clientèle

Sur le volet ressources clientèle, la Wifak Bank table sur un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 62,21% ce qui portera l'encours de ces ressources de 106 818KDT à fin 2017 à 1 199 460KDT à l'horizon 2022.

Par ailleurs, en concordance avec ces aspirations tracées en matière de rentabilité, la banque continuera à orienter davantage son réseau vers les dépôts à vue, afin de réduire le coût de ses ressources et améliorer la part de ces dépôts dans le total des ressources de la clientèle, et ce, tout en gardant un équilibre entre les dépôts Istithmar et Tawfir.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des dépôts de la banque.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
--------	------	------	------	------	------	------	------

Dépôts à vue	63 505	119 685	184 942	266 944	363 954	473 932	49,48%
<i>En %</i>	59,45%	44,82%	39,28%	39,40%	39,47%	39,51%	-
<i>Variation</i>		88,47%	54,52%	44,34%	36,34%	30,22%	-
Epargne	22 067	58 567	138 707	200 208	272 966	355 449	74,34%
<i>En %</i>	20,66%	21,93%	29,46%	29,55%	29,60%	29,63%	-
<i>Variation</i>		165,41%	136,83%	44,34%	36,34%	30,22%	-
Dépôts à terme	15 367	81 748	138 707	200 208	272 966	355 449	87,43%
<i>En %</i>	14,39%	30,61%	29,46%	29,55%	29,60%	29,63%	-
<i>Variation</i>		431,97%	69,68%	44,34%	36,34%	30,22%	-
Autres Sommes Dues	5 879	7 055	8 466	10 159	12 191	14 629	20,00%
<i>En %</i>	5,50%	2,64%	1,80%	1,50%	1,32%	1,22%	-
<i>Variation</i>		20,00%	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%	-
Total Dépôts de la clientèle	106 818	267 055	470 822	677 518	922 076	1 199 460	62,21%
<i>Variation</i>		150,01%	76,30%	43,90%	36,10%	30,08%	-

6.4.3.2. Evolution du ratio LTD

Conformément à la circulaire aux banques N°2018-10, la Wifak Bank se doit de réduire le ratio « Crédits/Dépôts ». Ce dernier, ne devant franchir le seuil de 120% à la fin de chaque trimestre donné. En effet, la banque envisage de devenir conforme à compter de l'exercice 2019. Le tableau ci-après retrace l'évolution du ratio (Crédits/Dépôts) :

	2018	2019	2020	2021	2022
Ratio LTD	123%	107%	104%	103%	106%

A cet égard, et dans le but de s'aligner aux normes prudentielles édictées par la BCT, la banque a entrepris les mesures préventives suivantes :

- Une meilleure maîtrise du financement auprès de sa clientèle.
- Une politique soutenue de la collecte des dépôts.

6.4.3.3 Les Emprunts et Ressources spéciales

Pour une meilleure harmonie entre les emplois et les ressources, la banque envisage d'adosser les financements de long terme, les financements mourabaha à moyen terme et ijara sur:

- 90% des Dépôts àVue & dépôts d'épargne,
- Des fonds propres nets des investissements
- Des ressources sur le marché financier (Sukuk, lignes extérieures,, etc.)

Le reliquat des besoins en ressources nécessaires pour la couverture des emplois à court terme serait imputé sur des ressources interbancaires(moudharaba...).

Par suite, le coût des ressources se traduit comme suit :

- ❖ **Pour les ressources du marché:** 10,25% l'année avec une maturité de 7 ans parréférence aux dernières émissions sur le marché financier.
- ❖ **Pour les ressources interbancaires:** 7,37% l'année.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Moudharaba Bancaire	76 793	56 497	38 749	31 275	26 764	22 758	-21,59%
Sukuk	0	0	40 000	84 286	131 429	170 000	61,98%*
Total	76 793	56 497	78 749	115 561	158 193	192 758	20,21%

(*) TCAM sur la période (2019-2022)

6.4.3.4. Les capitaux propres

Les capitaux propres seront portés par la consolidation des réserves suite à l'affectation des résultats des exercices, ce qui portera leurs encours à l'horizon 2022 à 230 988 KDT contre 170 045KDT à fin décembre 2017, soit une évolution annuelle moyenne de l'ordre de 6,32%.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Capital Social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	-
<i>Variation</i>		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Réserves	21 200	21 200	21 200	21 200	26 379	41 975	14,64%
<i>Variation</i>		0,00%	0,00%	0,00%	24,43%	59,13%	
Actions Propres	-49	0	0	0	0	0	-
<i>Variation</i>		-100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Autres Capitaux propres	0	0	0	0	0	0	-
<i>Variation</i>		0,00%	0,00%	0,00%	24,43%	59,13%	
Résultat reportés	582	-1 105	-2 990	-3 185	0	0	-
<i>Variation</i>		-289,79%	170,50%	6,52%	-100,01%	-60,48%	
Résultat de l'exercice	-1 688	-1 885	-195	8 364	15 597	39 013	287,41%
<i>Variation</i>		11,67%	-89,65%	4387,40%	86,46%	150,14%	
Total des capitaux propres	170 045	168 210	168 014	176 379	191 976	230 988	6,32%
<i>Variation</i>		-1,08%	-0,12%	4,98%	8,84%	20,32%	

La répartition des résultats pour la période prévisionnelle sera la suivante :

En KDT	2017	2018E	2019	2020	2021	2022	TCAM
--------	------	-------	------	------	------	------	------

Résultat de l'exercice	-1 687	-1 885	-195	8 364	15 597	39 013	287,41%
Réserves légales	1 867	1 867	1 867	2 116	2 896	4 847	21,02%
Réserves de réinvestissement	16 810	16 810	16 810	21 530	36 147	65 510	31,26%
Autres réserves	1 865	1 865	1 865	1 865	1 865	1 865	-
Fonds social	657	657	657	857	1 057	1 257	13,85%
Dividendes	0	0	0	0	0	7 500	-
Report à nouveau	582	-1 105	-2 990	-3 185	0	0	-

6.4.4 Les résultats d'exploitation

6.4.4.1 Le Produit Net Bancaire

(1) Profit et revenus

Les profits et revenus de la banque poursuivront dans une trajectoire haussière, moyennant un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre 45,31% durant la période (2017-2022). Cette embellie est essentiellement imputable à l'appréciation des marges et revenus assimilés qui vont frôler les 148 137 KDT à l'horizon 2022.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Marges et revenus assimilés	20 928	27 646	45 290	69 175	97 599	148 137	47,91%
Charges encourues et assimilées	7 411	12 341	22 814	33 376	46 662	60 556	52,21%
Profit et revenus	13 517	15 304	22 476	35 799	50 937	87 581	45,31%
<i>Taux de croissance annuel</i>		13,22%	46,86%	59,28%	42,29%	71,94%	

2) Commissions nettes

Les commissions nettes s'élèveront à 13 332 KDT au terme de l'exercice 2022 contre 1 484 KDT réalisées à fin 2017, enregistrant ainsi une performance moyenne annuelle de 55,13% sur la période (2017-2022). Cette prouesse résultera de la croissance des commissions perçues (46,99%) plus prononcée que celle des commissions encourues (14,55%).

- En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Commissions perçues	2 128	5 080	7 812	9 646	11 854	14 602	46,99%
Commissions encourues	644	867	954	1 049	1 154	1 270	14,55%
Commissions nettes	1 484	4 212	6 858	8 596	10 700	13 332	55,13%
<i>Taux de croissance annuel</i>		183,83%	62,82%	25,34%	24,48%	24,60%	

(3) Revenus sur portefeuille.

Les gains nets sur portefeuille titres atteindront 12 991 KDT à fin 2022 contre 1 191 KDT cumulés en Décembre 2017. Cette montée sera principalement tributaire aux gains sur portefeuille commercial et opérations financières.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Gains sur portefeuille commercial et opé. financières	264	5 105	7 107	8 660	10 260	11 855	113,98%
Revenus du portefeuille d'investissement	927	900	954	1 011	1 072	1 136	4,16%
Gains nets sur portefeuille	1 191	6 005	8 061	9 671	11 332	12 991	61,26%
<i>Taux de croissance annuel</i>		404,20%	34,24%	19,97%	17,18%	404,20%	

L'activité de la WIB se soldera par un Produit Net Bancaire de 72 969 KDTau terme de 2022, en progressionannuelle moyenne de 56,10%.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Profit et revenus	13 517	15 304	22 476	35 799	50 937	87 581
Commissions nettes	1 484	4 212	6 858	8 596	10 700	13 332
Gains sur portefeuille	1 191	6 005	8 061	9 671	11 332	12 991
Produit Net Bancaire	16 188	25 522	37 395	54 066	72 969	113 905
<i>Taux de croissance annuel</i>	-	57,66%	46,52%	44,58%	34,96%	56,10%

6.4.4.2 Les frais généraux

Les frais généraux de la Wifak Bank atteindront 55 171 KDT à l'horizon 2022 contre 17 313 KDT au 31/12/2017, soit un taux de croissance annuel moyen de 26,09%.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Frais de personnel	9 719	13 301	17 136	22 065	27 600	33 801	28,31%
Charges générales d'exploitation	3 336	5 089	7 222	9 071	10 907	13 144	31,55%
Total Charges opératoires	13 055	18 389	24 358	31 135	38 507	46 945	29,17%
Dot° aux provisions et aux amortissements sur immobilisations	4 257	6 122	6 983	6 533	7 341	8 225	61,26%
Frais généraux	17 313	24 511	31 341	37 669	45 848	55 171	26,09%
<i>Taux de croissance annuel</i>	-	41,58%	27,87%	20,19%	21,71%	20,33%	-

6.4.4.3 Le Résultat Brut d'Exploitation

Le Résultat Brut d'exploitation signe une belle performance traduite par un TCAM de l'ordre de 176,08% couvrant la période (2017-2022). Cette montée est la résultante de l'appréciation du Produit Net Bancaire, couplée à la maîtrise des frais généraux.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Produit Net Bancaire	16 188	25 522	37 395	54 066	72 969	113 905	47,73%
<i>Variation</i>		57,66%	46,52%	44,58%	34,96%	56,10%	-
Autres Produits d'exploitation	1	0	0	0	0	0	-
<i>Variation</i>		-	-	-	-	-	-
Frais généraux	17 313	24 511	31 341	37 669	45 848	55 171	26,09%
<i>Variation</i>		41,58%	27,87%	20,19%	21,71%	20,33%	
Résultat Brut d'Exploitation	-1 124	1 011	6 053	16 398	27 121	58 734	176,08%
<i>Variation</i>		189,96%	498,82%	170,89%	65,40%	116,56%	

6.4.4.4 Les dotations aux provisions

Les dotations aux provisions de la banque s'élèveront à 13 834 KDT à l'horizon 2022 contre 613 KDT au 31/12/2017, soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre 86,53%.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	700	3 370	6 120	7 551	10 595	13 684	81,23%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-87	0	75	150	150	150	211,51%
Total des dotations aux provisions	613	3 370	6 195	7 701	10 745	13 834	86,53%

6.4.4.5 Le Résultat net de l'exercice

Le résultat net de la banque passera d'un déficit de 1 687 KDT en Décembre 2017 à un bénéfice de 39 013 KDT au terme de l'exercice 2022. En effet, la banque renoue avec les bénéfices à partir de l'exercice 2020.

Par ailleurs, sur le volet rentabilité, le ratio de profitabilité (résultat net/PNB) se situera à 34,25% à l'horizon 2022. En outre, le ratio de rentabilité des fonds propres s'inscrira à 20,32% au terme de l'exercice 2022.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Résultat net de l'exercice	-1 687	-1 885	-195	8 364	15 597	39 013	287,41%
Rentabilité des Fonds Propres "ROE"	-0,98%	-1,11%	-0,12%	4,98%	8,84%	20,32%	-

Rentabilité des Actifs "R O A"	-0,41%	-0,33%	-0,02%	0,80%	1,16%	2,28%	-
Rentabilité des Fonds propres avant impôts	-0,95%	-1,08%	-0,08%	5,18%	9,28%	23,39%	-
Profit et revenus / P N B	83,50%	59,97%	60,11%	66,21%	69,81%	76,89%	-
Commissions Nettes / P N B	17,12%	23,30%	23,44%	19,78%	17,83%	13,93%	-
Revenus Portefeuille-titres /PNB	7,36%	23,53%	21,56%	17,89%	15,53%	11,41%	-
RN/PNB	-10,42%	-7,38%	-0,52%	15,47%	21,37%	34,25%	-

6.4.5. Risque et Couverture

Dans le souci de parfaire sa qualité d'actifs dans un climat des affaires aussi morose et risqué, la banque poursuivra une politique rigoureuse et sélective en matière de risque de financement.

En KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Créances classées	19 741	23 520	31 374	41 224	55 391	74 358	30,37%
Total Engagement	356 385	478 635	697 160	970 683	1 311 799	1 725 617	37,09%
Taux des créances classées	7,42%	4,91%	4,50%	4,25%	4,22%	4,31%	-
Provisions + Agios réservés	13 536	16 464	21 962	28 857	38 774	52 050	30,92%
Taux de couverture de créances classées	68,56%	70%	70%	70%	70%	70%	-

6.5. Les Etats financiers prévisionnels (2018-2022)

6.5.1. Bilans prévisionnels (2018-2022)

En KDT	2017R	2018E	2019P	2020P	2021P	2022P
<u>ACTIF</u>						
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TG T	15 820	18 369	20 056	22 118	24 577	27 465
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	28 839	40 247	45 247	49 566	63 082	51 415
AC3- Créances sur clientèle	254 167	373 295	556 058	782 121	1 062 381	1 401 578
AC4- Portefeuille-titres commercial	136	186	186	3 000	5 000	7 000
AC5- Portefeuille d'investissement	18 118	18 118	28 043	37 893	52 463	76 930
AC6- Valeurs immobilisées	56 932	57 575	64 316	67 589	73 736	79 880
AC7- Autres actifs	37 841	67 922	87 610	78 274	69 076	68 687
<u>TOTAL ACTIF</u>	411 852	575 711	801 516	1 040 559	1 350 316	1 712 955
<u>PASSIF</u>						
PA1- Banque centrale et CCP	0	0	15 000	20 000	25 000	30 000
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7 184	36 053	19 588	0	0	0
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	106 818	267 055	470 822	677 518	922 076	1 199 460
PA4- Emprunts et ressources spéciales	76 784	56 497	78 749	115 561	158 193	192 758
PA5- Autres passifs	51 020	47 897	49 343	51 101	53 071	59 748
<u>TOTAL PASSIF</u>	241 807	407 502	633 502	864 180	1 158 340	1 481 966
<u>CAPITAUX PROPRES</u>						
CP1- Capital	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
CP2- Réserves	21 200	21 200	21 200	21 200	26 379	41 975
CP2- Prime d'émission	-49	0	0	0	0	0
CP3- Autres capitaux propres	0	0	0	0	0	0
CP3- Résultat reporté	582	-1 105	-2 990	-3 185	0	0
CP6- Résultat de l'exercice	-1 688	-1 885	-195	8 364	15 597	39 013
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	170 045	168 210	168 014	176 379	191 976	230 988
<u>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</u>	411 852	575 711	801 516	1 040 559	1 350 316	1 712 955

6.5.2. Etats de résultats prévisionnels (2018-2022)

En KDT	2017R	2018E	2019P	2020P	2021P	2022P
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	24 247	38 731	61 163	88 492	120 785	175 731
PR1 Marges et revenus assimilés	20 928	27 646	45 290	69 175	97 599	148 137
PR2 Commissions reçues	2 128	5 080	7 812	9 646	11 854	14 602
PR3 Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	264	5 105	7 107	8 660	10 260	11 855
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	927	900	954	1 011	1 072	1 136
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 059	13 209	23 768	34 425	47 816	61 826
CH1 Charges encourus et charges assimilées	7 411	12 341	22 814	33 376	46 662	60 556
CH2 Commissions encourues	644	867	954	1 049	1 154	1 270
CH3 Perte sur Portefeuille-titres commerciales et opérations financières	4					
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>	16 188	25 522	37 395	54 066	72 969	113 905
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-700	-3 370	-6 120	-7 551	-10 595	-13 684
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	87	0	-75	-150	-150	-150
PR7 Autres produits d'exploitation	1	0	0	0	0	0
CH6 Frais de personnel	-9 719	-13 301	-17 136	-22 065	-27 600	-33 801
CH7 Charges générales d'exploitation	-3 336	-5 089	-7 222	-9 071	-10 907	-13 144
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions	-4 257	-6 122	-6 983	-6 533	-7 341	-8 225
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	-1 736	-2 359	-142	8 697	16 376	44 900
PR8 /CH9 Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	104	516	0	0	0	0
CH11 Impôt sur les bénéfiques	-51	-42	-53	-332	-779	-5 887
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>	-1 682	-1 885	-195	8 364	15 597	39 013
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	-5					
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>	-1 687	-1 885	-195	8 364	15 597	39 013

6.5.3 Etats de flux de trésorerie prévisionnels (2018-2022)

En KDT	2017R	2018E	2019P	2020P	2021P	2022P
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)	23 092	37 831	60 209	87 480	119 713	174 594
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-7 172	-13 209	-23 768	-34 425	-47 816	-61 826
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers	0	17 460	-21 465	-23 906	-13 516	11 667
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-27 025	-122 498	-188 883	-233 614	-290 855	-352 881
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle	102 804	160 237	203 767	206 696	244 558	277 384
Titres de placement / Titres de transaction	-45	-50	0	-2 814	-2 000	-2 000
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-23 867	-13 301	-17 136	-22 065	-27 600	-33 801
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 650	-37 776	-65 514	-16 218	11 354	5 090
Impôts sur les sociétés	-361	-42	-53	-332	-779	-5 887
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	69 074	28 652	- 52 843	- 39 198	- 6 942	12 339
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>						
Marge et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	0	900	954	1 011	1 072	1 136
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement	-5 960	0	-9 925	-9 850	-14 570	-24 467
Acquisitions : cessions sur immobilisations	-38 272	-6 765	-13 724	-9 806	-13 488	-14 369
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	- 44 232	- 5 865	- 22 695	- 18 644	- 26 987	- 37 700
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>						
Emission/rachat d'actions	-49	0	0	0	0	0
Augmentation \ diminution financement	-23 235	-20 287	22 251	36 812	42 632	34 565
Dividendes versés	0	0	0	0	0	0
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 23 284	- 20 287	22 251	36 812	42 632	34 565
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	1 558	2 500	-53 287	-21 030	8 703	9 205
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	30 881	32 438	34 938	-18 349	-39 379	-30 676
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	32 438	34 938	- 18 349	- 39 379	- 30 676	- 21 471

6.6. Indicateurs de gestion et principaux ratios prévisionnels

6.6.1. Indicateurs de gestion

En KDT	2017R	2018E	2019P	2020P	2021P	2022P
Total du Bilan	411 852	575 711	801 516	1 040 559	1 350 316	1 712 955
Crédits à la clientèle	254 167	373 295	556 058	782 121	1 062 381	1 401 578
Dépôts de la Clientèle	106 818	267 055	470 822	677 518	922 076	1 199 460
Portefeuille-titres	18 254	18 304	28 229	40 893	57 463	83 930
Capitaux Propres	170 045	168 210	168 014	176 379	191 976	230 988
dont :						
- capital social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
- Réserves	21 733	20 094	18 210	18 014	26 379	41 976
Fonds Propres avant résultat de l'exercice	171 733	170 094	168 210	168 014	176 379	191 976
Chiffres d'affaires	24 247	38 731	61 163	88 492	120 785	175 731
Marge de profit	13 517	15 304	22 476	35 799	50 937	87 581
Commissions Nettes	1 484	4 212	6 858	8 596	10 700	13 332
Revenus du Portefeuille-titres et opération fin.	1 191	6 005	8 061	9 671	11 332	12 991
Produit Net Bancaire	16 188	25 522	37 395	54 066	72 969	113 905
Charges opératoires	13 055	18 389	24 358	31 135	38 507	46 945
Résultat d'Exploitation	-1 736	-2 359	-142	8 697	16 376	44 900
Résultat Net	-1 687	-1 885	-195	8 364	15 597	39 013

6.6.2 Principaux ratios

- Ratios de structure

	2017R	2018E	2019P	2020P	2021P	2022P
Fonds Propres / Total Bilan*	41,70%	29,55%	20,99%	16,15%	13,06%	11,21%
Fonds propres /crédits*	67,57%	45,57%	30,25%	21,48%	16,60%	13,70%
Dépôts / Total Bilan	25,94%	46,39%	58,74%	65,11%	68,29%	70,02%
Crédits / Total Bilan	61,71%	64,84%	69,38%	75,16%	78,68%	81,82%
Crédits / Dépôts	237,94%	139,78%	118,10%	115,44%	115,22%	116,85%

(*) Fonds propres avant résultat

- Ratios de Rentabilité

	2017R	2018E	2019P	2020P	2021P	2022P
"R O E"*	-0,98%	-1,11%	-0,12%	4,98%	8,84%	20,32%
"R O A"	-0,41%	-0,33%	-0,02%	0,80%	1,16%	2,28%
Rentabilité des Fonds propres avant impôts*	-0,95%	-1,08%	-0,08%	5,18%	9,28%	23,39%
Marge d'Intérêts / P N B	83,50%	59,96%	60,10%	66,21%	69,81%	76,89%
Commissions Nettes / P N B	9,17%	16,50%	18,34%	15,90%	14,66%	11,70%
Revenus Portefeuille-titres / P N B	7,36%	23,53%	21,56%	17,89%	15,53%	11,41%
Rendement des crédits	7,39%	6,69%	7,53%	8,32%	8,67%	10,20%
Coût des Ressources	4,04%	3,81%	4,15%	4,21%	4,32%	4,35%
Marge nette	3,36%	2,87%	3,38%	4,11%	4,35%	5,85%

(*) Fonds propres avant résultat

- Ratios de productivité

	2017R	2018E	2019P	2020P	2021P	2022P
Coefficient d'Exploitation	106,95%	96,04%	83,81%	69,67%	62,83%	48,44%
Commissions Nettes / Masse Salariale	15,27%	31,67%	40,02%	38,96%	38,77%	39,44%
Masse Salariale / P N B	60,04%	52,11%	45,82%	40,81%	37,82%	29,68%

- Ratios réglementaires :

	2017R	2018E	2019P	2020P	2021P	2022P
Ratio de solvabilité	37,51%	25,65%	23,11%	22,07%	20,68%	18,98%
Ratio Tier I	37,16%	23,35%	17,20%	13,91%	11,09%	9,81%
Taux des créances classées	7,42%*	4,91%	4,50%	4,25%	4,22%	4,31%
Taux de couverture des créances classées	68,56%	70%	70%	70%	70%	70%

(*) Ce taux ne tient pas compte des engagements hors bilan.

6.7 Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Immeuble NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD – TUNIS-
MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001
Bureau A 22 Les Berges du Lac 1053 Tunis-
MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE WIFAK INTERNATIONAL
BANK « WIB »**

Av. Habib BOURGUIBA- MEDENINE

N. REF: TCA/UA/ASP/ N° 01/ 2018

OBJET : Avis des commissaires aux comptes sur les
informations financières prévisionnelles pour la
période allant de 2018 à 2022.

Messieurs,

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité financière, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport sur l'examen des informations financières prévisionnelles de la société **WIB** pour la période allant de **2018 à 2022**.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis, le 25 décembre 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA
Béchir NEDRI

UNIVERS AUDIT
Rachid NACHI



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Immeuble NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD – TUNIS-
MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
**Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie**
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001
Bureau A 22 Les Berges du Lac 1053 Tunis-
MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

Société WIFAK INTERNATIONAL BANK « WIB »

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES
PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE
2018-2022**

Messieurs les actionnaires de la WIFAK INTERNATIONAL BANK « WIB »

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des informations financières prévisionnelles de la Banque « WIB » pour la période allant de 2018 à 2022, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles.

Nous avons procédé à l'examen des données prévisionnelles de la société pour la période allant de 2018 à 2022 et ce, dans le cadre du document de référence relatif à l'émission d'un emprunt obligataire conforme aux principes de la finance islamique. Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.

Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit généralement admises en la matière. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenue et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien, ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour ces prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux normes comptables généralement acceptées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 25 décembre 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA
Béchrif NEDRI

UNIVERS AUDIT
Rachid NACHI

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Imm. Prima A
Rés. Lac 2001 Les Berges du Lac
Tél: 71.964.692 - Fax: 71.964.741

